

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2007



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE

2007

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DU PATRIMOINE, DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'ETHNOLOGIE, DE L'INVENTAIRE
ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

MISSION ARCHÉOLOGIE 2011

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

HAUTE-NORMANDIE

Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN Cedex
Tél. 02 35 63 61 60/Fax. 02 35 72 84 60

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Chartreuse
12, rue Ursin Scheid
76140 LE PETIT-QUEVILLY
Tél. 02 32 81 99 00/Fax. 02 32 81 99 06

Le bilan scientifique annuel a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain.

Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif.

Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de publication

Guy San Juan

Textes réunis par

Patricia Moitrel

Relectures

Laurence Éloy-Épailly, Muriel Legris, Thierry Lepert, Patricia Moitrel

Cartographie

Nathalie Bolo, Christophe Chappet, Laurence Éloy-Épailly

Mise en page et impression

Éditions Point de Vues,
57 rue Victor Hugo. 76000 Rouen
Tél : 02 35 89 46 54 - Fax : 02 35 98 09 64
www.pointdevues.com

COUVERTURE

Conception graphique :
Patricia Moitrel, Nathalie Bolo
Illustrations : Four à chaux
d'Arnières-sur-Iton (Y.-M. Adrian)
Marteau hydraulique du Moulin de Glinet à
Beaussault / Compainville
(D. Arribet-Deroin)
Denier d'argent de Louis le Pieux découvert
à Honguemare (D. Honoré)
Nuées normandes au dessus du sanctuaire
du Vieil-Évreux (L. Guyard)

ISSN : 1240-6163 © 2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

HAUTE-NORMANDIE

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

AVANT-PROPOS

6

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

8

EURE

11

TABLEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES 11

CARTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES 15

Acquigny Les Diguets - La Noé 16

Aizier La Chapelle Saint-Thomas 17

Alizay Le Pré Rompu, Le Chêne, Le Port au Chanvre, Le Postel 20

Arnières-sur-Iton Usine des Eaux Rue du Champtier des Flotteurs 22

Aubevoye La Chartreuse 26

Aubevoye Le Chemin Vert 28

Barc Rue du Perret 29

Bouafles Carrières RD 313, phase 2 30

Bournainville-Faverolles Le Village - Rue de Malouy 31

Broglie Le Bosc Alix 32

Bus-Saint-Rémy Abbaye Notre-Dame-du-Trésor 32

Combon Rue du Pommeret, parcelle AI 221 33

Douains ZAC Normandie Parc 33

Évreux Parking Hôtel de Ville 34

Évreux 19, rue Lépouzé 38

Évreux 3 bis, rue de la Libération 38

Évreux Théâtre Municipal 41

Évreux ZAC de Cambolle "Le Golf" 44

Ezy-sur-Eure Fond de Sassey 47

Gravigny RN 154, Zone des Surettes 47

Honguemare / Guénouville / Bourg-Achard / Bosgouet	48
ZAC "Parc d'activités du Roumois, 1 ^{ère} tranche"	
Ivry-la-Bataille Le Château	49
Léry STEP Le Pré aux Moines	50
Louviers Côte de la Justice, parcelle ZC 99	50
Louviers Place de la Demi-Lune	51
Louviers Rue Leroy Mary	52
Lyons-la-Forêt Le Château	52
Menneval Le Pré Hardy ouest	54
Pîtres Rue de l'Église et rue de la Geôle	54
Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont, parcelle AB 549	55
Saint-Aubin-sur-Gaillon "Le Village Rue des Brûlins" Parcelles AC 244p (1)	58
Saint-Aubin-sur-Gaillon "Le Village Rue des Brûlins" Parcelles AC 238, 244 et 266	58
Saint-Pierre-d'Autils Carrière GSM, 2 ^e tranche	59
Saint-Sébastien-de-Morsent ZAC du Vallon Fleuri	59
Saint-Sébastien-de-Morsent Rue de la Garenne / Av. François Mitterrand	60
Sylvains-les-Moulins Coulonges	62
Sylvains-les-Moulins VC 58 - Le Buisson Chevalier	63
Val-de-Reuil ZAC des Coteaux, Voie de la Nation - Rue des Cornalisiers	64
Val-de-Reuil La Flamiche	64
Val-de-Reuil Le Cavé, ZAC des Portes, tranche 4	65
Val-de-Reuil Le Raquet	67
Les Ventes Les Mares Jumelles	70
Le Vieil-Évreux Les Terres Noires	76
Le Vieil-Évreux Le grand sanctuaire central	80
Prospection aérienne de l'Eure	83

SEINE-MARITIME	84
-----------------------	-----------

TABLEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	84
CARTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	86
Beaussault / Compainville Moulin de Glinet	87
Berneval-le-Grand « Les basses Fosses » Rue du 8 Mai	89
Bois-Guillaume Rue Herbeuse, La Prévotière II	92
Bonsecours Les Jardins de la Basilique	93
Bully Martincamp	93
Criquetot-sur-Longueville ZAC de Criquetot	96
Eu Le Bois l'Abbé	98
Eu Mesnil Sterling, L'Orée du Bois, Au dessus du Bois du Parc	100
Gainneville / Saint-Aubin-Routot « Maison d'Arrêt / RN 15 »	104
Gruchet-le-Valasse Abbaye Notre-Dame du Vœu	106

Harfleur Porte de Rouen	110
Houpeville Rue de la Voie Maline	114
Jumièges Abbaye	116
Lillebonne Le théâtre	119
Martin-Église ZAC Euro Channel	124
Le Mesnil-Esnard Route de Darnétal, Rue Jean Bréant	125
Petit-Couronne Technopôle du Madrillet	131
Rouen 69, rue des Capucins	133
Rouen 17/19/21, place du Général de Gaulle	133
Rouen Rue Plantagenêt, Parc Grammont	135
Rouen 15-21, place de la Pucelle / 6-8, place Martin Luther King	136
Rouen 3, place Saint-Gervais	136
Rouen 3, place Saint-Hilaire	137
Saint-Aubin-sur-Mer CVO n° 2 / Plaine de Saussemare	138
Saint-Germain-d'Étables Les Prés Saint-Germain	140
Saint-Martin-du-Vivier / Isneauville ZAC La Plaine de la Ronce	140
Saint-Pierre-lès-Elbeuf Le Mont Énot	142
Saint-Vigor-d'Ymonville La Mare des Mares	145
Sandouville Route du Vachat, parcelle ZB7	148
Yerville La Briquerie	148
Pays-de-Bray Prospection aérienne	150

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES	152
--	------------

Carte des PCR et PI autorisés en Haute-Normandie	152
Opérations interdépartementales en 2007	153
PCR La Seine de Rouen à l'ouest parisien	154
PCR Étude microtopographique des fortifications de terre de Haute-Normandie	155
Archéologie et forêts domaniales en Haute-Normandie	159
BIBLIOGRAPHIE	162
INDEX CHRONOLOGIQUE	169

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE

Avant-propos

L'édition du BSR 2007 confirme l'attachement du SRA à assurer la complétude d'une collection que chacun reconnaît essentielle pour le suivi synthétique des recherches, relevant des autorisations réglementaires ou bénéficiant du soutien scientifique et budgétaire de la direction régionale des affaires culturelles.

L'année 2007 est certainement celle de l'émergence d'une nouvelle composition territoriale des opérateurs archéologiques, acteurs de la programmation du service régional de l'archéologie. L'INRAP est désormais associé à deux services de collectivité territoriale, la Mission archéologique départementale de l'Eure agréée en 2007, le service municipal archéologique de la ville d'Eu (76) dont l'agrément a été renouvelé en 2008. A ces structures s'ajoute un opérateur privé, Archéopole, qui dispose depuis 2007 d'une antenne à Petit-Quevilly. Le Conseil général de la Seine-Maritime a également créé un service dont l'archéologue départemental est prioritairement attaché à des recherches sur le théâtre antique de Lillebonne en accompagnement d'un projet de restauration. Il a également pour tâche de s'investir dans la gestion patrimoniale de l'abbaye de Jumièges devenue propriété territoriale.

Cette nouvelle carte des opérateurs se traduit de façon évidente dans le bilan 2007 des fouilles préventives puisque sur treize opérations réalisées, cinq ont été conduites par le SMAVE et Archéopole. L'Inrap reste en revanche l'opérateur principal des diagnostics et cette situation ne devrait pas évoluer dans les années à venir, la MADE n'ayant pas demandé le monopole des diagnostics dans le département de l'Eure, le SMAVE étant strictement attaché à la commune d'Eu pour la réalisation des diagnostics.

Les infrastructures autoroutières et ferroviaires sont très largement achevées en Haute-Normandie. L'activité archéologique préventive se trouve donc principalement orientée par la construction de logements, de ZAC et l'exploitation des carrières. Épargné pour quelques

années par la perspective d'une programmation de travaux exceptionnels, le SRA reste malgré tout fortement mobilisé par le dynamisme économique de la vallée de la Seine et des principales villes à l'écart de l'axe séquanien. Les cartes départementales des opérations en 2007 illustrent bien d'une part la pression urbanistique de trois secteurs, les deux préfectures et le pôle économique de Val-de-Reuil et de Louviers au sud de Rouen et d'autre part une politique de programmation investissant ces mêmes espaces, jugés majeurs pour la connaissance des peuplements depuis la Préhistoire.

En instruisant pas moins de 1220 dossiers d'urbanisme en 2007, le SRA se place très largement au rang de régions bien plus étendues, au niveau des Pays de La Loire, et devant la Bretagne et la Basse-Normandie pour l'ouest de la France. Ces chiffres soulignent assez bien le plan de charge du service et ses lourdes responsabilités pour veiller à intégrer harmonieusement la programmation préventive dans le calendrier des aménagements du territoire régional. L'Inrap a ainsi réalisé 52 diagnostics, deux fois plus dans l'Eure qu'en Seine-Maritime. Le nombre de fouilles préventives est par contre équilibré entre les deux départements.

La gestion de l'archéologie préventive a pâti depuis avril 2006 de l'absence d'assistant scientifique technique de l'Inrap pour la Haute-Normandie. Interlocuteur privilégié du SRA et des aménageurs pour le compte de la direction interrégionale installée à Rennes, son absence a gêné considérablement la mise en œuvre de certaines opérations, puisqu'il lui revient de préparer les projets d'opérations soumis à l'avis du SRA. La nomination d'un nouvel AST a fort heureusement été confirmée pour le mois juin 2008.

En parallèle de cette gestion préventive, le SRA est confronté au suivi de nombreux dossiers en rapport avec la conservation des monuments historiques, mais également à de nombreuses situations lui imposant d'exécuter lui-même des interventions, le plus souvent avec

un caractère urgent. Le service a ainsi conduit plusieurs opérations en 2007, dans des contextes monumentaux comme à Gruchet-Le-Valasse (abbaye), le Mesnil-sous-Jumièges (manoir), Bus-Saint-Rémy (abbaye), Évreux (muraille antique), à Rouen à la suite de découvertes fortuites (place Saint-Gervais, place Saint-Hilaire), ou dans l'emprise d'une carrière (Saint-Germain-d'Étables).

La recherche archéologique programmée avec 21 opérations autorisées et subventionnées en 2007 (16 fouilles, 3 PCR, 1 prospection thématique et 1 prospection inventaire) contribue de façon très remarquée au renouvellement des connaissances et à jouer un rôle essentiel pour la promotion de la recherche. La recherche en Seine-Maritime est largement dominée par des projets interrogeant les problématiques des périodes antique et médiévale. Aux antipodes de la chronologie, une étude reprenant la stratigraphie des loess normands, dans des coupes de référence encore accessibles, se distingue de façon exemplaire avec de surcroît, au Mont-Énot à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, l'aire de fouille d'un niveau acheuléen dont les mobiliers à l'échelon du nord de la France constituent désormais une référence. Les fouilles programmées dans l'Eure sont entièrement tournées vers les périodes historiques : le site antique du Vieil-Évreux où sont fixés deux projets apportant des éclairages inédits sur la ville-sanctuaire (chronologie du grand sanctuaire et alimentation en eau des espaces publics), le château d'Ivry-la-Bataille et le château de Lyons-La-Forêt où deux fouilles répondent en quelque sorte à un PCR régional sur les fortifications de terre tourné magistralement vers l'étude microtopographique.

Ce rappel des orientations de l'activité archéologique régionale ne pourrait être complet sans l'évocation de la collaboration étroite qui s'est établie depuis plusieurs années entre le SRA et l'ONF en raison de l'importance des forêts où sont répertoriés de nombreux sites conservant des élévations parfois imposantes. L'objectif du SRA est évidemment de sensibiliser et de former les agents ONF à une meilleure prise en compte d'un patrimoine exceptionnel. Le travail porte aujourd'hui une attention particulière à des fortifications protohistoriques occupant de vastes plateaux boisés dominant le plus souvent les vallées.

La communication des résultats a été organisée à Brionne dans l'Eure, les 18, 19 et 20 janvier 2008. Le Centre de Recherches Archéologiques de Haute-Normandie a pu une nouvelle fois éditer un bulletin spécial regroupant de nombreux articles illustrant la diversité des démarches et des sujets abordés par les chercheurs professionnels et bénévoles de la région. L'œuvre de cette association pour la transmission des connaissances archéologiques au plus large public se devait d'être soulignée.

Le glissement en 2008 des journées archéologiques de 2007 a été imposé par l'inauguration en novembre 2007 au musée du Havre de l'exposition « La hache et la meule. Les premiers paysans normands

(6000-2000 avant notre ère) ». Cet événement est le fruit d'une étroite collaboration financière, scientifique et logistique entre la ville du Havre et son musée, les DRAC de Haute-Normandie et de Basse-Normandie et de nombreux chercheurs institutionnels. La tenue de l'exposition fut également l'occasion d'organiser avec l'association INTERNEO pour les études interrégionales sur le Néolithique, le 28^e colloque interrégional sur le Néolithique, les 9 et 10 novembre 2007 au centre de commerce international du Havre. Le colloque insistait sur la diversité des découvertes les plus récentes et des axes de recherche concernant les premières sociétés néolithiques dans la zone nord-ouest du Bassin parisien. Il a apporté un éclairage évident sur la connaissance du Néolithique ancien et du début du Néolithique moyen en Normandie. Les congressistes conviés par la ville du Havre ont pu découvrir l'exposition la veille de son ouverture au public.

Il m'appartient enfin de remercier avec insistance la documentaliste du SRA dont l'exigence permet d'assurer la conception de ce bilan et avec la même conviction l'ensemble des chercheurs et administrateurs de la recherche régionale qui contribuent, année après année, à l'étude d'un patrimoine archéologique dont l'érosion accélérée s'inscrit irrémédiablement dans l'évolution des sociétés contemporaines.

Guy San Juan
Conservateur Régional de l'Archéologie

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE

Résultats significatifs de la recherche archéologique

Pour la quatrième année consécutive les cartes départementales des opérations autorisées mettent en évidence une forte concentration des interventions autour de deux pôles. Le premier se développe sur une large bande axée sur la vallée de la Seine qui englobe l'agglomération de Rouen et s'étend de manière plus diffuse vers l'amont, en direction de l'Île-de-France. Le second est clairement centré sur Évreux et les rebords des plateaux bordant la vallée de l'Iton. Cette tendance n'est pas le fruit d'une volonté délibérée de privilégier les communes couvertes par cette cartographie. Elle découle, directement ou non, de trois facteurs :

1. les deux pôles correspondent aux zones les plus actives sur le plan économique et donc les plus consommatrices en aménagements nouveaux. Un troisième pôle devrait se dégager autour du Havre. Son évanescence est probablement en partie le fruit d'un faible investissement en archéologie préventive sur la pointe du Pays de Caux,
2. aucune infrastructure linéaire d'envergure n'est venue sillonner le territoire régional depuis 2003 (A. 28 Rouen-Alençon),
3. la mise en œuvre législative et réglementaire de l'archéologie préventive a conduit le Service Régional de l'Archéologie à réviser progressivement à la hausse le seuil de traitement des dossiers, établi à 1 ha en 1997. A partir de 2003, la prescription de diagnostic a été progressivement portée à 3 ha, puis 5 ha et enfin 10 ha. Depuis plusieurs années, en l'absence de site avéré ou de sensibilité particulière du secteur, un diagnostic n'est prescrit que pour les projets dont l'assiette foncière atteint ou dépasse ce seuil de 100 000 m².

L'évolution de la politique de prescription peut être corrélée aux capacités cumulées d'exécution des diagnostics de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préven-

tives et des services agréés des collectivités territoriales. La remontée du seuil de prescription est la première cause du retrait progressif des zones rurales de l'Eure et de la Seine-Maritime où le principal moteur d'aménagement du territoire est le lotissement résidentiel. Quelques petites zones d'activités s'y ajoutent. Tous deux atteignent rarement les 10 ha. Si la validité des données issues des diagnostics n'en est pas affectée, il n'en va pas de même de l'échantillonnage des différentes entités qui composent le territoire régional. Comment corriger ce travers, à moyens constants, sans tomber dans des logiques de prescriptions qui seraient avant toute chose le reflet des problématiques de recherches personnelles des différents intervenants ? Aussi ardue que soit la résolution de ce dilemme, nous ne pouvons en faire l'économie. Faute de quoi nous serions contraints d'accepter définitivement une gestion majoritairement comptable du patrimoine archéologique. Cela se traduirait par une politique des moyens, moyens majoritairement investis sur les mêmes secteurs sans cesse mieux documentés, au détriment de larges surfaces abandonnées. En découlerait une redondance toujours plus forte des résultats significatifs de la recherche archéologique régionale... ce qui nous ramène à l'objet de cet exercice imposé dans le cadre du Bilan Scientifique Régional.

Le Paléolithique est très honorablement représenté par la fouille du niveau d'occupation du Pléistocène moyen (vers -350 000 ans) identifié en 2005 à la base de la coupe de référence Saint-Pierre-lès-Elbeuf (76, D. Cliquet). Si la campagne 2007 étoffe notablement la série lithique de 4000 pièces déjà collectée deux ans auparavant, son étude reste à faire. La reprise chronostratigraphique et chronologique du gisement est achevée. L'analyse de la coupe classée, affinée par le programme d'études mis en œuvre (sédimentologie, pédologie et datations radiométriques) conforte sa position de référentiel à échelle de l'Europe septentrionale.

Au-delà de cette opération exemplaire, seule la fin du Paléolithique est très modestement illustrée par la reprise des fouilles sur la carrière d'Acquigny (27, M. Biard). Les quelques 300 pièces lithiques sont certes quantitativement modestes et décevantes en regard des attentes suscitées par les opérations de 2001 et 2002. Mais elles permettent de clore les recherches consacrées aux occupations tardiglaciaires et mésolithiques des carrières de ce secteur qui ne devraient plus connaître de nouvelles extensions. L'heure est aux études et aux publications de ces ensembles de références régionaux.

Pour la Préhistoire récente et la Protohistoire, les données novatrices sont issues du diagnostic d'Alizay (27, B. Aubry). La première phase de 30 ha de ce projet de carrière est intégralement incluse dans le lit majeur de la Seine, immédiatement en aval de sa confluence avec l'Andelle. Il s'agit d'un secteur calme, configuration qui est à l'origine d'une dilatation des dépôts holocènes sur une moyenne de 3 m d'épaisseur. Ces fins dépôts alluviaux ont enregistré les variations environnementales à une échelle englobant le local, le régional et l'extra régional. Sur près des deux tiers de la surface, des vestiges mésolithiques, néolithiques moyen à final, campaniformes-âge du Bronze ancien et Bronze final-âge du Fer sont stratifiés au sein des sédiments abandonnés par les crues successives du fleuve. Ce gisement offre des conditions uniques d'analyses croisées archéologiques et paléoenvironnementales pour la majeure partie de l'Holocène. La découverte d'Alizay n'est cependant qu'un hapax qui ne doit pas oblitérer l'indigence récurrente des données mésolithiques et néolithiques. En fouilles, seule la poursuite des travaux programmés sur le site néolithique ancien (VSG) d'Aubevoye (27, C. Riche) s'inscrit en faux sur les propos précédents. Pour le reste, quelques vestiges tenus en diagnostics ont bien du mal à étancher notre soif de données pertinentes. Citons néanmoins les éléments mésolithiques et néolithiques moyens de Saint-Pierre-d'Autils (27, B. Aubry), deux fosses attribuées au Néolithique ancien à Val-de-Reuil (27, C. Beurion) ou encore les quelques structures attribuées au Néolithique récent/final à Louviers (27, D. Lukas).

L'âge du Bronze final et/ou le début de l'âge du Fer émergent timidement à Honguemare-Guénouville (27, D. Honoré), à Val-de-Reuil (27, C. Beurion) et à Louviers (27, F. Jimenez). Mais il s'agit de vestiges ténus, fosses et quelques ensembles de poteaux, d'interprétations délicates tant du point de vue de l'organisation des occupations que de l'exploitation typo-chronologique du mobilier associé, principalement céramique.

La fin du second âge du Fer et le Haut-Empire livrent leur litanie habituelle d'installations agricoles. Certains de ces établissements se distinguent du lot commun soit par leur fouille quasi exhaustive, soit par un statut peut-être au-dessus du simple siège d'exploitation agricole. La fouille d'Eu (76, Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu) dont les trois états s'échelonnent de La Tène C2 au Haut-Empire permet de suivre sur près de trois siècles l'évolution d'un système d'enclos et les nécropoles asso-

ciées. Une nouvelle extension des fouilles à Saint-Vigord'Ymonville (76, L. Gubellini) complète heureusement les données des interventions antérieures (C. Marcigny) en révélant le siège de l'exploitation (La Tène C2/D1-II^e s. ap. J.-C.) abordée jusqu'ici par son parcellaire et quelques groupements d'incinérations. L'établissement de « Cambolle » (27, Évreux, L. Jégo) se singularise par une présence marquée d'amphores italiques, de traces de métallurgies du fer et surtout du bronze, de onze fours domestiques et d'un four de potier à double alandier. L'abondance et la qualité du mobilier, céramique en particulier, sont à signaler pour une occupation placée entre La Tène C2/D1 et la période augustéenne. La responsable de la fouille adopte une grande prudence et évoque simplement « une hiérarchisation des sites ». Au Mesnil-Esnard (76, W. Varin), un diagnostic a mis au jour un autre enclos et deux secteurs funéraires illustrant les mêmes problématiques. L'un d'eux comporte des sépultures à armes attribuées à La Tène D. Citons également une première opération de sondages (3 ha) à l'intérieur de l'oppidum de Sandouville (76, F. Jimenez), imposé par le maintien d'un projet de lotissement communal. Les données collectées au cours de ces opérations contribuent notablement à documenter les grands changements à l'œuvre à La Tène C et D.

La fin des recherches de terrain sur l'atelier de potier des Ventes (27, Y.-M. Adrian) illustre une autre facette de la spécialisation croissante des activités. Les travaux engagés depuis une dizaine d'années dans ce domaine, tant sur les sites de production que de consommation, ont considérablement renouvelé nos connaissances sur l'économie générale des produits céramiques pour l'Antiquité, Antiquité tardive comprise. Les agglomérations gallo-romaines ne sont pas absentes du panorama des résultats, mais les opérations urbaines se résument avant tout à des diagnostics qui débouchent rarement sur des fouilles (suites aux modifications des aménagements projetés). Les fouilles de Rouen, place du Général De Gaulle (76, C. Maret) et d'Évreux, parking de l'Hôtel de Ville (27, B. Guillot) demeurent modestes. Plus surprenantes sont les découvertes issues des sondages sur la nécropole d'Évreux « Le Clos aux Duc » où plusieurs inhumations sont accompagnées de quartiers de chevaux. Ces pratiques semblent communes aux trois phases identifiées qui s'échelonnent de la fin du I^{er} s. aux III-IV^e s. ap. J.-C. Il convient également de signaler l'intervention sur Arnières-sur-Iton (27, Y.-M. Adrian) qui livre un premier aperçu des marges d'une agglomération, voisine du chef-lieu des Aulerques Eburovices, connue jusqu'ici très partiellement par son théâtre et un petit édifice thermal. Son statut est-il similaire à celui de la ville-sanctuaire du Vieil-Évreux ? Après Eu « Bois l'Abbé » l'année dernière (dédicace d'une basilique) cet ensemble monumental (27, L. Guyard) offre une nouveauté inattendue : l'état le plus ancien attesté du grand sanctuaire est un temple circulaire, sans doute édifié vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Il précède de peu les deux fana (flaviens) partiellement mis en évidence par les fouilles du XIX^e siècle.

L'Antiquité tardive se singularise par la présence d'une nécropole d'au moins deux cents inhumations à Val-de-Reuil (27, C. Beurion). Orientées est-ouest, les sépultures sont également ordonnées en rangées nord-sud. Aucun mobilier n'a été reconnu dans la trentaine de fosses testées lors diagnostic. L'ensemble des données invitait à une attribution au Bas-Empire. Une première datation radiocarbone, réalisée sur les restes d'un coffrage en bois, établit un terminus post quem courant III^e ou IV^e s. ap. J.-C. pour cet aménagement de la fosse sépulcrale.

Les contextes funéraires restent au cœur des opérations consacrées au haut Moyen Âge avec la poursuite de la fouille de Romilly-sur-Andelle (27, D. Jouneau) et la mise en évidence d'un petit ensemble d'inhumations à Honguemare-Guenouville (27, D. Honoré). Sur ce second site, la plupart des sépultures, moins d'une centaine, pourraient être carolingiennes.

Le Moyen Âge et l'époque Moderne ne sont pas en reste. À Aizier (27, M.-C. Truc) la fouille du cœur de la léproserie s'achève. Les travaux se concentrent désormais sur la seule nécropole dont l'étude exhaustive est programmée.

Plusieurs cas de la forme la plus grave de la lèpre sont avérés. De manière générale, l'état sanitaire de la population inhumée semble des plus précaires. Les levées topographiques des fortifications de terre ont pris en compte 10 sites (8 dans l'Eure) au cours de la campagne 2007 du PCR dirigé par A.-M. Flambard Héricher. Les observations effectuées l'an dernier à Lyons-la-Forêt (27, B. Lepeuple) dans le même cadre, ont abouti à l'ouverture de deux sondages manuels. Leurs résultats permettent d'étayer la présence d'un grand donjon quadrangulaire (20x24 m) sans doute édifié dans le 1^{er} quart du XII^e siècle. À Ivry-la-bataille (27, D. Pitte), la reprise des études documentaires et de l'analyse des élévations se double de trois sondages engagés dans la perspectives de la mise en place d'une fouille pluriannuelle. Plusieurs opérations viennent également compléter notre perception des évolutions médiévales et modernes de quelques enceintes urbaines dont Rouen (76, M.-C. Lequoy et T. Guérin), Harfleur (76, B. Duvernois), Louviers (27, É. Mare) et Évreux (27, F. Carré, É. Follain).

Thierry LEPERT

TYPE D'OPÉRATION	EURE (27)	SEINE-MARITIME (76)	RÉGION	TOTAL RÉGION
Diagnostics	36	17		53
Fouilles Préventives	7	6		13
Fouilles programmées	8	7		15
Prospections		1	1	2
Projets collectifs de recherche	1		2	3
Surveillances de travaux	2			2
Études		6		6

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

HAUTE-NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

BILAN SCIENTIFIQUE

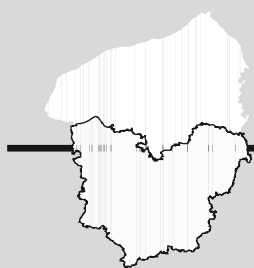
2 0 0 7

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats	N° carte
27 003 006	Acquigny Les Diguets - La Noé	Miguel Biard <i>INRAP</i>	F Prév.	8	PAL	DFS 2325 <i>Positif</i>	1
27 006 003	Aizier La Chapelle Saint-Thomas	Marie-Cécile Truc <i>INRAP</i>	FP	23	MED	DFS 2142 <i>Positif</i>	2
27 008 012 27 008 013	Alizay Le Pré Rompu, Le Chêne, Le Port au Chanvre, Le Postel	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	10 11 13	MESO NEO BRO	DFS 2188 <i>Positif</i>	3
	Les Andelys RD 1 - Le Fond de Paix	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2128 <i>Négatif</i>	4
27 020 014 27 020 015 27 020 016	Arnières-sur-Iton Usine des Eaux Rue du Champrier des Flotteurs	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	F Prév.	20	NEO BRO FER GAL	DFS 2226 <i>Positif</i>	5
27 022 022 27 022 030	Aubevoye La Chartreuse	Caroline Riche <i>INRAP</i>	FP	12 15 20	NEO HMA	DFS 2172 <i>Positif</i>	6
27 022 009 27 022 031 27 022 032	Aubevoye Le Chemin Vert	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	15 21 20	FER GAL MED	DFS 2165 <i>Positif</i>	7
	Barc Rue du Perret	David Honoré <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS non parvenu <i>Limité</i>	8
27 097 017	Bouafles Carrières RD 313, phase 2	Dominique Prost <i>INRAP</i>	Diag	15	FER 2	DFS 2174 <i>Positif</i>	9
	Bournainville-Faverolles Le Village	Nicolas Fromont <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2124 <i>Négatif</i>	10
27 106 007 27 106 008	Bournainville-Faverolles Le Village - Rue de Malouy	Nicolas Fromont <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL MED MOD	DFS 2125 <i>Positif</i>	11
27 117 004	Broglie Le Bosc Alix	Claire Beurion <i>INRAP</i>	Diag	20	BMA MOD	DFS 2161 <i>Positif</i>	12

27 121 002	Bus-Saint-Rémy Abbaye Notre-Dame-du-Trésor	Dominique Pitte SDA	Sond.	23	MED MOD	DFS 2127 <i>Positif</i>	13
27 164 003	Combon Rue du Pommeret, parcelle AI 221	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	20	MED	DFS 2141 <i>Positif</i>	14
27 203 014	Douains ZAC Normandie Parc	Nicolas Fromont INRAP	Diag		IND	DFS 2234 <i>Limité</i>	15
27 229 014 27 229 083 27 229 177 27 229 178	Évreux Parking Hôtel de Ville (Allée des Soupirs - Places Sepmanville et Sarrail)	Bénédicte Guillot INRAP	F Prév.	19	GAL MED	DFS 2198 <i>Positif</i>	16
27 229 175	Évreux 19, rue Lépouzé	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	19	GAL	DFS 2140 <i>Limité</i>	17
	Évreux 44, rue Lépouzé	Bénédicte Guillot INRAP	Diag			<i>Négatif</i>	18
27 229 005	Évreux 3 bis, rue de la Libération	Sylvie Pluton-Kliesch INRAP	F Prév.	22	GAL	DFS 2256 <i>Positif</i>	19
	Évreux Rue Pierre Mendès-France	Charles Lourdeau INRAP	Diag			DFS 2138 <i>Négatif</i>	20
27 229 009	Évreux Théâtre municipal	Florence Carré, Éric Follain SDA	Sond.	19 21	GAL	DFS 2390 <i>Positif</i>	21
27 229 171	Évreux ZAC de Cambolle	Laurence Jégo INRAP	F Prév.	15	FER	DFS 2300 <i>Positif</i>	22
27 230 002	Ezy-sur-Eure Fond de Sassey	Véronique Gallien INRAP	Diag	20	GAL	DFS 2151 <i>Positif</i>	23
27 299 014	Gravigny RN 154, Zone des Surettes	Laurence Jégo INRAP	Diag	20	GAL	DFS 2131 <i>Positif</i>	24
	Guichainville Rue Maurice Leblanc, parcelle AL 130	Florence Carré SDA	Sond.			DFS 2088 <i>Négatif</i>	25
	La Haye-le-Comte 6, impasse de la Ferme	Dominique Prost INRAP	Diag			DFS 2133 <i>Négatif</i>	26
27 340 016 27 340 017 27 340 018 27 340 019 27 340 020 27 340 021 27 340 022	Honguemare / Guénouville / Bourg-Achard / Bosgouet Parc d'activités du Roumois, 1 ^{re} tranche	David Honoré INRAP	Diag	11 13 14 20	NEO BRO FER HMA	DFS 2155 <i>Positif</i>	27
27 355 024	Ivry-la-Bataille Le Château	Dominique Pitte SDA	FP	24	MED	DFS 2200 <i>Positif</i>	28
27 365 027	Léry STEP Le Pré aux Moines	Nicolas Roudié INRAP	Diag	8 10 11 13 18	EPI NEO CHAL BRO FER	DFS 2113 <i>Positif</i>	29
27 375 120	Louviers Côte de la Justice, parcelle ZC 99	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	15	BRO FER	DFS 2135 <i>Positif</i>	30
27 375 075	Louviers Place de la Demi-Lune	Eric Mare INRAP	Diag	24	BMA	DFS 2149 <i>Positif</i>	31

27 375 121	Louviers Rue Leroy Mary Parcelles AS 218a et AS 219a (pp)	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag	13	NEO	DFS 2144 <i>Positif</i>	32
27 375 121	Louviers Rue Leroy Mary Parcelle 218a (p)	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag	12	NEO	DFS 2144 <i>Positif</i>	33
27 377 003	Lyons-la-Forêt Le Château	Bruno Lepeuple <i>SUP</i>	FP	24	MED	DFS non parvenu	34
27 398 009	Menneval Le Pré Hardy ouest	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag	15	FER	DFS 2136 <i>Positif</i>	35
27 458 027	Pîtres Rue de l'Église et rue de la Geôle	Claire Beurion <i>INRAP</i>	Diag	19	FER GAL	DFS 2122 <i>Positif</i>	36
27 493 003 27 493 013 27 493 014	Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont, parcelle AB 549	David Jouneau <i>INRAP</i>	F Prév.	23	HMA MED MOD	DFS non parvenu <i>Positif</i>	37
27 517 025	Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue des Brûlins Parcelles AC 244p (1)	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 2108 <i>Positif</i>	38
	Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue des Brûlins Parcelles AC 244 p (2)	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2108 <i>Négatif</i>	39
27 517 025	Saint-Aubin-sur-Gaillon Le Village - Rue des Brûlins Parcelles AC 238, 244 et 266	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL MOD	DFS 2108 <i>Positif</i>	40
	Saint-Aubin-sur-Gaillon CD. 517	Caroline Riche <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2143 <i>Négatif</i>	41
27 588 032 27 588 033	Saint-Pierre-d'Autils Carrière, 2 ^e tranche	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	10 13	MES NEO	DFS 2315 <i>Positif</i>	42
27 602 010	Saint-Sébastien-de-Morsent ZAC du Vallon Fleuri	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	20	PRO GAL	DFS 2130 <i>Positif</i>	43
27 602 008 27 602 011	Saint-Sébastien-de-Morsent Rue de la Garenne / Av. François Mitterrand	Myriam Michel <i>ARCHEOPOLE</i>	F Prév.	15 20	FER GAL	DFS 2215 <i>Positif</i>	44
	Sylvains-les-Moulins VC 58 - Le Buisson Chevalier	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag		MOD	DFS 2132 <i>Limité</i>	45
27 693 021 27 693 030	Sylvains-les-Moulins Coulonges	Pierre Wech <i>SUP</i>	FP	21	GAL	DFS 2166 <i>Positif</i>	46
27 701 064 27 701 065	Val-de-Reuil ZAC des Coteaux, Voie de la Nation- Rue des Cornalisiers	Claire Beurion <i>INRAP</i>	Diag	12 15	NEO FER	DFS 2145 <i>Positif</i>	47
27 701 061	Val-de-Reuil La Flamiche	Claire Beurion <i>INRAP</i>	Diag	12 14	NEO PRO	DFS 2115 <i>Positif</i>	48
27 701 058 27 701 059 27 701 060	Val-de-Reuil Le Cavé, ZAC des Portes, tranche 4	Claire Beurion <i>INRAP</i>	Diag	14 15 20 23	BRO FER GAL	DFS 2139 <i>Positif</i>	49

27 701 066 27 701 067 27 701 068 27 701 069 27 701 070 27 701 071 27 701 072 27 701 073 27 701 074 27 701 075 27 701 076	Val-de-Reuil Le Raquet	Claire Beurion <i>INRAP</i>	Diag	13 15 16 23 25 27	NEO BRO FER GAL	DFS 2178 <i>Positif</i>	50
27 678 001	Les Ventes Les Mares Jumelles	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	FP	25	GAL	DFS non parvenu <i>Positif</i>	51
27 684 006	Le Vieil-Évreux Le grand sanctuaire	Laurent Guyard <i>COL</i>	FP	21 22	GAL	DFS 2171 <i>Positif</i>	52
27 684 005	Le Vieil-Évreux Les Terres Noires	Pierre Wech <i>SUP</i>	FP	21 25	GAL	DFS 2166 <i>Positif</i>	53
27	Prospection aérienne de l'Eure	Véronique Le Borgne, Jean-Noël Le Borgne, Gilles Dumondelle ASS	PA	20 27	MUL	DFS 2220 <i>Positif</i>	

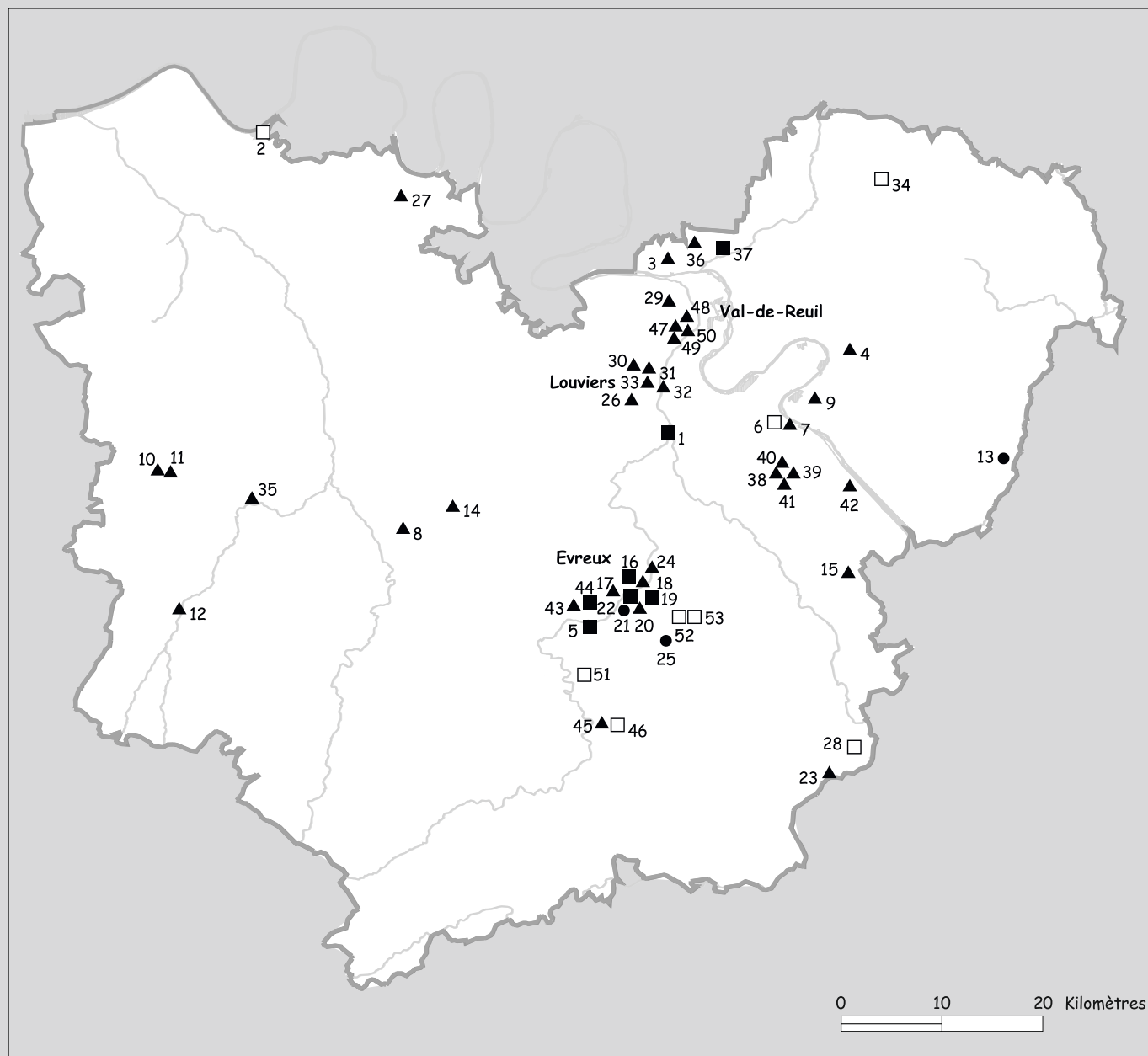


HAUTE-NORMANDIE EURE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage



BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE

EURE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Paléolithique Supérieur

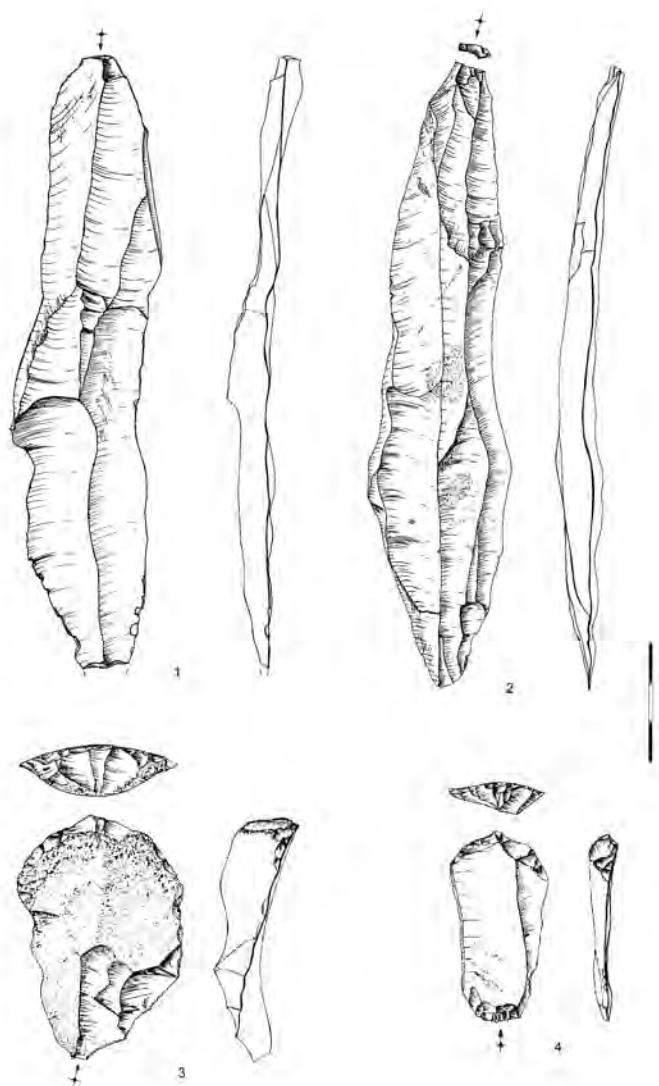
Acquigny
Les Diguets, La Noé

La fouille archéologique a été réalisée à l'emplacement d'une future carrière de granulats exploitée par la Compagnie des Sablières de la Seine (CSS), aux lieux-dits « Les Diguets » et « La Noé », sur une superficie de 100 m².

La problématique scientifique de l'intervention résulte de la découverte de quatre concentrations lithiques (A, B, C et D) dans ce même secteur en 1993, 2001 et 2002. La mise en évidence de grandes tendances permet de placer ces industries dans les cultures de l'extrême fin du Paléolithique supérieur ou « Belloisien ». Les corrélations faites avec les découvertes en Normandie, les sites du Bassin parisien ou de la Somme situent le gisement d'Acquigny à la fin du Dryas récent. L'objectif poursuivi était donc de fouiller deux concentrations (C et D), afin de confirmer le type d'occupation (habitat ou atelier), les modalités et objectifs du débitage, ainsi que la chronologie avancée.

Les découvertes effectuées lors du diagnostic réalisé en 2002 se voient confirmées, les concentrations C et D ayant bien livré deux nouveaux assemblages. Nous avons été un peu déçu par la faible quantité de mobilier, nous nous attendions à des amas de débitage bien circonscrits, offrant comme en 2001 jusqu'à 1500 pièces. Les locus C et D présentent finalement peu de pièces (locus C : 156 pièces et locus D : 145 pièces) mais certaines sont néanmoins une aubaine pour une meilleure compréhension du site. Il s'agit en premier lieu des restes fauniques qui, espérons le, viendront valider ou non les rapprochements chronologiques avec les industries de la fin du Paléolithique supérieur. La fouille du locus D donne des informations inédites. Si les autres locus sont dédiés uniquement à la production de supports laminaires et lamellaires, celui-ci apparaît effectivement davantage comme une petite occupation domestique pour laquelle de nouvelles études, comme la tracéologie, vont pouvoir être mises en œuvre. Si les 4 locus ont fait à ce jour l'objet d'études détaillées, il est temps de s'attacher au bilan de 20 ans de prospections et de fouilles liées à ce site, lieu stratégique riche en ressources naturelles.

Miguel BIARD
INRAP



Acquigny, « Les Diguets - La Noé » : Industrie lithique du locus D

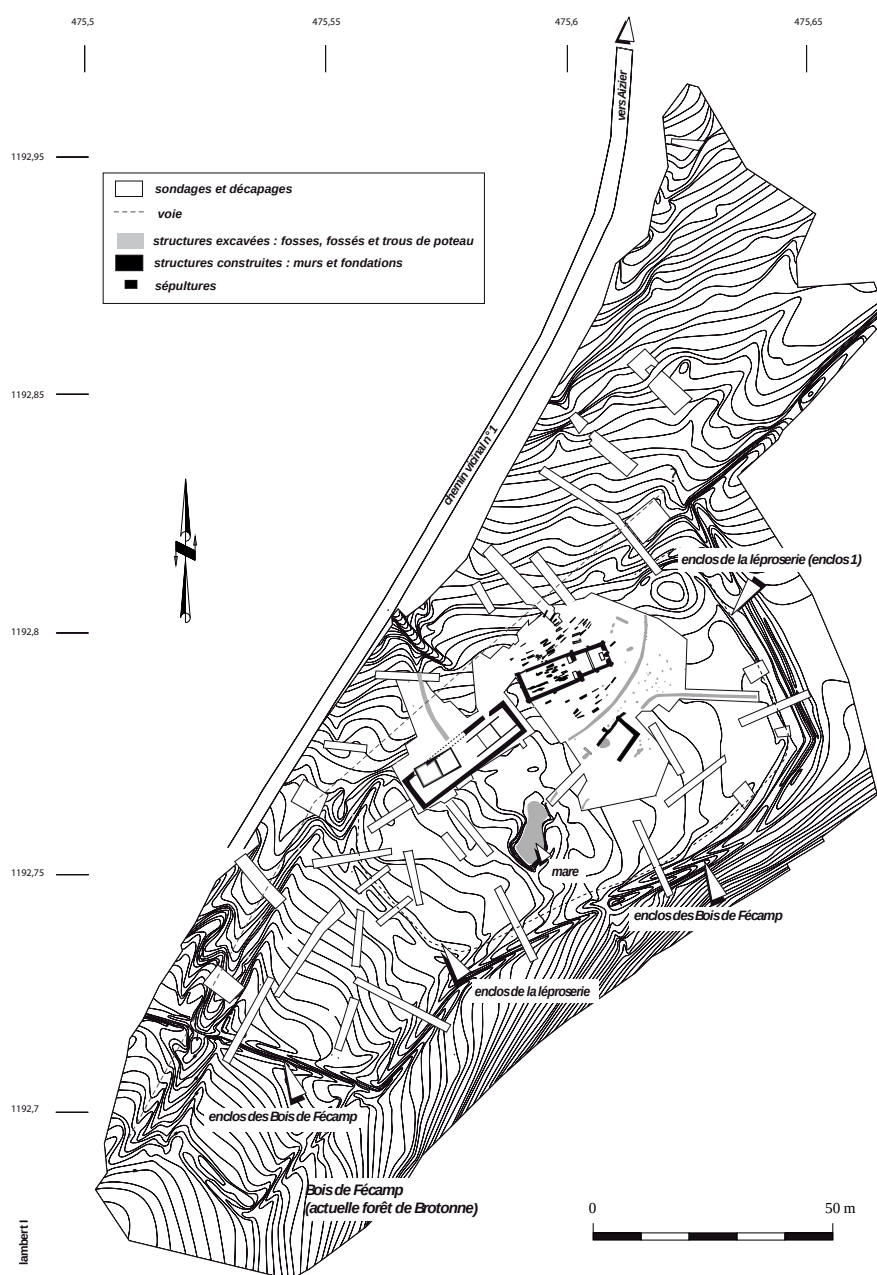
La fouille de cette léproserie médiévale s'est poursuivie pour la dixième année consécutive sous l'égide du Groupe Archéologique du Val de Seine (GAVS), avec le partenariat de l'université de Caen CRAHM/CNRS UMR 6577.

La chapelle

Le point d'orgue de cette campagne a été la fouille de la chapelle, ce qui a permis de restituer son évolution depuis le Moyen Âge.

D'après des données architecturales et textuelles, la construction de l'édifice remonterait à la fin du XII^e s. (cf. BSR 1999). Après la mise en place des fondations de la chapelle, l'apport d'un remblai vient niveler l'intérieur de l'édifice.

Un niveau est alors aménagé par l'apport d'argile orangée, pour former un sol en terre battue. Il est impossible d'affirmer que ce sol soit d'origine : des niveaux de circulation plus anciens ont fort bien pu être aménagés puis arasés. Aucune trace de pavé n'a été repérée, bien que les textes en mentionnent indi-



Aizier, « Chapelle Saint-Thomas » : Plan général du site (T. Guérin)

rectement la présence, notamment dans le compte rendu d'une visite de 1770, où il est relaté que le chœur est entièrement délavé¹.

Vers la fin du Moyen Âge, le chœur et sans doute une partie de la nef, sont ravagés par un incendie à la suite duquel est construit – ou reconstruit – l'embranchement du chœur sur lequel se dresse aujourd'hui l'autel. Ces travaux, avec l'apport de sédiment (contenant de la céramique du XV^e s.) pour former un radier, perturbent les niveaux antérieurs.

L'embranchement et les remblais qui nappent le niveau d'incendie sont recouverts par une couche de démolition composée de tuiles, témoignant d'un effondrement de la toiture du chœur à l'époque moderne, cette datation étant fournie par la céramique et un liard de Louis XIV.

Aucun niveau de circulation n'a été repéré entre cette couche de démolition et le niveau d'incendie. Il est vrai qu'après la désaffectation de la léproserie, qui intervient au XVI^e s., la chapelle n'est plus guère fréquentée. Les sources mentionnent même son état d'abandon avancé, malgré quelques réparations ponctuelles.

L'ensemble de la stratigraphie est perturbé par plusieurs fosses postérieures, modernes, voire contemporaines, qui restent pour l'instant inexplicables.

Dans la nef, la puissance sédimentaire ne dépasse pas 30 cm. La stratigraphie est constituée essentiellement de remblais de démolition qui ont livré des artefacts modernes et contemporains. À part de rares lambeaux correspondant au niveau d'incendie du chœur, aucun sol n'est conservé. Au moins une trentaine de sépultures – dont seule la moitié a été fouillée cette année – y a été repérée.

Un des faits les plus frappants est l'absence totale d'artefact antérieur aux XIV-XV^e s. dans l'ensemble de la chapelle, alors que les autres zones du site ont livré des vestiges remontant au moins jusqu'au XIII^e s., et que la chapelle elle-même a dû être édifiée vers la fin du XII^e ou le tout début du XIII^e siècle. Cela pourrait être le résultat d'une disparition complète des niveaux de cette époque.

Enfin, l'absence de sépulture dans le chœur – endroit pourtant privilégié – se trouve confirmée. Quant aux tombes de la nef, les interrogations des prochaines campagnes porteront principalement sur la caractérisation de la population inhumée dans la chapelle par rapport à celle enfouie à l'extérieur : le choix de tels emplacements revêt-il une signification sociale, sanitaire et/ou chronologique ?

Premiers résultats sur la population inhumée

La campagne de fouille 2007 était la dernière d'une autorisation triennale amorcée en 2005. Le rapport final qui a été rendu en décembre 2007 a été l'occasion de faire le point sur les rites funéraires et sur les premiers résultats de l'étude anthropologique.

Soixante-quatorze sépultures ont été fouillées depuis 2004 et au moins une trentaine restant à dégager ont été repérées. La plupart des inhumations sont concentrées au nord de la

chapelle : ce secteur, toujours en cours de fouille, a déjà livré cinquante-trois inhumations. Les autres sépultures se répartissent au sud de la chapelle (quatorze inhumations) et à l'intérieur de l'édifice.

Il apparaît clairement que le secteur nord constituait le principal lieu sépulcral et que la zone sud fut utilisée pour pallier le manque de place dans le cimetière septentrional. La chapelle, à l'inverse, présente une densité d'inhumations comparable à celle observée dans le secteur nord, bien que son exigüité ait très certainement engendré une organisation spécifique de son espace interne.

Entre les divers secteurs du cimetière de la léproserie médiévale de Saint-Thomas d'Aizier, les modes d'inhumations rencontrés montrent peu de différences. Le coffrage de bois est majoritaire par rapport au cercueil et les inhumations en pleine terre sont pratiquées de manière sporadique.

Quarante-trois tombes sont constituées d'un coffrage de bois aménagé à l'aide de planches plus ou moins jointives, calées dans la plupart des cas par des silex placés sur les côtés ou sur le couvercle. Dix-huit sont en cercueils, attestés par la présence de clous ou de traces de bois en négatif. Six sont en pleine terre. Dix correspondent à des inhumations antérieures dont les ossements ont été placés en réduction après réutilisation complète ou partielle de la fosse initiale. Dans la plupart des cas, les os du premier occupant étaient rangés aux pieds, à la tête, le long des parois ou même sur le corps du nouveau défunt. Cinq sépultures ont un mode d'inhumation indéterminé pour le moment. Trois positions atypiques de corps ont été dénombrées, ce qui a conduit à proposer l'hypothèse de l'utilisation de coffres à usage domestique pour l'inhumation de certains individus.

L'étude biologique a révélé une répartition sexuelle équilibrée. Seulement onze sujets immatures, d'âges très divers, ont été identifiés en place ou en réduction. La plupart sont situés dans le secteur au nord de la chapelle. À une exception près, les sépultures des sujets les plus jeunes sont regroupées à proximité immédiate et le long du mur nord de la nef, alors que celles des plus âgés sont plutôt localisées dans le secteur le plus oriental, dispersées parmi les inhumations adultes.

Douze individus présentent des atteintes caractéristiques de la lèpre lépromateuse, forme la plus grave et la plus contagieuse de la maladie. Les deux sexes sont représentés de manière presque égale : sept hommes et cinq femmes. Au moins sept autres squelettes présentent des lésions évocatrices d'une origine infectieuse, mais ces atteintes sont trop isolées ou insuffisamment discriminantes par rapport à d'autres étiologies possibles pour être retenues parmi les suspicions de lèpre.

La plupart des individus examinés, y compris ceux dont le squelette paraît indemne de toute autre atteinte, ont un état bucco-dentaire extrêmement médiocre. Les chutes dentaires précoces affectent principalement les molaires et prémolaires tant supérieures qu'inférieures et plusieurs cas d'édentation palatine complète ont été relevés. La fréquence élevée des hypoplasies (anomalies de développement de l'émail lors de la formation dentaire), observées sur plus de la moitié des

dentures adultes, confirme l'état sanitaire précaire de cette population hospitalière, certainement largement favorisé par de mauvaises conditions alimentaires durant la petite enfance. Comparées à la fréquence des pathologies infectieuses et carencielles, les lésions osseuses d'origine traumatique sont peu nombreuses.

La suite de la fouille des sépultures, situées dans et au nord de la chapelle est prévue l'année prochaine.

1 ADSM 7H977 (étude documentaire réalisée par Bruno Penna en 1999 et reprise par Françoise Yvernault en 2005).

Responsable de la fouille :

Marie-Cécile TRUC (GAVS -CRAHM/CNRS UMR 6577)

Responsables de la fouille du cimetière :

Cécile NIEL (CRAHM/CNRS UMR 6577) et Guillaume MARIE

Étude biologique :

Armelle ALDUC LE-BAGOUSSE (CRAHM/CNRS UMR 6577)



Aizier, « Chapelle Saint-Thomas » : Crâne du squelette 556. Exemple de syndrome facial lépreux : Lésions faciales caractéristiques affectant la sphère rhino-maxillaire : arrondissement et élargissement de l'ouverture piriforme, avec remodelage des os nasaux et érosion de l'épine antérieure (C. Niel)

L'ouverture d'une nouvelle carrière de granulats sur la commune d'Alizay (27), située en fond de la basse vallée de la Seine, a permis de réaliser entre les mois de septembre et mi-novembre 2007 une campagne de diagnostics archéologiques. C'est sur une surface de près de 30 ha. que les sociétés Cemex granulats et Lafarge exploiteront des matériaux.

Le site se développe directement à l'est de la ville de Pont-de-l'Arche. Il s'agit des dernières grandes surfaces d'extraction d'alluvions grossières de la boucle du Vaudreuil et même du programme des carrières dans ce secteur clef de la Seine. Intensément exploité depuis plus d'un demi-siècle, le méandre que forme le fleuve à cet endroit fut le théâtre d'un grand nombre de découvertes archéologiques. Mais peu de sites ont révélé des vestiges équivalents à ceux mis au jour sur le site d'Alizay « Le Postel », « Le Pré Rompu », « Le Chêne » et « Le Port au Chanvre ».

Les découvertes effectuées sur l'emprise couvrent une surface d'un peu plus de 20 ha., avec une densité plus ou moins importante d'indices archéologiques de toute nature ainsi que la présence d'un paléosol. Les témoins archéologiques s'illustrent

par 2 phases du Mésolithique, l'ensemble des cultures du Néolithique ainsi qu'une phase finale de l'âge du Bronze.

Les éléments archéologiques s'étalent sur une bande est/ouest d'une largeur moyenne de 300 m. Des paléochenaux difficilement orientables sont comblés en partie par des tourbes argileuses et parfois boisées.

Les ensembles archéologiques dégagés s'appréhendent à travers des sols plus ou moins anthropisés. Les unités stratigraphiques de la zone orientale s'individualisent en fonction de leur apparition dans les sondages. Ainsi, nous avons de bas en haut, une première unité stratigraphique qui contient du mobilier mésolithique, suivie d'une autre révélant une multitude de périodes chrono culturelles néolithiques. L'unité stratigraphique suivante appartient à un dépôt sédimentaire vierge de témoins archéologiques. Enfin, le dernier repère stratigraphique appartient à une phase du Bronze final et/ou premier âge du Fer. Les dépôts supérieurs sont des formations récentes qui ne recèlent que très rarement des témoins historiques.

Le Mésolithique apparaît à 2,50 m de profondeur dans un paléosol beige et se concentre au sud de l'emprise, là où les



Alizay, « Le Pré Rompu », « Le Chêne », « Le Port au Chanvre », « Le Postel » : Détail du bâtiment néolithique dans la tourbe, tr. 136 (B. Aubry)



Alizay, « Le Pré Rompu », « Le Chêne », « Le Port au Chanvre », « Le Postel » : Détail de l'amas de débitage, tr. 53 (B. Aubry)

occupations mises en évidence se singularisent par des regroupements plus ou moins denses de mobiliers archéologiques. Il s'agit principalement de lithique et de faune. Nous distinguons une industrie lithique recouverte d'un léger voile de patine beige bleuté et une série fraîche. Les éléments remarquables du corpus lithique sont des armatures, des micros burins et des pics en silex. Un pic en bois de cerf, découvert au sein de cette unité stratigraphique, constitue un élément remarquable pour cette période.

Les différentes cultures néolithiques s'organisent variablement en fonction de leur localisation stratigraphique. Leur conservation est également graduelle selon des perturbations anthropiques, taphonomiques et sédimentaires. Les vestiges se définissent par des structures (foyers, fosses, bâtiments) et/ou par des niveaux d'occupations. Il arrive dans certains pôles du site, de rencontrer des vestiges « mélangés » où nous pouvons avoir du Néolithique moyen avec des témoins du Néolithique final.

Plusieurs schémas d'organisation spatiale des vestiges apparaissent ; la vision en plan de « forêt » de chablis s'accompagne fréquemment de petites concentrations de taille de silex ou bien d'amas de façonnage. Dans ces ensembles structurés, peu de mobilier céramique est associé.

Parmi les structures remarquables apparaissent les foyers néolithiques. Il s'agit d'aménagements appareillés en craie ou d'associations craie, silex et grès. L'environnement immédiat des structures est riche en vestiges osseux, lithiques et céramiques.

L'ouverture de certaines tranchées de sondage fut l'occasion de traverser quelques bâtiments sur poteaux plantés, ainsi

que des épandages de mobilier archéologique. Ces bâtiments semblent dessiner des plans de maison de tradition Danubienne. Quelques témoins mobiliers de cette culture (fragments d'anneaux de schiste, tranchets et céramiques sous la forme de bouteilles et autres) sont issus de structures en creux ou du paléosol qui enveloppe cet environnement.

Un secteur a mis en évidence une combinaison de vestiges qui ne fait aucun doute quant à la fonction résidentielle des lieux. Le sédiment fortement anthropisé (chargé en matières organiques) contient des blocs de silex et de craie « agencés » au sein de vestiges mobiliers divers, comme un épandage d'os brûlés, des formes céramiques, de petits postes de débitage et de la faune. Il semble que dans ce cas-là, nous soyons en présence d'une aire de rejet attenante à une habitation.

Parmi les découvertes majeures du site, nous retiendrons celle de deux céramiques de « La Hoguette », associées à quelques éléments de silex taillé et de faune. Dans le même environnement, trois négatifs de poteaux plantés sont à signaler.

Des occupations du Chasséen, du Cerny et du Néolithique récent / final ainsi que du Campaniforme / Bronze ancien viennent enrichir les témoins archéologiques. Pour cette dernière phase, des fosses et probablement des foyers sont directement en contact avec des éléments céramiques.

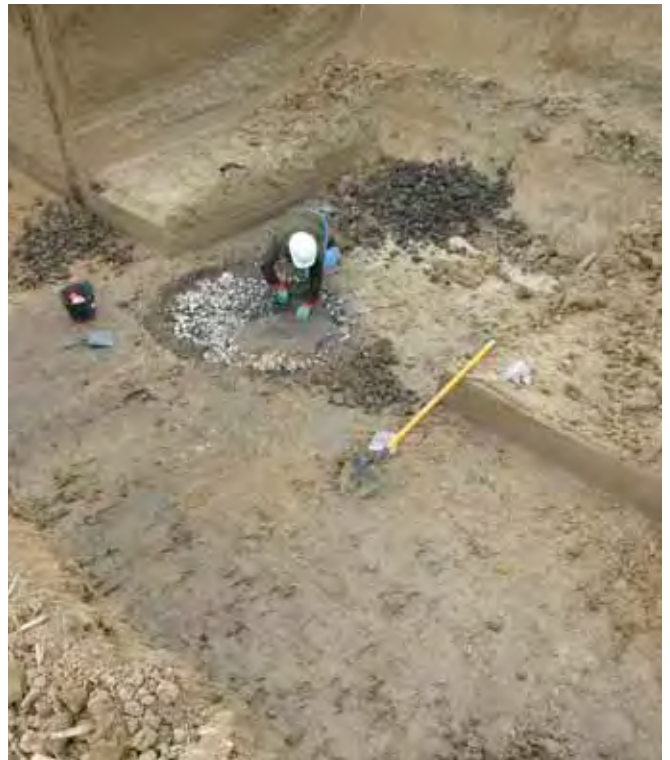
Mal calé culturellement, un ensemble de structures en creux s'organise sur les berges d'un paléochenal. Les contraintes techniques liées à ce diagnostic font qu'aucun plan de bâtiment n'a pu être identifié, dans la mesure où les aménagements apparaissent à une moyenne de 3 m de profondeur. Cependant, ils se révèlent être d'un grand intérêt pour le paléo environne-

ment car les structures et les sols étant scellés par des argiles tourbeuses, ils livrent des éléments organiques inédits pour la région. Des vestiges de bois (copeaux, branchages, feuilles de chêne ? et surtout des insectes) sont découverts sur et dans le nuage de poteau. Quelques éléments céramiques, lithiques et de faune sont également présents et attribuables à une phase d'occupation du Néolithique moyen.

Rencontré dans des zones bien délimitées, un horizon sédimentaire Bronze final / premier âge du Fer se distingue par des structures en creux (fossé ? trous de poteaux, incinérations ?). Un épandage de mobilier céramique, lithique et faunique parfois en abondance apparaît à une profondeur moyenne de 1,40 m. Le sol dont sont issus ces témoins, est un limon argileux gris beige plus ou moins lessivé. Il est à signaler la présence d'un fragment d'épingle en alliage cuivreux actuellement en restauration.

Les seuls témoins historiques sont deux fragments de tegula. Malgré le soin apporté à l'ouverture des sondages, aucune limite cadastrale, parcellaire antique ou historique, n'a été rencontrée. Le potentiel archéologique et scientifique mis en évidence lors de cette opération apportera des informations de première importance sur les modes de vie, l'architecture et la gestion des espaces naturels selon les grandes périodes du Néolithique.

Bruno AUBRY, David HONORÉ, Valérie SANTIAGO
INRAP



Alizay, « Le Pré Rompu », « Le Chêne », « Le Port au Chanvre », « Le Postel » : Foyer néolithique, tr. 13 bis, st. 9 (B. Aubry)

Antiquité Moyen Âge

Arnières-sur-Iton Rue du Champier des Floteurs

La fouille réalisée en 2007 fait suite aux résultats positifs du diagnostic de 2006 (C. Maret, INRAP). Elle n'a porté que sur une partie du projet d'aménagement mené par la Communauté d'Agglomération d'Évreux, le secteur le plus dense en vestiges et en potentiel stratigraphique ayant été mis en réserve pour l'instant. Souhaitée légère dans la prescription, l'opération de fouille a couvert un peu plus de 8600 m² sur ce qui correspond à la marge de l'agglomération antique, à quelques centaines de mètres du théâtre et des thermes dégagés dans les années 1960 par Michel Le Pesant. Elle a révélé la trame d'un réseau fossoyé cohérent mais inégalement organisé et plus ou moins compartimenté, mis en place au I^{er} siècle. Les parcelles délimitées, d'envergures variables, ont elles-mêmes fixé une densité inégale de structures d'un endroit à l'autre. Excepté un ensemble de fosses circulaires et de profondeur variable, sans doute en rapport avec l'extraction de limon, au nord, la plupart des creusements semblent liés au stockage (fosses quadrangulaires à fonds plats, souvent appareillées de bois). L'une d'elles, atteignant 4 m², évoque un petit cellier. Par ailleurs, l'existence de bâtiments légers sur poteaux et sur solins est manifeste dans la plus grande des parcelles, bien que leurs plans restent lacunaires. Entre la fin du I^{er} et le début du II^e s., un remaniement s'effectue :

certaines fossés sont recreusés et les liaisons modifiées, alors que le plus long semble quant à lui déjà presque entièrement comblé avec un très important mobilier (dépotier céramique de la seconde moitié du I^{er} s. et importants déchets de boucherie ; petits objets divers). Une partie du tracé de ce grand fossé, encore visible, sert alors à fixer quelques aménagements fossoyés légers ainsi qu'un four à chaux, dans la partie est. C'est peut-être à la même époque qu'est construite une clôture partielle de la plus grande des parcelles : un alignement nord/sud de trous de poteaux entre deux des fossés s'accompagne d'un retour vers l'ouest, en doublement de l'un des fossés. Quant au four à chaux, profondément encaissé (2,80 m), il a connu deux états de fonctionnement marqués par une modification de la forme du fond de cuve (circulaire puis quadrangulaire et rétrécie). Une faible croûte de chaux d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur accumulée au fond du four ou bien à la gueule, témoigne de son emploi, tandis que plusieurs blocs d'architecture (tambours de colonne, chapiteau, moellons, plaquettes) présents dans son comblement démontrent un recyclage de matériaux brisés ou abîmés, en complément de l'exploitation de la craie issue de la falaise toute proche. L'envergure de la fosse de service de ce four, qui échappe à l'emprise de la fouille, suggère l'existence

d'autres fours de ce genre. Implanté(s) à tout juste 150 m du théâtre, il(s) pourrai(en)t bien être en relation avec la construction du monument, entre la fin du I^{er} et le premier quart du II^e s.

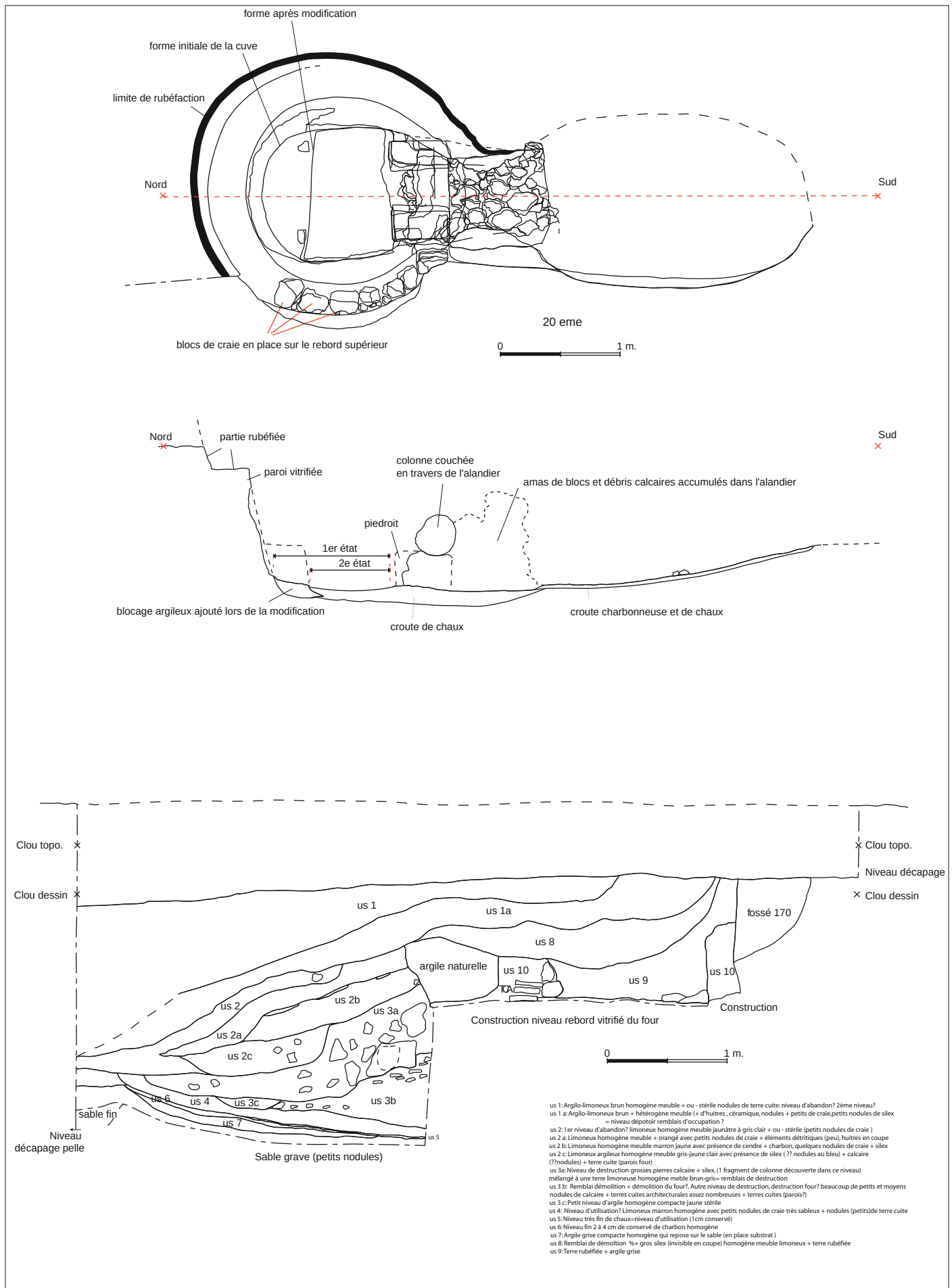
Outre ces aménagements fossoyés, un petit tronçon de voirie a été étudié dans la partie basse du site, à l'extrémité de la grande tranchée est/ouest prescrite pour cette opération. Constituée d'un pavage de petits galets de silex soigneusement agencés, cette voirie accuse une pente vers le nord-ouest, soit à peu près le lit actuel de la rivière. Les traces d'ornières sont par ailleurs sans ambiguïté sur sa direction, suggérant qu'elle soit liée à un franchissement de l'Iton, à gué. Cette voirie est associée à une petite stratigraphie : elle s'installe en partie sur un fossé du I^{er} siècle, tandis qu'elle est scellée par un dépôt massif de « terres noires » bien datées de la seconde moitié du IV^e siècle (molettes d'Argonne et nombreuses monnaies). Au-dessus de

ces dernières, un radier plus sommaire a été observé sur une partie du tronçon antique, démontrant une remise en service de l'axe de communication au cours du Moyen Âge (fin du haut Moyen Âge ou Moyen Âge classique ?). Ceci peut sans doute être mis en relation avec plusieurs structures fossoyées médiévales (essentiellement des trous de poteaux), découvertes à proximité de la voie à l'est, suggérant le développement d'un habitat qui reste mal cerné (il se développe en partie sous l'usine d'eau construite dans les années 1980, ainsi que dans la parcelle en réserve), tout en étant mal daté, faute d'élément discriminant (quelques tessons souvent informes).

Yves-Marie ADRIAN
INRAP



Arnières-sur-Iton, Rue du Champrier des Flotteurs : Plan général des vestiges (Y.-M. Adrian)



Arnières-sur-Iton, Rue du Champier des Flotteurs : Plan et profil du four à chaux, st. 209 (fin I^{er}-début II^e s.) (Y.-M. Adrian)



Arnières-sur-Iton, Rue du Champier des Flotteurs : Four à chaux (Y.-M. Adrian)



Arnières-sur-Iton, Rue du Champier des Flotteurs : Four à chaux (Y.-M. Adrian)

Le site d'Aubevoye «La Chartreuse» se caractérise par des occupations néolithiques, protohistoriques et du haut Moyen Âge. Localisé dans la vallée de la Seine à 50 km au sud-est de Rouen et à 100 km à l'ouest de Paris, il se situe dans la plaine alluviale, sur un micro-relief d'une zone en partie inondable à 500 m du fleuve.

Les fouilles débutées depuis 2003 ont notamment permis la mise en évidence d'une occupation du Néolithique ancien (culture du Villeneuve-Saint-Germain) caractérisée par au moins quatre voire cinq bâtiments de type danubien avec leurs fosses latérales particulièrement riches en vestiges bien conservés (céramique, lithique, faune, bracelets en schiste et matériel de mouture) et de nature parfois exceptionnelle (vase zoomorphe). L'ensemble forme un corpus d'étude de qualité caractéristique de la phase du V.S.G. moyen / récent révélant d'ailleurs de nombreuses similitudes avec plusieurs sites de la région (Incarville, Léry et Poses par exemple). L'occupation protohistorique, moins étendue, est essentiellement composée d'un enclos circulaire avec une fosse interne vraisemblablement de la période de la fin de l'âge du Bronze et/ou du début de l'âge du Fer et un enclos fossoyé quadrangulaire de l'âge du Fer. Celle du haut Moyen Âge est en revanche plus développée et se caractérise par des silos et/ou fosses, des fonds de cabanes, des fours, des bâtiments sur poteau et des sépultures.

Les résultats obtenus au cours de la campagne 2007 sont conséquents et se traduisent notamment par une densité importante de structures (105 au total). L'occupation du Néolithique ancien, concerne les bâtiments 4 et 5 et se caractérise par 19 structures réparties entre 13 trous de poteau et 6 fosses de dimensions souvent importantes. Le haut Moyen Âge s'illustre par une concentration certaine de vestiges qui ont d'ailleurs largement perturbés l'occupation du Néolithique ancien et notamment l'organisation interne du bâtiment 4. Les structures identifiées correspondent à plusieurs fosses et/ou silos, des fours et une série de trous de poteau préfigurant vraisemblablement des bâtiments dont il restera cependant à préciser leur nature et leur extension au cours de la prochaine campagne de fouille.

Pour l'occupation du Villeneuve-Saint-Germain la fouille 2007 a concerné les bâtiments 4 et 5. On sait désormais que le bâtiment 4 s'étend au moins sur 15 m de long (en considérant les trous de poteau) ou 30 m de long (en considérant les fosses latérales). Sa largeur atteint un minimum de 6 m (largeur de la tierce). Les cinq fosses latérales qui le bordent sont de morphologies allongées, plus ou moins régulières et majoritairement séparées.

Le bâtiment 5 a quant à lui été partiellement décapé. Il est légèrement décalé par rapport aux autres maisons du site. Il s'étend au moins sur 8 m de long et 4 m de large (en considé-

rant les trous de poteau) et se compose d'au moins trois tierces. Les fosses associées au bâtiment supposé sont au nombre de quatre. Elles se déclinent en une fosse dite « isolée », une fosse latérale sud et deux petites fosses nord.

Les données architecturales recueillies au cours de cette campagne confirment les hypothèses avancées en 2006. On retiendra quelques différences notables entre les bâtiments 4 et 5 d'une part et les trois autres bâtiments d'autre part. Le bâtiment 4 apparaît le plus étendu de tous. Malheureusement, la « pollution » importante de structures du haut Moyen Âge ne permet pas d'aborder sereinement son organisation interne. Le bâtiment 5 se distingue d'abord par sa position, légèrement décalée par rapport à l'ensemble de l'occupation V.S.G. identifiée jusqu'à présent sur le site. Les premières indications recensées suggèrent la présence de fosses latérales beaucoup plus réduites que celles du bâtiment 4 et, dans une moindre mesure, que celles des autres bâtiments.

Les premières analyses sur le mobilier lithique (étude C. Riche), céramique (étude É. Ravon), l'outillage macrolithique (étude C. Hamon) et les restes de faune (étude L. Bedault) confortent les résultats des années précédentes. Les premiers résultats de la céramique et du lithique permettent de souligner des similitudes techno-typologiques avec le corpus des précédentes années. Pour la céramique on peut ainsi retenir la présence de formes simples, hémisphériques plus ou moins fermées et des décors réalisés à partir de techniques et selon des motifs déjà rencontrés sur le site. Le mobilier lithique offre à quelques exceptions près de nettes similitudes avec celui du reste du site. Sur le plan technologique, la dualité entre le débitage d'éclats et la production de lame est toujours clairement attestée. Plus globalement la présence non négligeable de produits laminaires renforce l'attribution chrono-culturelle évoquée précédemment. On retiendra également la présence remarquée de types d'outils jusqu'à présent relativement rares voire absents (éléments de faucille, microburins, armatures). Toutefois et particulièrement pour la faune, de nombreuses questions restent ouvertes et plus spécifiquement les aspects relatifs aux modes de gestion du cheptel animal. L'outillage macrolithique, plus nombreux que celui exhumé lors des campagnes antérieures est aussi plus diversifié. Malgré la faible quantité par rapport à d'autres contextes V.S.G. du Bassin parisien, cet outillage se situe dans le « standard » des objets généralement caractéristiques de cette culture.

Pour l'occupation du haut Moyen Âge, les vestiges sont nombreux. Ils rassemblent un total de 14 structures attribuées au haut Moyen Âge et/ou au Mérovingien pour la majorité datées à partir du mobilier céramique (étude Y.-M. Adrian), vestiges auxquelles s'ajoutent 12 structures très probablement de la même époque. Elles rassemblent par ordre d'importance des



Aubevoye, « La Chartreuse » : Vue générale du site (C. Riche)

fosses, des silos, des trous de poteau et des fours. Sur le plan spatial et replacé dans le contexte général du site, ces découvertes semblent marquer un « pôle » particulier caractérisé par deux ensembles.

Le premier correspond à une succession de silos et de fosses implantés dans la zone sud-orientale du décapage 2007. Leurs comblements diversement organiques sont variablement complexes. Les fosses de morphologie parfois très allongée sont rarement très profondes et peu abondantes en mobilier archéologique. L'une est clairement attribuée au Mérovingien.

Le second, localisé dans la partie sud-occidentale du décapage se compose de fours et de trous de poteau. Sur les cinq fours repérés au décapage un seul a été totalement fouillé. De forme bilobée, il est orienté est/ouest et s'étend sur 3,58 m de long, 1,82 m de large et 0,48 m de profondeur maximum. Sa chambre de travail est marquée par au moins quatre niveaux de remplissage successifs souvent très organiques et charbonneux parfois entrecoupés de niveaux de loess (effondrements de paroi). Le mobilier associé est constitué de céramique, de scories et de faune (dont un crâne de cheval). Dans sa partie occidentale, la sole du four est conservée sur environ 5 cm. Les

autres fours sont très proches du premier. Leur fouille prévue pour l'année 2008 apportera sans aucun doute de nouveaux éléments. Les trous de poteau se situent dans le même secteur et pourraient préfigurer la présence d'un bâtiment associé à ces fours. Seul un décapage plus extensif permettrait de valider cette hypothèse.

Quoiqu'il en soit, et replacées dans une vision plus globale du site, les découvertes de 2007 permettent de souligner l'extension de l'occupation du haut Moyen Âge. Cette dernière apparaît en l'état actuel de l'étude toujours aussi dispersée mais également caractérisée par des concentrations ou « pôles » de vestiges à fonctions différentes. Schéma somme toute classique pour les sites de cette époque. Enfin, on retiendra la prédominance des vestiges du Mérovingien et l'absence de ceux du Carolingien déjà reconnus comme peu abondants sur le reste du site.

Caroline RICHE
INRAP

Les parcelles concernées par la prescription d'un diagnostic archéologique couvrent 11 ha, et correspondent à un futur lotissement. Elles sont situées dans la basse vallée de la Seine et sur la rive gauche de celle-ci. L'angle oriental de l'emprise (secteur stratifié) est placé sur une légère éminence. Ce secteur qui a déjà donné lieu à deux diagnostics (1998 et 2003) non suivis de travaux, est intégré à ce nouveau projet de construction.

Ce quartier d'Aubevoye faisant l'objet d'une urbanisation progressive, plusieurs opérations archéologiques ont été effectuées depuis 1988 ; elles ont permis de découvrir et de confirmer la présence d'une grande *villa* gallo-romaine.

En ce qui concerne le diagnostic de 2007, les principaux vestiges s'étendent au nord-est de l'emprise sur une surface de 4 ha environ. Outre une partie de la *pars urbana* de la *villa*, les vestiges d'une occupation protohistorique ont été découverts.

Seuls quatre silos datant de la transition premier-second âge du Fer ont été repérés, mais ils permettent d'apporter une nouvelle dimension au site du Chemin Vert. Leur présence suppose évidemment la culture et le stockage des céréales. Ils s'intègrent probablement à une batterie. Malgré l'absence apparente de structures proches, leur fonction secondaire de dépotoir et le mobilier qu'ils ont livré, dont de nombreux fragments de torchis, supposent que l'habitat dont ils dépendent est tout proche. Au sein du lot céramique, les vases de stockage sont associés à des terrines et des céramiques plus fines. Les rejets de restes animaux révèlent la consommation de bœuf, porc et ovi-capridé. Un peson pour le tissage et un culot pour la forge sont des témoins de l'activité artisanale. Le mobilier lithique est quasi-inexistant. Il semble que la mise en place d'un épais remblai précédant immédiatement la construction de la *villa* masque l'établissement dont dépendent ces quatre silos. En effet, de la céramique non tournée résiduelle a été découverte sur toute la surface de la *pars urbana*. Un petit enclos circulaire, visible au nord-ouest et vierge de mobilier, semble évoquer la présence d'une zone funéraire associée.

Au plus tôt, à la fin du I^{er} et au début du II^e s., la mise en place d'un épais remblai, sur l'ensemble du secteur nord-est et au-delà, précède la construction de la *pars urbana*. Il semble que la fonction principale de ce rehaussement de terrain soit la mise en valeur de la façade monumentale de la *villa*. Après une première phase mal connue à ce stade de la fouille, celle-

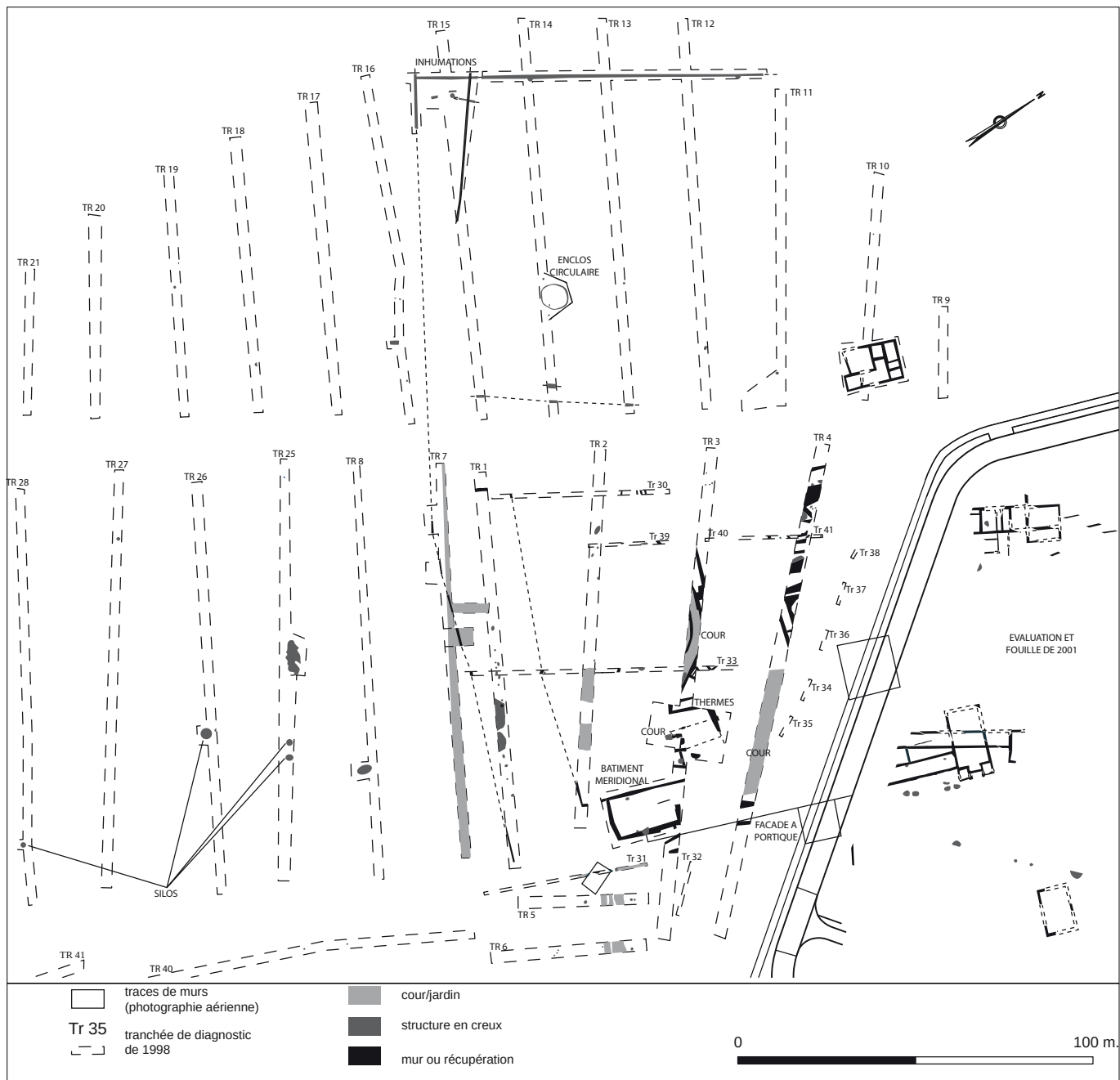
ci est reconstruite sur un axe quasiment nord/sud. Constituée d'un portique cantonné par deux grands bâtiments et précédée d'un bâtiment central, elle fait 108 m de long. Le bâtiment méridional possède une surface interne de 264 m² ; sa couche de destruction, non terrassée au diagnostic, n'a pas livré d'élément de décor.

Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'établir une chronologie relative pour les bâtiments et espaces situés à l'ouest de cette façade. Nous savons seulement que la dernière phase d'occupation est à placer à la seconde moitié du II^e et au III^e s. Trois cours ou jardins sont repérables : la première au sud-ouest du bâtiment central (tr. 4, 34 et 35) ; la deuxième (tr. 3) bordée d'un portique (présence de corbeaux et de plaques en calcaire caractéristiques) et la troisième (tr. 3), cour de service contenant un *praefurnium*. Ce dernier, surmonté d'une chaudière, chauffait un hypocauste. La salle située à l'ouest présente un sol en mortier et a livré un fragment de vasque en marbre. La couche de destruction contenait de nombreuses tesselles de mosaïque. Ces deux salles semblent faire partie des thermes privés de la *villa*. Il serait risqué de tenter de discerner d'autres bâtiments dans l'enchevêtrement de tranchées de récupération et de couches de destruction de la tranchée 4.

Deux murs de clôture limitent la *pars urbana* au sud : un solin en silex (tr. 2, 30 et 33) et une tranchée de récupération (tr. 1 et 7). Cette dernière semble être prolongée par deux fossés perpendiculaires (tr. 12 à 15) qui limitent l'espace non stratifié visible au nord-ouest. Dans ce secteur, un bâtiment (tr. 10) d'une surface de 187 m², est constitué de 7 pièces. Dans l'angle occidental de cet enclos, deux inhumations ont été repérées. L'une d'elle a été fouillée et a livré un squelette d'homme jeune, sans mobilier associé.

La *villa* subit des récupérations massives dès sa destruction vers le troisième quart du III^e s. Il semble que le pillage ait concerné toutes les salles richement décorées où les placages muraux (marbre, calcaire) et les sols (dalles de calcaire, mosaïques) ont disparu en grande partie. Le détail de la récupération des murs en calcaire (élévations, fondations) est plus difficile à cerner à l'heure actuelle. Le site a été au moins fréquenté, si ce n'est occupé, au Bas-Empire et au haut Moyen Âge, comme l'attestent quelques fosses et du mobilier hors structure.

Chrystel MARET
INRAP



Aubevoye, Le Chemin Vert : Plan simplifié du secteur nord-ouest du diagnostic (C. Maret)

Antiquité

Barc Rue du Perret

Le diagnostic réalisé à Barc «rue du Perret» en raison d'un projet de lotissement portait sur 2,6 ha. Il a permis de retrouver des éléments figurants sur le cadastre napoléonien de la commune. C'est le cas de fossés limitant jadis une parcelle boisée comprise dans ce projet et des fondations d'une longère dont le démantèlement s'est achevé vers 1965. Sont à signaler une partie d'une céramique du premier âge du Fer et un grattoir découverts hors structures. Seul un fossé paraît intéressant

puisque'il semble appartenir à l'Antiquité du fait de la présence de quelques tessons. Celui-ci semble perpendiculaire au chemin Perret, qui est identifié comme voie romaine en carte archéologique. Notons enfin la lecture difficile de ces terrains constitués d'argiles à silex démantelées.

David HONORÉ
INRAP

La poursuite de l'extension de carrière de granulat entreprise par Morillon-Corvol a fait l'objet d'un nouveau diagnostic, le troisième depuis 1998, au lieu-dit « La Plante-à-Tabac » sur la commune de Bouafles dans la vallée de la Seine, à la hauteur des Andelys. Cette opération concerne la deuxième phase d'un terrain initialement boisé.

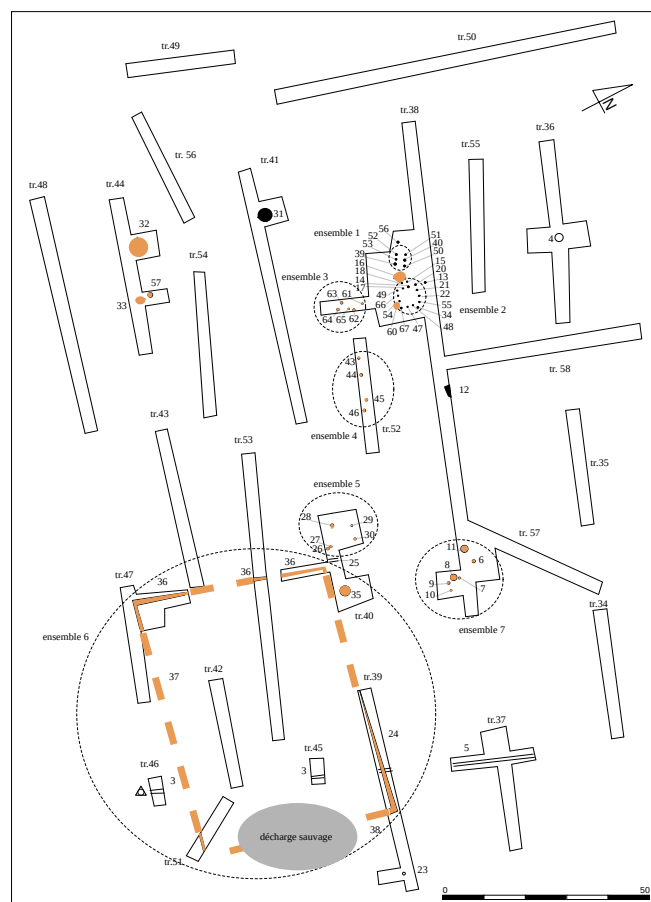
Rappelons que, lors des premières interventions (diagnostic 1998 et fouille 2003), des vestiges essentiellement néolithiques furent mis au jour. La principale occupation est rattachée au Cerny « Éponyme », dans un secteur où sont apparus également dans une zone distincte, des vestiges du Villeneuve-Saint-Germain final ainsi que des traces plus fugaces du Néolithique final Campaniforme. Un autre secteur a livré des vestiges rattachés de façon incertaine au Néolithique moyen II. Lors de la phase I, qui entamait un terrain boisé, la fouille de 2006 a permis de mettre en évidence une petite nécropole de La Tène finale ainsi que des structures de bâtiment de type grenier ou à vocation agricole et quelques fosses. Dans l'une d'elles, le mobilier céramique recueilli fut rattaché à une période légèrement plus ancienne. On a pu également constater l'extension et la fin de l'occupation Cerny à cet endroit.

L'intervention de 2007 a révélé la suite probable de l'occupation de La Tène. Dans un même secteur, qui occupe près d'un tiers de la superficie du terrain, sont apparues plusieurs fosses dont certaines de très grande dimension. L'une d'elles, fouillée entièrement mécaniquement, avait une ouverture de 4,20 m de diamètre et fut suivie sur près de 4,50 m de profondeur. Il s'agit probablement, à l'origine, d'un silo qui fut comblé et récupéré à diverses reprises, servant en partie de fosse dépotoir. On y a recueilli plusieurs fragments de céramique et de nombreux restes osseux. Ce type de silo est exceptionnel dans la région bien que ces derniers temps plusieurs sites de l'interrégion Centre-Ile-de-France en ait livré. Ce silo s'ajoute à ceux récemment découverts à proximité, sur la commune de Notre-Dame-de-L'Isle (fouilles B. Aubry). Signalons par ailleurs que d'autres fosses de plus petit volume, pouvant avoir une fonction similaire ou complémentaire, comportent de façon intéressante sur leurs parois droites bien conservées et leur bordure des traces de coffrage, ce qui peut paraître logique dans un terrain sableux. Deux bâtiments de plan carré ont été trouvés à proximité de deux de ces fosses. La mise en évidence d'autres ensembles de ce type, constitués également de trous de poteaux et de fosses mais non complètement décapés au diagnostic, suggèrent au total l'emplacement d'au moins cinq bâtiments. Un enclos quadrangulaire de 67 m de long et 48 m de large figure un peu à l'écart de ces vestiges. Bien qu'à ce stade nous ne pouvions le certifier, cette occupation semble former a priori un ensemble homogène. Le mobilier céramique provenant de diverses structures est daté de La Tène finale selon l'étude faite par David Honoré. Les restes osseux étudiés par Céline Bemilli provenant du grand silo mais aussi d'autres fosses appartiennent tous à des animaux d'élevage, en majorité des caprinés, dont la finalité semble avoir été la production carnée. De nombreuses traces d'activités bouchères ont été observées sur ces os.

Bien que nous n'ayons pas les moyens de le prouver à ce stade, il est toutefois tentant de rattacher la nécropole à cette occupation domestique. Bouafles s'ajoute à la liste déjà bien étoffée des sites de cette période de l'âge du Fer dans notre région pour laquelle on commence à être bien documenté. Loin d'être une occupation exceptionnelle, ce site laisse cependant entrevoir un potentiel archéologique riche d'informations, notamment concernant ses restes osseux et ses structures de stockage qui pourraient fournir des données très utiles sur l'élevage et les activités agricoles de cette période. La documentation de ce site peut d'ores et déjà être comparée aux données issues de la fouille toute proche de Notre-Dame-de-L'Isle qui a livré sur la rive droite de la Seine silos, enclos, four, puits et d'importants restes de faune et de céramique (fouilles B. Aubry). Des comparaisons pourraient se justifier aussi avec les sites funéraires et domestiques de la rive gauche de la Seine, à Val de Reuil « La Communière » (fouilles C. Beurion), et à Léry « Les Petits Prés » (F. Carré, 1987) avec lesquelles des similitudes de formes et de pâtes sont manifestes sur la céramique.

Compte tenu des divers éléments chronologiques recueillis en 2006 et 2007, il paraît légitime désormais de penser qu'une occupation domestique ait perduré durant plusieurs générations au second âge du Fer à Bouafles. De ce fait, on peut supposer que ce site a pu évoluer tant dans sa forme, sa fonction que dans son étendue.

Dominique PROST (Inrap)



Bouafles, Carrière RD n° 313 phase 2 : Plan des vestiges attribués à l'occupation de l'âge du Fer (D. Honoré, M. Besnard)

L'exploration archéologique des parcelles du projet d'aménagement du « Village / Rue de Malouy » à Bournainville-Faverolles a permis la reconnaissance de vestiges gallo-romains, médiévaux et modernes. L'essentiel de ces vestiges est imbriqué dans les parcelles n° 343 et 344. L'exiguïté de l'emprise, la densité des aménagements ainsi que la pauvreté en mobilier de nombreuses structures ont limité l'interprétation des vestiges et la qualification des fréquentations.

L'occupation gallo-romaine se traduit par quelques fosses et fossés. Certains recoupements indiquent l'existence de structures plus anciennes, à moins qu'ils ne témoignent d'un phasage de l'occupation. Les vestiges mobiliers (céramique et brique) sont peu abondants. Il n'a pu être déterminé s'il s'agit d'une installation ouverte ou enclose.

Au bas Moyen Âge se mettrait en place un puissant fossé traversant toute l'emprise. Sur celui-ci pourrait se greffer d'autres tronçons perpendiculaires. Ce fossé principal, d'axe nord/sud et peut-être plusieurs fois recreusé, recoupe quelques structures. L'une d'elles a également livré de la céramique médiévale. Il y aurait donc là un certain phasage de l'occupation. Comme pour

la période antique, les vestiges céramiques sont peu abondants et très morcelés.

Un certain nombre de creusements n'a pu être attribué en l'absence d'élément de datation et d'une vision spatiale élargie. La nature des remplissages permet toutefois de les rattacher à une fréquentation ancienne.

Parmi ces aménagements se trouve un bâtiment sur poteaux plantés d'au moins 6 m par 6,5 m. Il pourrait être attribué à l'occupation médiévale, étant donné qu'il s'installe partiellement sur une structure gallo-romaine, à moins qu'il ne témoigne d'une phase de l'occupation antique.

L'existence de structures modernes (fosses et fossés) complique la compréhension des aménagements. Au final, seule une vaste ouverture permettrait de démêler cet ensemble et de mieux caractériser chacune des occupations rurales mises en évidence.

Nicolas FROMONT
INRAP



Bournainville-Faverolles, « Le Village / Rue Malouy » : Plan masse des vestiges (N. Fromont)

Une opération de diagnostic archéologique a été menée au lieu-dit « Le Clos Alix » sur une superficie de 4,5 ha, préalablement à la construction d'un lotissement. Les terrains aménagés se situent sur le rebord de plateau surplombant le bourg médiéval, en vis-à-vis du château. Dans l'environnement proche du projet, des structures fossoyées avaient été révélées par prospection aérienne grâce à la campagne menée par J.-N. Le Borgne en 1996.

En définitive, les indices d'occupation humaine se sont révélés relativement pauvres. Après avoir écarté les éléments parcelaires non datés et les inévitables marques laissées par une ferme encore en exploitation récemment, seule une découverte retient l'attention.

Il s'agit d'un enclos fossoyé de la fin de l'époque médiévale ou du début de la période moderne, délimité par un creusement à

profil en V de 2,5 m de large pour une profondeur de 1,25 m. Le lot mobilier recueilli dans le fossé comprend les fragments d'un coquemar, quelques tessons à glaçure verte et plusieurs scories de réduction du minerai de fer. L'emprise du projet ne dévoile qu'une portion du site mais la longueur de la section nord du fossé, plus d'une centaine de mètres, implique une surface enclose assez vaste.

La destination de cet enclos reste indéterminée : il pourrait s'agir du clos d'une ancienne ferme ayant fonctionné au XV^e ou XVI^e siècle en périphérie du bourg castral ou, de façon plus hypothétique, d'un espace artisanal lié à la métallurgie du fer.

Claire BEURION
INRAP

Fondée vers le milieu des années 1220 par Raoul, seigneur de Bus, l'abbaye Notre-Dame-du-Trésor compte parmi les dernières implantations cisterciennes en Normandie. L'établissement est richement doté par Blanche de Castille et par Saint Louis, qui y séjourna ; son église est consacrée en 1234 par l'archevêque de Rouen.

Devenue bien national à la Révolution, l'abbaye connaît le sort de nombreux monuments religieux de la région : démolitions et transformation à usage agricole de certains de ses bâtiments. Une partie de la clôture moderne du domaine est encore en élévation ; elle s'interrompt au niveau d'un portail monumental surmonté d'un fronton portant la date de 1735. On découvre, en entrant, le logis de l'abbesse, réédifié au XVII^e siècle. De la fondation primitive subsiste la branche sud du transept de l'église, sur laquelle s'appuie un bâtiment long d'une soixantaine de mètres qui abrita la salle capitulaire, la grande salle des religieuses et, à l'étage, le dortoir. Cet ensemble a été protégé en 1989 par une inscription au titre des Monuments Historiques, complétée trois ans plus tard par le classement du portail, qui a fait l'objet d'une restauration. En réponse à la menace d'une ruine complète, le bâtiment des moniales a été doté d'une toiture provisoire ; il est aujourd'hui question d'en assurer le sauvetage et la pérennité. Au nombre des désordres observés, figure l'humidité permanente de certains de ses murs, provoquée par l'encaissement de la partie sud du bâtiment, à la suite d'apports successifs de remblais. L'édifice connaît également quelques problèmes de stabilité ; leur origine est ancienne, et ils n'ont pas été totalement résolus par la pose de contreforts le long du gouttereau oriental et la reprise des piliers et du voûtement de la salle des moniales. Une étude concernant les

travaux d'urgence à réaliser sur le monument a été commandée à l'architecte en chef des monuments historiques ; ce dernier s'est rapproché du Service régional de l'Archéologie pour la réalisation de sondages destinés à préciser la nature des terres masquant la base des murs de l'édifice et dater l'ajout ou la reprise des contreforts.

L'épaisseur des remblais déposés le long de la moitié sud du bâtiment est voisine d'1,10 m. Ils sont constitués pour plus de la moitié par des terres rapportées à l'époque moderne ; la plupart des niveaux fouillés ont en effet livré des lots de céramique très homogènes, datables du XVI^e siècle. C'est à cette époque qu'ont été élevés les contreforts qui ponctuent aujourd'hui le mur oriental du bâtiment des moniales : le chantier de stabilisation a nécessité la destruction d'un édifice adossé à l'est. L'angle nord-ouest de cette construction arasée a été reconnu ; son sol, retrouvé à un mètre de profondeur, est constitué de carreaux de 8 x 8 cm, recouverts de glaçures jaune, vert foncé et orange, disposés de façon à former des losanges. Une bande continue, composée de carreaux oranges court le long des murs. Ce sol ne saurait être antérieur au second quart du XIII^e siècle : il orne en effet un édifice rapporté contre le bâtiment des moniales. On a enfin recueilli, dans les niveaux fouillés, un grand nombre de fragments de tuiles à crochet dont le pureau est vernissé ; les glaçures sont vertes et présentent une grande variété de tons tirant, aux extrémités de la gamme, vers le jaune et le brun foncé.

Dominique PITTE
SRA DRAC Haute-Normandie

L'aménagement en zone lotie de la parcelle AI 221 (11641 m²) étant susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, une opération de diagnostic a été mise en place. Le site est implanté sur la vaste plaine du Neubourg. La présence de rares artefacts datés du Paléolithique moyen (éclats Levallois) et de la Protohistoire (vase de stockage) signale une occupation ancienne du secteur.

Mais cette opération aura essentiellement permis de mettre au jour un ensemble chronologiquement homogène (XII^e-XIII^e s.),

constitué d'un large fossé curviligne et d'un bâtiment sur quinze poteaux formant deux petites nefs et une avancée trapézoïdale et d'une superficie avoisinant 30 m². Ce bâtiment est entouré par le fossé. La rareté du mobilier n'argue pas en faveur d'un habitat. Ce bâtiment sur poteaux pourrait être une construction à vocation agricole.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Réalisé au mois de novembre 2007, le diagnostic archéologique de la future zone d'activité commerciale du « Normandie Parc » à Douains n'a révélé que des vestiges modestes.

Pour l'essentiel, il s'agit de structures fossoyées peu profondes, délimitant soit une ou plusieurs trames parcellaires, soit un enclos partiellement contenu dans la surface diagnostiquée.

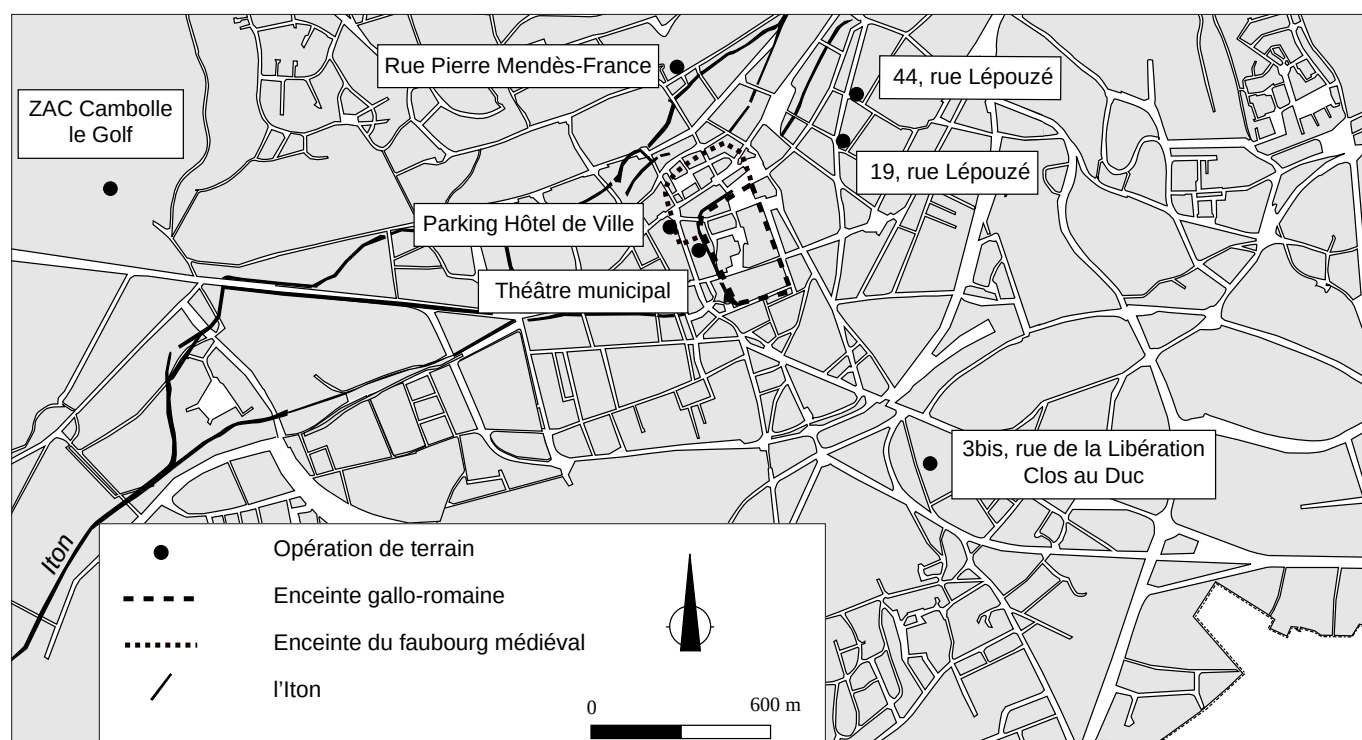
Plusieurs de ces fossés se rattachent à ceux repérés lors du diagnostic et de la fouille menés dans la parcelle située immédiatement au sud-est de notre emprise. L'ensemble délimite des enclos emboîtés associés à un parcellaire protohistorique (fouille W. Warin, en cours). L'exploration de la partie interne du

secteur accessible de l'enclos n'a pas permis de découvrir de structure associée.

D'autres vestiges ont également été découverts mais ne peuvent être interprétés ou datés en l'absence d'élément pertinent.

Cette opération a permis de confirmer que les vestiges de la ferme gauloise ne se prolongent guère vers le nord ; de même, pour les installations du Moyen Âge comprises dans la parcelle des « Hauts Brûlés » (fouille M. Mohssine †, É. Mare, étude en cours), au nord du « Normandie Parc ».

Nicolas FROMONT
INRAP



ÉVREUX : Répartition des opérations de terrain (L. Éloy-Épailly, SRA HN)

Le projet de création d'un parking souterrain derrière l'Hôtel de Ville d'Évreux a amené la réalisation d'une fouille. Elle a permis d'étudier, sur près de 4 000 m², l'occupation d'un secteur hors des murs de la ville entre la période gallo-romaine et le XIX^e siècle.

L'occupation gallo-romaine et le haut Moyen Âge

Les niveaux antiques n'étaient plus conservés que sur une bande de 3 à 4 m de large globalement orientée nord/sud. Les vestiges se rattachent à une occupation structurée, avec des sols en argile jaune, plus rarement en calcaire, et des maçonneries non parementées composées d'un unique blocage en fragments calcaires. Au sud, le mobilier céramique appartient à un horizon précoce Augusto-Tibérien, soit le premier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C. Les niveaux mis au jour au nord semblent un peu plus récents et datent de la fin du I^{er}-II^e siècle au II^e-début III^e siècle.

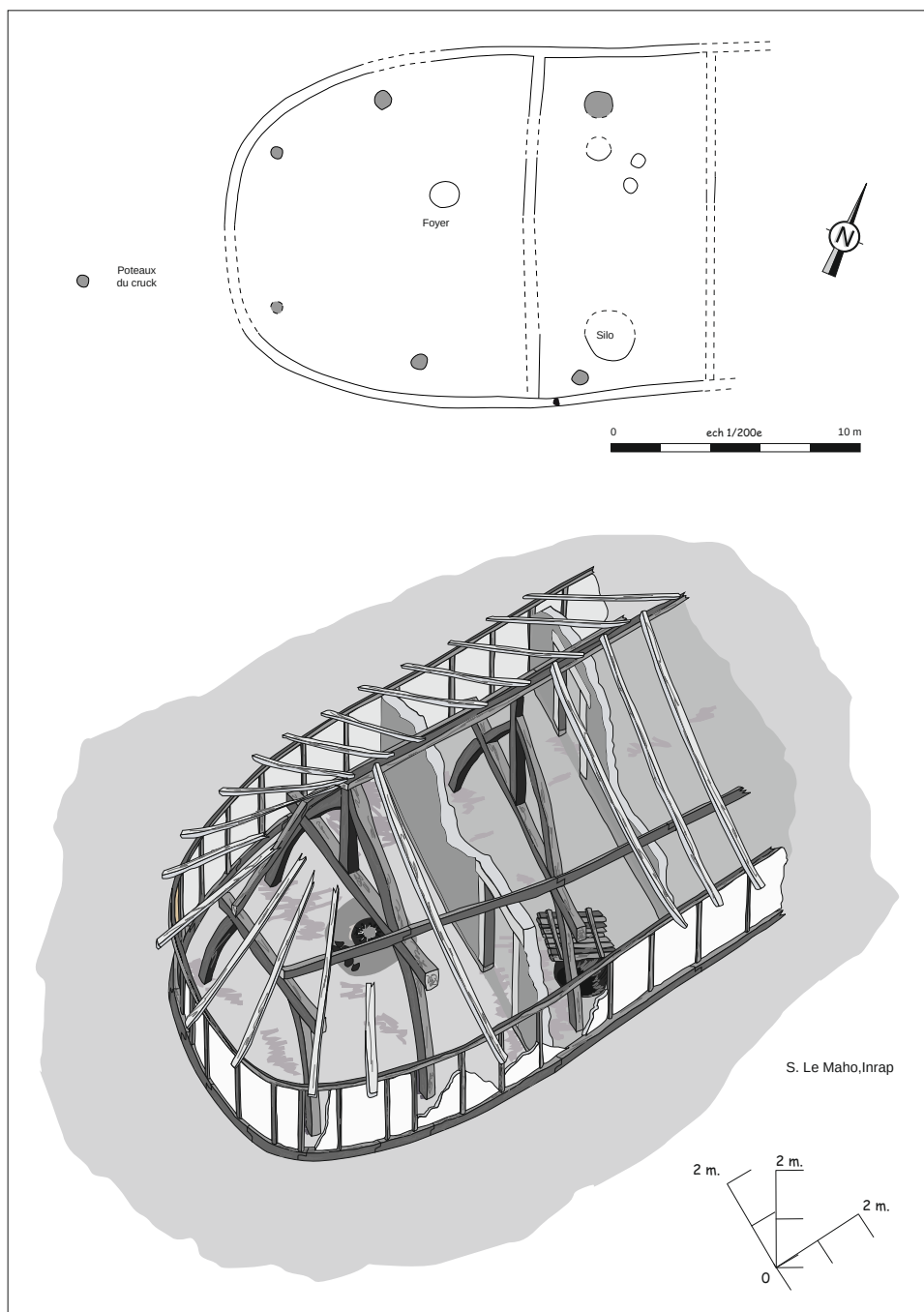
Sur tout le reste de l'emprise, les niveaux d'occupation ont été détruits par d'importants travaux d'excavation réalisés à la fin de la période gallo-romaine. Il s'agit de deux grands creusements orientés nord/sud, présents sur toute la longueur du terrain (soit plus de 100 m), qui pourraient se rattacher à la phase de construction du castrum d'Évreux. Nous serions dans ce cas en présence d'un système de fossés parallèles protégeant la cité du Bas-Empire. Le terminus *post quem* de cet aménagement est le début du III^e siècle, ce qui n'est pas antinomique avec la construction de l'enceinte réalisée durant le dernier tiers du III^e siècle. L'assimilation de ces creusements aux fossés de la cité reste une hypothèse puisque nous n'avons pu en observer ni le profil complet ni le fond.

L'ensemble du secteur est remblayé par des niveaux de « terres noires » contenant du mobilier céramique allant du Haut-Empire au XII^e siècle, mais avec un hiatus important concernant les périodes mérovingiennes et carolingiennes. Leur hauteur varie entre quelques dizaines de centimètres au-dessus des niveaux antiques, à plus d'un mètre au sud-est, dans le « fossé » oriental.

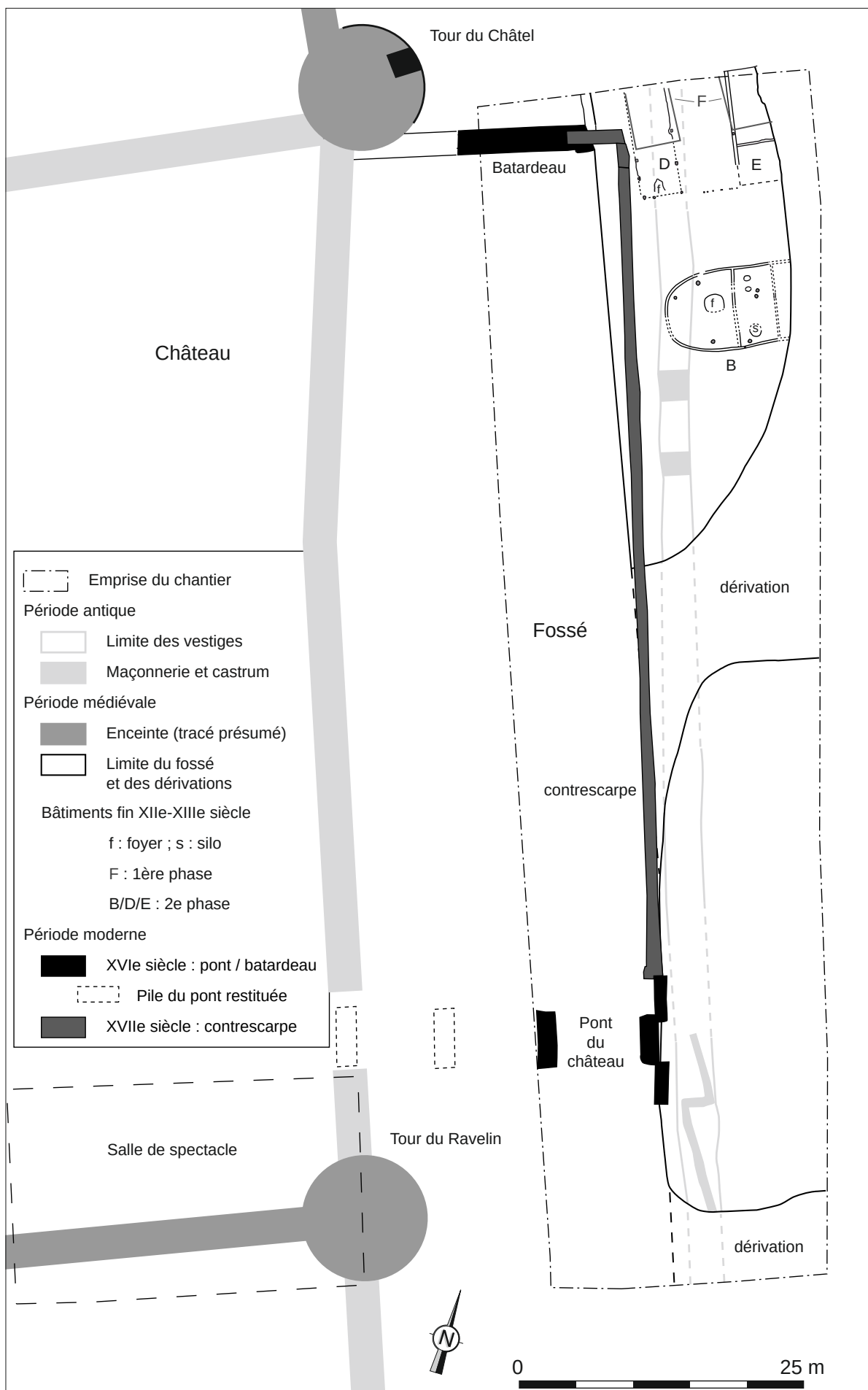
L'habitat aux XII^e-XIII^e siècles

Au nord du terrain, sur ces terres noires, plusieurs bâtiments en pans de bois ont été construits entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle.

On note au moins deux phases d'occupation. Dans un premier temps, un ensemble (F) est constitué de deux pièces (15 m² au minimum) encadrant une cour délimitée au sud par une palissade. Le mode de construction est différent dans les deux pièces. À l'ouest, la salle est plus soignée, avec une fermeture au sud grâce à un solin en blocs de silex, alors que les côtés semblent constitués de deux sablières basses renforcées de



Évreux, parking Hôtel de Ville 2007 : Plan et restitution du bâtiment B (fin XII^e-XIII^e s.) (B. Guillot, S. Le Maho)



Évresux, parking Hôtel de Ville : Plan général des principales structures entre la période antique et la fin de l'Époque Moderne (B. Guillot).

petits silex. Au contraire, la pièce orientale est limitée au sud par une sablière basse et à l'ouest par des plots en calcaire. La même différence existe entre les deux foyers, à l'ouest la construction associe argile et pavés de terre cuite, alors qu'à l'est, l'âtre est composé d'une simple plaque d'argile rubéfiée. De plus, si le premier est surélevé d'une trentaine de centimètres, le second se trouve au niveau du sol.

Dans un second temps, deux bâtiments sont construits à l'emplacement des précédents, avec un léger décalage. Plus longs, ils rejoignent la palissade. A l'ouest, le premier (D) se compose d'une plate-forme rectangulaire en calcaire, de trous de poteaux soigneusement aménagés avec des calages en silex ou calcaire et, entre ces derniers, de petits blocs de silex ou de calcaire qui devaient probablement supporter des sablières basses. Le sol est en argile et, contre le mur pignon sud, un foyer de 0,70 m de diamètre est aménagé à même le sol. Aucun autre aménagement n'a été mis en évidence dans ce bâtiment qui mesure 3,60 m de large pour une longueur minimum de 9,60 m, soit une superficie d'au moins 35 m².

A l'est, une tranchée orientée sud/nord permet de recevoir la sablière basse formant le mur gouttereau ouest du nouveau bâtiment E. Puis une cloison est aménagée dans une rigole plus étroite et divise l'ensemble en deux pièces. Enfin ces deux nouveaux espaces reçoivent chacun un niveau de sol composé de mortier désagrégé jaune et de fragments de calcaire.

Au sud de la palissade est édifié un habitat plus imposant (B), qui se distingue par sa grandeur, son plan et sa technique de construction. Il possède un plan rectangulaire fermé à l'ouest par une abside (long. min. 11 m, larg. 7,30 m). Deux cloisons divisent l'espace en trois pièces. La superficie de la pièce en abside mesure environ 30 m², contre 22,50 m² pour la suivante (la partie conservée de la troisième était trop petite pour que l'on puisse en donner une superficie même indicative). Les parois reposent sur des sablières basses en bois d'environ 0,20 m de large. Des trous de poteaux sont régulièrement espacés le long du côté interne des sablières. Cette disposition fait penser à la technique de construction du « cruck » anglo-saxon qui utilise des arbalétriers courbes permettant la descente directe des charges au sol. Ce dernier est en terre battue avec, le long de la sablière basse principale, un apport d'argile et de nodules calcaires servant à renforcer l'isolation du bâtiment. Un grand foyer en argile se trouvait dans la pièce en abside, alors qu'une fosse à fond plat servait probablement de réserve dans la pièce suivante. Au fond de cette fosse a été découvert un objet en bois encore non identifié (photo). Il se compose d'un manche et d'une planche circulaire perforée de petits trous groupés par deux sur le pourtour et selon une ligne transversale.

Le terminus post quem de cette seconde phase peut être rapproché du début du XIII^e s. Un incendie dont l'origine semble être située dans l'habitat B, ravage la zone au cours du XIII^e



Évreux, parking Hôtel de Ville : Objet en bois découvert dans un silo de l'habitat B du début du XIII^e s. (cliché B. Guillot).

siècle, avant qu'elle ne soit aménagée pour la circulation par l'apport d'un niveau de calcaire au début du XIV^e siècle.

Le fossé au Moyen Âge

L'habitat se situe aux abords immédiats du fossé de la ville longeant le château, à peu de distance d'une des entrées principales du bourg d'Évreux. On ne connaît pas l'emprise du fossé au XII^e siècle mais seulement à la fin du Moyen Âge où il mesure environ 25 m de large. La portion qui est comprise dans l'emprise de la fouille se situe globalement entre la tour du Ravelin au sud et celle du Châtel au nord, soit les deux tours qui délimitent le château médiéval. Il s'agit donc d'une zone stratégique de la fortification en avant du château, ce qui peut expliquer l'importance du fossé.

À la fin du Moyen Âge, de grands travaux d'excavation sont effectués en lien avec le fossé. On perce deux dérivations à l'extrême sud et au centre du terrain. Elles partent du fossé et se dirigent d'abord vers l'est avant de bifurquer, au moins pour la dérivation centrale, vers le nord. La largeur de ce canal, dans sa partie la plus étroite, est d'environ 10 m. Les canaux fonctionnent entre le XIV^e siècle et le XV^e siècle, période d'insécurité liée à la Guerre de Cent Ans. L'hypothèse la plus probable pour justifier ces aménagements est la mise en défense de la ville et du château durant cette période. Il est donc fort possible que la décision ait été prise de creuser des chenaux en arrière du fossé longeant le château afin de créer une zone marécageuse pour gêner la progression des armées adverses.

Les grands travaux du XVI^e siècle

Lors de la fouille, diverses structures pouvant se rattacher au pont dit « Pont du Château » ont été mises au jour. Il permettait d'accéder directement à l'enceinte du château depuis les faubourgs orientaux de la ville sans passer par la cité ou le bourg. La culée orientale du pont, liée à un aménagement en bois, et une des piles ont été dégagées. Les maçonneries, construites en pierres de taille calcaire liées au mortier de couleur jaune, possèdent un plan rectangulaire avec des angles coupés ou arrondis du côté du fossé (longueur 4,40 m pour une largeur moyenne de 1,75 m). Une campagne de rejointoiement avec du mortier de couleur orange est visible sur tous les parements des maçonneries. La distance entre la culée et la pile dégagée permet de restituer un entraxe de 9 m pour le pont. Une autre pile est donc nécessaire avant d'atteindre la muraille et *l'entrée de l'ostel du roy*. Il s'agit donc d'un pont à trois travées. On ne note aucun départ d'arc sur les maçonneries, d'où l'hypothèse qu'il s'agisse de piles sans arche portant des solives et donc d'un pont de bois sur piles de pierre. Le mobilier céramique permet de dater la construction du pont de la première moitié du XVI^e siècle.

Au nord-ouest du chantier, un ouvrage barre le fossé à la hauteur de la tour du Châtel. Il peut être interprété comme un aménagement (digue ou batardeau) destiné à élever le niveau de l'eau dans la portion de fossé longeant le château.

Des analyses dendrochronologiques ont été effectuées sur deux pièces de bois en réemploi, l'une contemporaine de la construction du pont et l'autre recueillie à la base du batardeau. La datation obtenue a permis d'estimer l'abattage des arbres entre

1454 et 1484 pour la première et après 1423 pour la seconde. La comparaison des séquences dendrochronologiques entre ces deux pièces permet de supposer qu'elles proviennent d'une même phase d'abattage et étaient donc destinées, à l'origine, à la construction d'un même édifice. Après la destruction de ce dernier, les bois auraient été récupérés pour une campagne de travaux comprenant l'édification du pont du château et du batardeau. Il s'agirait donc d'une grande phase de restructuration du secteur durant la première moitié du XVI^e siècle.

En arrière du fossé, des remblais sont accumulés afin de rehausser l'ensemble du terrain sur environ 2 m de haut, y compris au-dessus des dérivations du fossé qui cessent alors d'exister. Ces remblais contiennent une part importante de matériaux de construction (blocs de silex, fragments calcaires, mortier de couleur jaune ou orange...) intercalés avec des niveaux de terre. Le centre des deux anciennes dérivations du fossé ont fait l'objet d'un comblement spécifique composé presque exclusivement de rognons de silex. Le mobilier recueilli dans ces remblais comprend entre autres des coupelles et une gourde en grès du Beauvaisis de la première moitié du XVI^e siècle. Au nord-ouest, sur ces remblais, s'installent un habitat, qui semble intégrer une activité de métallurgie du fer et, dans le reste du secteur, des latrines et des fosses.

Durant les XV^e et XVII^e siècles, le pont est flanqué de deux maçonneries, puis une contrescarpe maçonnée consolide le segment de fossé qui fait face au château, soit sur une longueur de 71,20 m.

Le remblaiement du fossé

Le fossé à l'est de la ville commence à être comblé vers 1760. La partie remblayée qui longe la fortification est alors transformée en promenade plantée d'arbres qui prend le nom d'allée des Soupirs et un ruisseau dit de l'Espringalle est canalisé en arrière de cette allée. Dans un premier temps, la contrescarpe maçonnée est utilisée comme mur de rive oriental. Le ruisseau possède alors une largeur moyenne de 6,90 m au niveau du pont du château et se réduit à 2,50 m au-delà du batardeau alors désaffecté.

En 1812, une nouvelle salle des spectacles est construite à l'angle de l'allée des Soupirs et de la rue du château. À cette occasion, on enterre le cours de l'Espringalle sur toute la longueur de la façade de cette salle de spectacle, en incluant le pont du château. La partie découverte du ruisseau est réduite à une largeur comprise entre 2,50 m et 2,90 m avec la construction d'un nouveau mur de rive est. Le long de ce dernier, des escaliers permettent d'accéder à des pontons ouvrant sur le ruisseau. Ces aménagements ont été utilisés jusqu'à la mise en place d'une canalisation en béton de l'Iton. Parmi les remblais comblant les escaliers, se trouvait un exemplaire du journal « Air Force Times – European Edition » daté du 7 décembre 1954.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Le projet de construction d'un immeuble au 19 rue Lépouzé a amené la réalisation d'un diagnostic archéologique en octobre 2007. On peut noter le fort remblaiement de la parcelle par des apports de terre végétale. Le terrain naturel n'a pas été atteint en bordure de la rue Lépouzé malgré un sondage à 3 m de profondeur. Dans l'angle nord-ouest se situent les seuls vestiges d'une occupation antérieure à la période moderne. Il s'agit d'un litage

de niveaux adossé à un dôme de grave et limité de l'autre côté par des silex. Cette occupation est très localisée et s'apparente plutôt à un dépotoir le long du dôme de grave qu'à une structure avec des niveaux de sols. Elle a été datée de la seconde moitié - fin du I^{er} siècle ap. J.-C.

Bénédictte GUILLOT
INRAP

La fouille Inrap, réalisée préalablement à la construction d'un pavillon, a duré huit mois, d'octobre 2006 à juin 2007. Elle a été menée en collaboration avec A. Cottard (Inrap). Cette parcelle est située sur l'emprise de la nécropole antique dite du « Clos au Duc ». Parmi les 1 700 m² de terrain, seuls 200 m² situés à l'emplacement de la future construction ont fait l'objet d'une prescription.

La nécropole du « Clos au Duc » est l'une des nécropoles antiques d'Évreux, *Mediolanum Aulercorum*. Elle était installée à flanc de coteaux, en dehors de la ville, respectant ainsi la loi des Douze Tables en vigueur, le long d'un axe de communication reliant Évreux à Chartres. Connue depuis le XIX^e siècle par de nombreuses découvertes fortuites, son occupation semble perdurer du I^{er} au IV^e siècle de notre ère. Les diagnostics et les fouilles réalisées depuis 2002 permettent de mieux connaître l'évolution typo-chronologique de cette nécropole. Durant le I^{er} siècle, les sépultures secondaires à crémation sont prédominantes, bien que quelques sépultures à inhumation de sujets périnataux et adultes aient été mises au jour. À partir du II^e siècle, l'inhumation semble devenir la pratique funéraire exclusive.

Les 14 céramiques associées aux défunts permettent de dater cette partie de la nécropole des II^e-III^e siècles de notre ère. Toutefois, en l'absence de vases dans la plupart des sépultures, des datations par carbone 14 ont été réalisées. Les inhumations se sont succédées entre le I^{er} et le IV^e siècle de notre ère. Une seule sépulture secondaire à crémation a été mise au jour, déplacée « en vrac », dans le comblement d'une structure postérieure.

La parcelle a livré 118 inhumations en position primaire, 2 réductions et 15 sujets en position secondaire pour lesquels les squelettes ont été totalement perturbés. Cette partie de la nécropole regroupe une population dite « naturelle », les différentes tranches d'âge sont représentées : adultes hommes

et femmes, nouveaux-nés et quelques sujets immatures. La densité de sépultures est très importante, la plupart se recoupant ou se superposant. Les sujets sont enterrés indifféremment tête au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest.

Ces sépultures peuvent être divisées en trois phases typo-chronologiques distinctes.

La première phase regroupe 36 défunts. Ces sépultures sont datées du I^{er} siècle et de la charnière entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère. Les défunts ont été inhumés sur le dos, dans des cercueils cloués. Ils étaient préalablement habillés et probablement enveloppés dans un grand linge (type linceul). Quelques rares dépôts ont été placés dans les fosses sépulcrales (cruches, poulet, petit pot en verre). Les défunts étaient parfois accompagnés d'éléments vestimentaires (bague, chaussures). Ces inhumations sont systématiquement individuelles. Elles sont le reflet d'une population dite « naturelle ».

La seconde phase, à laquelle peuvent être associés 67 défunts, couvre tout le second siècle. La position des corps est souvent atypique (sur le ventre, sur le côté droit ou gauche, en position contrainte). La plupart du temps les défunts, de tout âge, ont été placés dans des coffrages aménagés dans le fond des fosses, ou simplement en pleine terre. Ils étaient préalablement habillés et/ou enveloppés dans un tissu. Quelques chaussures clouées ont été retrouvées. Si les sépultures individuelles sont privilégiées, plusieurs inhumations doubles ont été identifiées.

Quatre sépultures retiennent l'attention par leurs particularités. Les creusements renferment les corps d'un ou deux défunts, au-dessus desquels ont été placés des quartiers d'équidés. Ces carcasses, découpées et parfois éviscérées, ont été posées sur les corps, soit immédiatement après l'inhumation des sujets, soit quelques temps après, dans un laps de temps relativement court, après une réouverture de la fosse. Enfin le crâne de l'un des défunts a été enserré par deux crânes de chevaux.

La troisième phase regroupe quatre défunts, datés des III^e-IV^e siècles. L'un a été inhumé dans un coffrage en bois cloué. Une verrerie et un œuf ont été déposés sur le cercueil. L'autre a été inhumé dans un cercueil en plomb. Il s'agit d'une femme adulte, enveloppée dans un élément en lin. Une bourse contenant onze monnaies était placée entre ses chevilles. Les parois intérieures de la cuve étaient capitonnées de fourrure. Cette personne devait appartenir à une élite.

Les autres sépultures n'ont pas pu être associées à une phase précise.

Peu de temps après ces inhumations, l'aire de fouille a accueilli une fosse dépotoir contenant presque exclusivement des ossements d'équidés.

L'élément exceptionnel de cette partie de la nécropole antique est le dépôt de quartiers de chevaux dans la plupart des sépultures (quel que soit la phase à laquelle elles appartiennent). Ils varient de quelques ossements à des animaux quasiment complets. Les ossements les plus fréquemment retrouvés sont des crânes et des segments de rachis. Cette association homme/cheval trouve son paroxysme dans cinq sépultures (phase 2). La première a livré trois chevaux presque complets déposés simultanément les uns au-dessus des autres, au contact direct avec le défunt. Ils ont fait l'objet de manipulations car certaines parties sont manquantes (membres, vertèbres caudales, sternum, par exemple) alors que le volume thoracique est conservé. Le dépôt le plus singulier est celui d'un adulte dont la tête est enserrée par deux crânes de chevaux. Enfin, trois autres cas associent un ou deux défunts placés



Évreux, 3 bis, rue de la Libération : Défunts dont la tête est enserrée par deux crânes d'équidés déposés tête-bêche (S. Pluton-Kliesch)

dans un coffrage de bois à des ossements d'au moins trois à quatre chevaux. Les ossements d'équidés ont été déposés soit au moment de l'inhumation, soit un peu plus tard, nécessitant une réouverture de la sépulture. Les ossements d'équidés ont été retrouvés directement au contact du défunt, au-dessus du cercueil, ou dans le remplissage de la fosse.

La présence importante d'ossements d'équidés dans la plupart des fosses sépulcrales, qu'il s'agisse de parties de carcasses ou d'éléments isolés, est à souligner. En revanche, leur interprétation est extrêmement difficile. Nous pouvons toutefois affirmer qu'il s'agit d'une population très pauvre (surtout pour les défunts de la phase 2), appartenant à un même groupe familial (puisque des regroupements familiaux ont pu être mis en évidence pour les phases 1 et 2) et que les corps déposés durant la phase 2 l'ont été sans grand soin. De plus, les fragments d'équidés proviennent de rejets de boucherie et d'artisanat.

Les hypothèses de charniers, d'épidémie ou d'épizootie ont été écartées. En effet, aucune sépulture multiple ne contenant plus de deux individus n'a été mise au jour. De plus, il semble impro-

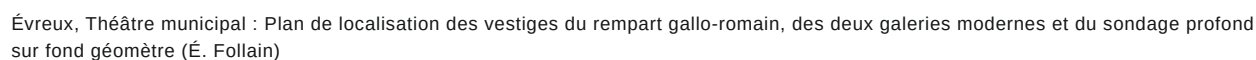
bable que des animaux morts de maladie aient été découpés et manipulés avant d'être déposés dans des sépultures. Les hypothèses concernant des faits de guerre ou des offrandes alimentaires peuvent également être écartées : aucun coup n'est visible sur les ossements humains et le cheval n'était plus consommé de façon courante à l'époque romaine. Il s'agit d'animaux morts et abandonnés en dehors de la ville, avant que les carcasses ne se retrouvent toute ou partie dans les sépultures.

L'hypothèse la plus probable pour les archéozoologues (S. Bémili, Inrap et S. Leptz, CNRS) est la volonté du fossoyeur de profiter de la présence de ces sépultures d'indigents pour évacuer des carcasses d'animaux très encombrantes. Si les faits archéologiques peuvent être observés et étudiés, les raisons qui ont poussé ces individus à de telles pratiques risquent de rester longtemps controversées.

Sylvie PLUTON-KLIESCH
INRAP



Évreux, 3 bis, rue de la Libération : Défunct dont le corps est recouvert par des fragments de colonnes vertébrales provenant d'au moins trois équidés différents (S. Pluton-Kliesch)



Un deuxième sondage, plus au sud, a permis d'étudier un tronçon de 9 m de long. Sa face interne et le dessus de l'arasement ont pu être dégagés. Dans ce secteur, les niveaux au contact du rempart sont modernes jusqu'à une profondeur de 62,3 m Naf

environ. Une couche de démolition antique sous-jacente a été entamée contre le rempart sur environ 0,4 m de profondeur pour atteindre les fondations. Ce remblai a lui-même été creusé par leur tranchée de pose. La maçonnerie est présente immédiatement sous la chape de ciment contemporaine appartenant à la voirie, à 65,17 m Ngf. Les premières assises de moellons apparaissent à 64,64 m Ngf et le parement interne est en bon état. La base des fondations se trouve entre 61,89 et 62,09 m Ngf. A 11,5 m environ de l'angle du théâtre, une anomalie sur 3,6 m de largeur suggérerait un aménagement externe (tour, porte ?), ce qui n'a pas été confirmé lors de la deuxième intervention. Le parement est constitué d'assises de moellons de calcaire, de tuf et de silex provenant majoritairement de récupérations. Au nord, ces assises sont associées avec un cordon de briques formé de trois lits. Une assise de réglage, deux rangs de briques au nord et un seul rang au centre, régularise le sommet de la fondation. Les blocs de réemploi formant le massif de cette fondation sont disposés sur la semelle qui tapissait le fond de la tranchée de pose. Un mélange de cailloutis et de marne damée compose cette semelle. Au nord, le massif de fondation, d'une hauteur inférieure au mètre, présente un empilement particulièrement instable de fûts de colonnes placés à l'horizontale et grossièrement retaillés de manière à obtenir un lit de pose, sur deux bases attiques. Plus au sud, la hauteur du massif avoisine les deux mètres et comporte trois assises. Comme nous le précisons plus haut, cette particularité reste inexplicable. On peut cependant suggérer qu'il pourrait s'agir d'un raccordement entre deux tranches de travaux, laissé ouvert pour permettre la circulation, puis bouché lors de l'achèvement de l'enceinte. Les trois mètres restants, jointifs avec le tronçon mis en valeur à la Médiathèque, n'ont pas été dégagés. La présence de caves, d'une voûte en brique, d'une cavité et d'un puits dans le blocage du mur, permettent de supposer que le blocage antique a pu être endommagé. En revanche, les parements pourraient être en place mais fissurés par ces nombreux creusements.

Du 17 au 22 septembre, des sondages ont été effectués à l'extérieur du rempart, entre celui-ci et différents réseaux, sous la forme d'une tranchée de 1,20 m de largeur. Au contact de la muraille, plusieurs niveaux de remblais modernes sont identifiables. Aucun niveau antique ne subsistait jusqu'à la base des fondations du mur du castrum. Ce dernier a été suivi sur presque toute la longueur du projet. Il est présent sous la façade est du théâtre, en débord de plus d'un mètre. Pourtant, les archives et la presse de l'époque décrivaient avec enthousiasme sa destruction à la dynamite. La face externe du rempart est dans l'ensemble très remaniée, le parement étant détruit et refait complètement à l'époque moderne, d'après un tesson du XVI^e siècle piégé dans la maçonnerie. Le parement est sapé à la base, au-dessus des blocs de fondation antiques, vraisemblablement par manque d'entretien et à la suite d'extraction de certains d'entre eux, en particulier ceux de l'assise supérieure. L'enlèvement de reprises de maçonnerie grossières a permis de constater la présence de deux assises de blocs composant extérieurement le massif de fondation. On peut remarquer le choix d'éléments de formes régulières qui atteste qu'au moins une partie de la fondation était visible à l'époque antique. Deux conduits maçonnés en silex ont été dégagés. Ils sont, au vu de leur état actuel, plutôt d'époque moderne sans préjuger d'une

origine médiévale. Placés perpendiculairement au rempart, ils le traversent totalement. Nous proposons d'y voir un système de trop-plein ou de régulation entre le fossé du rempart et celui du château, qui occupait l'angle nord-est de l'enceinte. L'ouverture d'un sondage, au centre de la parcelle destinée à l'extension, a montré une séquence stratigraphique d'au moins 5 m de hauteur de remblais modernes déposés en cuvette, du sud au nord, qui pourrait bien correspondre au fossé du château.

Après ces diverses reconnaissances il apparaît que le rempart est relativement bien conservé, à la fois sous la façade du théâtre municipal et dans la parcelle envisagée pour son extension. Sa largeur est maintenant définie : 4,80 m en fondation. Elle contraste avec la valeur de 2,90 m communément observée à Évreux. L'hypothèse d'un *castellum*, dans l'angle nord-est de l'enceinte, pourrait être un début de réponse à cette surépaisseur mais elle est loin d'être, en l'état actuel, fondée sur un argumentaire archéologique.

Le projet de locaux techniques en sous-sol devra donc tenir compte de la présence de ces vestiges et il semble que leur localisation au centre de la parcelle, à l'emplacement présumé des fossés du château serait un choix judicieux, sans présager de futures découvertes.

Florence CARRÉ, Éric FOLLAIN
SRA DRAC Haute-Normandie



Évreux, Théâtre municipal : Vue du parement externe du rempart. Le collage de la réfection moderne sur le blocage antique s'est détaché au premier plan à droite de la photographie. (É. Follain)



Évreux, Théâtre municipal : Relevé de la face interne du rempart dans sa partie la mieux conservée. Les altitudes sont données dans le corps de la notice. On remarquera l'anomalie dans la fondation qui comporte trois assises de blocs. (É. Follain)



Évreux, Théâtre municipal : Face interne du rempart. Ces éléments architectoniques ont été grossièrement retailés de façon à assurer leur stabilité. Sur les deux bases attiques à futs attenants repose un tambour de colonne. (É. Follain)

La fouille de la «Zac de Cambolle» a livré le plan partiel d'une ferme indigène enclose d'un double fossé avec probablement un talus intermédiaire. L'ensemble est probablement érigé dès la fin de La Tène C2 – début de La Tène D1.

L'enclos initial est divisé en deux entités par un fossé de refend avec un accès central. L'opération a permis d'étudier la partie sud-ouest dans sa totalité et vraisemblablement un quart de la partie nord-est.

L'organisation spatiale de l'enclos est tributaire d'un espace vide central qu'est la cour. Autour de celle-ci se répartissent des lots distincts vraisemblablement séparés par des chemins d'accès. Ces lots se composent d'un ou de plusieurs bâtiments sur poteaux, de fosses creusées pour l'extraction de la matière première, de petits silos qui peuvent être couverts pour le stockage. Les fosses et les silos ont comme usage secondaire de servir de fosses dépotoirs. Au sud-ouest, une passerelle est aménagée sur le fossé d'enclos externe, mais aussi probablement sur le fossé d'enclos interne, afin d'accéder aux bâtiments agricoles extérieurs à la ferme.

Autre aménagement extérieur, 100 mètres à l'est de l'enclos, deux batteries de silos composées respectivement de huit et de sept silos pour une capacité totale de stockage d'environ 90 m³.

La présence de ces structures induit des échanges commer-

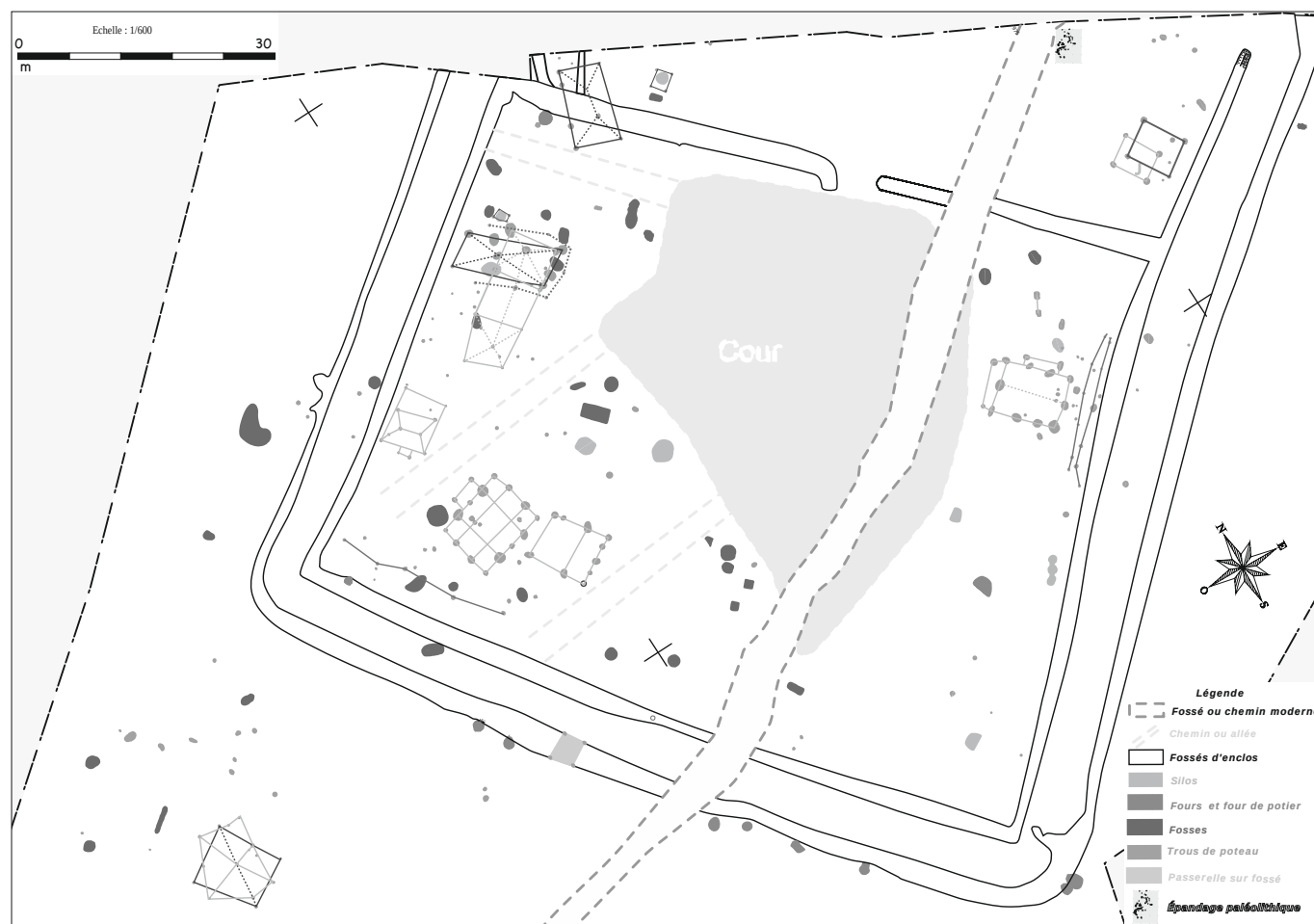
ciaux avec les habitats proches mais pourquoi pas aussi, avec la cité des *Eburovices* distante de trois kilomètres environ.

L'évolution de l'habitat se traduit par un comblement du fossé de refend au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Le talus n'est plus entretenu et s'écroule dans le fossé interne de l'enclos qui n'est plus curé, des fours domestiques sont creusés dans les parois du fossé. L'organisation spatiale reste cependant sensiblement la même autour d'une cour. Il est probable que certains bâtiments sont remplacés, d'autres créés, des silos sont creusés. Le fossé d'enclos interne est comblé totalement dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. L'espace interne est matérialisé par un enclos unique de 8 775.00 m².

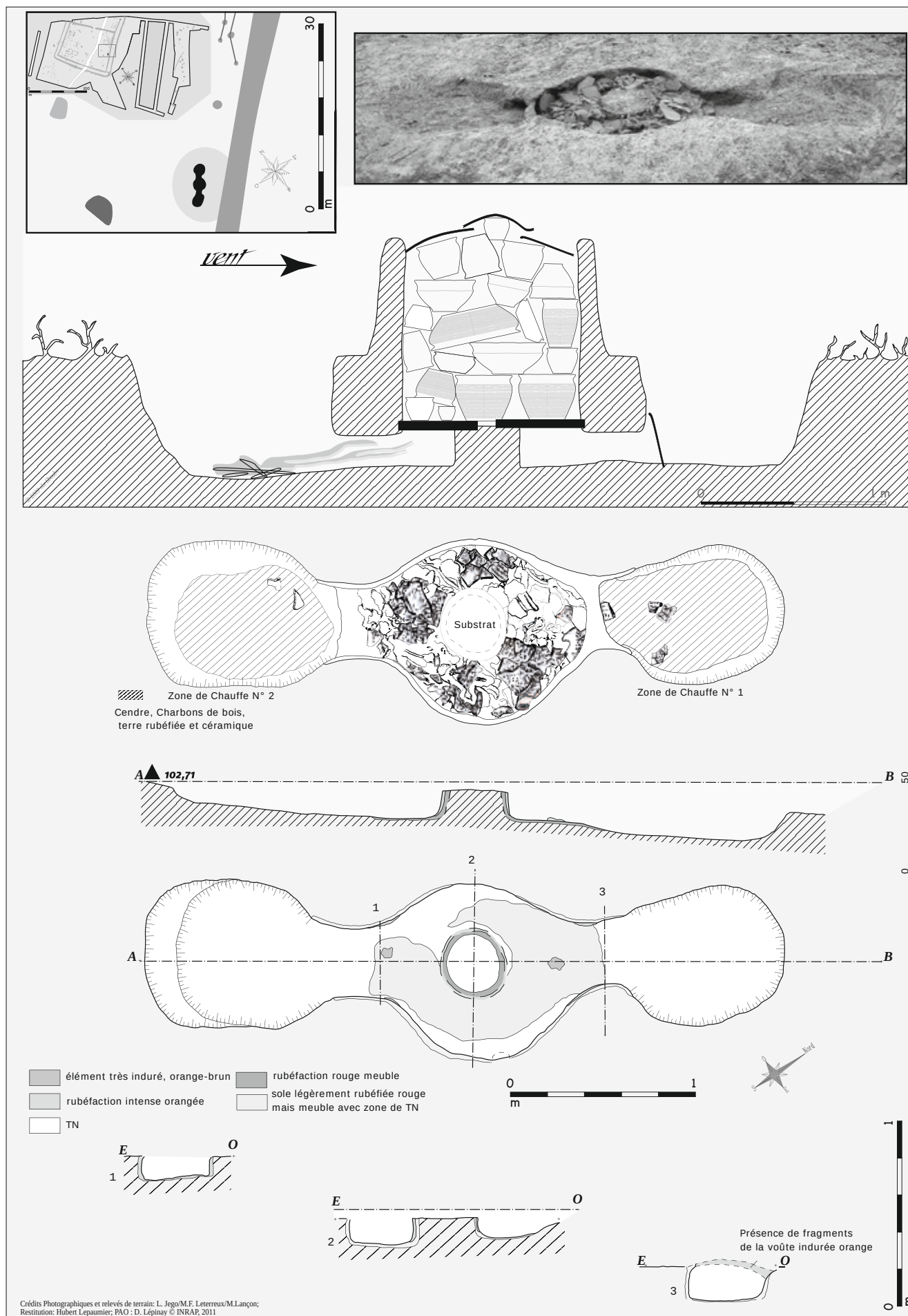
La seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. voit les parois du fossé d'enclos externe creusées de fours domestiques. L'utilisation d'un four de potier intervient probablement lors de cette période, il semble avoir peu fonctionné et est abandonné à la fin de ce même siècle.

La période augustéenne est marquée par le comblement définitif du fossé d'enclos extérieur et par celui de fosses. L'absence de vestiges appartenant à la période suivante traduit un abandon définitif du site.

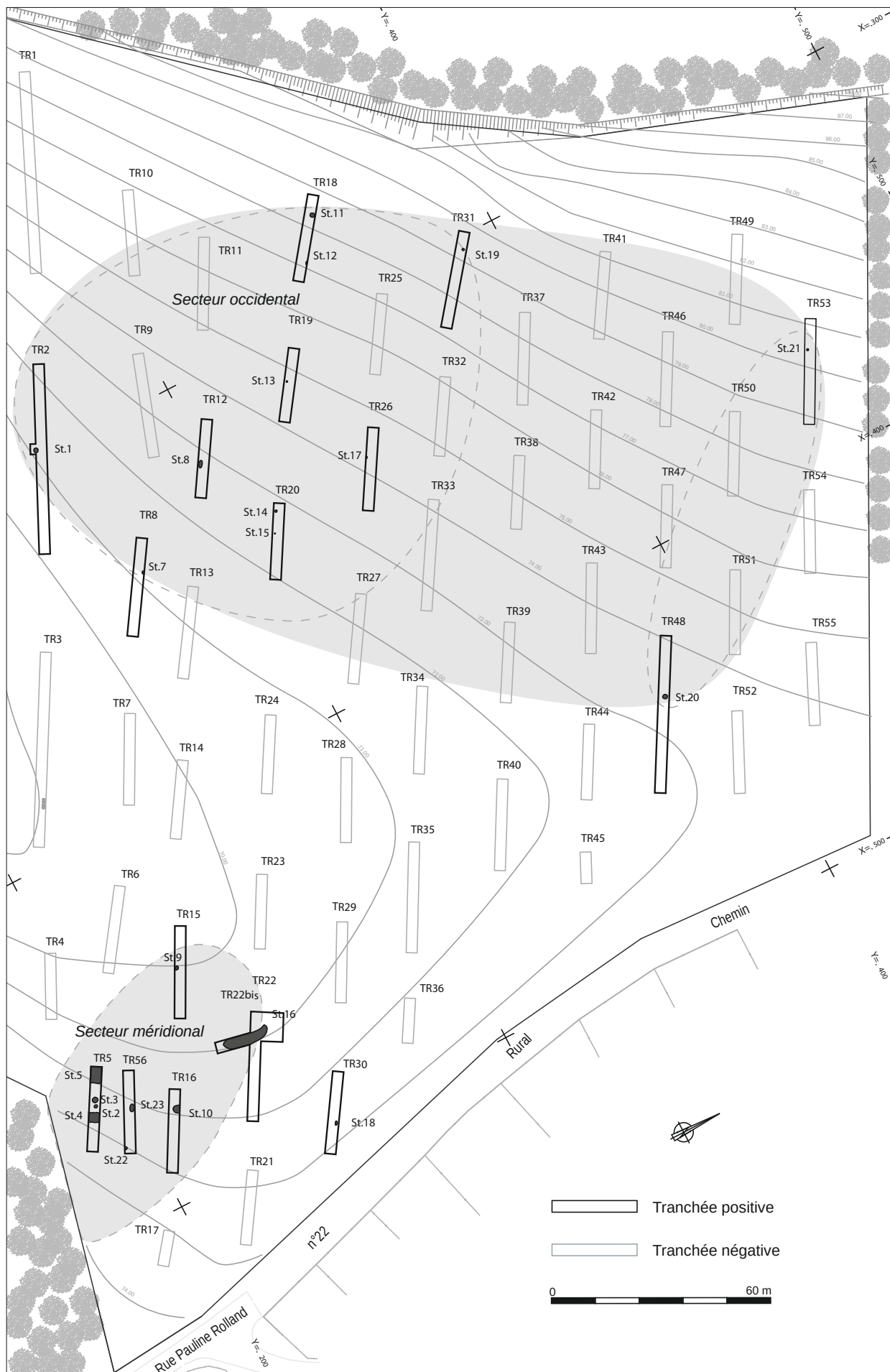
Laurence JÉGO
INRAP



Évreux, «Zac de Cambolle – Le Golf» : Plan général du site zones 1 à 3 (D.A.O : D. Lépinay)



Évreux, « Zac de Cambolle – Le Golf » : Relevés et reconstitution du four de potier (M.F. Leterreux, M. Lançon, H. Lepaumier)



Ezy-sur-Eure, « le Fond de Sassey » : plan général (V. Gallien)

Précédant un projet de construction de lotissement, un diagnostic archéologique a été mené du 2 au 8 octobre 2007. La parcelle à sonder, d'une surface de 64 362 m², est située en limite occidentale du village actuel, à un peu plus d'un kilomètre du centre-bourg. 6% du terrain ont été ouverts.

La parcelle occupe essentiellement le fond d'une dépression allongée (de direction nord / sud) correspondant au tracé d'une vallée sèche qui fait partie du réseau hydrographique secondaire de l'Eure. Le sous-sol est constitué par les formations résiduelles à silex, des limons de plateau quaternaires ainsi que de quelques affleurements de craie à silex du Campanien recouverts par des colluvions d'argile limoneuse extrêmement fréquentes. Une importante érosion a affecté le versant et les vestiges archéologiques. Les niveaux d'apparition des structures se situent sous ou dans le colluvionnement. Un arasement des indices est donc fortement probable ainsi qu'une migration du matériel le long de la pente.

L'occupation archéologique est répartie en deux zones situées de part et d'autre du talweg. La première est observée dans la moitié occidentale de la parcelle, sur la pente orientée vers le sud-est. Elle est composée d'une dizaine de structures dispersées sur environ 39 000 m². Des foyers et des trous de poteaux constituent l'essentiel des vestiges archéologiques dégagés. Les quelques tessons de céramique recueillis dans les creusements ont été attribués au I^{er} siècle. L'organisation très relâchée des structures, la difficulté de restituer une logique d'aménagement, en particulier de définir un plan de bâtiment, plaident en

faveur d'une installation ponctuelle marquée par une présence humaine temporaire, de type campement de bergers.

La seconde occupation est située à l'extrémité sud de la parcelle, dans la partie supérieure d'un versant nord. Elle est constituée de moins d'une dizaine de faits archéologiques regroupés sur 2800 m². Des fosses (dont des fosses d'extraction - d'argile ?), un foyer et une zone d'épandage ont livré un mobilier abondant composé de céramique, de faune et d'éléments de construction. La céramique est datée de la période I^{er}-début III^e s. Elle comprend notamment quelques productions non-tournées de tradition indigène et de la céramique gallo-romaine précoce vraisemblablement importée de Gaule centrale. La faible surface de terrain occupée, la position excentrée des structures d'extraction, la présence d'un niveau d'épandage (d'abandon ?), l'aspect concentré de l'occupation en bord de pente, contre la limite méridionale, et, enfin, la nature domestique du mobilier recueilli (cruches, assiettes, gobelets, couvercles, bouteille) permettent d'interpréter cet ensemble archéologique comme la marge septentrionale d'un habitat antique occupé au I^{er} siècle de notre ère et abandonné au début du II^e siècle. Le cœur de l'habitat est probablement conservé en dehors de l'emprise du chantier, sous un espace boisé dit Les Caves d'Ezy. La position topographiquement dominante, en sommet de relief à 76 m Ngf, semble effectivement idéale pour un établissement rural.

Véronique GALLIEN, Élisabeth LECLER,
Corinne PONT-TRICOIR
INRAP

L'opération de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une station d'épuration sous l'égide de la Communauté d'Agglomération d'Évreux. L'ensemble du projet couvre 10 ha environ.

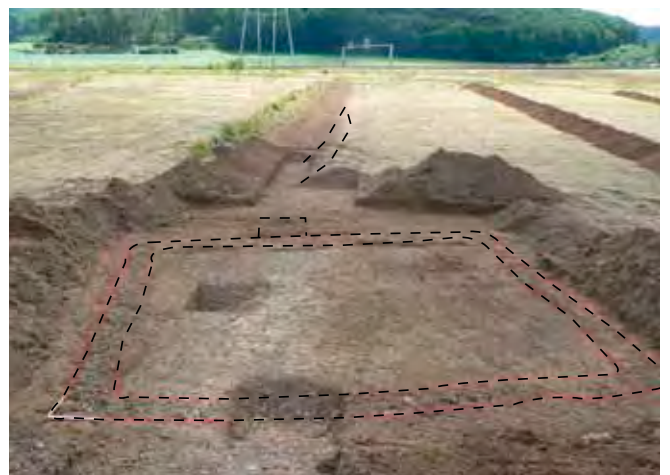
Une occupation gallo-romaine appartenant au III^e siècle après J.-C. a été mise au jour au nord du projet et en limite d'emprise. Elle correspond aux fondations d'un bâtiment de forme quadrangulaire de 12 m de côtés, axées nord/sud, est/ouest. Un mur, probablement une cloison, est visible à l'intérieur. Les fondations apparaissent sous la forme d'un fossé d'1 m de large et profond de 0,22 m. Un second carré de 4 m² se dessine sur le côté est du premier bâtiment et fait peut-être office de contre-fort.

Trois autres structures ont été découvertes dont une fosse pseudo quadrangulaire conservée sur 1,10 m de profondeur. Son remplissage est constitué majoritairement d'un remblai de destruction brun noir argileux avec de nombreux blocs de silex, des tuiles fragmentées, de la céramique, du métal, des monnaies et du charbon de bois.

On notera la présence, autour du bâtiment, d'un épandage des remblais de destruction composé de sédiments noirâtres,

de blocs de silex, de quelques fragments de tuiles, de la céramique, de nombreux clous et d'un dépôt monétaire de 25 pièces dont 24 sesterces.

Laurence JÉGO
INRAP



Gravigny, Zone des Surettes : Fondations du bâtiment gallo-romain.
Vue vers l'est (L. Jégo)

Les opérations de diagnostic archéologique de la première tranche de la ZAC «Parcs d'activités du Roumois» ont été réalisées sur 28 hectares. Les parcelles se répartissent entre les communes de Honguemare, Bosgouet et Bourg-Achard, entre les autoroutes A13 et A28, et la D675 (ex RN 175). Un habitat et une nécropole inédits du haut Moyen Âge ont été identifiés. La continuité du site néolithique et du premier âge du Fer découverts en 2003 sur les parcelles contiguës au tracé de l'A28 sont confirmées.

L'occupation du Néolithique regroupe divers «foyers à pierres chauffées» (silex et grès) et «nappes» de mobilier lithique (plus de 400 pièces au total). La découverte de fragments de vases décorés caractéristiques du Néolithique ancien de type Villeneuve-Saint-Germain final est inédite pour le Roumois, et témoigne des premières traces de néolithisation de ce secteur du plateau. Ces vestiges laissent entrevoir la présence d'un habitat VSG, mais certains éléments lithiques et une datation sur l'un des foyers de l'A28 sont attribuables au Néolithique moyen II. L'occupation s'étend sur 1,5 ha (parcelle YD 36) au sud-est de la ZAC.

Les structures du premier âge du Fer s'étendent davantage que ne le suggéraient les découvertes de 2003 sur l'A28, de part et d'autre de la D 91 (parcelles YD 23, 28 et 30). Il s'agit toujours de petites fosses éparses, certainement de stockage. Les lots de mobilier céramique, bien que de qualité inégale, regroupent 460 tessons pour un NMI de 30 vases. Ils permettent de proposer une durée de l'occupation, plus large, du Bronze final à la fin du premier âge du Fer. La localisation de la zone funéraire reste inconnue, malgré la présence d'une probable incinération en pleine terre.

Une partie de la trame parcellaire pourrait être antique, et correspondre à celle reconnue en 2003. Elle semble être l'un des éléments repris et structurants des occupations médiévales. L'habitat antique n'a pas été localisé mais on peut noter une nouvelle fois la présence d'éléments résiduels de cette période (tuiles, tessons) dans les fosses médiévales.

Les vestiges médiévaux regroupent silos, fossés, bâtiments sur poteaux, fours domestiques... Ils sont les plus nombreux et les plus étendus, de part et d'autre de la D91, et centrés sur la ferme du Pin et ses pourtours (parcelles YD 15, 23, 30 et 28), soit plus de 7 ha. Le mobilier est surtout constitué par la céramique (632 tessons), deux couteaux en fer, des fragments de poudingue et des scories de forge. Ils suggèrent la fondation de l'habitat du hameau du Pin dès le VII^e siècle, voire avant. L'organisation, les fonctions et l'évolution de cet habitat restent à préciser.

La mise en évidence d'une vingtaine de sépultures regroupées, d'orientation est-ouest, ayant livré un scramasaxe et des restes de poteries attestent d'un cimetière du haut Moyen Âge, contemporain de l'habitat. Les os sont mal ou pas conservés. Malgré la proximité de l'A13 la totalité de la nécropole pourrait

être dans l'emprise de la ZAC. L'amplitude de son utilisation reste à préciser. Notons, la découverte d'un denier carolingien en argent sur la zone funéraire et d'une fibule ansée symétrique à quelques dizaines de mètres.

L'articulation entre cet habitat associé à une nécropole médiévale et l'église du XII^e siècle de Honguemare (à 1 km) est intéressante et s'inscrit dans les problématiques sur l'origine du village et de la fixation des hameaux.

Cette continuité de l'occupation, entre-aperçue par les découvertes sur la ZAC semble confortée par les textes et les plans terriers. On peut estimer que la faible représentation des vestiges des XV^e-XVIII^e siècles résulte des aléas du diagnostic, surtout de l'impossibilité de sonder dans les bâtiments actuels ou à proximité, et certainement des manques liés aux destructions sans surveillances lors de la création de la nouvelle D91 et de l'A13.

De manière générale, les données archéologiques recueillies sur la ZAC «Parcs d'activités du Roumois» constituent des apports scientifiques indéniables pour ce secteur, jusqu'alors pauvre en découvertes préventives. Pour le village de Honguemare, c'est sa genèse et son évolution même qui peuvent être appréhendées ou tout du moins celle d'un de ses hameaux-ferme : Le Pin.

David HONORÉ
INRAP



Honguemare, Guénouville, Bourg-Achard, Bosgouet, ZAC «Parc d'activités du Roumois» : Denier d'argent de Louis le Pieux (date d'émission vers 822-840)

A : +HLVDOVVICUS IMP. Croix cantonnée de quatre besants
R : XPISTIANA RELIGIO. Temple tétrastyle avec fronton triangulaire sommé d'une croix une croix au centre posée sur deux degrés

L'origine du château d'Ivry se confond avec celle de la Normandie. Entre l'Epte et l'Avre, qui servent de frontière orientale au duché depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la Seine et l'Eure constituent deux axes de pénétration vers Rouen ; par sa position, Vernon est naturellement chargée de verrouiller le fleuve. La rivière est, quant à elle, contrôlée par Ivry, que viendra ultérieurement renforcer Pacý. Selon Orderic Vital (*Histoire Ecclésiastique*), la forteresse aurait été édifée à la fin du X^e siècle par Albarède, femme de Raoul, demi-frère du duc Richard 1^{er}.

L'histoire de ce poste frontière est classique : il perd une grande partie de son intérêt stratégique après le rattachement de la Normandie et de l'Ile-de-France, en 1204. La forteresse ne s'illustre plus guère qu'au cours de la guerre de Cent Ans, durant laquelle les Anglais en disputent la possession aux Français ; son démantèlement intervient au milieu du XV^e siècle et précède un abandon progressif. A partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, le château n'apparaît plus dans la documentation que comme une ruine sans valeur, puis tombe dans un oubli presque total.

En 1968, des habitants d'Ivry, regroupés au sein du Club Archéologique créé par Robert Baudet, décident de retrouver les vestiges de la forteresse qui domine la commune. Les travaux de déblaiement s'étalent sur une quinzaine d'années et font apparaître l'un des plus passionnants monuments médiévaux de la région. Certains témoins voient dans les hautes murailles parementées en opus spicatum qui viennent d'être dégagées les restes de la « tour célèbre, énorme et très fortifiée » (*turris famosa, ingens et munitissima*) citée par Orderic Vital. La Tour d'Ivry n'éveille cependant que tardivement l'intérêt des chercheurs ; c'est ainsi qu'elle apparaît comme « témoignage littéraire » dans *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil* publié sous la direction de Xavier Barral I Altet, plus de vingt ans après le début des fouilles, ouvrage dans lequel on apprend par ailleurs qu'il n'en reste « plus aucun vestige identifiable ». En 1987, alors que le site est abandonné depuis plusieurs années, le Ministère de la Culture diligente une « étude évaluative des couches archéologiques restant en place pour l'établissement d'un projet de fouilles archéologiques avant les travaux de restauration et de mise en valeur des vestiges » ; les résultats de ces investigations sont décevants, à tel point que l'Administration conclut que « les couches archéologiques ont pratiquement disparu et qu'il n'y a pas lieu, pour l'instant, de poursuivre des dégagements ».

Les années 1990 marquent un tournant dans la perception du monument ; la période voit tout d'abord le classement de ses vestiges parmi les Monuments historiques. La forteresse fait l'objet de plusieurs études et apparaît en 1991 comme prototype de « tour-résidence », aux côtés de Langeais ou de Doué-la-Fontaine, dans l'ouvrage consacré par Jean Mesqui aux Châteaux et enceintes de la France médiévale ; l'auteur établit par ailleurs une comparaison entre le plan du château d'Ivry et

ceux de la Tour de Londres ou de Colchester, en Angleterre. Le parallèle avec la Tour Blanche sera développé quelques années plus tard par l'historien anglais Edward Impey.

Le monument semble, à cette époque, avoir trouvé sa place dans l'histoire de l'architecture castrale. Cependant, les analyses du monument proposées par les auteurs ne coïncident pas totalement avec de nouvelles lectures des élévations, entreprises dès 2005 ; en outre, la présence de trous de boulins à la hauteur des actuels niveaux de circulation laisse entendre que le potentiel archéologique du site est loin d'être nul.

De nouvelles recherches s'imposent donc. 2006 voit l'achèvement d'une collecte documentaire engagée par Bérengère Le Cain ; l'année suivante, trois sondages archéologiques sont réalisés dans la partie centrale de la forteresse. Deux d'entre eux atteignent le sol naturel après avoir rencontré, sur plus d'un mètre d'épaisseur, des niveaux allant de la période ducal à la période Moderne. Le troisième sondage révèle l'existence d'au moins trois mètres de remblais, venant en comblement d'une salle dont l'existence était à ce jour inconnue.

L'opération menée en 2007 permet, par ses résultats, d'élaborer un programme pluri-annuel de recherches alliant fouilles et étude architecturale, visant à préciser les origines et l'évolution d'un monument encore très mal connu.

Dominique PITTE
SRA DRAC Haute-Normandie



Ivry-la-Bataille : Sondage à l'intérieur du château (D. Pitte)

Ce diagnostic archéologique concerne une surface de 6,7 ha sondée à hauteur de 5%. Le projet s'installe sur un paléochenal de l'Eure dans la boucle du Vaudreuil, riche en vestiges archéologiques en particulier du Néolithique. Les textes des XI^e et XII^e siècles mentionnent en particulier la donation de prés aux moines de l'abbaye de Bonport, correspondant au toponyme des parcelles faisant l'objet du diagnostic.

Les résultats consistent en une petite série épipaléolithique, un niveau de sol en partie tronqué riche en mobilier attribuable aux Néolithique final / Chalcolithique / Bronze mais sans structuration évidente, des témoins de fréquentations postérieures essentiellement de La Tène.

Le débitage de l'Épipaléolithique est compris dans les limons orangés (développés sur limons loessiques jaunes) essentiellement au nord de l'emprise sur 4 m². Ce niveau apparaît lessivé et d'autres pièces isolées se retrouvent dans des niveaux plus récents, remontées par des chablis.

Le site néolithique se matérialise par la présence de mobilier lithique et céramique associé à de la faune répandus préférentiellement sur une sorte d'îlot argilo-sableux dans un niveau brun à sombre. Cet îlot est coïncé entre le paléochenal alors marécageux (argiles tourbeuses) et le chenal actuel de l'Eure. D'autres artefacts contemporains se retrouvent marginalement du côté occidental du paléochenal sur l'amorce d'un versant doux.

Le mobilier est représenté par de l'industrie lithique dont des *nuclei* et des outils (grattoir dominant, racloir, perçoir, tranche, raclette, armature, hache polie). Les rares ossements préservés appartiennent à des bovidés de petites tailles et deux fragments de calottes crâniennes humaines ont également été découverts. Quelques tessons de céramiques sont plutôt attribuables au Campaniforme (un décor, un bord et un

fond). L'ensemble évoque des occupations du Néolithique final / Chalcolithique / Bronze ancien.

Un foyer de calcaire chauffé est la seule structure assurée repérée. L'ensemble des autres anomalies aperçues correspondent à des chablis ou des perturbations animales. Le mobilier peut donc être en partie mélangé (pièces épipaléolithiques et néolithiques). Ce niveau néolithique est tronqué, témoignage de reprise d'érosion fluviale, puis le paléochenal et l'îlot sont colmatés par des limons argileux gris de débordements.

Dans ces limons gris se retrouvent des petits amas de débitage bien conservés (présence des micros éclats) qui pourraient correspondre à des occupations protohistoriques (âges du Bronze et du Fer). Quelques fragments de céramiques (La Tène) et un tesson du haut Moyen Âge se retrouvent un peu plus haut dans la stratigraphie du paléochenal.

La présence du réseau actuel des eaux usées a interdit les raccords stratigraphiques entre les dépôts de pentes à l'est et le paléochenal. Une partie de ces dépôts semble vraisemblablement historique.

Les observations géomorphologiques s'inscrivent dans la continuité des analyses sur la dynamique de colmatage de la vallée réalisées à partir des sites de Louviers « La Villette » (Giligny 1995) et Incarville « Les Prés » (Paez-Rezende 1996). La situation et le degré de préservation semblent similaires à ce qui avait pu être observé à Tourville-La-Rivière dans une carrière de la vallée de la Seine en amont (Roudié 1997). La nature et la disposition de ces indices d'occupations annoncent de manière moins bien préservée les riches vestiges en cours de diagnostic à Alizay (diagnostic B. Aubry 2007).

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Les travaux engagés dans le cadre de l'aménagement en zone lotie de la parcelle de 41850 m² étant susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, une opération de diagnostic a été mise en place.

Le site est implanté sur le versant, déclinant vers l'ouest, de la Côte de la Justice. La matrice géologique est constituée de grave parfois recouverte d'un épais dépôt de limons éoliens. Le pendage du site est important, le dénivelé entre les parties sud et nord est en moyenne de 10 m. Il a été atténué, les niveaux de la partie haute ayant été écrêtés (limite sud-est de la parcelle), vraisemblablement afin de faciliter l'exploitation agricole de la parcelle.

Le seul vestige d'occupation n'ayant pas reçu d'attribution chronologique est une structure linéaire, probable chemin creux axé nord-est/sud-ouest, repérée dans quatre tranchées parallèles.

Les vestiges d'occupation structurés et datés appartiennent tous à la Protohistoire (Bronze final - Hallstatt). Cette période est encore mal documentée sur le secteur de Louviers. Seuls deux sites, recevant une datation large pour la période protohistorique, sont à ce jour répertoriés (Chemin de la Mare Hermier, site n° 115, 2004 ; Le Clos des Vignes, site n° 118, 2006), ainsi qu'une incinération découverte rue du Mûrier, datée par C14 de l'âge du Bronze final, (site n° 7, 2003).

Sur la parcelle diagnostiquée, l'occupation semble se déve-

lopper sur deux secteurs distincts. Le premier, au nord-est, se signale par deux fosses et trois trous de poteaux. Le second, à l'ouest, plus dense, voit l'implantation d'un petit bâtiment rectangulaire sur six ou sept poteaux (surface estimée : 6 m²), de neuf fosses faisant toutes usages de dépotoirs domestiques secondaires et de plusieurs trous de poteaux, mais la vision partielle offerte dans le cadre d'un diagnostic, n'a pas permis d'en établir la fonction. Cet ensemble présente trois particularités notables. La première réside dans la concentration de fosses sur un espace relativement limité alors que l'occupation humaine, à cette période, se caractérise plus généralement par quelques fosses disséminées sur une vaste surface (pour exemples, Heudebouville et Saint-Étienne-du-Vauvray, 2006). Le second fait notable est évoqué par des ensembles céra-

miques très abondants, diversifiés et bien conservés, attestant d'une activité domestique sur le site. Enfin, le petit bâtiment sur poteaux est atypique dans sa forme, si l'on considère qu'il s'agit d'une structure à vocation agricole de type grenier, un plan sur quatre poteaux étant plus généralement observé. Ce diagnostic offre une nouvelle approche sur Louviers à l'époque gauloise. Mais l'organisation, le statut et les types d'activités de ce site restent à documenter. Son possible rapprochement avec le site de la Mare Hermier et avec les enclos circulaires repérés en prospection aérienne sur le versant est de la Côte de la Justice, reste à confirmer.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Bas Moyen Âge

Louviers Place de la Demi-Lune

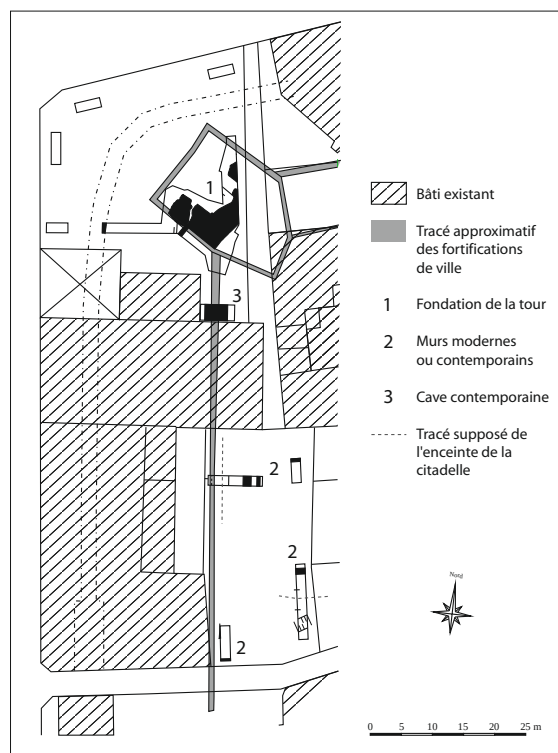
Cette opération a été réalisée suite au dépôt d'un permis de construire de la société SEFRI-CIME Activités et Service pour la réalisation de logements. Les parcelles concernées sont situées à l'emplacement de l'ancienne citadelle de Louviers dont les derniers vestiges ont été démolis au XIX^e s.

Une partie des fondations de la tour polygonale formant l'angle nord-ouest de la citadelle et dont la construction n'intervient pas avant le XV^e siècle, ainsi que l'emplacement et les comblements supérieurs de la douve, déjà existante auparavant, ont été observés. Quelques indices permettent d'émettre une hypothèse quant à l'emplacement des sections ouest et sud du rempart dont la maçonnerie semble avoir été entièrement récu-

pérée. La plus probable, au stade du diagnostic, est celle d'un démantèlement complet de cette partie des fortifications de ville aux alentours du XV^e siècle, et une reconstruction en large talus servant de boulevard d'artillerie.

La partie au sud de la zone diagnostiquée, hormis quelques maçonneries modernes ou contemporaines, n'a livré qu'un niveau de jardin bordé par deux larges tranchées, interprétées comme le négatif des fondations de la citadelle primitive.

Éric MARE
INRAP



Louviers, Place de la Demi-Lune : Proposition d'interprétation du plan du XVIII^e s. et hypothèse de tracé des remparts (É. Mare)



Louviers, Place de la Demi-Lune : Fondations de la tour polygonale, face sud-est (É. Mare)

Cette opération de diagnostic a eu lieu dans le cadre d'un projet de lotissement au nord-ouest du centre historique de Louviers et au pied d'un versant dominant d'une centaine de mètres la vallée de l'Eure. Les vestiges archéologiques repérés appartiennent manifestement à la même installation humaine que celle fouillée en 2002 par C. Lourdeau sur la parcelle voisine (AS 217). Elle comprend des fosses de type et de taille variés, dont deux visiblement liées à l'exploitation du sous-sol limoneux, des trous de poteau et trois creusements abritant des vestiges de combustion. Ces structures en creux apparaissent en bon état de conservation vers 0,70-0,80 m sous le niveau du sol actuel, avec une forte concentration le long de la bordure ouest de l'emprise (tranchée 6). Leur répartition paraît nettement plus faible ailleurs.

Aucun plan de bâtiment n'a été mis en évidence, même si une concentration de fosses et trous de poteau dans la tranchée 6 rappelle les aménagements et l'organisation spatiale des habitats du Néolithique final dans la région. Ces derniers ont été notamment mis en évidence à Bernay (ensemble 1) et à Saint-Vigor-d'Ymonville (ensemble 17).

Le mobilier se compose d'un corpus de 222 tessons de céramique et de 295 pièces lithiques, issus des couches superficielles ainsi que des structures archéologiques. L'ensemble lithique comprend 66 outils regroupant cinq variétés, de matériau d'origine vraisemblablement locale. La répartition du mobilier va de paire avec celle des structures archéologiques qui montrent une concentration dans les tranchées 1 et 6.

La fourchette chronologique retenue à l'issue du diagnostic pour cette occupation reste large et s'étend du Néolithique moyen au Néolithique final. On observe notamment que les éléments lithiques évoquent un fond commun avec le Néolithique moyen, tandis que le mobilier céramique plaide plutôt pour une attribution à la phase finale du Néolithique.

Rappelons également qu'aucun témoignage d'occupation gallo-romaine n'a été rencontré au sein de l'emprise malgré l'existence d'un ensemble monumental, de type *villa* ou *fanum*, à une cinquantaine de mètres au nord-est du terrain sondé.

Dagmar LUKAS, Élisabeth RAVON, Caroline RICHE
INRAP

L'opération archéologique menée sur le site du château de Lyons-la-Forêt fait suite à une première reconnaissance du terrain qui avait permis de produire un plan de l'ensemble castral en repérant les différents vestiges maçonnés. Afin de mieux cerner l'organisation du site et de fournir des indications chronologiques, la fouille s'est concentrée dans la partie sud de la plateforme où l'angle d'un bâtiment, dégagé entre 1979 et 1983 puis remblayé, n'était documenté que par des photographies. Deux sondages ont été pratiqués : au niveau de la zone déjà reconnue (S1) et vers le sud-est (S2), les résultats qui en sont issus permettent d'identifier un grand donjon quadrangulaire construit dans le premier quart du XII^e s.

Le sondage 1 a permis d'apporter des précisions sur le bâtiment dont les murs font 1,15 m d'épaisseur et sont conservés sur une hauteur de 1,20 m. L'élévation extérieure présente un moyen appareil calcaire vers le nord-ouest et un petit appareil irrégulier de silex et calcaire vers le nord-est, l'ensemble possédant une première assise chanfreinée en calcaire. Deux contreforts plats de 0,98 m de large et 0,30 m de profondeur viennent raidir l'angle ; un aménagement similaire, très endommagé par des creusements antérieurs et la construction d'un bassin, a été observé sur le parement nord-ouest. À même hauteur et vers

l'intérieur, une saillie de la maçonnerie permet d'envisager la présence d'un arc doubleau et le voûtement de la pièce. Dans l'angle nord, un puits a connu trois phases de rehaussement, dont au moins la dernière est intervenue après la démolition du bâtiment et a comblé l'espace jusqu'au mur.



Lyons-la-Forêt, Le Château : L'US 226, antérieure à la construction du donjon, vue du sud-est (B. Lepeuple)

Dans le sondage 2, ouvert sur une surface de 24 m², a été mis au jour l'angle d'une seconde structure fortement arasée mais parfaitement lisible sous 0,50 m de terre végétale. Il s'agit d'un puissant bâtiment avec des murs de 2,85 m d'épaisseur au sud-ouest et d'au moins 3 m au nord-ouest, l'élévation maximale observée, de 0,40 m au-dessus de la fondation dans l'angle intérieur, est majoritairement faite de silex. Là où la fouille a porté, le parement externe était intégralement récupéré, l'empreinte des pierres, lisible dans le mortier, permet de restituer un moyen appareil en calcaire similaire à celui qui a été observé dans le sondage 1. Vers l'extérieur, la fondation est débordante de 0,85 m contre 0,25 à 0,35 m pour l'intérieur où la semelle est plus élevée en altitude, signe d'un bâtiment construit sur une partie pentue. L'ensemble est très homogène à l'exception

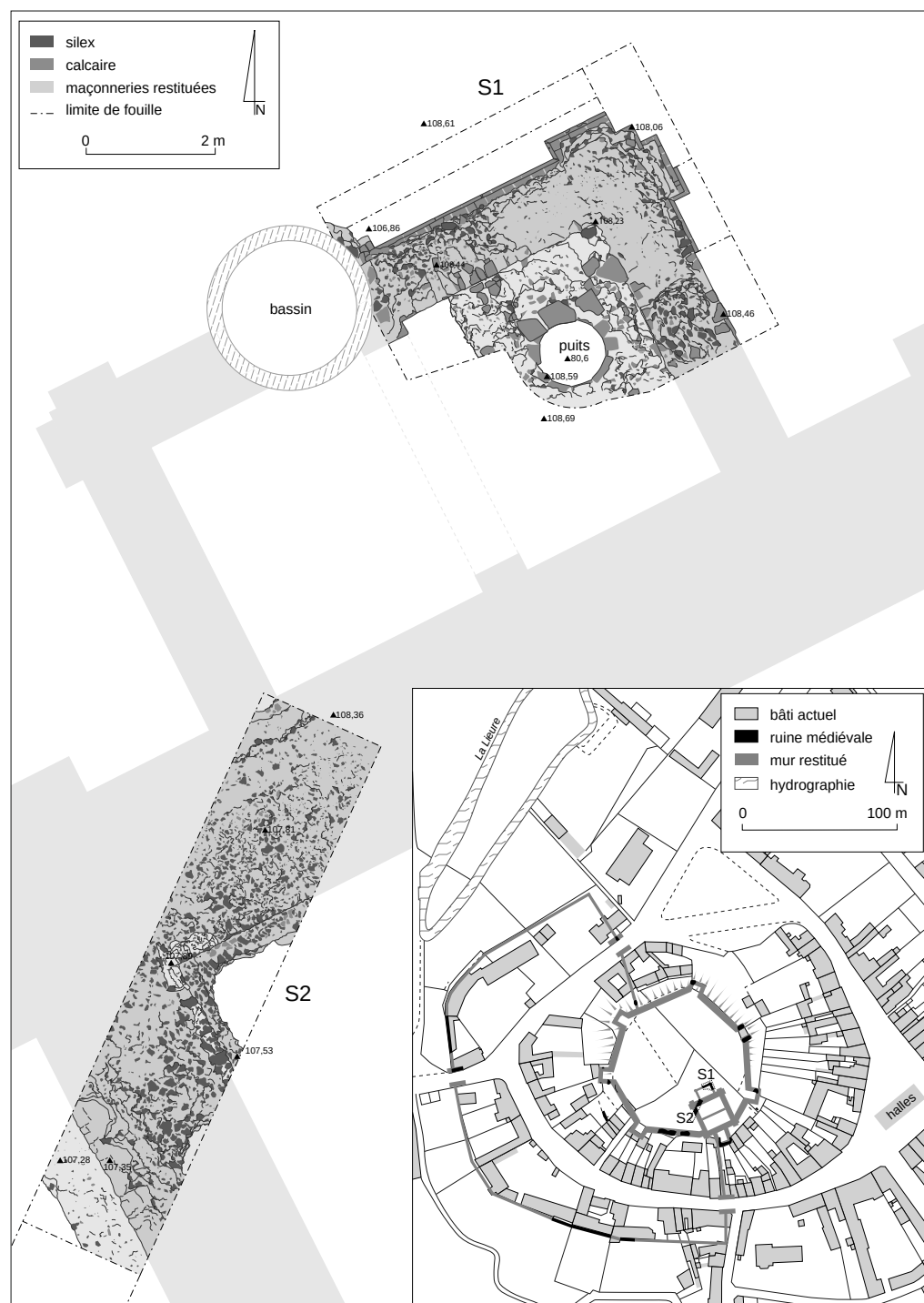
d'une reprise du parement interne dans l'angle et sa partie sud-ouest.

En raison des creusements précédents et de l'arasement des vestiges, peu d'éléments datants ont été recueillis. Au niveau de la première structure, une banquette de 0,30 m de largeur pour 0,70 m de hauteur, épargnée par les investigations précédentes et appuyée contre le mur nord-ouest, a livré du mobilier céramique témoignant d'une occupation sur la totalité du XII^e s. Dans le sondage 2, aucune couche stratigraphique contemporaine ou postérieure au bâtiment dans ses phases d'utilisation n'a pu être observée. En revanche, 0,70 m de stratigraphie ont pu être fouillés dans l'angle interne de la structure. Plusieurs niveaux de remblai d'occupation antérieurs à la construction

et dans lesquels la fondation du bâtiment a été creusée ont permis d'établir un terminus *post quem*. L'une de ces US (226), riche en faune, comportait plusieurs fragments de oules caractéristiques du XII^e s. et un denier normand en argent frappé à Rouen durant le dernier tiers du XI^e s. et plus probablement sous le règne de Robert Courteuse (1087-1106).

Les éléments construits et chronologiques plaident pour une appartenance au même ensemble des deux structures : un grand donjon quadrangulaire muni d'un avant-corps remplissant les fonctions d'entrée et éventuellement de cuisine. Les dimensions estimées sont de 20 à 24 m hors œuvre pour la tour de forme carrée et 10 x 4,50 m pour l'avant-corps. Les résultats de la fouille confrontés aux données historiques permettent d'attribuer au règne d'Henri I^{er} Beauclerc (1106-1135) la construction de l'édifice et plus probablement au cours de la décennie 1120.

Bruno LEPEUPLE
Université de Rouen



Lyons-la-Forêt, Le Château : Plan des vestiges et restitution de l'ensemble castral (B. Lepeuple)

Cette opération de diagnostic a été réalisée sur les parcelles 23 et 25 (section ZC) couvrant une surface de 69 245 m². Le terrain, qui fait l'objet d'un projet de lotissement, se trouve en contexte de plateau, à un kilomètre au nord de Bernay et de la vallée de la Charentonne.

Si les traces d'une industrie lithique restent modestes sur les parcelles, les vestiges du second âge du Fer sont, quant à eux, nombreux et bien localisés dans le secteur nord-est de l'emprise. Ils apparaissent, en bon état de conservation, à une soixantaine de centimètres sous le niveau actuel et se rattachent à un établissement rural gaulois délimité par un système fossoyé dont la moitié seulement a pu être appréhendée. Malgré cette vision partielle que nous avons du site protohistorique, son plan se dessine nettement sous la forme d'un enclos quadrangulaire, compartimenté à l'intérieur par un fossé de partition.

Son aménagement comprend des fosses, des trous de poteaux et un silo ayant livré du mobilier céramique. Le culot de forge

issu d'une des fosses appuie, quant-à-lui, l'hypothèse d'une activité métallurgique dans la parcelle méridionale de l'enclos. L'intérêt de ce site réside également dans la présence d'un réseau parcellaire, directement attaché à l'établissement proto-historique et qui atteste d'une structuration de son environnement proche (et peut-être lointain).

Malgré plusieurs interventions archéologiques récentes sur ce rebord de plateau, les vestiges attribuables au second âge du Fer restent peu nombreux et rarement étudiés dans le secteur. Dans ce contexte scientifique, l'enclos découvert au lieu-dit « le Pré Hardy » constitue un nouvel élément important pour la compréhension des installations agricoles de cette période sur le plateau dominant la vallée de la Charentonne au nord.

Dagmar LUKAS
INRAP

Une opération de diagnostic archéologique a été menée en mars 2007 au centre de la commune, entre les rues de la Geôle et de l'Église, sur une superficie de 2 000 m². Nous nous situons ici au cœur même de l'agglomération gallo-romaine de Pîtres dans des parcelles jusqu'alors préservées des aménagements urbains qui ont remodelé le bourg ces dernières décennies. La présence de vestiges archéologiques était acquise puisqu'un important niveau de terres noires recélant d'abondants épanchages de mobilier en provenance de contextes domestiques avait déjà été mis en évidence sur une parcelle voisine en 2006. La nouvelle intervention, tout en confirmant l'omniprésence des terres noires, a permis d'affiner les connaissances.

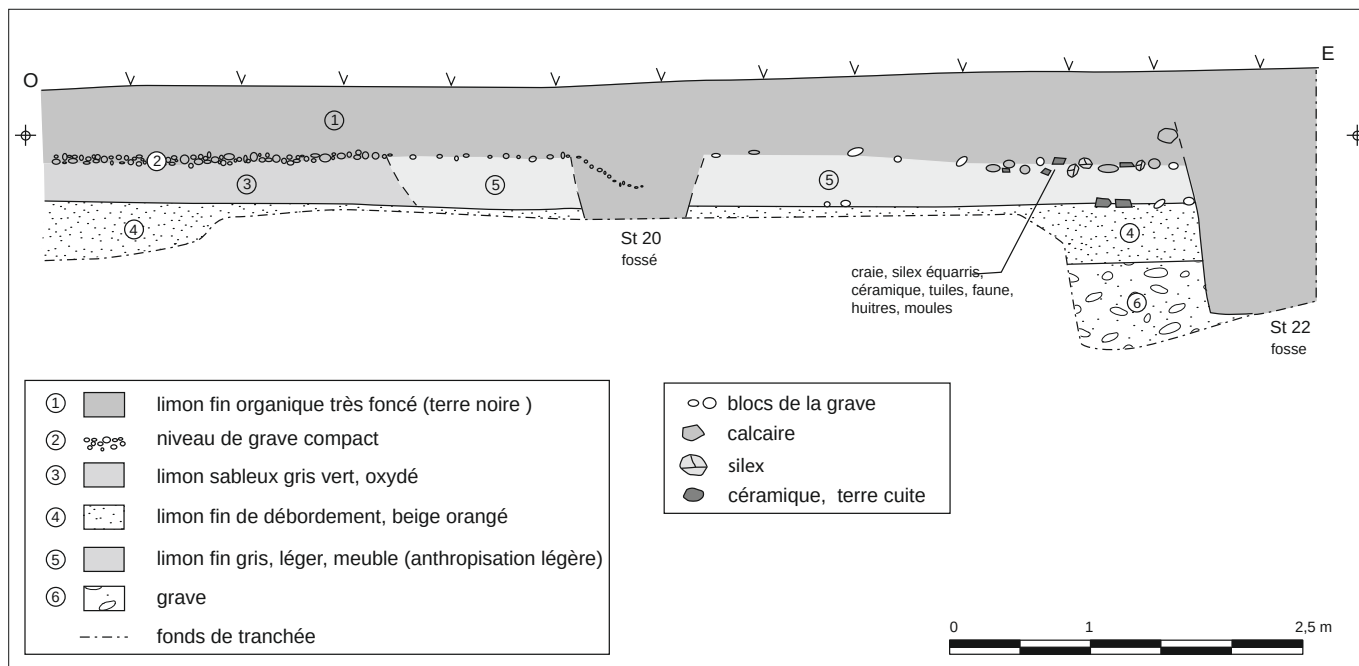
Contrairement à ce que nous avions avancé en 2006, le secteur ne peut être qualifié de « zone dépotoir » puisque qu'une trentaine de structures en creux (niveaux de circulation, murs, puits, fossés, fosses, trous de poteaux) attestent une occupation régulière, domestique ou artisanale (habitation, ateliers, annexes, abords). Nous n'arrivons cependant pas à percevoir, dans les limites des sondages, les modalités d'organisation de cette partie de l'espace urbain.

L'observation de la séquence stratigraphique complète révèle un niveau intermédiaire, marqué par des épanchages de matériaux ou des sols de circulation, qui sépare les dépôts inférieurs, faiblement anthropisés et plus pauvres en mobilier, des dépôts supérieurs correspondant aux « terres noires » proprement dites. Les vestiges mobiliers recueillis permettent de mieux placer les repères chronologiques. Ainsi, la formation de dépôts massifs et homogènes s'est en grande partie déroulée entre la fin de

la période gauloise et la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La précocité du fait urbain et l'ampleur de l'occupation dès La Tène finale à Pîtres sont, d'une nouvelle manière, mises en lumière. Les dépôts se poursuivent à la période flavienne, avec une extension possible dans le courant de la première moitié du II^e siècle. Les restes fauniques, quant à eux, témoignent d'une activité intensive de boucherie se déroulant à l'intérieur même de l'agglomération. Elle concerne en premier lieu le bœuf et minoritairement, les chèvres, moutons et cochons. Les restes étudiés semblent correspondre au stade des premières découpes de boucherie.

On peut invoquer un certain décalage entre l'abandon massif de rejets malodorants et l'appropriation de ce même lieu comme espace de vie. Il faut considérer, comme l'écrit H. Galinié, que « la ville, au sens d'espace urbanisé, n'est pas nécessairement occupée en permanence selon un modèle urbain classique ». Ainsi, une autre forme d'usage domestique, impliquant l'utilisation de constructions de bois et de terre régulièrement rebâties et un rapport autre à l'évacuation des déchets, pourrait expliquer la constitution de terres noires à cet endroit. Cette forme d'occupation tenait probablement une large place au sein de l'agglomération antique puisqu'une même accumulation de terres noires a été observée rue de la Salle, à 200 m vers l'ouest.

Claire BEURION
INRAP



Pîtres, rue de la Geôle, rue de l'Église : Coupe stratigraphique de la tranchée 4 (C. Beurion)

Haut Moyen Âge
Moyen Âge

Romilly-sur-Andelle

Ruelle du Mont, parcelle AB 549, « Prieuré Saint-Crespin »

Moderne

La deuxième moitié de l'année 2006 et une grande partie de l'année 2007 ont été consacrées à la fouille de la parcelle où se situe l'essentiel du site de Saint Crespin, dont l'extrémité occidentale a été fouillée fin 2005 et début 2006 (BSR 2006).

Sur cette partie du site, hormis quelques pièces lithiques, certaines remarquables, attribuables au Néolithique final et découvertes dans des contextes tout à fait résiduels (débris de pente), les premiers vestiges appartiennent au début du VII^e s. Il s'agit tout d'abord d'un cimetière organisé en grandes rangées régulières axées nord / sud, certaines se suivant sur la quasi-totalité de l'emprise du pôle funéraire. Ce premier groupe chronologiquement homogène s'organise autour d'un petit édifice vraisemblablement à vocation cultuelle, situé dans la partie nord de l'emprise fouillée. Il s'agit d'un bâtiment construit en pierre et ayant subi de multiples réfections. Deux absides construites au nord et à l'ouest d'un espace rectangulaire ont été mises au jour. La partie sud est totalement détruite, mais il est possible que nous soyons en présence d'un petit édifice tricône.

La première phase identifiée est construite avec des moellons de silex liés au mortier. Les murs sont peu épais mais le peu de surface parementée subsistante révèle un petit appareil régulièrement assisé avec des joints beurrés.

Dans un deuxième temps, une troisième abside vient recouper le côté ouest de l'abside nord. Cette partie du bâtiment est construite avec des moellons de silex liés à la terre. Il est cependant difficile de déterminer si la première abside nord est totalement détruite et remplacée par la nouvelle construction ou si les deux fonctionnent de concert (ce qui donnerait à l'édifice un aspect singulièrement atypique).

Si la fouille d'édifices cultuels ruraux mérovingiens reste rare, il est d'autant plus difficile de déterminer la nature même de ce dernier : église paroissiale (sachant que le tissu de paroisse se développe dès cette période) ou simple église domaniale appartenant à un complexe plus vaste de type villa (le bourg de Romilly est d'abord reconnu comme *villa romilliacum*).

Une seconde église est construite sur la première. Sa datation reste difficile à établir en l'absence de mobilier datant. Dans l'attente de datations 14C, il est cependant possible de dire que le plan et les techniques de constructions sont tout à fait typiques des églises pré-romanes. En effet, cette église est constituée d'une nef rectangulaire et d'un chœur absidial plus étroit. La séparation de ces deux espaces est marquée par la présence d'un mur de chaînage de très bonne facture, qui laisserait supposer un voûtement empierré du chœur. Les maçonneries sont construites avec des moellons de silex essentiellement, plus rarement de calcaire, liés avec un mortier de chaux. Le mur gouttereau sud diffère du reste de l'édifice, ce qui pose la question d'une réfection de cette partie.

Un seul contrefort plat a été mis en évidence dans l'angle nord-ouest de l'église. Les traces, extrêmement fugaces d'un second contrefort plus à l'est, le long du mur gouttereau nord, pourraient faire penser à une entrée latérale encadrée par ces deux derniers.

Le mur de chaînage et le mur gouttereau nord sont construits en opus spicatum, ce qui en soit n'est pas un élément discriminant pour la datation. Cependant, mise en rapport avec la typologie de l'édifice, nous pouvons avancer, avec toutes les précautions d'usage, une datation à la charnière des X^e et XI^e siècles.

Cette seconde église accompagne l'extension du cimetière dont seule la limite nord n'a pu être appréhendée puisque située hors emprise de la fouille.

Tout comme la limite occidentale, fouillée en 2005-2006, les limites sud et est sont extrêmement diffuses et s'interpénètrent étroitement avec les structures d'habitat. En revanche, aucun aménagement périphérique lié au cimetière n'a pu être mis en évidence aussi clairement que pour la limite occidentale (JOUNEAU, GUILLON 2006).

De nombreuses tombes ont livré du mobilier qui reste tout à fait classique pour cette période (scramasaxes, plaques boucles, quelques fibules ansées symétriques et céramiques posées au pieds des défunts).

Quelques structures d'habitat mérovingiennes ont été recouvertes par les inhumations, certaines mérovingiennes. Il s'agit de plusieurs trous de poteau isolés, de trois fossés parcellaires orienté nord-est/sud-ouest et d'un petit fond de cabane typique de cette période. Les structures carolingiennes sont plus nombreuses et se concentrent essentiellement dans la partie sud-est de l'emprise de la fouille sous la forme d'une zone d'ensilage.

La conservation et la variété des types d'architecture funéraire sont remarquables. Les modes d'inhumations sont variés : pleine terre avec ou sans linceul, contenants en bois (coffrages simplement assemblés ou chevillés, cercueils attestés mais rares). Plusieurs types de sarcophages ont été employés, calcaire taillé (coquillé ou à silex), plâtre coulé en atelier ou en place dans la fosse. Les contenants en bois concernent au moins la moitié des sépultures.

Les analyses taphonomiques et biologiques débutées en mars 2008 ont pour problématiques le fonctionnement de ce grand cimetière avec notamment la caractérisation des gestes mortuaires et le recrutement de la population, notamment en fonction de l'âge et du sexe. Une étude morphométrique et sanitaire est en cours afin de caractériser l'homogénéité de la population inhumée voire de mettre en évidence des traitements sociaux ou des origines différents. Un triple questionnement sous-tend ces études : populationnel, social et familial. La faisabilité d'une approche paléogénétique est en cours d'évaluation à partir de la préservation de l'ADN ancien et des résultats que livrera l'analyse morphologique des squelettes en relation avec la chronologie. Des prélèvements systématiques ont été réalisés sur les vestiges osseux des sépultures, selon les protocoles en vigueur, pour éviter les problèmes de contamination.

Si le terminus post quem du cimetière paroissial reste à définir avec les datations à venir, il semble qu'il ne soit plus utilisé comme terre d'inhumation après la création du prieuré Saint-Crespin. En effet, même si les premières mentions de ce dernier apparaissent au XII^e siècle, il n'y a aucune construction avant le XIV^e siècle. Les seules structures datées des XI^e et XII^e siècles sont des fosses dont la forme et le remplissage rappellent indéniablement celles mises au jour dans les tanneries médiévales fouillées en Europe. Si les vestiges faunistiques ne nous permettent pas d'affirmer cette hypothèse, la convergence de nombreux indices laissent assez peu de doutes concernant la nature de cette activité.

Ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle que le programme architectural du prieuré se met en place. L'église est englobée dans un bâtiment plus long, se développant vers l'ouest. Le chœur est arasé et remplacé par une extrémité rectangulaire, épaulée par

un contrefort collé à l'angle nord-est et par un contrefort chaîné au milieu de la façade orientale, ce qui laisse supposer un voûtement de cette partie. La première assise de l'élévation, marquée par un ressaut chanfreiné, est partiellement conservée. La situation topographique de cette extrémité au sein du complexe bâti, l'absence de tout autre bâtiment évoquant une chapelle prieurale et surtout la permanence des inhumations dans l'ancien chœur jusqu'au bas Moyen Âge au moins, semblent indiquer que l'ancien sanctuaire conserve une vocation cultuelle (chapelle ou oratoire). La séparation entre la nef et le chœur de l'ancienne église compartimente toujours le bâtiment, et la nef semble avoir perdu sa vocation première. Une cheminée est encastrée dans le mur gouttereau nord et un escalier en plâtre est aménagé dans l'angle sud-ouest pour relier cette salle de vie aux celliers nouvellement construits.

Par ailleurs, une tour escalier est édifiée à l'emplacement de l'épaulement nord-est de l'ancienne nef, avec une entrée située à l'est, le long du mur gouttereau. De forme polygonale, cette tour est bâtie en moyen appareil de calcaire à silex. Il est cependant difficile à l'heure actuelle de préciser si cette tour desservait les combles aménagés ou un étage rajouté à l'élévation de l'ancienne église.

A l'ouest de cette dernière, et dans son prolongement, un bâtiment sur cellier a été construit. S'il ne reste plus rien des élévations, les espaces de stockage sont par contre bien conservés. Il s'agit dans un premier temps d'un espace dont les voûtes retombent sur un pilier central, agrandi rapidement avec une petite cave voûtée en plein cintre construite sous l'ancienne nef de l'église préromane, détruisant ainsi les deux tiers des niveaux archéologiques de cette dernière.

Au XV^e siècle, un nouveau bâtiment est édifié dans le prolongement occidental du manoir. De construction plus légère, il est constitué de trois pièces à la fonction indéterminée. Au sud et perpendiculairement au logis, un bâtiment construit avec des murs bahuts maçonnés et une élévation vraisemblablement à pans de bois abrite les cuisines. L'organisation de ces dernières rappelle celles du château de Vatteville-la-Rue fouillées par A.-M. Flambard-Héricher, avec une dalle évier, une cheminée et un four à pain.

Au sud-ouest, une vaste structure trapézoïdale, d'excellente facture (moyen appareil de calcaire régulièrement assisé) pourrait avoir servi à la pisciculture, les nombreux restes faunistiques mis au jour allant dans ce sens.

Enfin, au XVII^e siècle, deux colombiers sont érigés dans la partie sud du domaine.

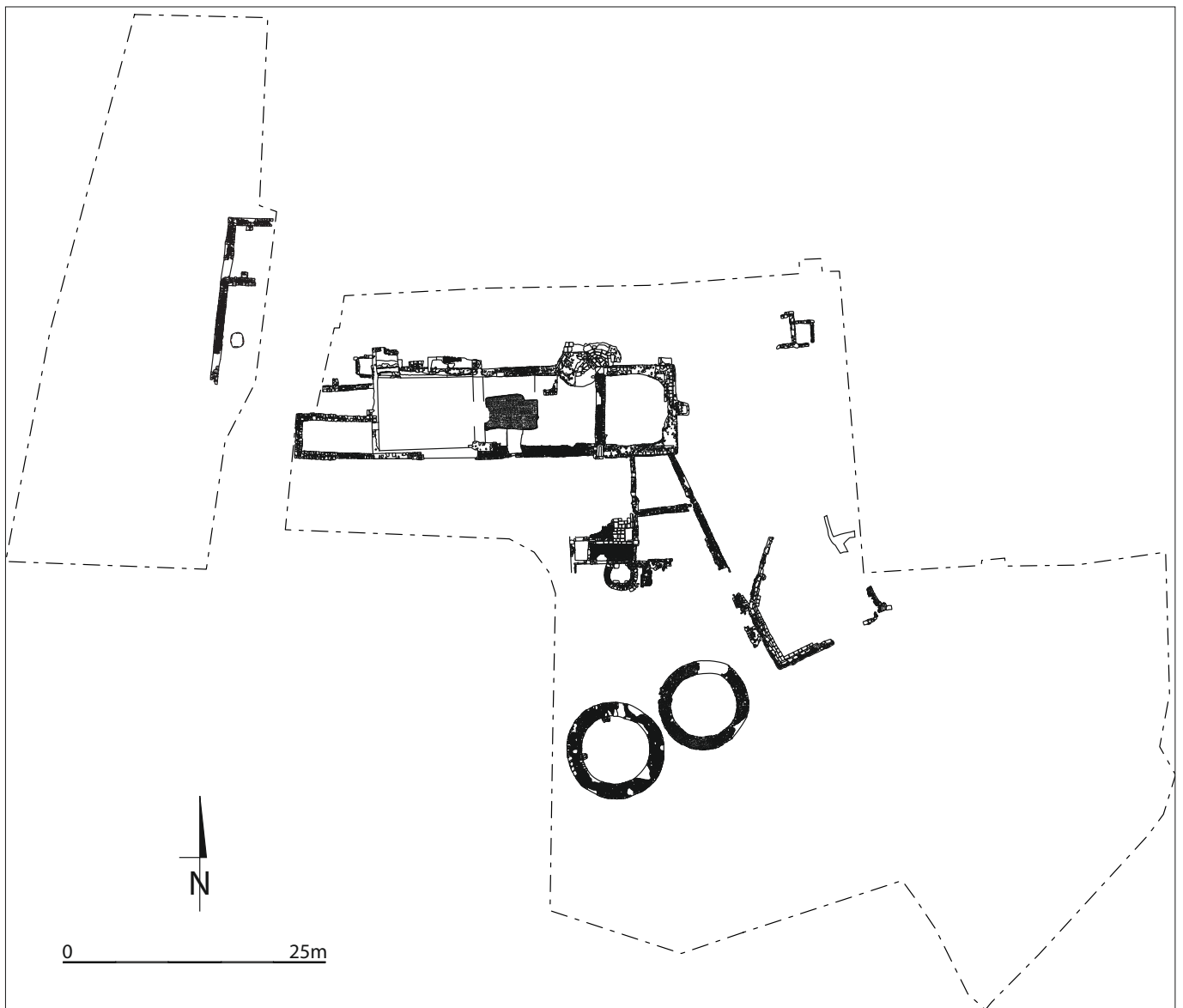
Le prieuré Saint-Crespin semble avoir été délaissé dès le XVII^e siècle, le mobilier issu des niveaux d'abandon et de démolition appartenant essentiellement à cette période.

Au terme de cette seconde campagne, la masse d'information à traiter est colossale, 800 sépultures mises au jour, des centaines d'objets collectés, plus de 1500 unités stratigraphiques, près de 150 relevés de terrain, plus de 20 000 photographies et une étude archivistique qui reste à faire. Le traitement de ces données n'a pour l'instant été qu'abordé, et plusieurs années seront nécessaires à la compréhension du site.

David JOUNEAU, Mark GUILLON
INRAP



Romilly-sur-Andelle,
« Prieuré Saint-Crespin » :
Vue d'ensemble



Romilly-sur-Andelle, « Prieuré Saint-Crespin » : Plan d'ensemble du domaine prieural, XIV^e-XVII^e s. (relevé C. Hugo, DAO D. Jouneau)

Saint-Aubin-sur-Gaillon

Le Village - Rue des Brûlins, parcelle AC 244 p (1)

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par un projet de construction d'une maison particulière.

La zone concernée se situe dans un secteur identifié comme archéologiquement sensible puisqu'à proximité du village médiéval de Saint-Aubin-sur-Gaillon et d'un complexe balnéaire gallo-romain. Elle concerne une surface à traiter de 1000 m². Sur les 3 tranchées ouvertes les indices archéologiques sont très peu nombreux. Ils sont présents dans une seule tranchée et se rapportent à l'époque gallo-romaine. Il s'agit d'une fosse probable, d'une céramique et d'un mur présentant un retour et se développant hors emprise.

Ce dernier est orienté nord / sud avec un retour orienté est / ouest, et appartient vraisemblablement à un bâtiment gallo-romain. La céramique est située à proximité du mur et présente

une forme inhabituelle. Il s'agit d'un petit plat pourvu d'une lèvre anguleuse peu commune à pâte gris-brunâtre assez fine, mais altérée. Sa morphologie permet une attribution entre la seconde moitié du II^e et la première moitié du III^e s.

Replacée dans le contexte plus général de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon, la présence de vestiges gallo-romain apporte de nouveaux indices et permet de souligner l'extension de l'occupation pour cette période au sud de la commune vers le plateau. L'existence de vestiges de la même époque dans une parcelle jouxtant ce diagnostic indique par ailleurs une occupation plus étendue.

Caroline RICHE
INRAP

Saint-Aubin-sur-Gaillon

« Le Village - Rue des Brûlins », parcelles AC 238, 244 et 266

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par un projet de construction d'un lotissement (Cabinet Villain). Elle se situe dans une parcelle au sein d'une zone identifiée comme archéologiquement sensible puisqu'à proximité du village médiéval de Saint-Aubin-sur-Gaillon et d'un complexe balnéaire gallo-romain. Elle concerne une surface de 18 817 m².

Sur les 15 tranchées ouvertes les indices archéologiques identifiés sont peu nombreux et très dispersés. Les structures les plus significatives se résument à un tronçon de fossé et une fosse gallo-romaine (II^e et III^e siècles).

Le tronçon de fossé est situé au nord de la parcelle. Orienté nord-est / sud-ouest il a été observé sur 5 m de long et s'étend sur 1,3 m de large. Peu profond (29 cm), il présente un profil dissymétrique à bord évasé. Creusé dans une argile gravillonneuse orangée, il se compose de deux niveaux de remplissage : un limon argileux gris foncé avec du gravier et, à sa base, un limon argileux gris plus clair plus riche en gravier. Dans sa partie nord, un dépôt très localisé de trois céramiques presque entièrement reconstituées a été exhumé. Ces vestiges sont datés du III^e siècle. D'après Y.-M. Adrian, deux de ces trois poteries sont des céramiques communes sombres qui associent deux modèles emblématiques des assemblages régionaux. La première est une forme carénée dont la pâte permet sans équivoque une attribution à l'atelier de potiers de la forêt de Lyons-La-Forêt. Sa forme est très spécifique du répertoire de cet atelier et plus précisément des productions du III^e siècle (seconde moitié ?). L'autre céramique à pâte sombre correspond à un tripode « hémisphérique » fortement marqué par son

utilisation culinaire. Cette pièce provient d'un autre site potier bien identifié, localisé en forêt de Monfort-sur-Risle, à l'ouest du département (site d'Apperville-Annebault). Cet atelier constitue avec celui de Lyons l'un des principaux fournisseurs du marché régional entre les II^e et III^e siècles. Enfin, une amphore Gauloise 12 est également associée. Elle présente un double registre de décor incisé sur le corps, ce qui est à notre connaissance « inédit », ainsi qu'une lèvre épaisse et étroite qui apparaît caractéristique des séries du III^e siècle. Sa pâte beige rosée, assez riche en quartz, reste par contre inconnue.

La fosse est de forme oblongue et orientée nord-est / sud-ouest. Profonde de 40 cm, elle s'étend sur 6,50 m de long et 3 m de large. Creusée dans une argile orangée compacte avec des passées d'argile bleutée, elle présente un remplissage multiple. Ce dernier est notamment caractérisé par deux niveaux de limon gris noir à noir avec de la céramique, des scories et des fragments de tuile. L'activité première liée à son creusement reste énigmatique. On peut éventuellement supposer la recherche d'une argile compacte orangée bleutée observée dans l'encaissant. Le mobilier archéologique associé permet de caler cette occupation entre le II^e et le III^e siècle.

Des indices d'une occupation moderne / contemporaine sont également présents. Mais plus globalement et faute de mobilier archéologique, l'identification chronologique d'un nombre conséquent de structures, reste impossible.

Caroline RICHE
INRAP

Les opérations de diagnostic ont été programmées initialement en plusieurs phases. Elles sont établies en fonction de l'avancée des travaux de terrassement de la carrière (cf. BSR 2006).

La première campagne de sondage nous a permis de mettre en évidence l'important potentiel archéologique des lieux, avec la découverte exceptionnelle d'une sépulture à inhumation d'un enfant du VSG, accompagnée de mobilier funéraire. Cette tombe est un des points forts de cette opération. La découverte d'une fosse latérale ainsi que de trous de poteaux suggère la présence d'un bâtiment de tradition danubienne. Il faut également signaler des occupations du Mésolithique, du Chasséen, ainsi qu'un lot inédit de mobilier céramique, lithique, faunique et métallique du Bronze final. Tous ces témoins sont organisés sur des îlots bordés par des paléo chenaux. Au sein des différents sondages, des vestiges botaniques et fauniques associés à des restes lithiques et céramiques furent appréhendés de façon récurrente.

Cette dernière campagne de sondages a permis de confirmer les premières découvertes et de renforcer le grand intérêt scientifique des lieux. Elles se trouvent renforcés par une occupation

du Chasséen et plus particulièrement la mise en évidence d'un fragment de coupe à socle décoré de lignes illustrant un quadrillage. Des foyers y sont associés ainsi que de la faune et du lithique.

Le Mésolithique est omniprésent sur toute la frange située vers l'aval de la carrière, à une moyenne de 2,5 m de profondeur. Il se caractérise par du lithique et des éléments de faunes (bois de cervidé).

Une très grosse quantité, de mobilier archéologique est apparue dans les différents sondages. A l'issue de cette ultime campagne, il nous paraissait évident ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs de l'Inrap impliqué dans la recherche sur l'origine des premiers paysans, que nous venions de mettre au jour des vestiges d'une grande importance. Ils permettront de mieux connaître et d'étudier des ensembles archéologiques inédits. La richesse du mobilier et la variété des civilisations rencontrées font d'ores et déjà de Saint-Pierre-d'Autils un site de première importance.

Bruno AUBRY, David HONORÉ
INRAP

Les parcelles concernées par le projet sont situées entre le bourg de Saint-Sébastien-de-Morsent au sud-ouest et le hameau du Buisson au nord. Elles s'étendent sur la pente sud d'un thalweg orienté est / ouest. La prescription d'un diagnostic sur une surface de 25 ha a été motivée par l'existence de deux sites localisés sur la pente nord de ce thalweg : un enclos protohistorique (entre les IV^e-III^e et le I^{er} s. av. notre ère) dans lequel étaient attestées une activité de forge et une officine antique (II^e s.) de terres cuites architecturales et de poteries.

La majeure partie des tranchées se sont révélées pauvres en structures et quasiment vierges de mobilier archéologique. La seule zone qui présente une occupation est située à l'extrémité orientale de l'emprise. Une des tranchées a révélé un bâti-

ment rond probablement de l'âge du Bronze et un fond de vase protohistorique. En revanche, dans une des tranchées voisines, les trous de poteau et fosses très arasés ne permettent pas de reconstituer un ou des bâtiments. Les rares tessons découverts ne précisent pas la datation au-delà de la Protohistoire, hormis un tesson néolithique et un tesson de la fin de l'âge du Fer. Seuls des éclats, dont un de façonnage de hache, constituent le mobilier lithique.

Chrystel MARET
INRAP

Fouillé à l'automne 2007 suite à deux diagnostics réalisés en 2006, ce site a révélé les vestiges d'un enclos protohistorique délimité par un fossé curviligne et renfermant une demi-douzaine de petites constructions sur poteaux, un silo, diverses fosses (dont l'une pourrait être une citerne), un probable puits d'extraction et deux incinérations antiques.

La zone enclose dégagée, couvrant près de 8000 m², n'est que la partie accessible d'un enclos plus vaste. Celui-ci se développe au nord et à l'est de l'emprise de la fouille, sous des parcelles déjà construites. Il s'agit donc d'un établissement assez vaste, même si sa superficie totale ne peut être établie.

Les éléments de chronologie relative étant quasi inexistants, le phasage des vestiges s'est effectué essentiellement à partir du mobilier céramique. Celui-ci est assez restreint et présente peu de caractères discriminants chronologiquement parlant. C'est pourquoi la datation des différentes phases d'occupation du site reste assez large, et doit être considérée avec beaucoup de prudence.

Les structures les plus anciennes datent du Hallstatt et du début de La Tène. Il s'agit d'une fosse/citerne et de deux fosses-dépotoirs. Ces structures sont disséminées sur l'ensemble du site. Elles ont livré quelques céramiques et pour l'une d'entre elles, de nombreux culots de forge et fragments de parois de foyer.

Le rattachement du fossé et de la majorité des autres structures à cette première phase n'est qu'hypothétique mais on pourrait y voir une première occupation qui se serait mise en place entre le V^e et le IV^e siècle avant notre ère. Le site aurait alors vu se développer un établissement rural fermé assez typique de ce que l'on connaît pour le premier âge du Fer et le début du second âge du Fer dans la région : un enclos de tracé assez irrégulier et isolé dans le paysage (absence de toute structure de type parcellaire aux alentours). Cet enclos renferme quelques bâtiments de stockage, un silo et les vestiges d'une activité métallurgique de type petite forge domestique (élaboration d'objets métalliques pour les besoins quotidiens du site). La faible proportion d'éléments céramiques datants ne permet pas d'établir une durée d'occupation précise.

Quelques éléments trouvés au diagnostic avaient été rattachés à la fin de La Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne (IV^e - III^e siècle avant notre ère). Les éléments mis au jour à la fouille tendent à vieillir l'installation du site. Cependant, aucun vestige ne permet d'affirmer une continuité entre cette première et la seconde occupation.

La seconde phase d'occupation avait été attestée lors du diagnostic, notamment par la découverte d'un potin senon de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Une partie du mobilier avait été rattachée à la fin de La Tène moyenne et à La Tène finale (courant II^e - début I^{er} siècle avant notre ère). La fouille a quant à elle mis au jour un certain nombre de fragments céra-

miques attribuables à la fin de La Tène et au début de l'époque romaine (I^{er} siècle avant - I^{er} siècle après J.-C.).

Ce mobilier a été découvert essentiellement dans le comblement médian et supérieur du fossé, ainsi que dans quelques trous de poteaux disséminés sur l'ensemble de la fouille. Le fossé était donc encore visible dans le paysage et probablement encore en fonction lors de cette occupation gauloise tardive et romaine. Il n'aurait été comblé qu'au cours du I^{er} siècle de notre ère.

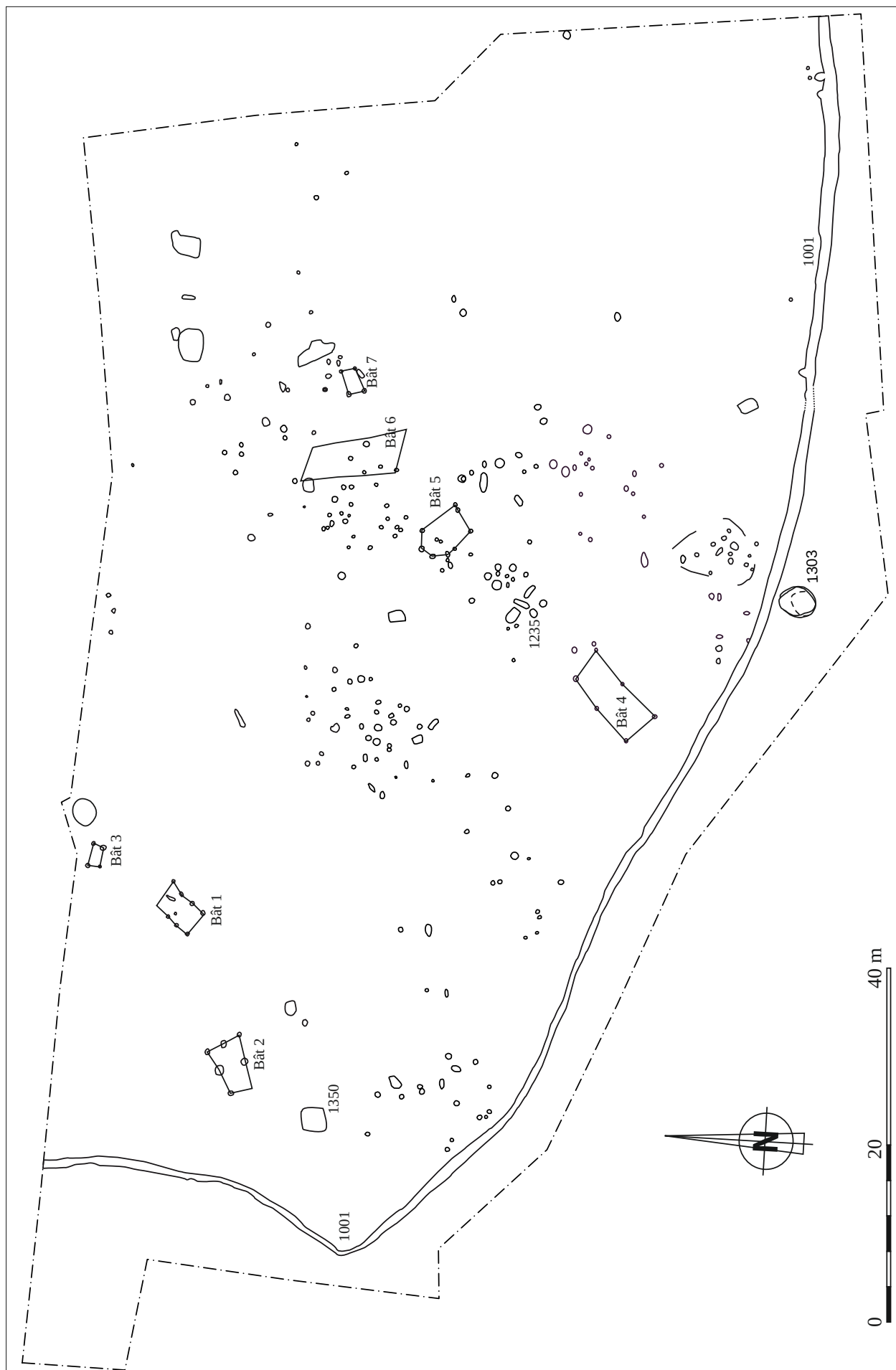
A cette occupation de la fin de La Tène est associée une activité métallurgique, dont les vestiges se situent autour d'une structure que l'on pourrait interpréter comme un puits d'extraction de marne ou de minerai. L'étude des vestiges métallurgiques a montré qu'il s'agit à la fois de réduction et d'élaboration, et que l'activité de réduction s'est effectuée en « bas-fourneau » à scorie écoulée.

Cette occupation gauloise tardive et gallo-romaine est attestée en outre par la présence de deux incinérations et d'une fosse ayant livré de la céramique et du verre antique. Les incinérations peuvent être datées du courant du I^{er} siècle de notre ère.

La vocation domestique de cet établissement se manifeste par la présence d'un petit silo, outre quelques petits édifices destinés probablement au stockage. Celui-ci, d'une capacité de 0,6 m³, est un silo à profil en cloche et fond plat. Son comblement n'a pas livré de macro-restes végétaux.

De nombreux vestiges témoignant d'une activité métallurgique ont été mis au jour. Ils constituent l'un des intérêts majeurs de ce site. Cet enclos atteste d'une installation artisanale d'un type assez rare : le développement d'une activité métallurgique restreinte répondant à une demande assez faible avec l'association sur le même site d'habitat des phases de réduction du minerai et de post-réduction du métal (élaboration). Les deux activités se développent sur deux zones distinctes du site. Si la première semble assez ponctuelle (réduction associée plutôt à l'occupation récente du site), la seconde semble exister aussi bien à la charnière Hallstatt / La Tène que lors de la seconde occupation du site, postérieure à la Conquête.

Myriam MICHEL
Archéopole



Saint-Sébastien-de-Morsent, Avenue François Mitterrand - Rue de la Garenne : Plan général des structures

Au début du II^e siècle, afin de répondre aux nouveaux besoins en eau de l'agglomération gallo-romaine du Vieil-Évreux et pour pallier l'absence de ressources naturelles, les ingénieurs antiques ont projeté la construction d'un aqueduc de plus de 20 km de long, permettant de conduire les eaux depuis un point encore inconnu de la vallée de l'Iton, en amont de Damville, jusque sur le site du Vieil-Évreux où un réseau complexe permettait la gestion urbaine de l'eau¹.

L'une des principales interrogations, qui subsiste concernant cet aqueduc, réside dans la nature et la localisation de sa prise d'eau. En effet, le dernier point connu fut fouillé en 1801 par l'abbé F. Rever « à l'extrémité sud du Bois des Meurgers »², en amont duquel plus aucune trace du canal n'a pu être observée, ni à cette époque, ni depuis lors.

Un cliché aérien réalisé en 2006 par l'association Archéo 27 montrait, dans une parcelle située à l'amont immédiat du point fouillé par F. Rever, au lieu-dit Coulonges, une trace linéaire courbe qui pouvait être interprétée comme le prolongement tant recherché de l'aqueduc. Trois sondages ont donc été ouverts en juillet 2007 sur cette structure afin de la caractériser³.

Il ressort de cette intervention que les traces observées ne correspondent pas à l'aqueduc mais à un fossé creusé dans les niveaux naturels. Large de 8 m à l'ouverture, celui-ci présente une profondeur n'excédant pas 1,5 m et un fond plat d'une largeur atteignant 3 m. Il est associé à un large talus systématiquement situé en contrebas et dont les vestiges arasés ont pu être décrits lors de la fouille.

Quelques rares structures (trous de poteaux) ont pu être observées à proximité immédiate, mais sans qu'il soit possible de les lier à notre fossé. Par ailleurs, aucun des sondages n'a livré de matériel, à l'exception d'un petit tesson protohistorique indatable découvert au fond du fossé et dont la présence n'apporte aucun renseignement chronologique fiable.

Les prospections pédestres menées alentours ont permis de reconnaître le prolongement de ces structures dans les bois environnants où fossé et talus sont toujours visibles sur plusieurs dizaines de mètres, avant de disparaître sous les constructions modernes.

Nous ne connaissons donc ni l'origine ni l'aboutissement de ces structures qui ne semblent pas présenter de plan fermé, suivent les sinuosités du terrain et possèdent une pente régulière. Par ailleurs, les dimensions importantes du fossé, son profil peu commun et l'absence de tout élément datant rendent encore plus délicate toute tentative d'interprétation. Toutefois, aucun vestige de maçonnerie, ni même d'aménagement d'aucune sorte n'ayant été découvert, il est certain que cette structure n'a jamais servi à accueillir l'aqueduc du Vieil-Évreux.

En conclusion, ces sondages ont permis de réduire le champ d'investigation quant à la recherche du prolongement amont du canal. L'interprétation des structures découvertes reste particulièrement problématique et ne trouve à l'heure actuelle aucune réponse totalement satisfaisante.

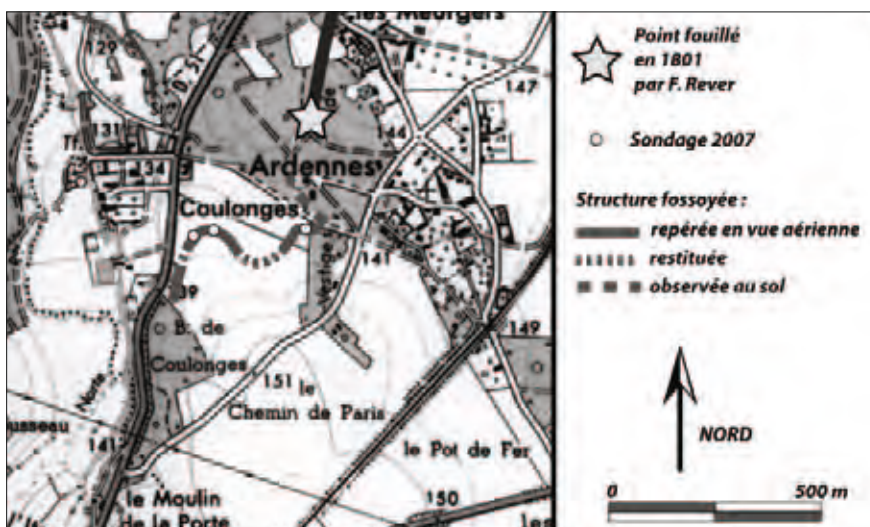
Pierre WECH

Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

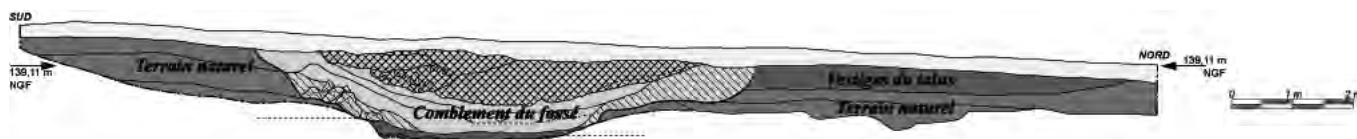
1 Wech 2004, *L'alimentation en eau de la ville-sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure). Approche topographique et archéologique de l'aqueduc*. Mémoire de maîtrise. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2 Rever 1827, *Mémoire sur les ruines du Vieil-Évreux, département de l'Eure*. Évreux : Ordre de la Société de l'Eure.

3 Wech 2008, *Le Vieil-Évreux / Sylvains-les-Moulins (Eure). Aqueduc gallo-romain du Vieil-Évreux. Document final de synthèse – fouille archéologique programmée 2007*.



Sylvains-les-Moulins, Coulonges : Plan de localisation des sondages et des structures observées. Fond IGN 1/25000°



Sylvains-les-Moulins, Coulonges : Coupe réalisée perpendiculairement au fossé et à son talus.



Sylvains-les-Moulins, Coulonges : Vue du fossé et de son talus (à gauche) encore visibles dans une parcelle voisine. (P. Wech)

Moderne

Sylvains-les-Moulins VC 58, Le Buisson Chevalier

Un projet de construction sur une parcelle présumée abriter les vestiges de l'aqueduc antique du Vieil-Évreux a motivé le Service Régional de l'Archéologie à prescrire le présent diagnostic.

La commune de Sylvains-les-Moulins et le lieu-dit « le Buisson Chevalier » recèlent un potentiel archéologique important, notamment par la présence de l'aqueduc antique du Vieil-Évreux qui traverse du sud au nord le territoire communal. Grâce aux études anciennes et récentes, et suite aux investigations de Pierre Wech dans le cadre d'une maîtrise universitaire¹, la majeure partie du tracé de cet aqueduc est aujourd'hui bien localisée. Construit en fonction du contexte topographique en tunnel, en tranchée remblayée, sur un talus artificiel, un mur-bahut ou sur un pont maçonné, l'ouvrage antique se présente sous de multiples formes et n'est souvent visible que par des vestiges indirects liés à sa construction. Ceci concerne notamment son passage souterrain en tunnel dont témoignent de

nombreuses buttes plus ou moins arasées et composées de cailloutis qui correspondent aux matériaux issus du creusement des puits et tunnels.

À l'exception d'un fossé d'assainissement moderne, aucun vestige archéologique n'a été rencontré au sein des sondages. On constate que la construction de l'aqueduc antique et le dépôt des remblais liés à son creusement souterrain n'ont pas atteint la parcelle n° 158. Cette dernière se trouve à une vingtaine de mètres au sud-est de l'endroit où on observe encore les quelques buttes en pierre résultant du creusement des puits d'accès et du tunnel abritant le canal d'eau.

Dagmar LUKAS
INRAP

¹ Wech 2004, *L'alimentation en eau de la ville-sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure). Approche topographique et archéologique de l'aqueduc*. Mémoire de maîtrise. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Une opération de diagnostic a été menée à l'automne 2007, dans la vallée de la Seine, à 30 km en amont de la ville de Rouen. Elle était motivée par l'urbanisation de 15 ha d'espaces agricoles, en limite de l'agglomération, où s'étendront prochainement de nouveaux quartiers d'habitation et des entreprises. Nous nous situons ici dans l'un des derniers secteurs préservés sur la bordure ouest de la ville nouvelle, créée au début des années 1970 sans qu'aucune observation archéologique ne soit alors réalisée. Au regard de la surface aménagée, un éclairage pouvait être apporté sur les modes d'occupation dans ce secteur sous-documenté ; en outre, la proximité d'une nécropole de l'âge du Fer, fouillée récemment sur le site de Pharma-Parc, laissait ouverte la possibilité de découvrir ici l'habitat associé. La zone étudiée se situe entre la ville nouvelle de Val-de-Reuil et la première terrasse Fyd, sur la plaine alluviale inondable se développant en rive gauche de l'Eure. Le présent diagnostic a montré que le secteur fut faiblement occupé. En effet, sur près de 15 ha, seule une centaine de structures a été identifiée, consistant exclusivement en tronçons de fossés, fosses et trous de poteaux. En outre, les vestiges mobiliers sont extrêmement limités.

Deux fosses isolées attestent une présence humaine dès le Néolithique ancien grâce à un mobilier céramique et lithique assez caractéristique. Ces nouvelles découvertes confortent l'image d'occupations ponctuelles du groupe de Villeneuve Saint-Germain en différents points de la boucle du Vaudreuil, tels les sites d'Incarville « échangeur A13 » et de Val-de-Reuil « Le Clos Saint-Cyr ». Deux sites d'habitat datable de cette période sont par ailleurs reconnus dans un environnement proche : Léry « le Chemin du Port », et le village de Poses « Sur la Mare ».

L'occupation humaine mise au jour est principalement définie par un ensemble de fossés de faibles dimensions, orientés ouest-nord-ouest / est-sud-est, constitutifs d'un vaste système parcellaire d'époque protohistorique. L'ampleur de la surface investie incite à attribuer cette structuration de l'espace à une phase récente de la protohistoire, le second âge du Fer. De surcroît, on observe que le système fossoyé de la ZAC des Coteaux est en parfaite concordance avec les divisions du terroir mises en évidence pour La Tène finale sur la première terrasse alluviale, lors de l'exploration de la ZAC des Portes.

Une occupation domestique, associant un enclos, un grenier de stockage et une production métallurgique, pourrait être en lien avec ce terroir agricole. Elle n'a pu être appréhendée que très partiellement et nous ne pouvons préciser ni son étendue, ni sa datation.

Enfin, quelques faits dispersés témoignent des périodes médiévales et modernes tandis que les impacts de l'urbanisation récente se retrouvent en différents endroits.

Ces résultats, corrélés aux connaissances déjà acquises, montrent une faible occupation de la basse vallée de l'Eure jusqu'au haut Moyen Âge, au profit des zones non inondables que constituent les premières terrasses alluviales. On perçoit cependant une filiation entre les organisations parcellaires de ces deux espaces géographiques durant l'âge du Fer. On peut ainsi supposer qu'à cette période, les sites d'habitat principaux sont implantés sur la terrasse mais étendent très largement leur terroir d'exploitation sur la plaine alluviale.

Claire BEURION
INRAP

L'opération de diagnostic archéologique porte sur une emprise d'un peu plus de 7 hectares sur laquelle la société Cemex Granulats (anciennement Morillon Corvol) étendra prochainement l'extraction des alluvions sablo-graveleuses.

Nous nous situons ici au cœur de la plaine alluviale de la Boucle du Vaudreuil, où les sables et graviers sont exploités de façon extensive depuis plusieurs décennies, et il s'agit là d'un des derniers espaces préservés du secteur. La systématisation du suivi archéologique, depuis les années 1980, a mis en évidence une occupation humaine très dense dans toute la Boucle du Vaudreuil, tant pour les périodes préhistoriques que protohistoriques et historiques.

La présente intervention n'a pourtant révélé aucun site archéologique. Les sondages ont montré qu'un ancien chenal de la Seine, le paléochenal de « Longues Raies », occupait la totalité de la surface explorée, avec des dépôts alluviaux d'une épaisseur de 2 à 4 m. Les vestiges mobiliers recueillis sur la bordure nord du chenal pourraient être les indices d'une occupation néolithique ou protohistorique située en dehors de la zone inondable, sur la zone haute. Seule une concentration mobilière de quelques m², découverte à 1,60 m de profondeur dans les argiles grises coquillées, mérite d'être signalée. Au milieu d'une plage de restes brûlés (grès, silex, charbons de bois, os), une céramique de facture protohistorique fragmentée en place, une

petite série lithique et de nombreux restes fauniques (suidés, bovidés, cervidé) témoignent probablement d'une halte sur ce lieu.

Le potentiel archéologique du secteur reste toutefois important. Si la berge nord du chenal a déjà été détruite par les extractions antérieures, toute la berge sud est encore préservée sous les installations de traitement du granulat de la carrière CEMEX. A moyen terme, cette société envisage de les déplacer pour permettre l'exploitation des dernières ressources du secteur.

A la lueur des connaissances acquises, il s'agit d'une zone privilégiée pour l'implantation humaine et la vigilance s'impose lors des futures demandes d'extraction.

Claire BEURION
INRAP

Âge du bronze
Âge du Fer

Val-de-Reuil

Le Cavé, ZAC des Portes, tranche 4

Antiquité

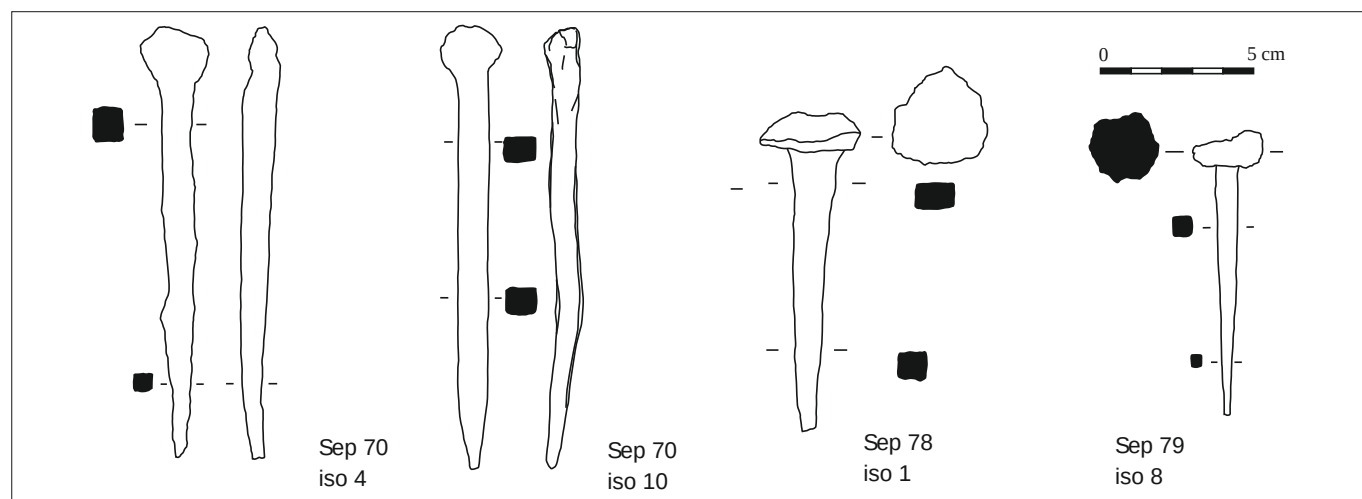
Une opération de diagnostic a été réalisée sur une surface de 9,5 ha. Elle clôt l'exploration de la ZAC des Portes où six opérations de sondages, menées successivement de 2002 à 2007, auront permis de visiter une étendue de 52 ha. Cette dernière intervention confirme la continuité de l'occupation tout au long de la bordure de terrasse surplombant la plaine inondable.

Une partie des fossés parcellaires présente une orientation générale ONO-ESE / NNE-SSO, en concordance avec les divisions du terroir mises en évidence sur les tranches précédentes, pour les périodes gauloises et gallo-romaines. Ce sont aujourd'hui plus de 30 ha qui apparaissent organisés. Un vaste enclos fossoyé quadrangulaire, d'une superficie minimale de 8000 m², vient compléter le réseau d'habitats de la fin de la période gauloise. Il est délimité par un unique fossé, à profil en V, d'une largeur de près de 4 m sur la façade est. Nous n'appréhendons que l'angle nord-est de cette enceinte dont la plus grande partie a malheureusement été détruite par une desserte routière et des implantations industrielles. L'enclos du Cavé apparaît comme le pendant du site de la Comminière, fouillé en 2005. Ces deux établissements, qui se distinguent par une importante superficie avoisinant 1 ha, encadrent des fermes plus modestes, celles de la Ceriseraie et du Clos Saint-Cyr, et plusieurs pôles d'occupations en milieu ouvert.

Une importante nécropole à inhumations, comprenant au moins 200 sépultures, est utilisée, au moins pour partie, à la fin de la période antique. Les fosses sont systématiquement orientées selon un axe est / ouest, avec de légères variations. Malheureusement, les structures se révèlent particulièrement pauvres en témoins mobiliers. Les ossements sont totalement absents dans les inhumations, la nature acide du substrat ayant entraîné la dissolution des restes osseux. Seule une sépulture renfermait encore deux fragments d'os humains, fémur ou tibia. Dans quelques cas, l'existence de coffres en bois est certifiée par des ferrures, par des traces de bois plus ou moins marquées, parfois par des effets de parois ressentis à la modification de texture ou de densité du comblement. Aucun objet d'accompagnement n'a été découvert dans la trentaine de fosses explorée.

La datation C14 réalisée sur les restes de coffrage de la sépulture 75 a fourni les résultats suivants : - 1755 +/- 35 (Ly-14011), soit en âge calibré : 219 à 385 ap. J-C.

La typologie des ferrures nous semble révélatrice de cette même période chronologique. Sur le site voisin de la Comminière, des exemplaires strictement similaires ont été découverts dans les tombes du Bas-Empire alors que les inhumations du Haut-Empire n'ont fourni que de petits clous. Pour les périodes mérovingienne et carolingienne, et à fortiori pour le Moyen Âge



Val-de-Reuil, Le Cavé : modèles de ferrures découvertes dans les sépultures (S. Le Maho)

classique, les contenants sont toujours de type « cercueils » et ne nécessitent jamais l'usage de ferrures aussi grandes. A titre d'hypothèse, la nécropole du Cavé pourrait, à la fin du Bas-Empire, prendre la succession de la nécropole de la Commière, le déplacement de l'espace sépulcral étant en corrélation avec une modification des rites funéraires (abandon du mobilier d'accompagnement, nouvelle orientation des tombes selon un axe est-ouest).

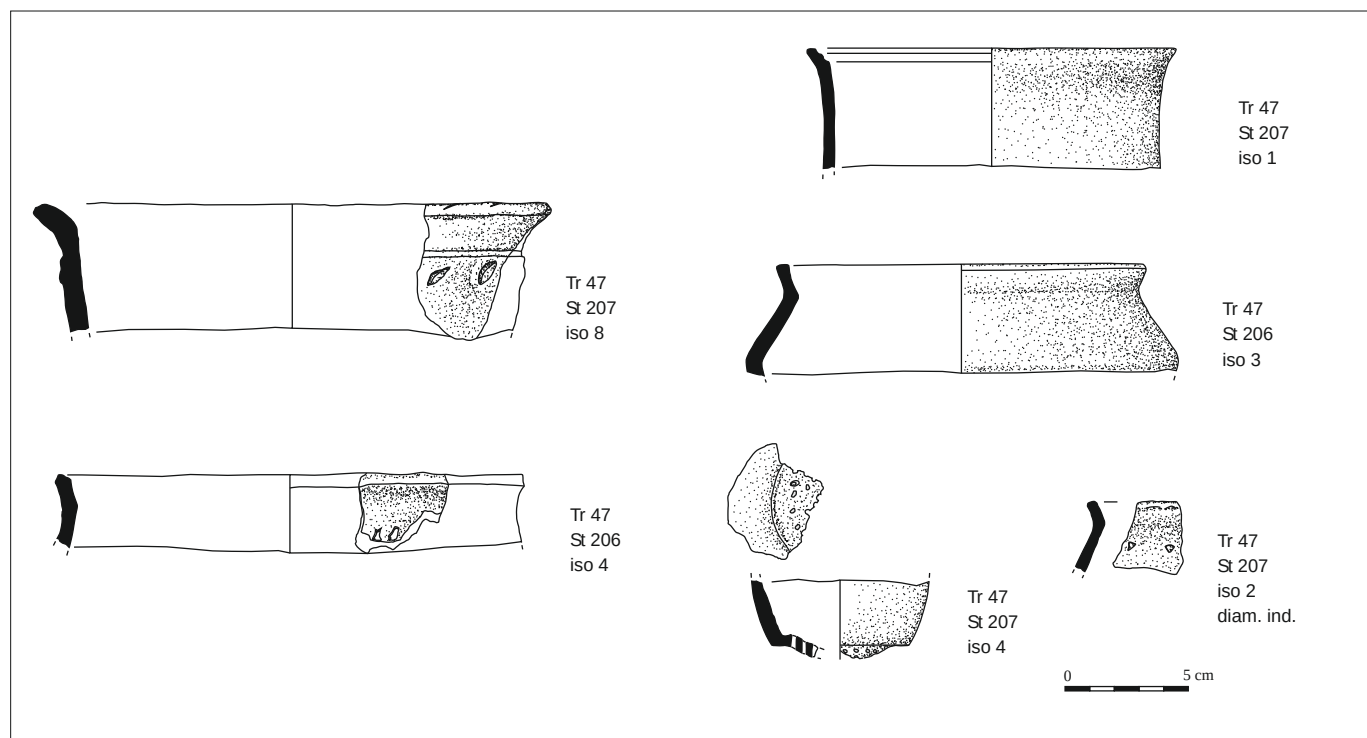
Enfin, une occupation de la Protohistoire ancienne a, pour la première fois, été mise en évidence sur la terrasse. Il s'agit d'une installation à caractère domestique, déterminée par un regroupement de trous de poteaux et de fosses, dont la datation, d'après le lot céramique, peut être placée entre le Bronze final et le Hallstatt ancien.

La ZAC des Portes, dans son ensemble, offre l'opportunité assez rare de lier organisations parcellaires, habitats enclos, habitats ouverts et espaces funéraires et d'appréhender la transformation d'un espace rural, depuis le Néolithique ancien jusqu'à la fin de l'époque antique, à partir d'un ensemble assez conséquent de découvertes récentes.

Claire BEURION
INRAP



Val-de-Reuil, Le Cavé : plan de la nécropole (C. Beurion)



Val-de-Reuil, Le Cavé : mobilier céramique attribuable au Bronze final / Hallstatt ancien (S. Le Maho)

Une nouvelle opération de diagnostic archéologique a pu être menée en 2007 sur une superficie de près de 22 ha qui sera prochainement urbanisée. La zone étudiée se situe en rive gauche de l'Eure et recouvre à la fois le rebord de la première terrasse, son versant et les abords de la plaine alluviale. Les sondages archéologiques ont, de surcroît, fait apparaître les reliefs insoupçonnés de la topographie ancienne sous la forme de deux vallons secs entaillant profondément la terrasse alluviale.

Différents vestiges témoignent, de façon discrète, d'une présence humaine relativement continue sur le site depuis les périodes anciennes : une fosse représente le Néolithique ancien ou moyen, quelques structures éclairent la charnière du Néolithique récent / Bronze ancien et deux petits enclos circulaires peuvent être reconnus comme des structures funéraires de la Protohistoire récente. Une incinération isolée, découverte dans un contexte mal documenté en raison des mauvaises conditions météorologiques du moment, pourrait se rattacher à La Tène ancienne.

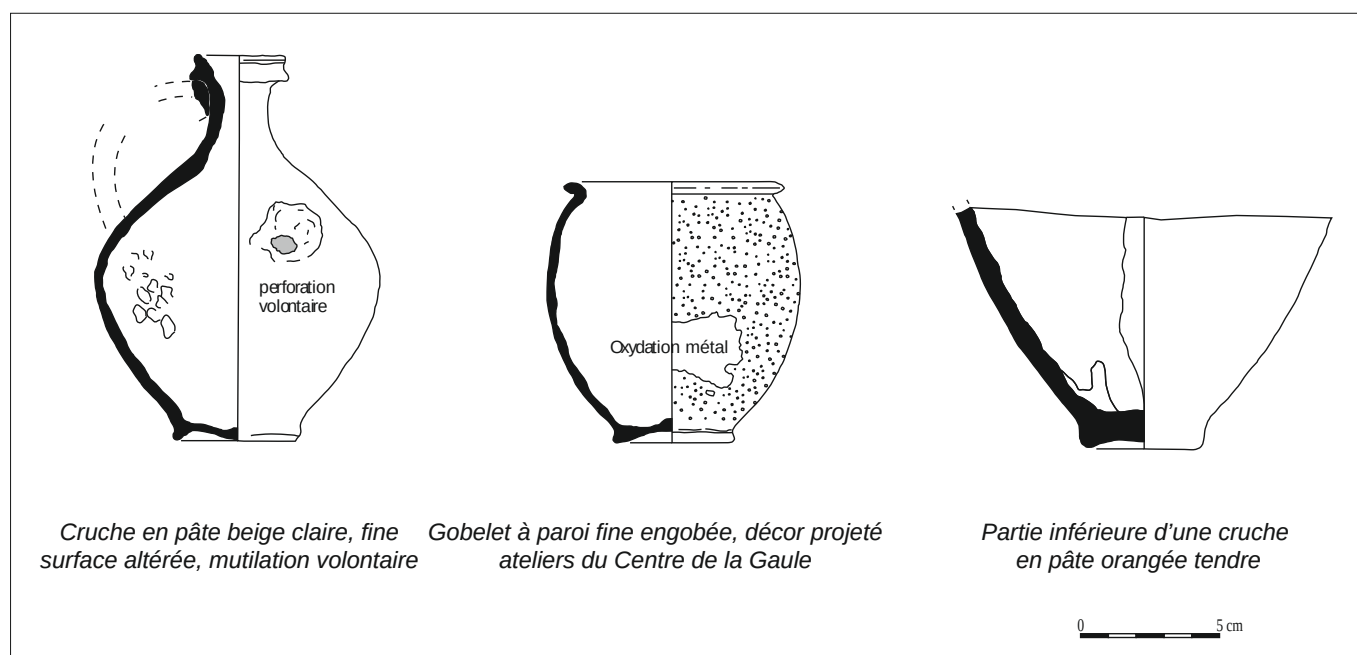
Le site s'illustre clairement à partir de la fin du second âge du Fer avec trois enclos fossoyés de forme quadrangulaire, disposés sur le versant de la première terrasse et dans la plaine alluviale. Nous ne disposons que d'une vue partielle de ces implantations car elles ont été plus ou moins tronquées par des aménagements récents, mais les éléments mobiliers récoltés révèlent, pour ce secteur, un maillage serré de petits établissements ruraux durant la période de La Tène finale.

C'est au travers des vestiges gallo-romains que le site du Raquet trouve toute son originalité, avec des découvertes inédites pour

la boucle du Vaudreuil : une voie antique dont le tracé suit le rebord de la première terrasse et deux ateliers de travail du fer. L'occupation antique comprend également une petite nécropole à incinération et un ensemble de structures fossoyées, prémices possibles d'un habitat plus conséquent localisé en arrière de la terrasse vers l'importante nécropole de la Voie Blanche. Les datations, fournies par le mobilier céramique issu de ces différents pôles, révèlent un ensemble globalement synchrone fonctionnant entre la deuxième moitié du I^{er} et le courant du II^e siècle ap. J.-C.

Au cœur du vallon, une voie empierrée et ses fossés bordiers sont apparus sous 130 cm de sédiments colluvionnés. La voie présente dans son aspect initial une largeur d'environ 5 m. Plusieurs niveaux de recharges indiquent soit un élargissement de la voirie, soit un glissement de la bande de circulation après la condamnation du fossé occidental. Sur tout le rebord de la terrasse graveleuse, l'axe de circulation n'est plus matérialisé que par des fossés linéaires et parallèles, orientés nord / sud.

La zone funéraire est constituée d'un petit groupe de sépultures à incinération placées dans l'angle d'un réseau fossoyé. Sept sépultures potentielles ont été identifiées lors des sondages et une d'entre elles a été fouillée. Dans une petite fosse de 90 x 75 cm, était déposé un coffret en bois et bronze contenant deux céramiques et une petite quantité d'os brûlés appartenant à un sujet adulte. Le bois avait bien évidemment disparu mais la plupart des éléments décoratifs en alliage cuivreux (cornières d'angles, clous à bossette, petits disques) étaient préservés à leur emplacement d'origine, offrant ainsi une vision assez précise de la morphologie du coffret. Le mobilier d'accompa-



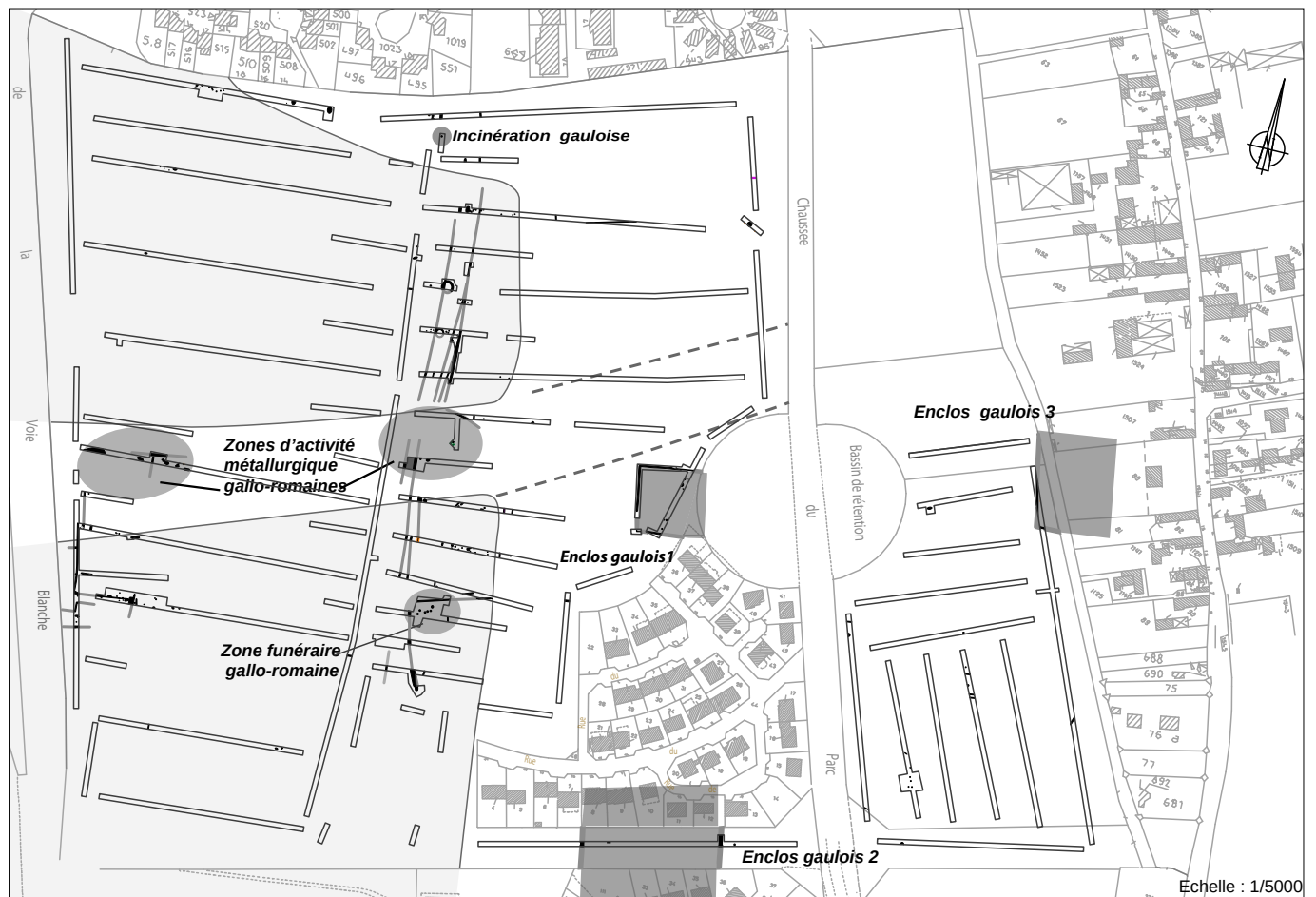
Val-de-Reuil, Le Raquet : Mobilier céramique de la sépulture à incinération St 20 (V. Tessier, S. Le Maho)

nement se compose d'une petite cruche à pâte claire et d'un gobelet d'importation à paroi fine engobée et décor projeté, attribuables aux ateliers du centre de la Gaule. Leur datation peut être établie entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. ap. J.-C. Les deux zones d'activités métallurgiques, distantes d'une centaine de mètres, trouvent place dans la dépression formée par le vallon sec central. Elles offrent un potentiel d'étude assez exceptionnel grâce à la préservation des niveaux de sol antiques, protégés par un colluvionnement massif et rapide. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'une épaisse couche de limon brun foncé organique et charbonneux, recelant un mobilier riche et varié : tessons de céramiques, blocs de calcaire, clous et objets en fer indéterminés, os de faune, coquilles d'huîtres, tuiles, fragments de terre cuite et résidus d'activités métallurgiques. Des fosses, fossés et trous de poteaux ont par ailleurs été identifiés en coupe ainsi qu'une structure foyère. Les déchets métallurgiques (culots de forge, éléments de foyer, scories) illustrent principalement la pratique

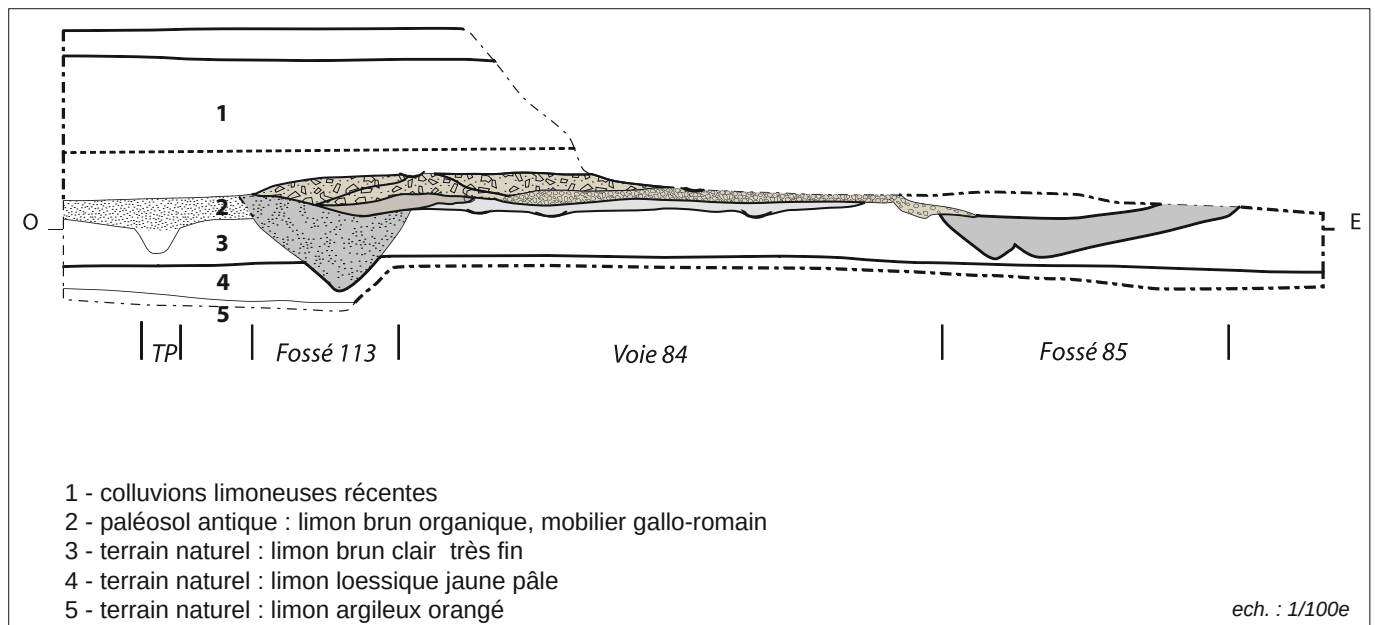
de la forge ; peut-être une activité de réduction a-t-elle eu lieu mais les vestiges de cette technique sont trop ténus pour pouvoir l'affirmer. La situation des ateliers de Val-de-Reuil, placés à proximité immédiate d'une voie de communication, et les dimensions des installations laissent entrevoir un artisanat dépassant de simples travaux domestiques et incluant la confection et la commercialisation de produits finis.

De la période médiévale à aujourd'hui, le secteur ne semble plus dévolu qu'à l'exploitation agricole. Les traces en sont multiples : fosses de plantation d'arbres fruitiers, chemin, puits, carrière... Pour terminer, mentionnons une découverte anecdotique mais qui illustre l'histoire du XX^e siècle. Il s'agit d'un petit ensemble mobilier laissé par les troupes anglaises durant la guerre de 1914-1918, comprenant une bouteille d'eau en verre et différents objets métalliques.

Claire BEURION
INRAP



Val-de-Reuil, Le Raquet : Plan synthétique des découvertes (C. Beurion)



Val-de-Reuil, Le Raquet : Coupe stratigraphique de la voie antique (C. Beurion)



Val-de-Reuil, Le Raquet : Ferrures du coffret en bois (C. Beurion)

L'année 2007 était la dernière campagne de fouille de ce site découvert dans les années soixante et fouillé depuis huit ans. Bien que fortement imprégné par l'humidité d'un mois de juillet extraordinairement pluvieux, le site a livré des éléments importants pour sa compréhension, qu'elle soit spatiale, technologique ou encore strictement céramique.

En effet, l'extension de la fouille et des tranchées mécaniques de sondages a permis de découvrir deux fossés, dont l'un se dévoile sur plusieurs centaines de mètres au nord du site. Presque perpendiculaire à l'axe de la RD 55, ancienne voie antique, ce fossé rectiligne peu profond (0,60 m) contenait par endroits un mobilier céramique abondant attribuable à la dernière phase de production de l'atelier, suggérant dès lors son existence pendant toute l'activité du site. La forte densité du peuplement forestier n'a pas permis de bien caractériser son développement vers l'ouest, ni d'établir son éventuelle relation avec un autre fossé fouillé sur seulement quelques mètres au nord-ouest du groupe de fours. Malgré ce fait, la reconnaissance de ces deux fossés d'orientation presque perpendiculaire, qui s'associent à celui déjà reconnu au sud des fours, met en évidence une trame fossoyée homogène au sein de laquelle l'atelier s'est installé, sans en respecter toujours les orientations bien que plusieurs cohérences voire alignements se matérialisent clairement. Le plan de ce parcellaire reste néanmoins trop incomplet (y compris d'origine) pour y voir un véritable enclos pour l'officine.

Sur un autre point, la poursuite de la fouille dans le secteur des bâtiments a révélé trois si ce n'est quatre installations de tournage. Celles-ci ont été découvertes à côté d'un petit bâtiment sur solins de pierres sèches dégagé depuis 2002, masquées par un remblai probablement lié à la destruction de ce bâtiment (silex équarris, petits débris de terre cuite architecturale, limon et cailloutis de la bauge des élévations ?), ce qui permet de les considérer comme contemporaines, malgré une véritable promiscuité. Deux de ces emplacements pour tours (F. 72 et 77) présentent la forme caractéristique de ce genre d'installation (fosses circulaires à fond plat avec surcreusement central pourvu d'un calage de silex), associé à un remplissage d'argile évocateur. Le troisième (F. 76), situé entre les deux précédents et postérieur à au moins l'un d'eux, ressemble presque à un gros trou de poteau mais son remplissage d'argile pure est sans ambiguïté sur sa fonction. Plus complexe, une quatrième structure (F. 70/71) située à quelques mètres au nord-est, associe un petit creusement linéaire à profil en « U » et fond irrégulier dans lequel se concentrent plusieurs gros silex imbriqués les uns dans les autres, avec un creusement quadrangulaire à bords droits et fond plat plus profond, apparemment pourvu d'un accès par le nord (emmarchement). La découverte de très nombreux clous plaqués contre les parois, ou bien au fond, suggère la présence d'un habillage de bois, y

compris dans la petite « tranchée ». Un important résidu d'argile présent dans une partie de la fosse, associé à une forte usure du fond ainsi que quelques clous très localisés en plein milieu pourraient traduire l'existence d'un tour sur châssis en bois, associé à une petite conduite d'eau également réalisée en bois. La pente de celle-ci depuis la surface du sol évoque l'existence d'un récipient à son extrémité nord (tonneau ?). Si la fonction de cette curieuse structure reste à confirmer, il s'agit quoi qu'il en soit d'un aménagement tout à fait intéressant, lié à l'élaboration de la poterie, et qui est à l'évidence rare sur ce genre de site.

Dans la partie méridionale de l'atelier, l'extension de la fouille est venue au contact du chemin forestier actuel, limite maximale des possibilités d'étude. Elle a surtout visé à parachever la compréhension de ce secteur d'activité, très différent de celui se développant au nord de l'extraction d'argile. Peu d'éléments nouveaux ou majeurs y ont été découverts, les remblais, massifs, étant en outre très pauvres en mobilier même s'ils sont fortement anthropisés. Parmi les informations remarquables figure un cheminement de silex reliant ce qui semble correspondre à une petite « citerne » d'environ 2 m de profondeur, avec un endroit non identifié car inaccessible à cause d'un groupe d'arbres.

Enfin, cette campagne a également été l'occasion de terminer la fouille d'un dépotoir situé au centre du site, dans l'une des fosses d'extraction reconnues à la faveur de nos tranchées. Son envergure et sa diversité (des milliers de fragments dont une quantité non négligeable de sigillées), couplées à sa bonne qualité de conservation (plus d'une dizaine de poteries étaient presque complètes, voire pour certaines, complètement intactes) font de ce contexte un ensemble de tout premier ordre pour la connaissance typologique et chronologique de la production. Outre de nombreuses sigillées moulées précisément attribuables aux années 120-130 (identifications de Richard Delage, INRAP), accompagnées de quelques céramiques communes en provenances d'autres ateliers, cet important dépotoir a aussi livré plusieurs objets en fer, dont une grosse louche assez bien conservée et une probable serrure de coffre, auxquels s'ajoutent une monnaie de Vespasien ou Titus, ainsi qu'une fibule de bronze. Ces différents mobiliers évoquent la consommation et la vie quotidienne des occupants de l'atelier, voire leur activité (louche).

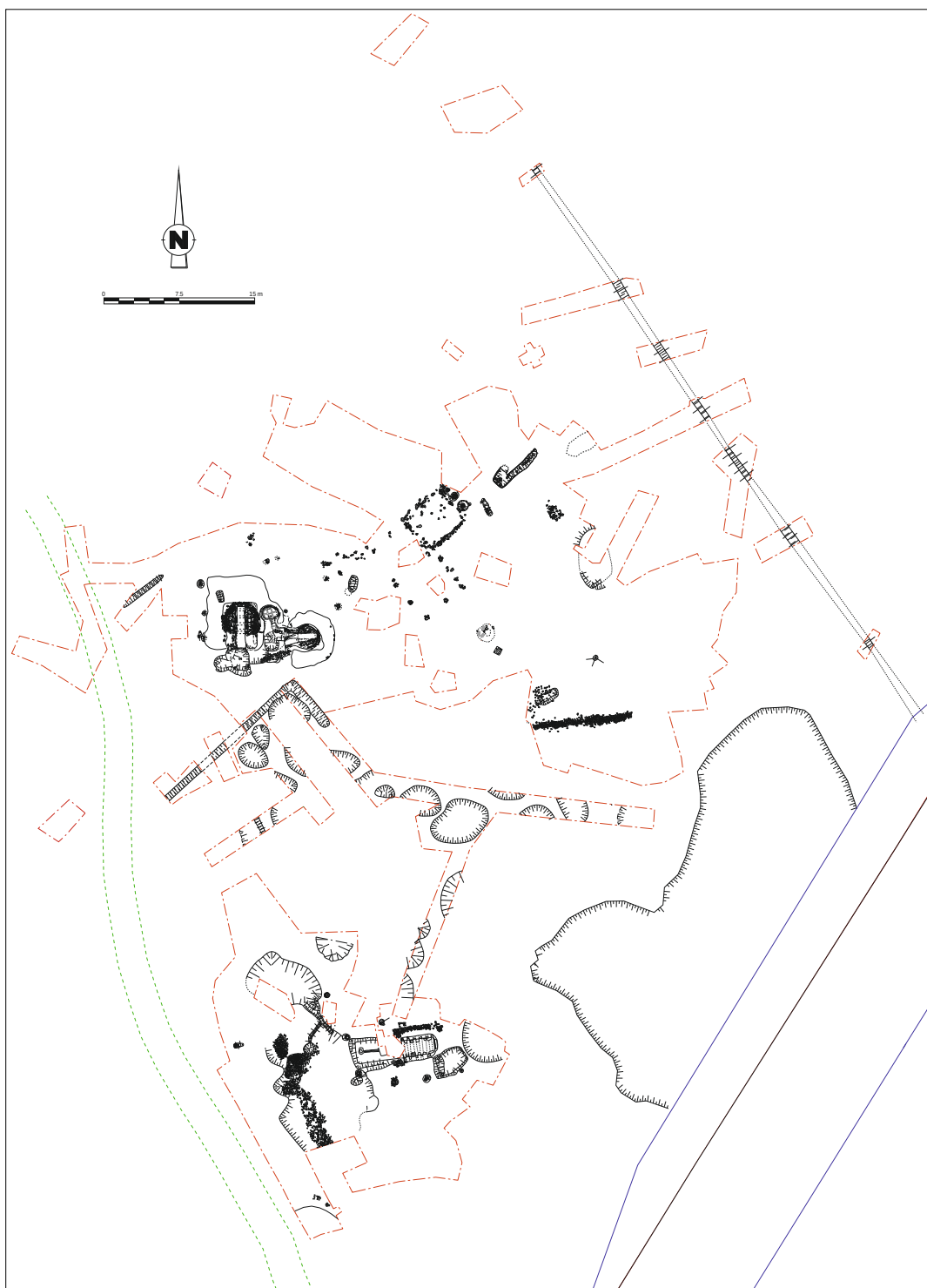
Parmi le mobilier non céramique exhumé cette année en d'autres points du site, citons une petite fibule intacte en bronze et décor d'émail de type Feugère 26, sans doute accidentellement perdue, ainsi que deux silex fortement polis et usés sur certains côtés, dont l'un correspond visiblement à un polissoir/tournassin, tandis que l'autre pourrait être un broyeur.

L'étude du mobilier et sa synthèse avec toutes les informations aujourd'hui disponibles sur ce site restent à achever. La compilation des données avec celles d'autres ateliers, et en particulier celui fouillé en 2004 sur la commune proche de Saint-Sébastien-de-Morsent (Adrian, 2005) devrait fournir un éclairage intéressant sur la production céramique en pays eburovice au moment de l'essor architectural local et du développement des répertoires céramiques régionaux (première moitié du II^e s.).

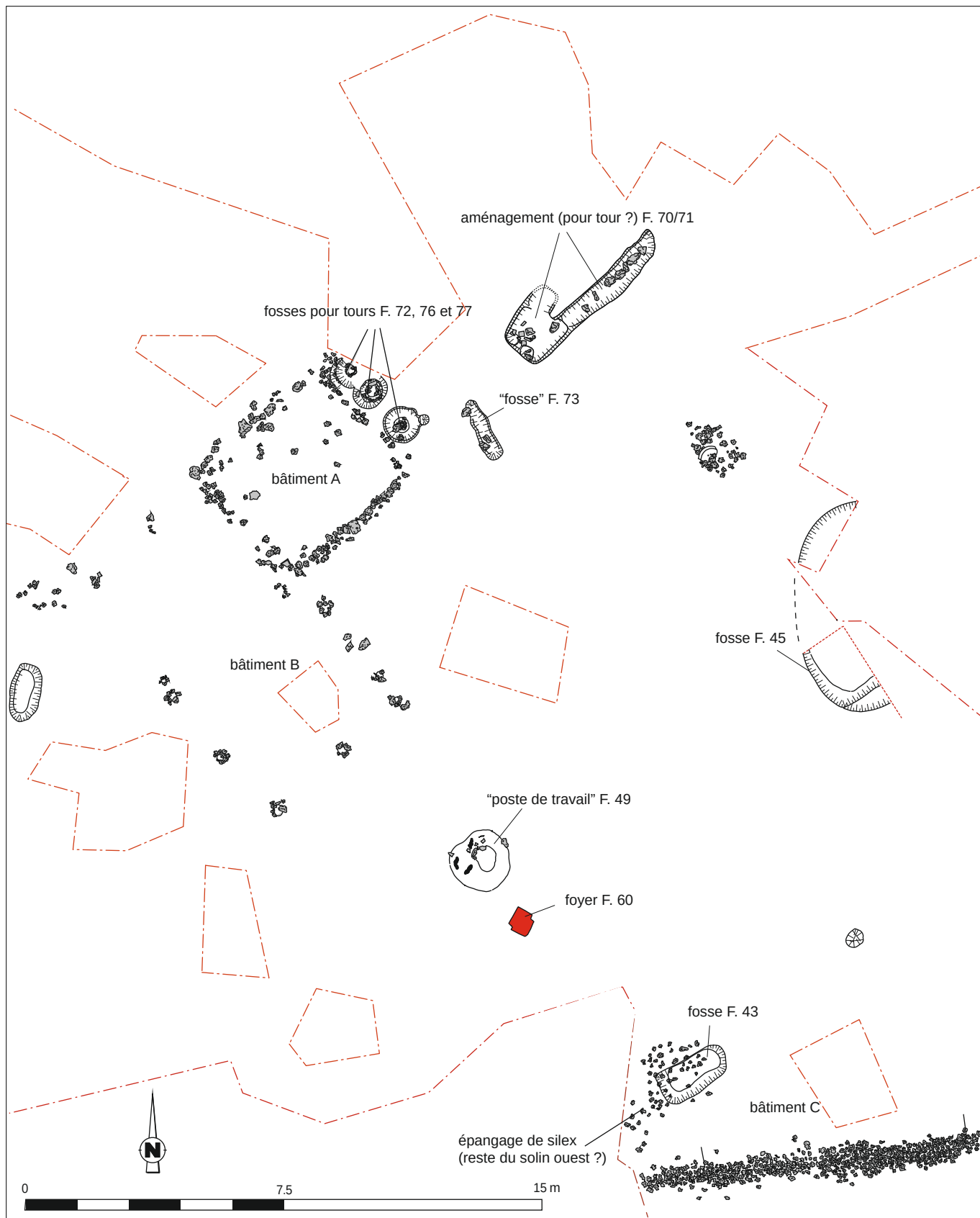
Bibliographie

ADRIAN, Y.-M., 2005. Saint-Sébastien-de-Morsent, « Le Buisson » (Eure). Une officine gallo-romaine de terres cuites architecturales et de poterie. *Rapport Final d'opération*. S.R.A. de Haute-Normandie.

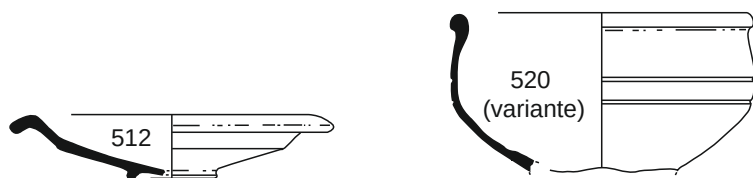
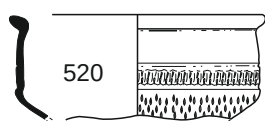
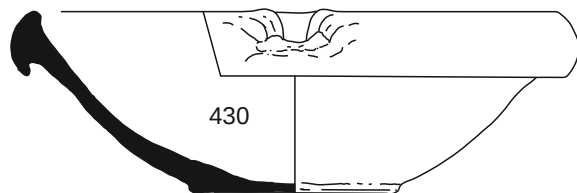
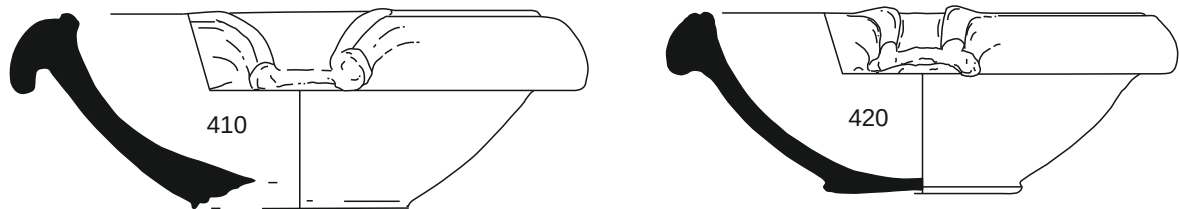
Yves-Marie ADRIAN
INRAP



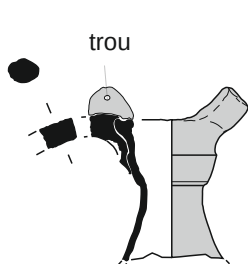
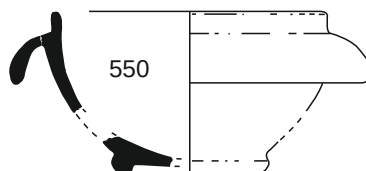
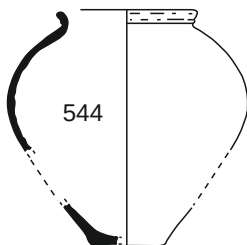
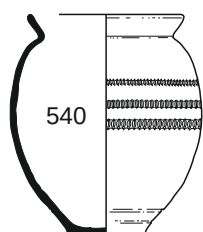
Les Ventes. Les Mares Jumelles : plan général des structures (Y.-M. Adrian. Inrap)



Les Ventes, « Les Mares Jumelles » : Détail des aménagements du secteur des bâtiments



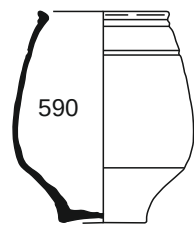
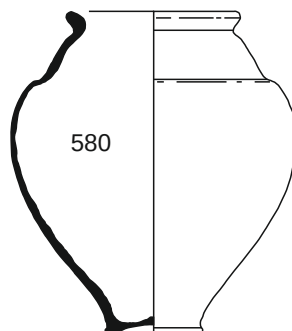
0 5 cm



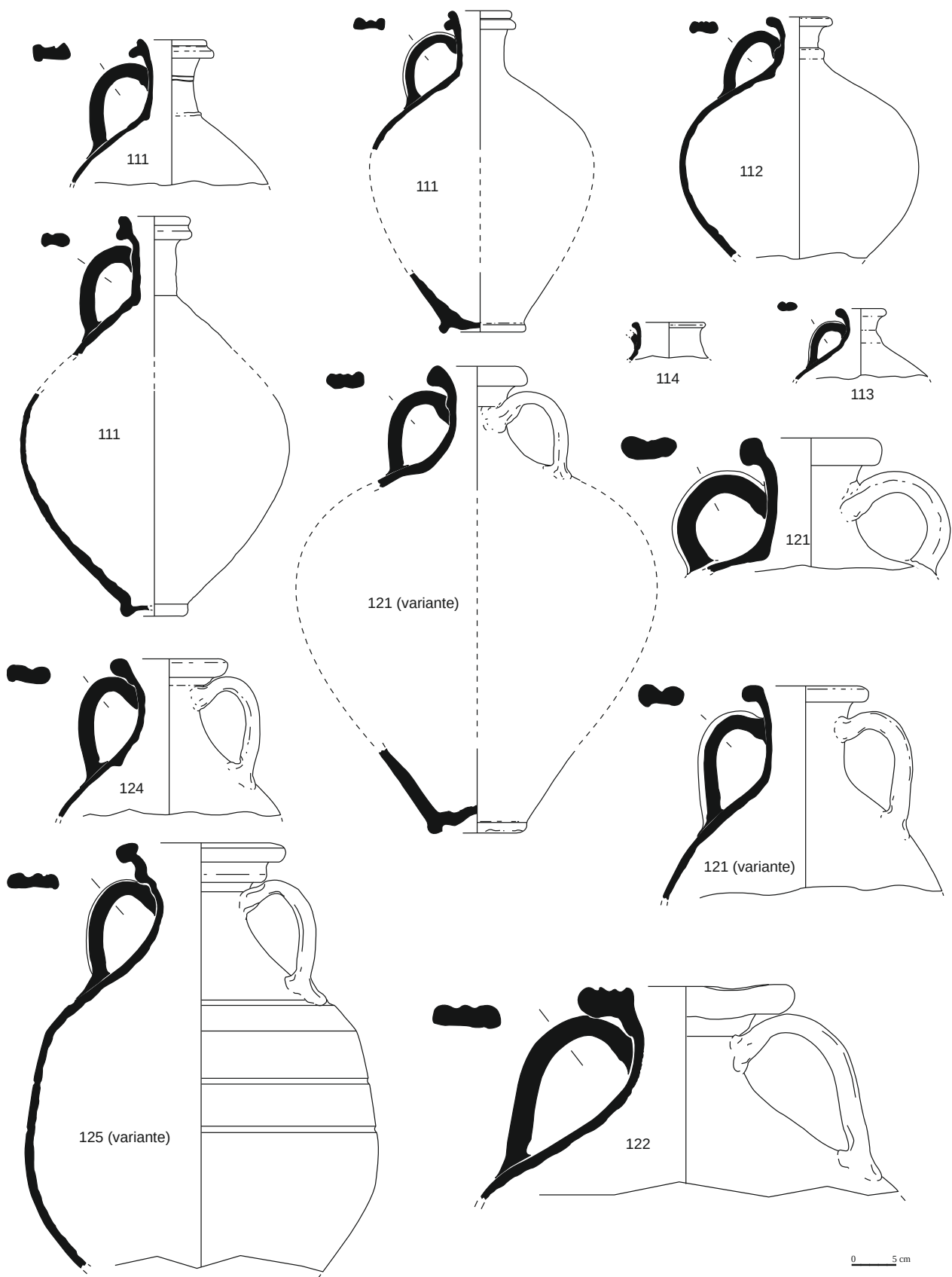
vue de dessus :



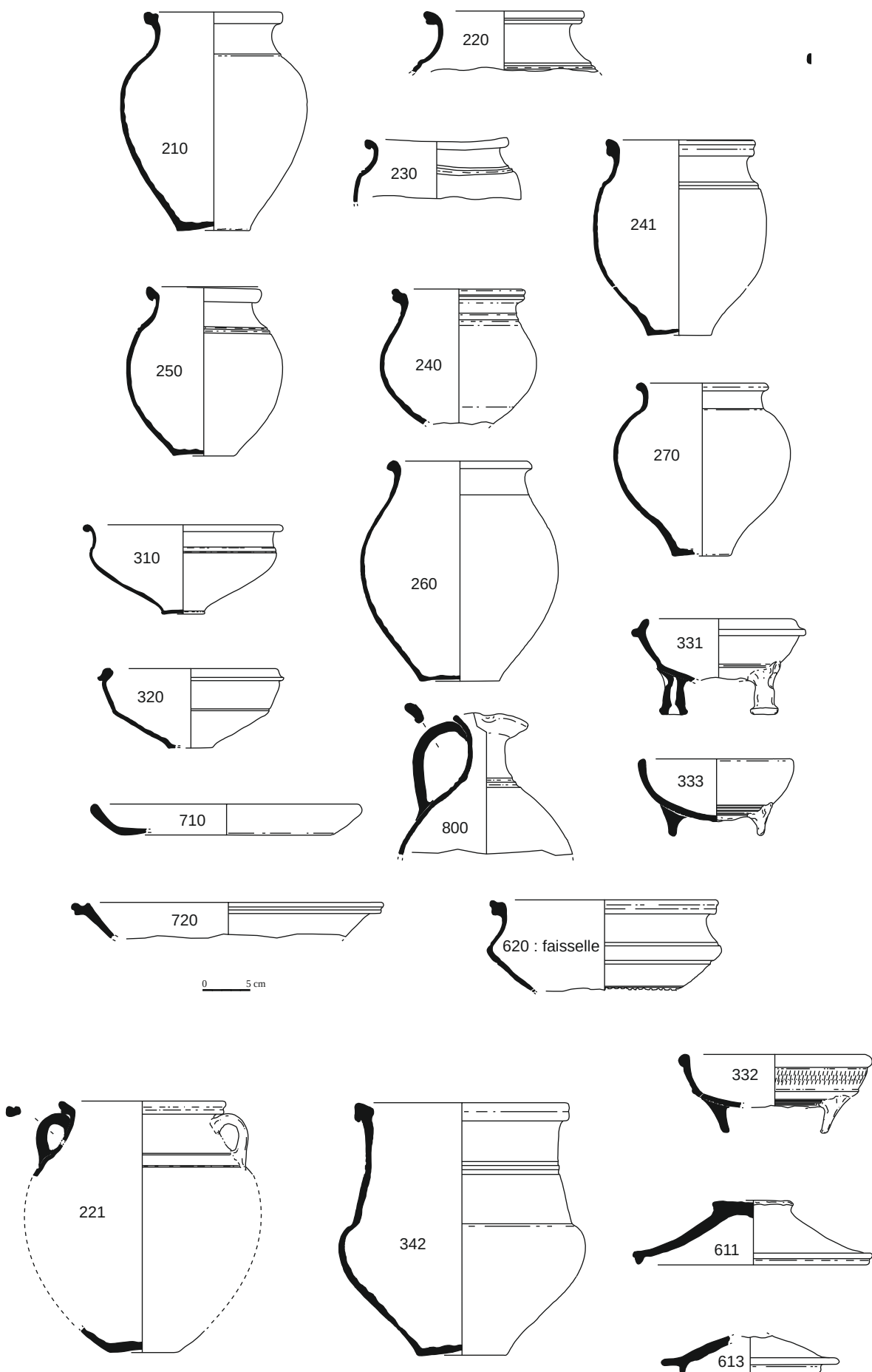
"d" (dorée)



Les Ventes, « Les Mares Jumelles » : Principales formes et variantes de mortiers (classe 400), de céramique sombre lustrée (500) et de céramique à engobe doré (Y.-M. Adrian)



Les Ventes, « Les Mares Jumelles » : Principales formes et variantes des cruches (classe 110) et amphores (120) (Y.-M. Adrian)



Les Ventes, « Les Mares Jumelles » : Principales formes et variantes de céramiques commune sombre : pots (classe 200), écuelles/ marmites (300), accessoires (600), plats (700) et bouilloire (800) (Y.-M. Adrian)

Au début du II^e siècle, afin de répondre aux nouveaux besoins en eau de l'agglomération gallo-romaine du Vieil-Évreux et pour pallier l'absence de ressources naturelles, les ingénieurs antiques ont projeté la construction d'un aqueduc de plus de 20 km de long, permettant de conduire les eaux depuis un point encore inconnu de la vallée de l'Iton, en amont de Damville, jusque sur le site, où un réseau complexe permettait la gestion urbaine de l'eau¹.

Connu par les fouilles anciennes et les prospections récentes (aériennes, pédestres et géophysiques), ce réseau se compose d'un bassin de répartition (*castellum* diuisorium) à partir duquel au moins deux canalisations permettent l'alimentation en eau des différents quartiers et monuments. L'absence de fouilles récentes et de données chronologiques fiables ne permettait pas jusqu'ici une bonne compréhension des modalités précises de la gestion urbaine de l'eau durant l'Antiquité. C'est ce que nous avons voulu étudier grâce à une série de cinq sondages réalisés en août 2007, au lieu-dit Les Terres Noires, sur le bassin de répartition et sur l'un des tronçons urbains de l'aqueduc².

Le *castellum*

Si les fouilles n'ont mis en évidence aucune occupation antérieure, elles ont en revanche permis d'éclairer les aménagements précédant la construction de l'édifice. En effet, l'observation du substrat en place (limon des plateaux surmontant le bief à silex) a montré que le terrain avait fait l'objet d'un nivellement, consistant tantôt en un arasement des limons, tantôt en un apport de remblais, destiné à créer une terrasse qui allait servir d'assise au monument.

Des éléments ténus, difficilement interprétables en raison de la faible surface explorée, suggèrent l'existence d'un premier état du monument concernant au moins l'arrivée de l'aqueduc et le départ de la branche sud. Ce premier aménagement serait daté du début du II^e siècle. Une intervention élargie serait nécessaire pour mieux l'appréhender.

C'est probablement au milieu, voire dans le troisième quart du II^e siècle que furent mises en place les structures de l'état principal du *castellum*. L'arrivée de l'aqueduc, à l'ouest de ce dernier, a révélé un canal dépourvu de maçonnerie de mortier et dont les parois étaient constituées de dalles de calcaire disposées de champ et liées avec une argile orangée. Aucun élément de la couverture, probablement faite de dalles juxtaposées, n'a été conservé. La largeur du canal ne peut-être estimée avec précision en raison des récupérations postérieures dont il a fait l'objet.

Le *castellum*, quant à lui, se présentait sous la forme d'un édifice de plan rectangulaire (9,1 x 7,9 m), doté de six ouvertures d'une largeur moyenne de 1 m. Celle située sur le côté occidental

permettait le raccordement de l'aqueduc au bassin de répartition, tandis que celles occupant les petits côtés nord et sud correspondaient au départ des branches urbaines de l'aqueduc. Les trois ouvertures orientales, quant à elles, servaient très vraisemblablement à des canalisations secondaires en bois ou en plomb.

Les murs de l'édifice furent construits en tranchée pleine et présentaient une largeur d'environ 80 cm. Ils étaient constitués d'un blocage de silex lié avec un mortier de chaux jaunâtre et ne présentaient de parement que de part et d'autre des ouvertures. Ces parements étaient composés de moellons calcaires plus ou moins bien équarris, et disposés en rangées horizontales irrégulières.

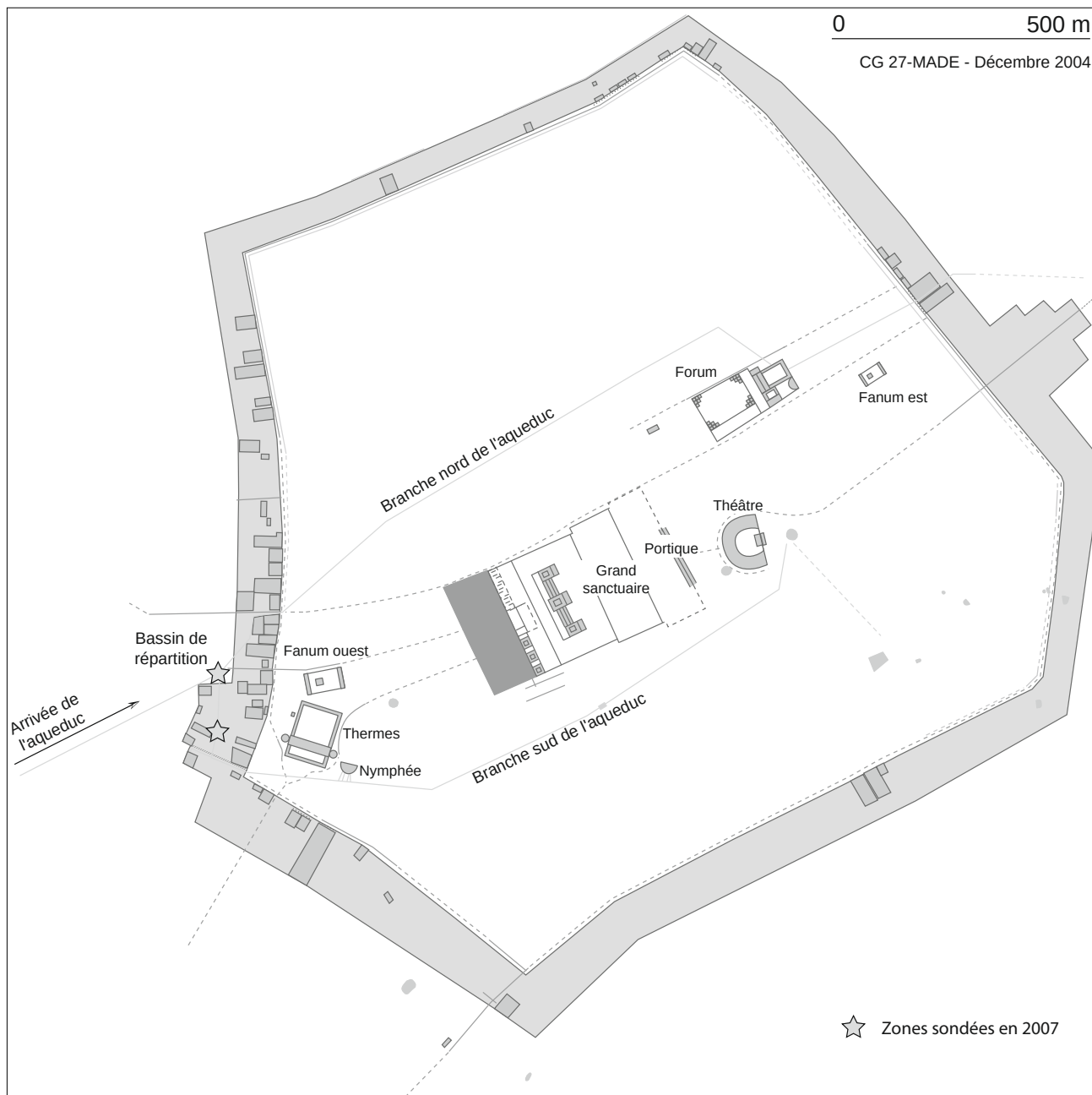
La fouille a montré que l'espace défini par ces maçonneries avait, dans une seconde tranche des travaux, été recreusé pour permettre l'apport d'une épaisse couche d'argile orangée pure, destinée à assurer l'étanchéité de l'édifice, et dans laquelle avaient enfin été installées les structures en bois formant le bassin à proprement parler. Ont en effet été mis en évidence des creusements longs et étroits, parallèles aux murs maçonnés, et dont le comblement a livré de nombreux clous régulièrement espacés, dont certains encore en position verticale.

Ces observations permettent de restituer, à l'intérieur d'une enveloppe architecturale monumentale, un bassin composé d'un plancher et d'un cuvelage en bois d'environ 5,6 x 4,5 m, autour duquel se trouvait une banquette d'une largeur moyenne d'un mètre. L'étude altimétrique des vestiges révèle qu'un plancher devait reposer sur cette banquette. Le volume utile du bassin devait être d'environ 2,5 m³.

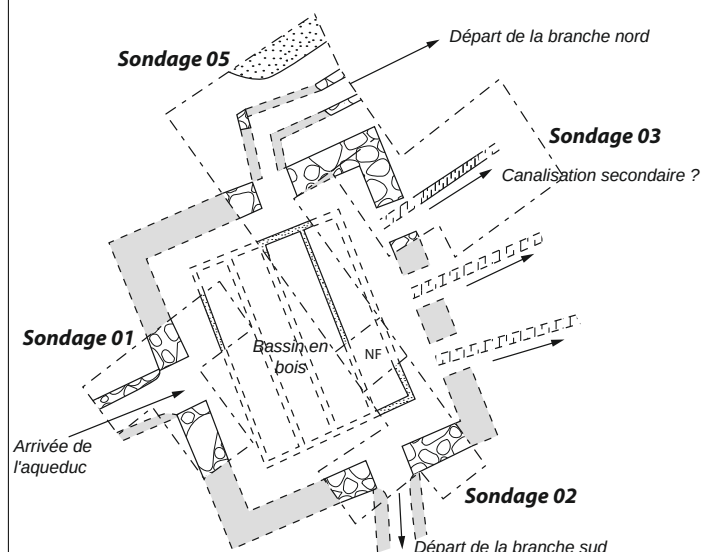
Les éléments découverts dans le comblement du bassin favorisent l'hypothèse d'un édifice de 3 à 5 m de hauteur, doté d'un toit en tuiles à double pente reposant sur une charpente (très nombreux clous et fragments de tegulae et d'imbrices).

La fouille du départ des branches nord et sud, toutes deux victimes d'importantes récupérations tardo-antiques et contemporaines, a révélé une architecture du canal similaire à celle observée pour l'arrivée de l'aqueduc. Toutefois, après quelques mètres, le canal « rustique » de la branche nord se prolonge en une structure maçonnée au mortier, très arasée, constituée de deux piédroits encadrant un canal d'environ 60 cm de large.

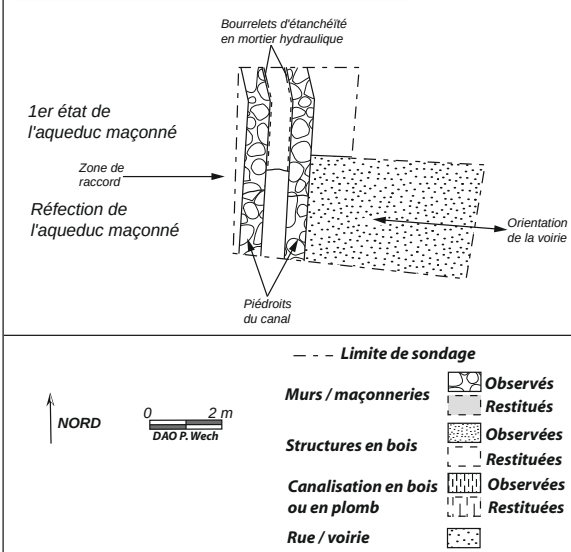
En ce qui concerne les ouvertures orientales, un sondage pratiqué sur la plus septentrionale a permis de constater l'existence, en face de cette ouverture, d'une tranchée perpendiculaire au *castellum*. Même si tout lien stratigraphique entre les deux structures avait disparu suite aux fouilles anciennes, il semble très probable que cette tranchée ait accueilli une canalisation permettant d'alimenter en eau les habitats situés immédiatement à l'arrière du monument. Le fait que cette cana-



Sondages sur le bassin de répartition :



Sondages sur la branche sud :



Le Vieil-Évreux, « Les Terres Noires » : Localisation et plans des sondages 2007 sur l'agglomération antique

lisation ait fait l'objet d'une récupération (tranchée de spoliation vue en fouille) et l'absence certaine d'emboîture métallique, nous amènent à penser que cette canalisation « secondaire » devait être en plomb. Nous restituons logiquement deux autres canalisations de ce type pour les deux autres ouvertures de la façade orientale.

Dans l'environnement immédiat du monument, seuls les éléments d'une voirie ont pu être mis en évidence : longeant au nord le *castellum*, elle ne présentait plus qu'une faible épaisseur en raison de la profondeur des labours. Sa présence autorise l'estimation du niveau du sol contemporain à une altitude de 133,80 m NGF. Les éléments découverts permettent par ailleurs de la dater du dernier quart du II^e siècle (monnaie de Marc-Aurèle).

L'étude du comblement du bassin nous renseigne sur son histoire : il semble ainsi que le *castellum* ait été abandonné dans le dernier quart du III^e siècle, avant de faire l'objet d'une démolition et d'une récupération active des matériaux au début du IV^e siècle. Les éléments présents dans le comblement montrent que celui-ci a dû se poursuivre jusqu'à une date assez récente dans la deuxième moitié du IV^e siècle (productions céramiques datées de 360-370). Étant donné l'arasement des structures, aucune occupation tardo-antique n'a pu être véritablement caractérisée.

On notera enfin avec intérêt que ces remblais ont livré de nombreux éléments liés à l'artisanat de l'os, permettant d'attester de l'existence d'un atelier de tabletterie dans les environs immédiats, au moins pour les III^e-IV^e siècles.

La branche sud

La première occupation consiste en l'installation d'une voirie au début du II^e siècle. D'orientation est / ouest, cette rue est peut-être contemporaine du premier état reconnu de l'aqueduc (pont en bois) identifié lors de la fouille des thermes³, mais dont les structures n'ont pu être reconnues lors de notre intervention. Cette première rue fut percée au milieu du II^e siècle pour l'installation d'un premier canal maçonné, orienté nord / sud. Reposant sur un épais hérisson de silex, deux piédroits larges de 60 cm, composés d'un blocage de silex lié au mortier jaune orangé et présentant un parement de petit appareil de moellons calcaires sur leurs deux faces, délimitaient un *specus* de 60 cm de large. Entre les piédroits, avait été disposé le radier du canal, composé d'un cailloutis assez dense, puis les bourrelets d'étanchéité latéraux en mortier de tuileau.

La présence de nouvelles recharges de voirie indique que la rue devait continuer de fonctionner malgré la présence du canal, probablement grâce à un système de franchissement dont les modalités nous échappent encore. Ce franchissement dut occasionner de sérieux dégâts au monument puisque, à cet empla-



Le Vieil-Évreux, « Les Terres Noires » : Vue des deux états du canal maçonné de l'aqueduc (P. Wech)



Le Vieil-Évreux, « Les Terres Noires » : Vue du sondage 02 en cours de fouille. Le départ de la branche sud (à gauche) et les négatifs des structures en bois du bassin au moment de leur découverte (en bas à droite) (P. Wech)

cement précis, le canal fut entièrement restauré à une date qui reste à définir : la voirie fut à nouveau percée et les piédroits et le radier reconstruits. Les nouveaux murs ne présentent de parement qu'à l'extérieur du canal, tandis que le radier se compose cette fois-ci d'une épaisse couche de mortier hydraulique. La rue semble une nouvelle fois avoir été maintenue en service.

L'étude du comblement du canal indique un abandon vers la fin du III^e siècle, suivi d'une récupération des matériaux (déchets de taille dans le comblement). Encore une fois, l'arasement des structures dû aux labours n'a pas permis de mettre en évidence d'occupation tardo-antique.

Il est nécessaire de souligner ici l'importance de la visibilité de l'aqueduc dans le tissu urbain antique du Vieil-Évreux : la fouille a en effet mis en évidence la faible profondeur du canal qui, sans aucun doute, devait être matérialisé dans le paysage. L'urbanisme assez particulier du site, avec ses monuments groupés

et entourés par notre réseau d'aqueducs, nous amène à nous interroger sur la fonction symbolique de l'eau dans cette « ville-sanctuaire ».

Pierre WECH

Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- 1 Wech 2004, *L'alimentation en eau de la ville-sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure). Approche topographique et archéologique de l'aqueduc*. Mémoire de maîtrise. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 2 Wech 2008, *Le Vieil-Évreux / Sylvains-lès-Moulins. Aqueduc gallo-romain du Vieil-Évreux (Eure). Document final de synthèse – fouille archéologique programmée 2007*.
- 3 Bertaudière, Guyard 2000, *Le Vieil-Évreux (Eure). « Les Terres Noires », thermes gallo-romains. Document final de synthèse de fouille programmée 1996 – 1998*, Conseil général de l'Eure, Évreux.



Le Vieil-Évreux, « Grand Sanctuaire central » : Vue du rez-de chaussée de la galerie de liaison du monument sévérien. A l'arrière plan, la *cella* du temple central (L. Guyard)

Depuis 2005, le Département de l'Eure a repris les recherches au cœur du grand sanctuaire central du Vieil-Évreux. L'année 2007 a principalement consisté à évacuer les derniers remblais liés aux fouilles réalisées par A. Robillard et T. Bonnin en 1840. Comme les années passées (Guyard, Bertaudière 2006), le nettoyage fin du fond de fouille a offert une moisson de découvertes, tant dans le domaine de la topo-chronologie que du matériel.

Plus de 1000 m³ de déblais ont ainsi été évacués mécaniquement, sous une surveillance archéologique étroite. Une partie des terrassements portait sur le dégagement de la galerie nord du temple central, à proximité d'une cave d'époque moderne qui avait été respectée au moment des fouilles de 1840. D'importants dégagements ont été aussi réalisés dans la partie centrale de la galerie de liaison sud, entre le temple central et le temple méridional, dans le secteur où avaient été découverts les grands bronzes en 1840. A l'arrière de la *cella* centrale, une citerne d'époque contemporaine a été démolie afin d'observer les stratigraphies jusqu'au terrain naturel. Quelques sondages ponctuels ont par ailleurs été effectués dans les niveaux en place afin de compléter l'évaluation du potentiel stratigraphique dans les secteurs nouvellement dégagés.

Une occupation plus ancienne

Les observations stratigraphiques des niveaux profonds ont permis d'éclaircir deux points concernant la chronologie et la nature des niveaux antérieurs.

Dans la partie nord de la fouille, un sondage profond a permis de retrouver, en stratigraphie, des traces d'occupations manifestes, avec notamment du matériel céramique écrasé sur place. Le faciès, régionalement bien connu, permet de proposer une datation beaucoup plus haute qu'auparavant, en faisant remonter la chronologie de l'occupation du site aux alentours de la conquête romaine (-50/-40 environ).

Les années précédentes, l'observation des niveaux anciens avait révélé une grande quantité de charbons de bois, dont l'origine n'avait pu être expliquée. En 2006, deux ou trois zones foyères, associées à d'importants dépôts charbonneux, ont été remarquées en coupe dans les niveaux augustéens immédiatement à l'ouest du cœur du site (*cella centrale sévérienne*).

L'ensemble monumental du I^{er} s.

Jusqu'alors, la confrontation des données anciennes et des observations récentes avait été fructueuse, conduisant à valider en grande partie des plans anciens de T. Bonnin. C'est

sur cette base qu'avait été proposée la restitution du groupe de trois temples d'époque flavio-antonine. Le temple sud était le mieux connu, et le temple central largement supposé grâce à la présence des bases de colonnes et des empreintes de dalles de pierre de la galerie périphérique. Le temple nord était restitué, à partir des données côtées de T. Bonnin. Le dégagement de la galerie nord du temple sévérien a infirmé cette première restitution en ne révélant pas un nouveau fanum carré de plain-pied, mais un temple circulaire totalement inédit. Ce monument, qui semble légèrement plus ancien que les deux temples placés plus au sud, comporte une galerie matérialisée par un sol en béton blanc et une colonnade périphérique dont le mur stylobate en blocs de calcaire est en partie conservé. La cella, dont le mur a été récupéré, ne semblait comporter qu'un modeste sol de craie reposant sur un remblai. Un vase écrasé en place sous ce dernier permet de proposer une datation vers le milieu du I^{er} s. de notre ère. Ce n'est qu'ensuite, vers 70-80, que les deux *vana* carrés seront construits plus au sud.

Un monument sévérien encore plus haut

Le dégagement de la galerie de liaison sud a permis de mettre en évidence le système de construction de cet ensemble original de la fin du II^e et du début du III^e s. Près du temple central, et sans doute symétriquement près du temple sud, deux cellules communiquaient avec la galerie de plain-pied donnant sur la cour ouest du sanctuaire. La cellule nord comportait une première assise de gros blocs de grand appareil aujourd'hui récupérée. Au fond, un passage voûté conduisait à l'origine (au moment de la construction), vers la galerie est. Cette galerie a

été remblayée immédiatement après la construction des murs, sans doute pour supporter le podium de façade et ainsi éviter peut-être la construction de voûtes contraignantes, rendant la porte inutile. Au centre, deux caissons perdus et creux devaient posséder des voûtes surbaissées. En effet, plusieurs blocs de maçonnerie indiquent clairement leur appartenance à ce système original, qui permet par déduction de corriger la hauteur du podium du temple. Jusqu'à présent, celle-ci était estimée à 4 m. Les dernières données conduisent à proposer la restitution d'un podium se situant entre 5 et 6 m au-dessus du sol des cours extérieures.

Le dépôt de bronzes de 1840

En juin 2006, une communication sur la relecture du dépôt de 1840 a pu être présentée au colloque international d'Orléans sur les dépôts de sanctuaire (Guyard et al., à paraître). Elle se fondait principalement sur la relecture attentive de tous les documents d'archive disponibles. L'hypothèse principale était celle d'un dépôt tardif lié à la fermeture du sanctuaire à la fin du III^e s. Sans entrer dans les détails de l'argumentation de cette hypothèse, les fouilles de 2007 sont venues la corroborer. Une longue trace charbonneuse collée au mur intérieur de la galerie de liaison sud a pu être observée, et correspond vraisemblablement à la bande charbonneuse décrite en 1840. Les remblais de fouilles anciennes comportaient dans ce secteur d'importantes poches charbonneuses encore homogènes, sans doute le fruit du déblaiement de ces dépôts charbonneux mentionnés par les fouilleurs en 1840. La découverte la plus spectaculaire a été faite plus au nord. Deux fragments de grands bronzes ont été mis au



Le Vieil-Évreux, « Grand Sanctuaire central » : Porte dans un des soubassements du monument sévérien (L. Guyard)

jour dans un remblai qui comble en partie la galerie de liaison nord, et miraculeusement préservé des fouilles anciennes. Ils appartiennent à un ensemble déjà connu et conservé au musée municipal d'Évreux. Ces éléments, comme ceux découverts en 1840, sont antérieurs ou contemporains de la création du *castellum* tardo-antique dans le dernier quart du III^e s. Ce dépôt pourrait bien marquer la transition entre l'édifice cultuel et le *castellum*.

Les démolitions

Quelques niveaux de démolition étaient encore en place dans divers secteurs. Les quelques monnaies présentes contribueront sans aucun doute à affiner la datation de la disparition des architectures en grand appareil de calcaire. Le premier examen d'une partie des monnaies découvertes dans la *cella* en 2006 offre un terminus *post-quem* de 287. Enfin, dans une tranchée de récupération du mur nord de la galerie du temple central, quelques blocs sculptés ont été découverts, dont une tête masculine en bon état.

Perspectives 2008-2009

Les fouilles vont désormais s'orienter vers l'examen des niveaux en place, selon des thématiques chronologiques. Une première étape sera la fouille des niveaux hauts correspondant à la partie

supérieure des niveaux de construction du temple sévérien. Un secteur de fouille sera réservé à l'exploration des niveaux profonds à l'ouest de la *cella* centrale afin, notamment, de comprendre l'agencement des zones foyères augustéennes. Enfin, quelques sondages complémentaires seront sans doute réalisés dans la partie est, en façade du temple, dans la partie vierge du site, afin de caractériser les niveaux d'occupations et de démolitions en façade du monument du III^e s.

Laurent GUYARD et Sandrine BERTAUDIÈRE
Mission Archéologique Départementale de l'Eure

Bibliographie

GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., 2006 : Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : Résultat des fouilles 2005-2006 et perspectives 2007-2009, *Haute-Normandie archéologique*, 11/2, 2006, p. 83-94.

GUYARD L., FONTAINE C., BERTAUDIÈRE S., à paraître : Relecture du dépôt de bronze du grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : un dépôt lié à la fermeture du temple ? *Actes du colloque international d'Orléans, juin 2006*.



Le Vieil-Évreux, « Grand Sanctuaire central » : Portion de la galerie du temple circulaire inédit. Les dés à encoches appartiennent à la colonnade du *fanum* carré central de la phase flavio-antonine (L. Guyard)

Toujours au départ de l'aéro-club de Bernay et à bord d'avions Robin DR 400, nous avons réalisé 23h41 de vol réparties en 13 sorties, du 17 février au 16 septembre.

Le matériel photographique utilisé est le même que celui de l'année précédente, à savoir deux boîtiers argentiques et un « bridge » numérique.

Nous prospectons l'ensemble du département, mais les conditions météorologiques déplorables de 2007 ont fortement restreint les régions exploitables. Le plateau de Saint-André ainsi que les vallées de l'Eure et de la Seine sont à peu près les seuls secteurs qui soient restés productifs. La moitié ouest du département a fourni moins de 10 % des résultats.

Les sites photographiés concernent 24 cantons et 99 communes, soit moitié moins qu'en 2006.

Les bâtis

Nous avons photographié une quinzaine de sites avec des bâtiments, tous gallo-romains, à l'exception d'une construction non datée à Beaumontel.

La plupart étaient déjà connus mais les documents accessibles les concernant peu nombreux. Nous en avons donc fait des dessins redressés essentiellement à partir de nos propres photographies ; c'est le cas de l'agglomération secondaire de Gamaches-en-Vexin, de la villa de Muids, du fanum de Cail-louet-Orgeville...

Par contre la villa de Port-Mort et le mur de clôture gallo-romain de Jouy-sur-Eure n'étaient vraisemblablement pas connus.

Les structures fossoyées

Comme d'habitude, les structures fossoyées constituent, quantitativement, l'essentiel de la moisson de cette campagne.

La centaine d'enclos photographiés cette année est située, à quelques exceptions près, soit sur le plateau de Saint-André, soit dans la vallée de l'Eure. Cette dernière a livré la quasi-totalité des soixante cercles observés durant cette campagne (Croth, Marcilly-sur-Eure, Fains, Croisy-sur-Eure, Vaux-sur-Eure). Parmi les autres enclos remarquables, citons Ponpoux à Illiers-l'Évêque et celui de Buray à La Madeleine-de-Nonancourt ou encore l'enclos quasi circulaire de Créton à Buis-sur-Damville.

Les fossés bordiers des chemins et des voies représentent une part importante des structures fossoyées. Ils sont présents sur une trentaine de sites découverts en 2007.

Initié en 1989 et 1990, le suivi du Chemin des Hautes Bornes, sur la commune des Ventes, a été réactivé en 2004 à l'occasion de notre reprise de prospection sur la région. Grâce à un nouveau tronçon repéré cette année à Corneuil, nous le connaissons maintenant sur 10 km.

Parmi les autres chemins, citons celui des Pièces St-Thibault à La Madeleine-de-Nonancourt.

Les voies romaines sont moins nombreuses mais plus importantes que les chemins. Nous avons pu photographier à Illiers-

l'Évêque un tronçon de celle qui reliait Évreux à Dreux. Quant à la voie romaine Condé-sur-Iton/Dreux, elle était visible sur les communes de Dame-Marie, Grandvilliers, Droisy, Nonancourt et La Madeleine-de-Nonancourt.

Une douzaine de parcellaires, soit isolés, soit associés à une autre structure (enclos, chemin) complètent cet inventaire des structures fossoyées, à Mesnil-sur-l'Estrée, Marcilly-la-Campagne, Illiers-l'Évêque, Droisy...

L'exploitation des données

Le traitement de la campagne se traduit entre autres par 165 dessins redressés faits au 1/2500 sur extraits cadastraux.

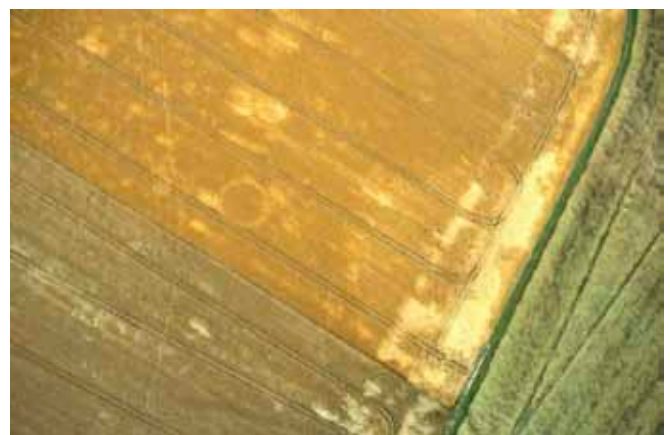
Nous avons prévu de fournir dans le courant de l'année 2008 la synthèse du canton de Beaumont-le-Roger, soit 19 cartes de communes au 1/10 000.

Cette campagne aboutit au dépôt de 85 déclarations de découvertes, chacune étant accompagnée d'un dessin redressé au 1/2500 sur fond cadastral, reporté sur fond IGN au 1/10 000 et complétée par une ou plusieurs photos.

Véronique LE BORGNE, Jean-Noël LE BORGNE, Gilles DUMONDELLE
ARCHÉO 27



Buis-sur-Damville, « Créton » : Enclos curviligne irrégulier (Le Borgne, Dumondelle)



La Madeleine-de-Nonancourt, « Les Pièces Saint-Thibault » : Chemin sur 300 m et enclos circulaire d'environ 20 m de diamètre (Le Borgne, Dumondelle)

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de Seine-Maritime

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats	N° carte
76 065 001	Beaussault / Compainville Le Moulin de Glinet	Danièle Arribet-Deroin <i>SUP</i>	FP	25	MOD	DFS 2158 <i>Positif</i>	1
76 081 006	Berneval-le-Grand Rue du 8 Mai	Laurent Cholet <i>COL</i>	F Prév.	14 15	FER GAL	DFS 2337 <i>Positif</i>	2
	Bois-Guillaume Route de Darnétal, sente Sainte-Venise, rue Herbeuse	Miguel Biard <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2114 <i>Négatif</i>	3
	Bois-Guillaume ZAC Sainte-Venise	Eric Mare <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2152 <i>Négatif</i>	4
76 108 016	Bois-Guillaume / Bihorel Rue Herbeuse / Av. du Maréchal Juin	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	Diag		IND	DFS 2148 <i>Limité</i>	5
76 108 014 76 108 015 76 108 016	Bois-Guillaume Rue Herbeuse, La Prévotière II, parcelle AL4	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	Diag	14	FER BMA IND	DFS 2147 <i>Positif</i>	6
76 103 010 76 103 019	Bonsecours Les Jardins de la Basilique	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	12 26	NEO BRO GAL	DFS 2146 <i>Positif</i>	7
	Bully Martincamp	Thérèse-Marie Hébert <i>SUP</i>	FP	26	MOD CONT	DFS non parvenu	8
76 197 003	Criquetot-sur-Longueville ZAC de Criquetot	Éric Mare <i>INRAP</i>	Diag	14 20	GAL	DFS 2137 <i>Positif</i>	9
	Envermeu Le Courtillier 2, La Plaine des Chemins d'Auberville	Nicolas Fromont <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2092 <i>Négatif</i>	10
76 255 001	Eu Sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé	Etienne Mantel <i>SDA</i>	FP	21	GAL	DFS 2218 <i>Positif</i>	11
76 255 034 76 255 035 76 255 036 76 255 037	Eu Mesnil Sterling, L'Orée du Bois, Au dessus du Bois du Parc	Laurent Cholet <i>COL</i>	F Prév.	15 20 23	BRO FER GAL HMA	DFS 2260 <i>Positif</i>	12
76 563 026 76 563 027	Gainneville / Saint-Aubin-Routot Maison d'Arrêt	Myriam Michel <i>ARCHÉOPOLE</i>	F Prév.	15 20	FER GAL	DFS 2187 <i>Positif</i>	13
76 329 002	Gruchet-le-Valasse Abbaye Notre-Dame du Vœu	Éric Follain <i>SDA</i>	ST	23	MED MOD	DFS 2326 <i>Positif</i>	14
76 341 060	Harfleur Porte de Rouen	Bruno Duvernois <i>COL</i>	FP	19	MED MOD	DFS 2150 <i>Positif</i>	15
76 367 016	Houpeville Rue de la Voie Maline	David Breton <i>INRAP</i>	F Prév.	15	FER	DFS 2208 <i>Positif</i>	16
	Isneauville Route de Neufchâtel / RD 928	Nicolas Fromont <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2093 <i>Négatif</i>	17
76 378 002	Jumièges Abbaye	Gilles Deshayes <i>SUP</i>	FP	23	MED MOD	DFS non parvenu <i>Positif</i>	18
76 384 002	Lillebonne Le théâtre	Enzo Mutarelli <i>COL</i>	FP	21	GAL	DFS 2164 <i>Positif</i>	19

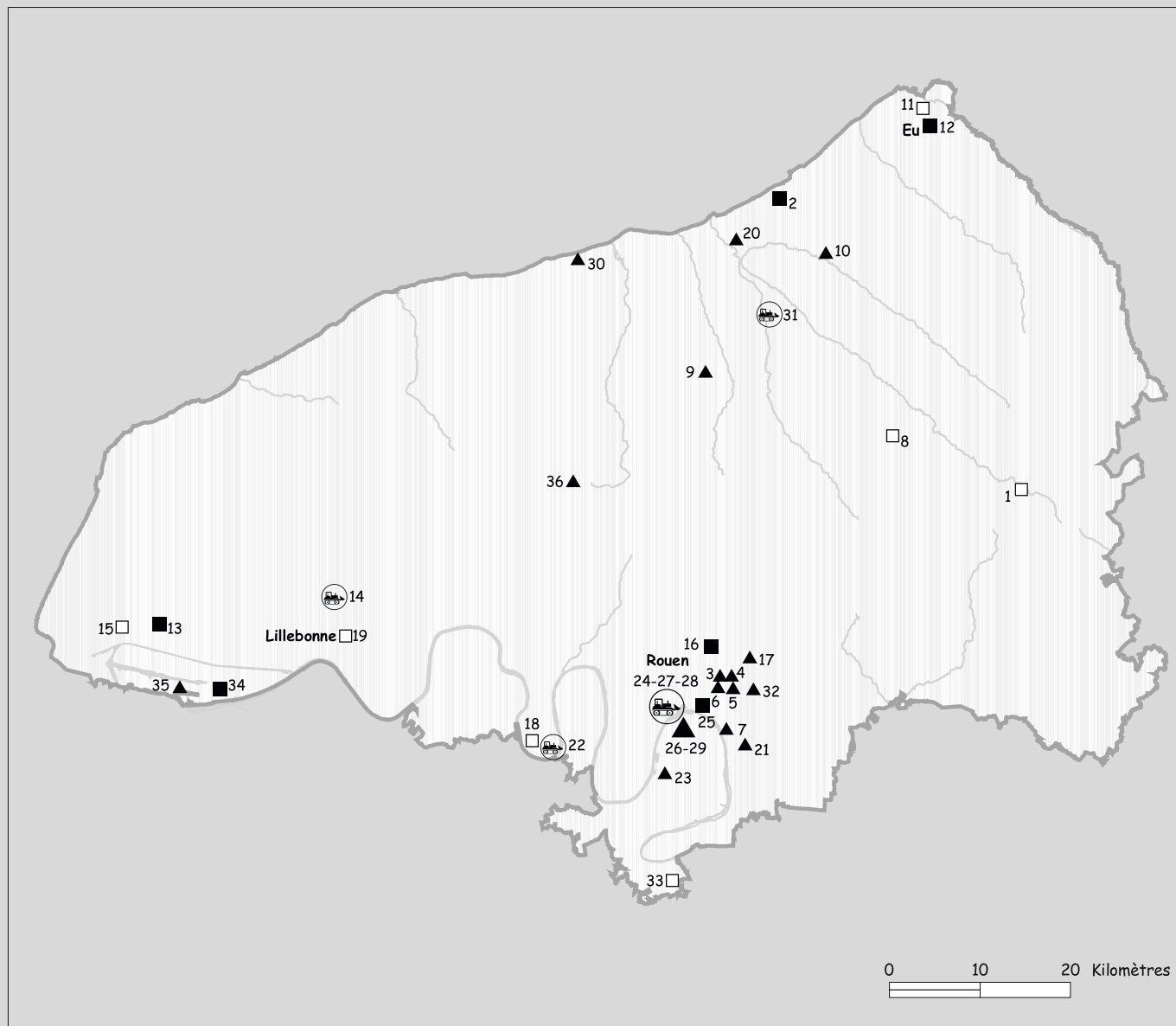
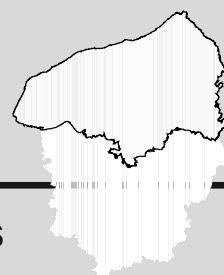
76 414 022 76 414 032	Martin-Église ZAC Euro Channel	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	14 20 25 27	FER GAL	DFS 2157 <i>Positif</i>	20
76 429 015 76 429 016 76 429 017 76 429 018 76 429 019 76 429 020	Le Mesnil-Esnard Route de Darnétal, Rue Jean Bréant	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	15 16 20 27	NEO FER GAL	DFS 2153 <i>Positif</i>	21
	Le Mesnil-sous-Jumièges Le Manoir	Dominique Pitte <i>SDA</i>	ST			DFS 2121 <i>Négatif</i>	22
76 497 011 76 497 012	Petit-Couronne ZAC d'extension du Technopôle du Madrillet	Laurence Jégo <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1261 <i>Positif</i>	23
76 540 417	Rouen Rue des Capucins	Thomas Guérin <i>SUP</i>	ST	19	MED MOD	DFS 2233 <i>Positif</i>	24
76 540 416	Rouen 17/19/21, place du Général de Gaulle	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	F Prév.	19	GAL	DFS non parvenu <i>Positif</i>	25
76 540 146	Rouen Quartier Grammont, Rue Henri II Plantagenêt	Charles Lourdeau <i>INRAP</i>	Diag	23	MED MOD	DFS 2123 <i>Positif</i>	26
76 540 413	Rouen Saint-Gervais	Marie-Clotilde Lequoy <i>SDA</i>	ST	23		DFS non parvenu	27
	Rouen Place Saint-Hilaire	Marie-Clotilde Lequoy <i>SDA</i>	ST	19	MOD	DFS non parvenu <i>Positif</i>	28
	Rouen 15-21, place de la Pucelle / 6-8, place Martin Luther King	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag.	19		DFS 2163 <i>Limité</i>	29
76 564 007 76 564 008	Saint-Aubin-sur-Mer CVO n° 2 / Plaine de Saussemare	Nicolas Fromont <i>INRAP</i>	Diag	14 16 23	FER GAL	DFS 2097 <i>Positif</i>	30
76 582 006	Saint-Germain-d'Étables Les Prés Saint-Germain	Philippe Fajon <i>SDA</i>	ST	20	MED MOD	DFS non parvenu <i>Positif</i>	31
76 617 004 76 617 005 76 617 006 76 377 008 76 377 009 76 377 010 76 377 111 76 377 012	Saint-Martin-du-Vivier / Isneauville ZAC La Plaine de la Ronce, tranche 1 phase 1	David Breton <i>INRAP</i>	Diag	15 20 23	PAL FER GAL	DFS 2159 <i>Positif</i>	32
76 640 001	Saint-Pierre-lès-Elbeuf Le Mont Énot	Dominique Cliquet <i>SDA</i>	FP	1 2	PAL	DFS non parvenu <i>Positif</i>	33
76 657 018 76 657 020 76 657 021 76 657 022 76 657 023 76 657 024 76 657 025 76 657 026 76 657 027	Saint-Vigor -d'Ymonville Les Sapinettes, La Mare des Mares	Laurent Gubellini <i>ARCHEOPOLE</i>	F Prév.	14 16 20	NEO FER GAL HMA	DFS 2192 <i>Positif</i>	34
76 660 013	Sandouville Route du Vachat, parcelle ZB7	Frédérique Jimenez <i>INRAP</i>	Diag	14	NEO PRO FER	DFS 2134 <i>Positif</i>	35
	Yerville La Briquerie	David Honoré <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS non parvenu	36
76	Pays-de-Bray Recherche archéométrique sur la métallurgie par réduction directe	Christophe Colliou <i>SUP</i>	PT	25	MUL	DFS non parvenu	

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE SEINE-MARITIME

Carte des opérations autorisées



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- 🚚 Surveillance de travaux



La fouille de l'affinerie de Glinet s'est poursuivie cette année. Une campagne plus légère que les précédentes a été effectuée afin d'avancer l'étude de la structure du marteau et de comprendre la dissymétrie, de part et d'autre du bief, entre l'atelier d'affinage et l'atelier de chaufferie. Ce dernier bénéficie en effet d'une dernière phase d'occupation particulièrement massive et construite avec soin, ce qui n'est pas le cas de l'espace situé de l'autre côté du bief.

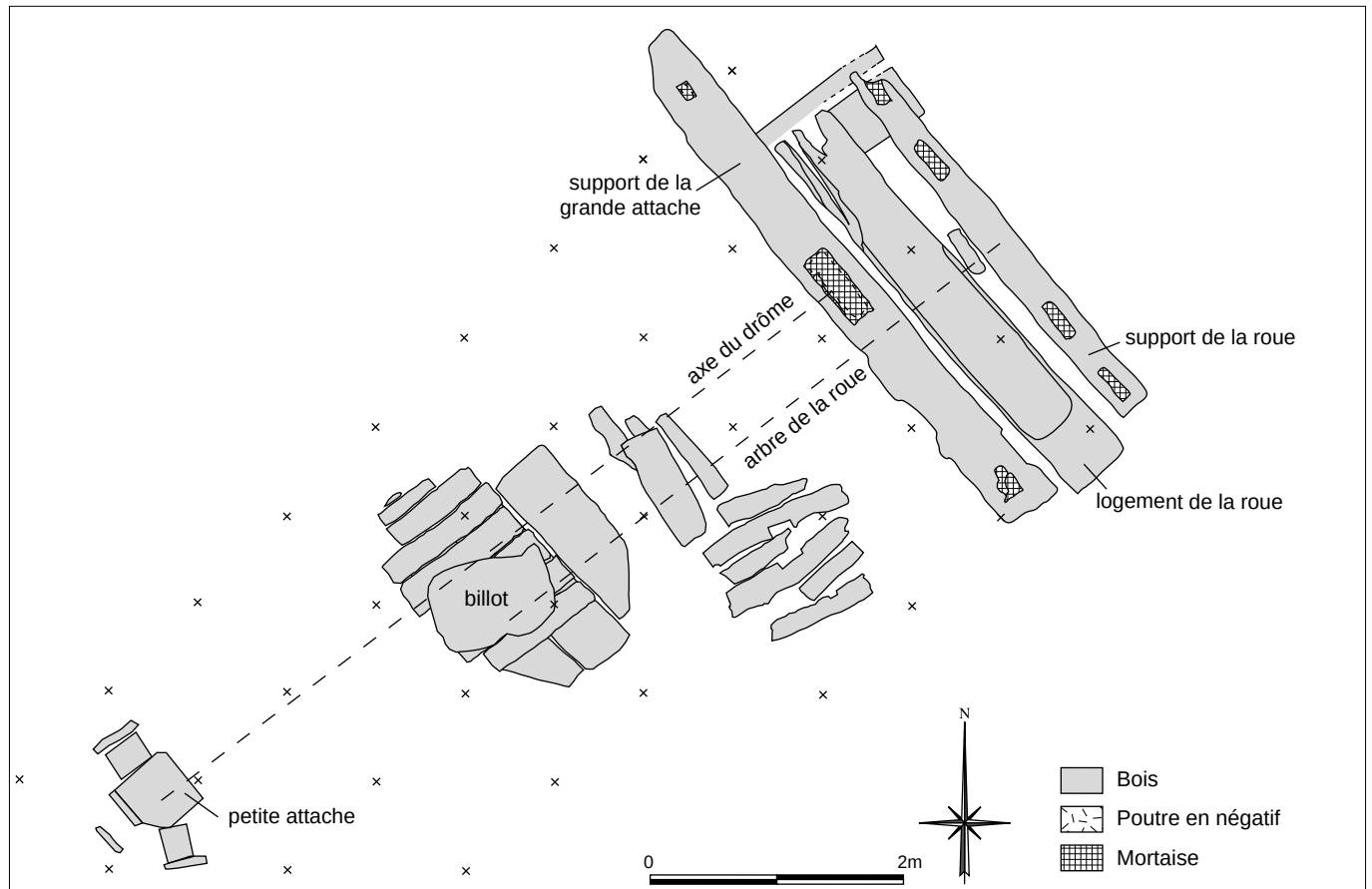
Les résultats les plus significatifs ont concerné le marteau hydraulique. La structure du dernier marteau, reconstruit à la fin des années 1550, est désormais entièrement connue. L'enclume reposait sur un billot de grande taille : une souche d'arbre placée à l'envers, dont les dimensions dans l'état actuel sont d'environ 1,10 x 0,95 x 0,70 m, renforcée par un insert dans sa partie la plus profonde. Outre le calage de trois rangs de poutrelles rayonnantes déjà connu, le plancher sur lequel repose le billot a été fouillé : il est composé de deux niveaux de planches au contact l'un de l'autre, le niveau supérieur formé de sept planches placées perpendiculairement sur les trois planches du niveau inférieur. Ces dernières sont d'une plus grande taille. La fondation de l'enclume est donc extrêmement puissante : le but est d'obtenir une stabilité tant dans le sens horizontal que dans le sens vertical, afin que l'ensemble ne

bouge pas pendant l'utilisation et que les coups portent de la manière la plus efficace sur le fer martelé.

Les fondations du marteau entre l'enclume et la roue ont été mises au jour. Il n'existe pas de poutres assemblées comme dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert mais des pièces de bois indépendantes, issues de réemploi et posées horizontalement dans deux directions perpendiculaires, sont incluses dans une couche très dure composée de déchets métalliques formant une sorte de ciment. La fouille de cette zone a nécessité l'emploi d'un marteau piqueur.

L'ensemble de la structure est donc conforme aux marteaux à drôme connus pour les périodes postérieures. C'est un marteau latéral, c'est-à-dire dont le manche est soulevé, par un arbre à cames qui lui est parallèle, à proximité de la tête. Il est soutenu par une charpente indépendante du bâtiment, munie d'une poutre horizontale au-dessus du sol, le drôme, dont il ne reste à Glinet que la base des poteaux porteurs, appelés grande et petite attaches.

Les datations du marteau sont données par la dendrochronologie (ARC 07/R3543D) et montrent que si la réfection finale est faite avec des bois abattus en 1558 (parmi lesquels le billot



Beaussault / Compainville, « Moulin de Glinet » : Plan interprétatif du gros marteau

lui-même), plusieurs campagnes de constructions ont précédé : 1532-1533 et 1551-1552 au moins. La construction primitive pourrait donc remonter aux années 1530, à moins qu'elle ne soit antérieure à 1500 : la poursuite de la fouille sous les niveaux actuels permettra de le préciser.

Du côté de l'atelier d'affinage, la fouille a permis de proposer des hypothèses sur l'existence éventuel d'un état antérieur du bief qui aurait pu accueillir une roue pour les soufflets du foyer d'affinage. Il n'a pas été possible de conclure et il sera nécessaire de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses lors d'une campagne ultérieure.

Danielle ARRIBET-DEROIN

UMR 8589 – LAMOP, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS



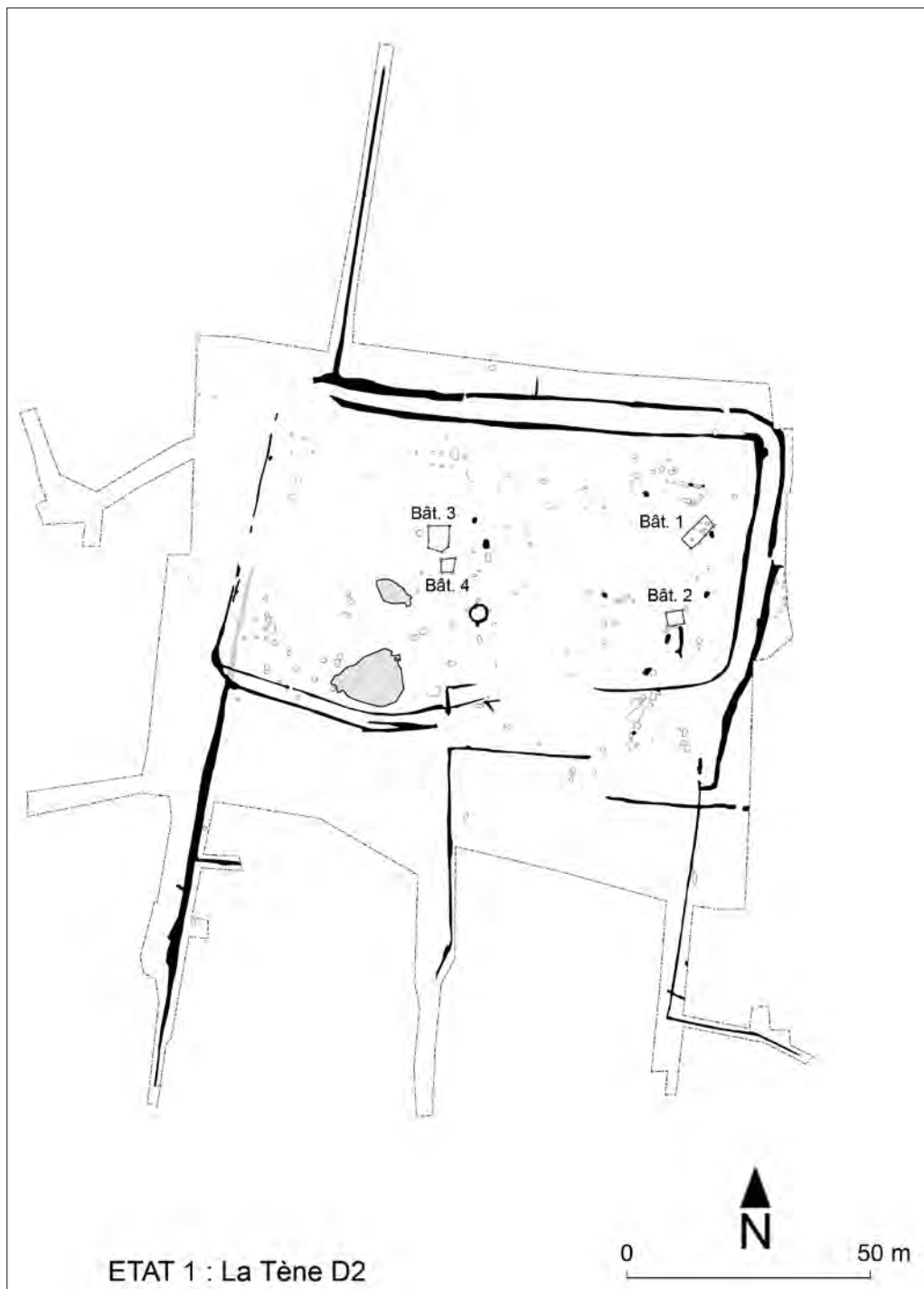
Beaussault / Compainville, « Moulin de Glinet » : Vue du gros marteau en fin de fouille à partir du sud-sud-est



Beaussault / Compainville, « Moulin de Glinet » : Vue de la chaufferie et du mur du bief depuis le Nord

La fouille préventive menée durant l'automne 2007 fait suite au résultat positif du diagnostic archéologique réalisé par Éric Mare (INRAP) en décembre 2006, sur les terrains concernés par le projet de lotissement de la société Sodineuf (BSR 2006, p. 64).

La fouille réalisée sur une surface de 14 000 m² a permis de reconnaître des systèmes d'enclos fossoyés, et pour partie palissadés, associés à des structures en creux (trous de poteaux, fosses, mares, fossés parcellaires, etc.), appartenant à un établissement agricole de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine.



Berneval-le-Grand : « Les Basses Fosses » - rue du 8 mai

L'étude du mobilier céramique permet d'établir une continuité de l'occupation de la fin de La Tène moyenne au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Toutefois, au sein de cette fourchette chronologique, le système d'enclos définissant une ferme indigène paraît se cantonner à La Tène D2 et à la période augustéenne. La ferme, semble donc s'être insérée dans une trame parcellaire préétablie et ne pas avoir perduré au-delà de la 1^{ère} moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Concernant l'occupation agricole enclose, deux états ont pu être distingué :

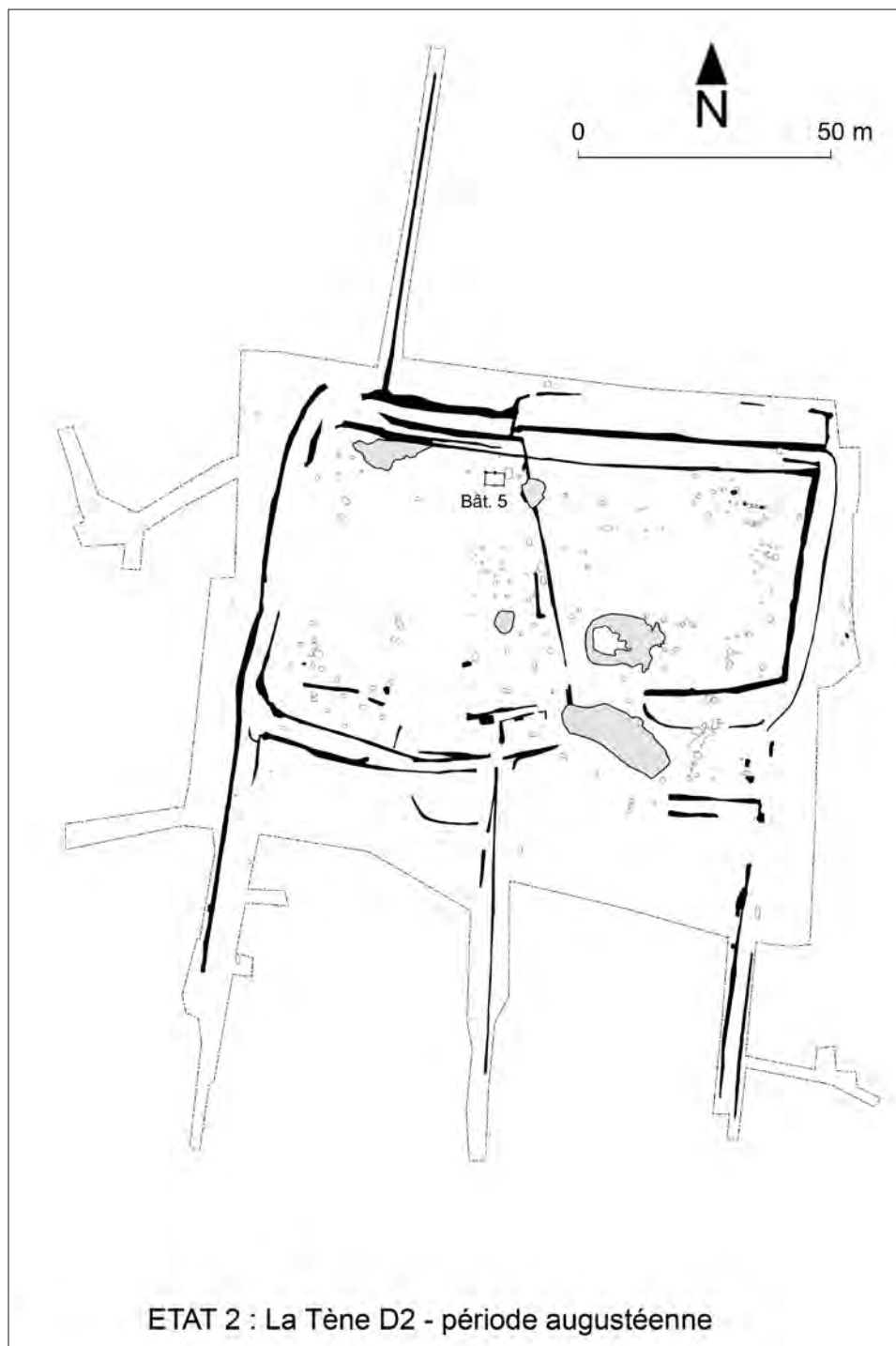
- La ferme initiale (état 1 : La Tène D2) présente un enclos subrectangulaire délimitant une surface interne d'environ 5 492 m² (espace de 100 m E/O x 60 m max. N/S). Les fossés sont

doublés sur les côtés nord, est et sud, l'ensemble représentant une surface totale de 6 852 m² (107 m E/O x 70 m max. N/S).

Un large accès de 18 m environ est aménagé au sud, peut-être flanqué d'un petit enclos rectangulaire de 28 m² à l'ouest.

Aucune partition interne au moyen d'un système fossoyé ne semble attribuable à l'enclos du premier état. Toutefois, la répartition des structures en creux suggère une division transversale de l'enclos en deux entités distinctes, de surfaces similaires, comprenant chacune des structures d'habitat et de stockage à l'est, et ménageant un espace libre à l'ouest (aire de battage ?).

- Le second enclos (état 2 : La Tène D2 – période augustéenne) ne paraît pas marquer une réorganisation de fond, les traits principaux restant globalement ceux fixés par la ferme primi-



Berneval-le-Grand : « Les Basses Fosses » - rue du 8 mai

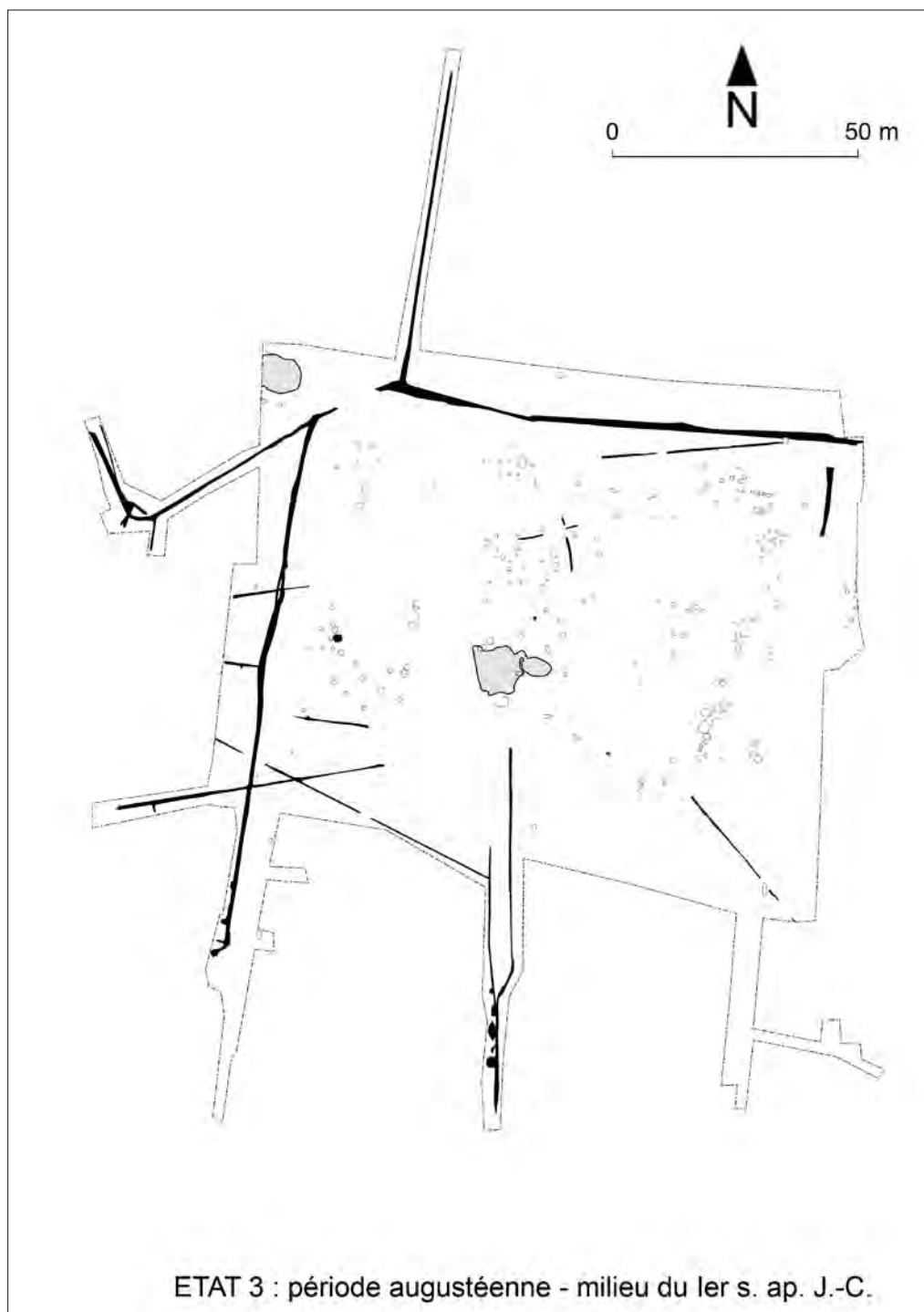
tive. Le nouvel enclos se caractérise essentiellement par une partition marquée de la cour principale, au moyen d'un système fossoyé, ainsi que par la création d'un enclos secondaire au nord-est. En outre, l'enceinte présente un fossé double au sud, à l'ouest et au nord-ouest, et un fossé doublé d'une palissade extérieure à l'est et au nord-est.

Les limites fossoyées du nouvel enclos délimitent un espace sub-rectangulaire d'une surface intérieure de 5 220 m² environ (98 m E/O x 60 m max. N/S), resserré par rapport à l'état primitif auquel il se superpose avec une très légère translation vers le sud-ouest. La surface totale de l'enclos représente environ 7 112 m² (112 m E/O x 73 m max. N/S), soit quelque 260 m² de plus que l'état précédent.

L'accès de la ferme au sud perdure ; une interruption de 3,25 m au sud du fossé médian permet quant à elle la communication entre les deux cours intérieures.

Quatre enclos secondaires, liés vraisemblablement à des activités agro-pastorales (parcage du bétail ?) ont été mis en évidence, trois au sud-ouest et à l'intérieur de la ferme, le quatrième au nord-est.

Les activités à l'intérieur de la ferme sont difficiles à appréhender. Dans la cour est, les structures fossoyées associées à du mobilier tendraient à concentrer l'aire d'habitation au nord-est.



La présence d'enclos secondaires à l'intérieur de la cour ouest suggère une activité agro-pastorale. Cette hypothèse semble corroborée par la construction d'un grenier sur 6 poteaux au nord-est.

Ainsi, les structures du second état matérialiseraient plutôt une division fonctionnelle, où l'espace d'habitation se développerait désormais dans la cour orientale, alors que les activités agro-pastorales seraient cantonnées à la cour ouest. En outre, cette évolution permettrait d'attribuer à la palissade extérieure, présente uniquement au nord et à l'est, une fonction de distinction, individualisant l'aire d'habitat.

Quel que soit l'état, les activités menées sur la ferme, la fonction des bâtiments et des espaces, sont particulièrement difficiles à appréhender compte tenu de la rareté du mobilier caractéristique et de l'outillage rencontré. Le mobilier associé est en quasi-majorité céramique et répond à des impératifs de la vie quotidienne. Il est constitué de fragments qui appartiennent à la vaisselle de cuisine (jattes ou terrines, pots à cuire), à la vaisselle de table (bols) ou encore à des récipients de stockage des aliments (jarres). Ces éléments sont adaptés à une cuisine à base de céréales, de légumineuses et/ou de viandes avec une cuisson bouillie. De plus, 62 % des tessons sont concentrés dans les fossés du quart nord-est. Ces structures entourent probablement des bâtiments domestiques ; la vaisselle correspond à leurs rejets détritiques.

Aucune activité artisanale spécialisée (tissage, etc.) n'a pu être mise en évidence. En revanche des indices ténus témoignent de productions agricoles (bovins : élevage et/ou production vivrière) ou encore d'une activité métallurgique très limitée (scories).

Bien que faiblement représenté (6%), le mobilier céramique gallo-romain témoigne d'une continuité de l'occupation, tout du moins jusqu'au milieu du I^{er} s. de notre ère. Toutefois, les structures observées ne permettent pas de suivre la transition d'un habitat rural gaulois vers un habitat rural gallo-romain. Celui-ci présente un caractère « résiduel » et paraît rapidement déserté tandis qu'une réorganisation parcellaire vient recouper l'espace occupé par la ferme.

Outre le système d'enclos, la fouille a permis d'observer le développement du parcellaire à l'ouest et au nord-ouest de la ferme, ainsi qu'au sud où il s'estompe à une cinquantaine de mètres. Celui-ci pourrait être établi dès la fin de La Tène moyenne si l'on considère les données céramiques. Son organisation selon une trame axée sur les points cardinaux perdure tout au long de La Tène finale et de la période augustéenne, avant que le parcellaire gallo-romain n'y substitue, au moins pour partie, une trame ouest-sud-ouest / est-nord-est et ouest-nord-ouest / est-sud-est.

Laurent CHOLET
Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu

Antiquité

Bois-Guillaume Rue Herbeuse, La Prévoitière II

L'aménagement en zone lotie de la parcelle AL 4 (20121 m²) étant susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, une opération de diagnostic a été mise en place.

Le site est implanté sur la frange du plateau nord qui domine la Seine, le terrain déclinant légèrement vers l'est.

Cette opération a permis de mettre au jour les vestiges de trois occupations chronologiquement distinctes, mais peu structurées.

La Préhistoire est évoquée par deux objets lithiques, dont un probable biface, découverts dans les niveaux naturels superficiels. A la Protohistoire, l'occupation est attestée par l'installation de deux petites fosses charbonneuses attribuées au second âge du Fer. Une troisième, dénuée d'élément mobilier, mais présentant le même type de comblement, pourrait aussi être rattachée à cette période. Toutes trois sont localisées au nord de la parcelle. Aucun indice ne permet d'envisager une fréquentation du site au cours des périodes postérieures (gallo-romaine et haut Moyen Âge). C'est au bas Moyen Âge que de

nouveaux indices d'occupation apparaissent, sous la forme de deux fosses probablement vouées à l'extraction des limons naturels, et d'un niveau de remblais (épandage) situé à proximité de la rue Herbeuse.

L'occupation non datée est cependant majoritaire. Un réseau parcellaire formant une trame cohérente, les probables fondations d'un mur et trois fosses n'ont pas reçu d'attribution chronologique.

Les occupations datées n'ont fourni que de très petits ensembles céramique. Cependant, l'hypothèse d'une occupation gauloise, plus structurée, dans les parcelles voisines, au nord, peut être émise (en dehors des parcelles AL 227 (Bois-Guillaume) et AD 341 (Bihorel) n'ayant livré que des résultats limités au cours d'un diagnostic postérieur : fossés et fosse non datés.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Suite à un projet de lotissement, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 10 ha, au lieu-dit « Les Hautes Bruyères ». Celui-ci est situé en rebord de plateau, au sud-est de la basilique Notre-Dame-de-Bonsecours, et domine la rive droite de la Seine.

Trois indices de sites ont été repérés dans l'emprise.

Le mobilier du Néolithique final / Bronze ancien, présent en épandage dans les tranchées du sud-est, est constitué d'éclats de silex et de tessons de céramique sans élément de forme ni de décor. Il peut témoigner d'une fréquentation du site à cette époque et/ou de la présence d'une occupation plus dense à l'est, sur un point haut.

Un pot à profil en S et archéologiquement complet (âge du Fer - Tène A) a été découvert dans le secteur sud-ouest, en position isolée et en rebord de plateau. Il ne peut donner lieu à aucune interprétation, hormis qu'il ne s'agit pas d'une incinération.

Quant à la « fosse » gallo-romaine creusée au nord et en partie hors emprise, il pourrait s'agir d'un puits d'extraction (marne ? craie ?). En effet, son plan polylobé évoque un cône d'effondrement. Il faut rappeler, qu'en 1846 et 1909, près de la nouvelle église, la présence de tegulae et céramique antique, avait déjà été signalée.

Chrystel MARET
INRAP

La caractérisation chimique des pâtes

Le principe des analyses chimiques de pâte en céramologie repose sur l'idée que l'on peut caractériser les argiles qui servent aux potiers dans différents centres de production, en cherchant dans la composition de la pâte la proportion de différents composants chimiques. On établit la proportion des éléments suivants : SiO₂, Al₂O₃, Fe₂O₃, TiO₂, CaO, MgO, Na₂O, K₂O, MnO, P₂O₅. On peut aussi pour une étude plus fine chercher les éléments à l'état de traces : Ba, Sr, V, Zr, Rb, Y. En admettant qu'il existe une infinie variété de compositions possibles, chaque centre pourrait s'individualiser par des proportions qui lui seraient propres. L'analyse chimique des tessons permettrait donc d'attribuer des poteries à tel ou tel centre de production. L'idée est séduisante, mais la réalité est plus complexe. La composition chimique varie à l'intérieur d'un même tesson. On broie donc un petit peu plus de matière que nécessaire afin d'homogénéiser l'échantillon analysé. On ne trouvera jamais des compositions identiques, même pour des pots provenant

du même endroit. Il faut donc établir des comparaisons, en rapprochant parmi les échantillons analysés ceux qui ont le plus de points communs, ou plutôt le moins d'écart. Les études ne peuvent porter que sur des séries de plusieurs analyses. On cherche les tessons qui, sur plusieurs composants chimiques de base, ont les proportions les plus proches (le calcul des distances euclidiennes est long et complexe), on en fait la moyenne, on compare le résultat obtenu aux autres pour trouver celui qui a le moins d'écart avec cette moyenne, on refait la moyenne et ainsi de suite. On aboutit ainsi à une classification hiérarchique ascendante, ou analyse de grappes, que l'on peut représenter graphiquement par un dendrogramme sur lequel se regroupent les tessons les moins dissemblables. En principe, pour un même centre, les échantillons vont automatiquement se rapprocher les uns des autres, et on établit ainsi des groupes, des familles, qui pourront servir de références pour identifier d'autres résultats d'analyses.



Glinet : Tessons à pâte claire, engobe marron foncé. La lèvre est inclinée vers l'extérieur (XVI^e s.) (découverte D. Arribet-Deroin). Attribués à Martincamp.

Les premières analyses

Une première série d'analyses de tessons de Martincamp avait été demandée en 1986 au laboratoire de céramologie de Caen par Pierre Bazin, qui était alors conservateur du musée de Dieppe. Les analyses avaient été réalisées par Daniel Dufournier qui dirigeait alors ce laboratoire. Elles portaient sur un échantillonnage sélectionné visuellement comme représentatif des différents aspects de pâtes et de finitions de la production de Martincamp bien connue des XVIII^e et XIX^e s.

En 2000, Daniel Dufournier a réalisé une seconde série d'analyses, sur des pots provenant de la fouille de tessonnière de Martincamp que j'avais réalisée en 1982. L'origine de ces pots était ainsi certifiée et les formes des objets à peu près complètes. Le critère de sélection était également visuel, et visait à la représentativité des finitions les plus caractéristiques. Ces objets étaient datés par la fouille, ils ont été produits à la charnière des XVIII^e et XIX^e s.

Sur le dendrogramme des résultats, ces deux séries d'analyses se regroupent très bien en petites séries compactes. On distingue trois groupes. Les céramiques communes à glaçure plombifère ont une composition qui leur est propre, légèrement différente des grès, ces derniers se décomposant en deux groupes, une série étant manifestement mieux grésée que l'autre. Sur le même dendrogramme, que m'a communiqué Anne Boquet-Liénard, qui dirige maintenant le laboratoire de céramologie, ont été portés des séries de résultats d'analyses chimiques de pâtes du Beauvaisis, fournies par Claudine et Jean Cartier, spécialistes de la production beauvaisine. Les tessons venaient des fouilles de tessonnières réalisées par eux au Détroit et à Savignies. Les centres de production traditionnels du Beauvaisis ne se trouvent pas en effet à Beauvais même, qui est situé un peu à l'écart de la boutonnière du Pays de Bray, mais à l'extrémité orientale de cette dernière.

Les tessons de Savignies se regroupent remarquablement bien, venant se nicher entre les séries de Martincamp. Ceux de Détroit manifestent une plus grande volatilité, se dispersant d'une extrémité à l'autre du dendrogramme. Cela signifie que les poteries de Martincamp et du Beauvaisis ont des compositions de pâtes très proches. Les deux centres de production exploitent en effet les mêmes couches géologiques, dont les affleurements se poursuivent d'un bout à l'autre de la boutonnière du pays de Bray.

Les premières productions de Martincamp

Toute la production connue de Martincamp date des XVIII^e et XIX^e s. Par contre on ne sait rien de la production plus ancienne de ce hameau. La recherche dans les archives montre que les poteries étaient bien en activité au XVI^e s. Il n'existe pas pour le moment de renseignement indiquant le moment où les potiers sont venus s'installer sur le plateau, près de la route et de la

forêt, mais plus loin des carrières de terre à proximité immédiate desquelles avait dû commencer la production. C'est probablement à la fin du Moyen Âge. Pour essayer de me faire une idée de ce qu'a pu être cette première production, j'ai cherché sur des sites de consommation proches.

À Glinet, dans le pays de Bray également, Danièle Arribet-Deroin fouille des structures de production métallurgique modernes. Elle a mis au jour des tessons datables du XVI^e s. qui évoquent irrésistiblement une production tout à fait originale de Martincamp. Ce sont des grès de pâte plutôt claire mais recouverts d'un engobe soit marron soit marron violacé.

Pour la jonction des XVI^e et XVII^e s., c'est à Dieppe que j'ai été chercher des tessons aux caractéristiques semblables. Ils ont été mis au jour en 1962 dans le remblai de la tour nord du château et ont été étudiés par Pierre Ickowicz dans le cadre de son mémoire de maîtrise. En accord avec Daniel Dufournier, il les avait considéré comme haut-normands.

Par ailleurs Bénédicte Guillot et Paola Caldéroni m'ont montré des tessons mis au jour à Dieppe, rue Desceliers. Ils se trouvaient dans un remblai qui datait de la jonction entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

Cette technologie tout à fait particulière ne se trouve qu'à Martincamp. Les pots sont tournés dans une terre qui cuit clair, du blanc-crème au gris. Ils sont recouverts d'un engobe qui leur donne après cuisson une surface lisse, marron brillant ou violacé satiné, très homogène sur toute la surface. J'ai joint à cet échantillonnage un pot assez curieux, trouvé rue des Bons-Enfants à Rouen par Dominique Pitte, étudié par Paola Caldéroni, daté du XVI^e s. Le profil de sa lèvre évoque plusieurs des tessons que je viens de signaler. La pâte n'en est pas grésée, mais il est recouvert d'un engobe qui vise à lui donner un aspect foncé, comme si, suggère Paola Caldéroni, on avait voulu imiter un grès bas-normand. L'engobe est très écaillé, mais le pot a été recuit. Ce pot est intéressant dans la mesure où les grès de Martincamp à engobe foncée cherchaient, c'est ce que je suppose, à imiter les grès de Basse-Normandie.

Il était intéressant de savoir si l'analyse chimique de ces tessons allait confirmer leur production à Martincamp. Avec l'accord de Danièle Arribet-Deroin, Pierre Ickowicz, Bénédicte Guillot, Dominique Pitte et Paola Caldéroni, ils ont fait l'objet d'analyses de pâtes, réalisées au laboratoire de céramologie de Caen par Anne Boquet-Liénard, grâce à une subvention du Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie. Un autre échantillon était joint à cette série. C'était un fragment de plat à décor à la corne sous glaçure plombifère et sur tesson rouge. Cette production de Martincamp à pâte rouge est minoritaire, mais parfaitement certifiée. Je souhaitais avoir une référence pour authentifier par la suite, si c'est possible, quelques vierges de poterie qui sont conservées dans des musées et que j'attribue à Martincamp.



Glinet : Tessons à pâte très dure et qui semble assez foncée dans la partie supérieure du pot. Glaçure très noire et très brillante. Sur le fragment de fond, on aperçoit des traces d'engobe écaillé. La lèvre est inclinée vers l'intérieur. XVI^e s. (découverte D. Arribet-Deroin).



Rouen, rue des Bons Enfants : Pot (XVI^e s. ?). Poterie commune à pâte ocre et recouvert d'un engobe marron (très écaillé) cherchant à imiter le grès bas-normand. Découverte D. Pitte, étude P. Caldéroni, dessin et cliché tirés de Delestre X. et Flambard Héricher A.-M. (dir.), *La céramique du XI^e au XVI^e siècle en Normandie, Beauvaisis, Île-de-France*, Rouen, 1995, p. 38 et 40.



Dieppe, tour nord du château : Grès, pâte claire, engobe marron-rouge (Dessins P. Ickowicz, cliché Th.-M. Hébert) in P. Ickowicz, " Céramiques du château de Dieppe des XVI^e et XVII^e siècle ", *Bulletin du GRECB*, 10, 1988, p. 57-153, n° 3, planche XXII.

Résultat des analyses

Les premiers résultats de ces analyses ne sont pas simples à interpréter. Je ne donne ici que des conclusions provisoires, qui demandent à être affinées.

Sur le dendrogramme qui ne contient que les analyses que j'ai sélectionnées en 2000 et 2007, Anne Boquet-Liénard a isolé deux regroupements. Le premier rapproche trois tessons de Glinet, le second met en relation trois tessons de Dieppe et un de Glinet. Ces deux séries par ailleurs se rapprochent des Martincamp bien grésés. Par contre, le tesson de plat à pâte rouge, tout comme celui du pot de la rue des Bons Enfants, semblent isolés. Un tesson de Glinet semble s'intégrer aux poteries communes à glaçure plombifère. C'est pourtant un tesson à engobe marron, mais il n'est pas bien grésé. Ce dendrogramme est assez compréhensible. Par contre, si on le resitue sur le dendrogramme où se trouvent les analyses du Beauvaisis, le résultat est plus déconcertant. Si les anciennes analyses restent assez bien compactes (Savignies au centre et les séries de Martincamp de chaque côté), la répartition des autres analyses est loin d'être aussi claire. Tous les échantillons trouvés sur des sites de consommation paraissent assez groupés, mais quelques analyses du Beauvaisis et de Martincamp viennent s'intercaler entre eux. Globalement, ils se trouvent à proximité des échantillons de poterie commune, et éloignés des grès. Des échantillons qui étaient voisins se trouvent maintenant éloignés. Cela s'explique par la méthode utilisée pour classer les résultats. On considère que les deux compositions les plus proches n'en font qu'une et on en fait la moyenne, que l'on compare ensuite à l'échantillon qui est maintenant le plus semblable. Il suffit donc d'ajouter un tesson supplémentaire ou d'en retirer un pour que tout l'ordre soit changé : si la première moyenne se fait sur une valeur plus grande ou plus petite, le plus proche ensuite ne sera pas le même.

La méthode des analyses de pâte peut donner des résultats probants pour des productions bien différenciées. Mais les compositions des argiles de Martincamp et du Beauvaisis, issues des mêmes horizons géologiques, ne sont pas toujours faciles à distinguer. De plus, les potiers n'utilisaient pas toujours une terre pure. Ils pouvaient soit la dégraisser avec du sable, soit faire des mélanges (ce qui est attesté à Martincamp pour des périodes plus tardives). Enfin, un fichier n'est complet que lorsqu'on y a entré toutes les données, de même qu'une analyse d'empreinte digitale ou ADN ne peut servir que si elle a déjà été entrée dans le fichier central auparavant. Il est impossible d'analyser toutes les terres de Martincamp et toutes les terres du Beauvaisis. Mais chaque analyse faite s'ajoute au référentiel qui permettra peut-être, par la suite, de répondre aux questions.

Conclusion

Les échantillons de pots issus des lieux de consommation ont été sélectionnés parce qu'ils avaient des caractéristiques communes. La même pâte grise avec des taches orangées dans l'épaisseur sous la surface, les mêmes engobes marron, pour plusieurs des formes de lèvres proches. La production des potiers était remarquable en ce qu'elle répétait les mêmes formes, les mêmes surfaces, les mêmes finitions, toujours un peu différentes car chaque potier avait sa manière de faire, mais toujours sur le même modèle car c'était leur marque de fabrique. Les potiers ne cherchaient jamais la créativité ou l'originalité, ils devaient au contraire tous produire quelque chose qui soit clairement identifiable par les acheteurs comme venant de Martincamp. Dès la fin du XVI^e s., il y a déjà une dizaine de potiers qui exercent dans ce hameau. Des documents plus tardifs (XVIII^e et XIX^e s.) montrent qu'il y avait plusieurs endroits pour prendre de la terre et que tous les potiers ne s'approvisionnaient pas au même endroit. Le principe était que tous arrivent au même résultat, mais pas forcément de la même manière.

Thérèse-Marie HÉBERT
GRHIS - Université de Rouen



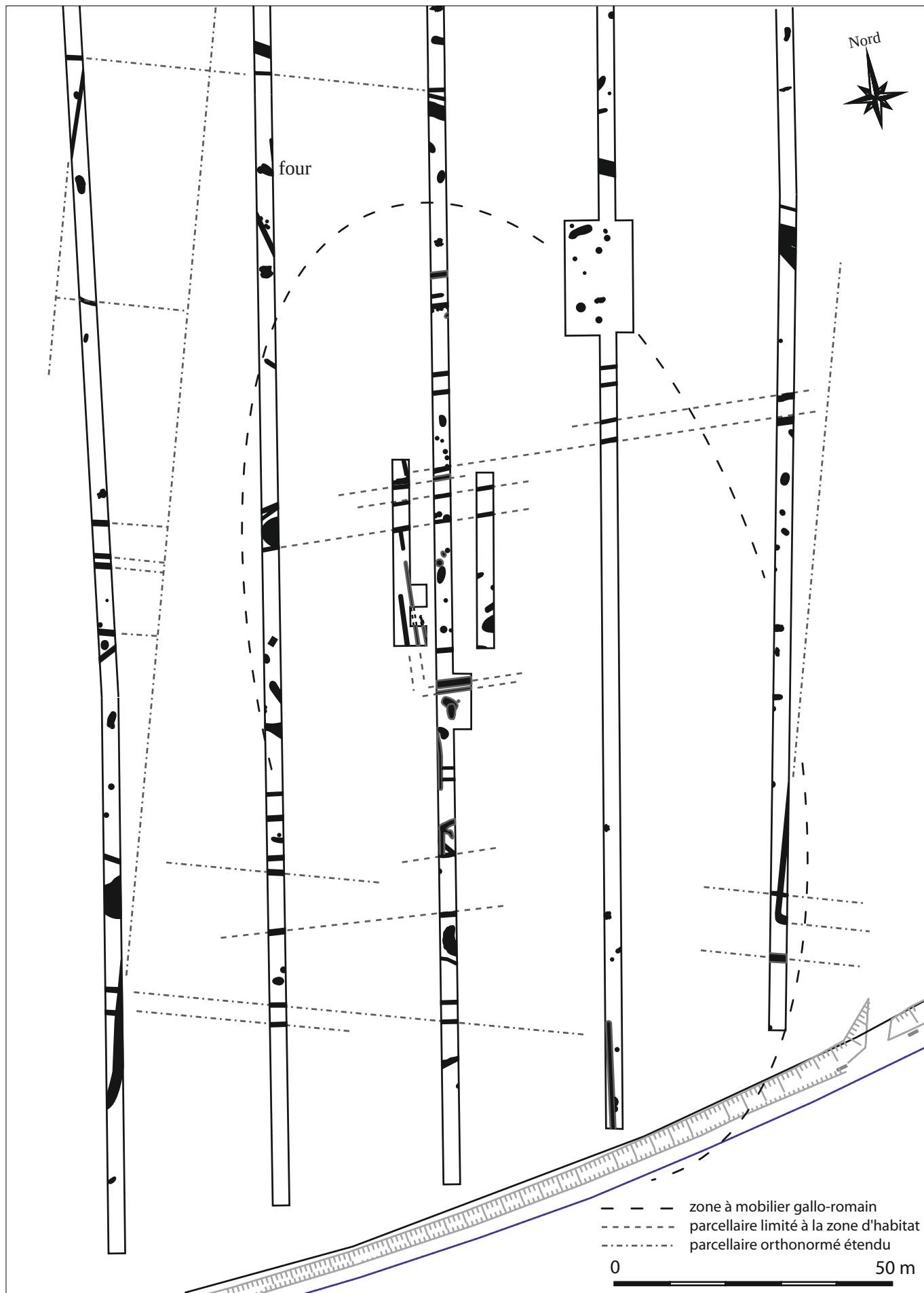
Dieppe, Rue Decelliers : Tessons issus d'un remblai XVII-XVIII^e s., contenant des céramiques plus anciennes remaniées. Sur les deux fragments de rebord, col évasé concave à l'intérieur et surmontant un étranglement à la jonction col-panse, identifié comme une volonté d'imiter les grès bas-normands. Attribués à Martincamp.

Cette opération a été réalisée sur un terrain de 89 620 m² concerné par la création d'une ZAC. Elle a été motivée par le fait que les parcelles concernées sont en bordure du tracé de la 2 x 2 voies Rouen / Dieppe (RN 27), où ont été diagnostiqués un parcellaire et des indices d'occupation gaulois et gallo-romains. Dix-huit structures ont livré du mobilier gallo-romain. Il s'agit essentiellement de fosses, mais l'on en trouve naturellement aussi dans quelques parcellaires. Bien qu'aucun mobilier n'y ait été recueilli, quelques trous de poteaux et un four domestique sont probablement attribuables à cette période. La surface concernée par les structures pouvant être attribuées à cette occupation (hors parcellaire) est de moins de 7000 m².

Trois fossés parallèles et rapprochés correspondent peut-être à une entrée d'enclos, mais le plan des structures observées, très certainement lacunaire, ne permet pas de l'affirmer. Toutefois, on observe une concentration de fossés ayant cette même orientation précisément dans le secteur à mobilier gallo-romain et non ailleurs. On peut donc envisager l'hypothèse qu'il s'agisse d'un parcellaire associé à cette occupation.

Un système parcellaire orthonormé ancien existe sur l'ensemble de la zone traitée. Ses caractéristiques sont tout à fait celles d'un parcellaire gallo-romain mais son orientation est différente de celle envisagée pour l'occupation (environ 12°). Sa création n'est donc sans doute pas contemporaine de la celle de l'habitat. Cet ensemble évoque un petit habitat, vraisemblablement une petite unité agricole, qui aurait fonctionné, d'après le mobilier, au cours de la seconde moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s.

Éric Mare
INRAP



Criquetot-sur-Longueville, Plaine d'Omonville : Plan de détail de l'occupation (É. Mare)

La campagne 2007 est la deuxième d'une première opération pluriannuelle de fouilles programmées.

Ces recherches visent à étendre et à compléter les données sur l'organisation et la compréhension du centre monumental de la bourgade gallo-romaine de Briga. Il s'agit notamment de circonscrire au sein du forum les différents espaces consacrés au culte et aux fonctions civiques avec deux axes prioritaires cette année :

- La détermination de l'extension maximale de l'aire cultuelle vers le nord ;
- La vérification des hypothèses émises l'an passé quant à l'identification du nouvel édifice monumental avec la basilique mentionnée sur la plaque dédicatoire recueillie en 2006 dans la démolition ;

Divers sondages ont également été réalisés afin de déterminer les axes de la campagne 2008.

Une zone d'environ 500 m² a été décapée à la pelle mécanique, à l'est de la route de Beaumont (secteur II).

Elle a été divisée en « Espaces » (XXVII référencés à la fin de la campagne 2007), afin de faciliter et d'homogénéiser l'enregistrement.

La campagne 2007, en dépit d'une pluviométrie soutenue qui a contraint à modifier régulièrement la stratégie de fouille, a renouvelé une fois de plus la perception que l'on avait du centre monumental :

- L'identification de la basilique a été confirmée. La fouille a mis au jour un édifice monumental long de 68,50 m sur 17 m de large, séparé en trois nefs par deux longues fondations longitudinales. Ce plan bien particulier, associé à la découverte en son sein de la plaque dédicatoire, assure désormais de manière définitive l'identification du bâtiment.
- L'extension vers le nord des portiques 1 et 3 a été reconnue. La découverte de deux nouveaux fana le long du portique 3 montre la complexité de la zone cultuelle dans son état final et son imbrication au fil du temps avec la basilique.
- L'angle sud-est du portique 3 a révélé, lui aussi, un *fanum* supplémentaire, d'un type qui ne semble pas avoir d'équivalent en Gaule : la galerie et la cella étaient manifestement en eau. En effet, un bourrelet de mortier rose assurait l'étanchéité entre les murs et les sols. Ce bourrelet assez épais (de 8 à 10 cm) déborde sur le sol à l'intérieur des pièces, ultime témoin d'une couche peu épaisse, en grande partie détruite aujourd'hui, qui tapissait vraisemblablement le fond de ces deux espaces et la base des murs. Cet aménagement exceptionnel tend à assigner à ce temple une fonction liée au culte de l'eau. Rappelons que c'est probablement l'existence d'une source intermittente rythmée par les saisons qui est à l'origine de la fondation du sanctuaire.

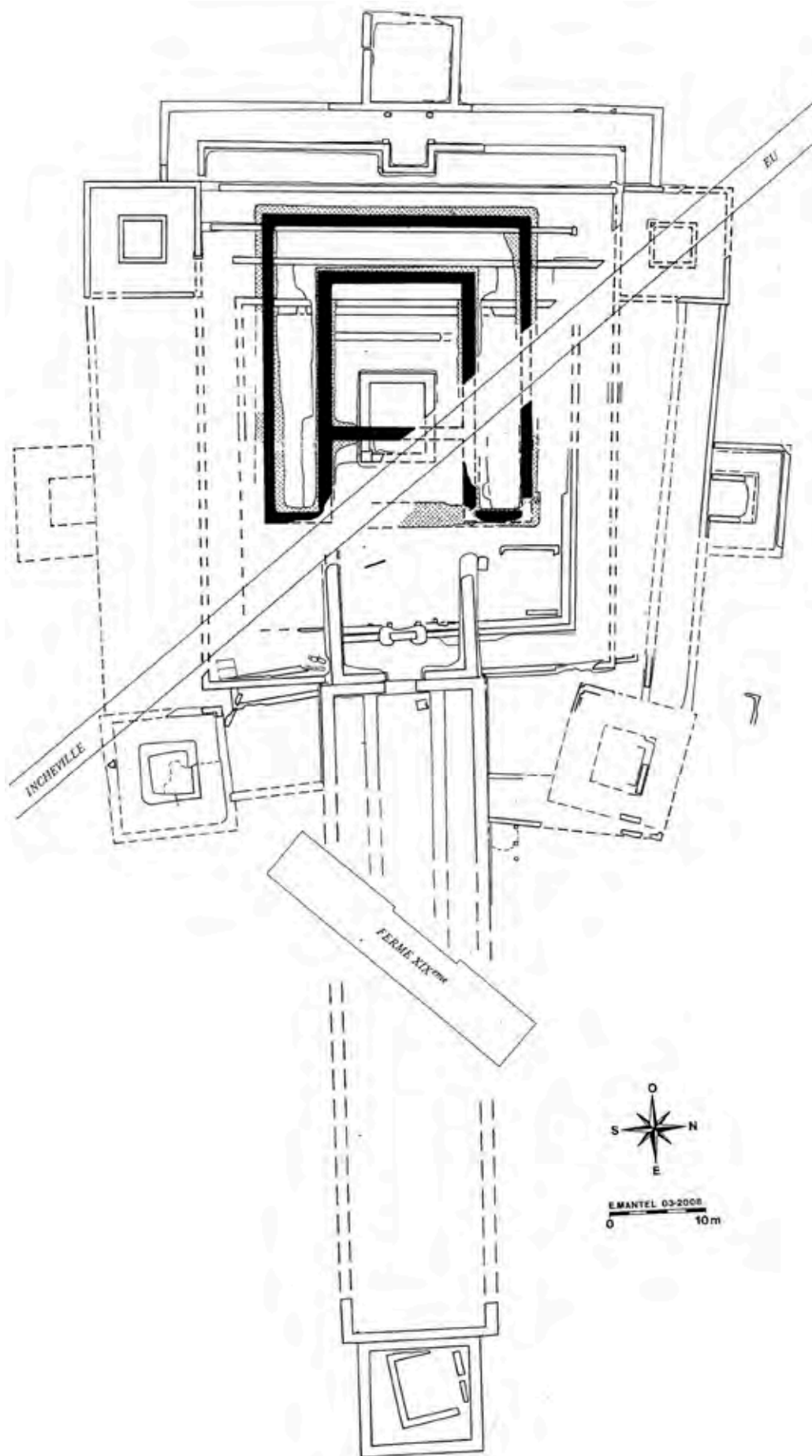
- Un nouvel état de la galerie du *fanum* 4 avec ce portique a été observé dans l'angle sud-est avec une petite construction rectangulaire décorée d'enduits peints et trois petits bassins attenants en mortier. Cet état s'intercale entre la phase de dépôts votifs et le premier état des portiques, c'est-à-dire, en théorie, autour du troisième quart du I^{er} siècle. Dans l'attente d'une révision du phasage (courant 2008), on qualifiera cette phase de « 2a ».

- La découverte d'une statuette de Mercure en tôle d'argent, de belle facture, dans la cella du *fanum* 4, confirme une fois encore la prééminence de ce dieu sur le sanctuaire, tout en suggérant sa relégation dans un temple annexe au moment de la plus grande monumentalisation du sanctuaire, le Grand Temple étant alors voué selon toute vraisemblance au culte impérial.

- La multiplication des temples autour du portique 3 (état construit à la fin du II^e - début du III^e siècle), la fusion de la galerie du *fanum* 4 avec ce portique, l'insertion partielle de la zone cultuelle et de la basilique, donnent l'impression d'un "circuit" qui intègre les cultes aux divinités secondaires et/ou locales et le culte officiel que l'on pressent avoir été pratiqué dans le Grand Temple (rappelons que le dédicant du théâtre était prêtre de Rome et Auguste, et nous tendrions volontiers à localiser ce sacerdoce dans le Grand Temple du « Bois l'Abbé »).

Enfin, une prospection pédestre menée à la fin de l'hiver et au début du printemps a permis de délimiter l'agglomération antique et d'estimer son étendue à une cinquantaine d'hectares.

Étienne MANTEL, SRA de Haute-Normandie
Sophie DEVILLERS, SMAVE



Eu, Le Bois l'Abbé : Plan général du centre monumental en l'état actuel des recherches d'après É. Mantel, M. Mangard et L. Cholet (É. Mantel)



Eu, Le Bois l'Abbé : Vue du centre monumental mis en valeur, vers l'est (S. Devillers)

Âge du Fer
Antiquité

EU

Mesnil Sterling, L'Orée du Bois, Au dessus du Bois du Parc

Haut Moyen Âge

La zone fouillée se situe aux confins du département de la Seine-Maritime, au sud-ouest du territoire eudois. L'altitude oscille entre 80 et 83 mètres, en rebord de plateau.

Le diagnostic ayant révélé des vestiges fossoyés et des structures en creux attribuables à la fin de l'âge du Fer et au Haut-Empire, il s'agissait pour cette opération de dresser un plan de masse du site, d'essayer de préciser la fonction des installations encloses et leur organisation et d'en proposer un phasage.

Un établissement agricole gaulois et gallo-romain

La ferme initiale (État I vers 200/150 à 60 environ av. n. è.) présente un enclos principal trapézoïdal, doublé sur sa face nord, délimitant une cour de plus de 3 400 m². Les annexes périphériques offrent un système d'emboîtement d'enclos quadrangulaires (Enclos I, Va, Vb, VI), dont l'état d'arasement ne permet pas de préciser les fonctions (parcage, vergers, potagers...). Le mobilier recueilli et les critères logiques d'organisation ne

permettent pas d'affiner le phasage proposé. De ce fait, l'organisation spatiale à l'intérieur de l'enclos principal et l'évolution de cet établissement rural sont difficiles à appréhender. Seul un accès est matérialisé à l'est de l'enclos VI par l'interruption de fossés. Aucun aménagement d'éventuels passages dans l'environnement immédiat des fossés n'a été observé. Deux zones de concentrations de mobilier (angles ouest et est de l'enclos principal) permettent d'envisager la présence d'habitations dans ce secteur. À l'ouest, les structures en creux fortement arasées (dont quelques trous de poteau) apparaissent sans réelle organisation. Un autre habitat peut être envisagé au sud-ouest (Enclos VII), qui s'organiserait en dehors de l'emprise fouillée.

Deux petits ensembles funéraires à incinérations de cinq et onze tombes, à l'angle ouest de l'enclos principal (Enclos VIII) et à l'angle est de l'enclos VI (Enclos IX), délimités par des petits fossés, se rattachent à cette grande phase. Ils suggèrent la présence de deux groupes humains distincts. Le premier à

l'ouest (Enclos VIII) peut être rattaché aux structures à l'angle ouest de l'enclos principal. Le second (Enclos IX) peut voisiner un autre habitat qui se développerait alors hors emprise vers le nord-est. Les pratiques funéraires se rapportent à celles de cette époque, bien attestées à l'ouest du territoire belge, à savoir incinérations avec dépôt en tas ou en contenant périssable des restes des défunts dans la fosse, accompagné d'un viatique composé de quelques céramiques et d'erratiques éléments de parure et d'outils métalliques. Les offrandes alimentaires et végétales ne sont pas conservées.

À la fin de La Tène finale et au début du règne d'Auguste (État II, vers 60/50 - 20/10 av. n. è.), la ferme est recentrée en un vaste enclos trapézoïdal de plus de 5 800 m², englobant l'enclos principal de l'état précédent (Enclos II). Un accès est ménagé à l'est. Si l'enclos funéraire oriental est encore en fonction, celui à l'ouest ne l'est plus. Néanmoins, le contournement de ce dernier traduit une volonté de respect de ce champ de repos, encore matérialisé dans le paysage à cette époque ou connu par tradition orale.

Aucun parcellaire ou chemin n'a été mis au jour dans l'environnement de ces occupations, à l'exception d'une amorce de parcellaire à l'état III.

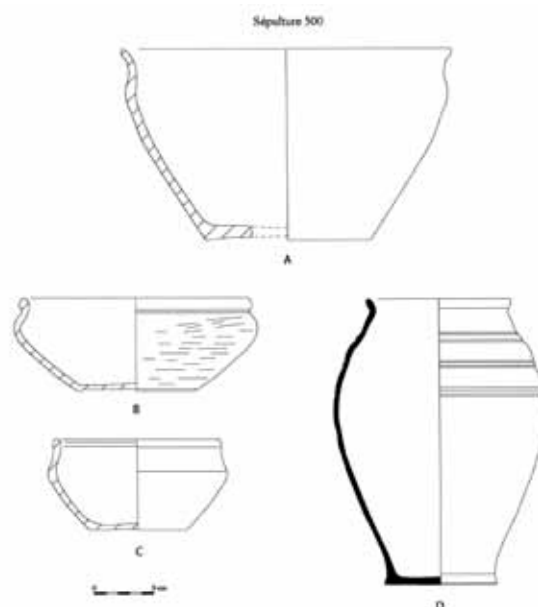
De la fin du I^{er} siècle avant notre ère à la deuxième moitié du II^e siècle, l'occupation agricole demeure délimitée par des fossés (Enclos IV). Elle se recentre et se resserre sur les enclos principaux des deux états antérieurs, délimitant une cour trapézoïdale de 3 300 m² environ. Les quelques structures en creux de cette période permettent de percevoir un petit bâtiment sur six poteaux au nord de l'enclos. Les aménagements internes conservés ne présentent pas d'organisation rationnelle ; ils sont complétés par deux mares. Une amorce de réseau parcellaire a été reconnue, vers le nord.

Les vestiges mobiliers peu nombreux, attestent un niveau social peu élevé, à l'image de nombreux sites ruraux de la Seine-Maritime pour la période galloise.

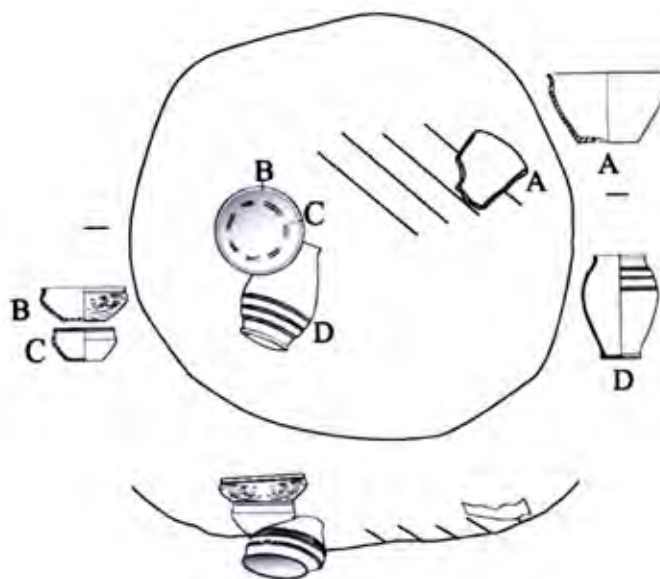
Ils se composent presque exclusivement de tessons de céramiques tournées ou non (337 vases) caractérisant une vaisselle à usage domestique de tradition culinaire indigène (bouillie). Le répertoire se rattache à celui bien connu du nord de la Seine-Maritime (Dubois 1997).

Le mobilier métallique est très mal conservé. Le stade de corrosion avancé des quelques éléments recueillis ne permet que rarement d'identifier les objets. On ne note pas d'élément de cuisine et seuls une serpette et un outil non déterminé témoignent d'activités domestiques. La parure, rare sur les occupations rurales classiques, apparaît ici avec un unique bracelet creux en tôle de bronze. Deux scories et une loupe suggèrent l'hypothèse d'une activité métallurgique limitée à l'époque laténienne. L'armement est évoqué par un fer de lance à douille ouverte fragmenté (st. 32 datée de la période augustéenne).

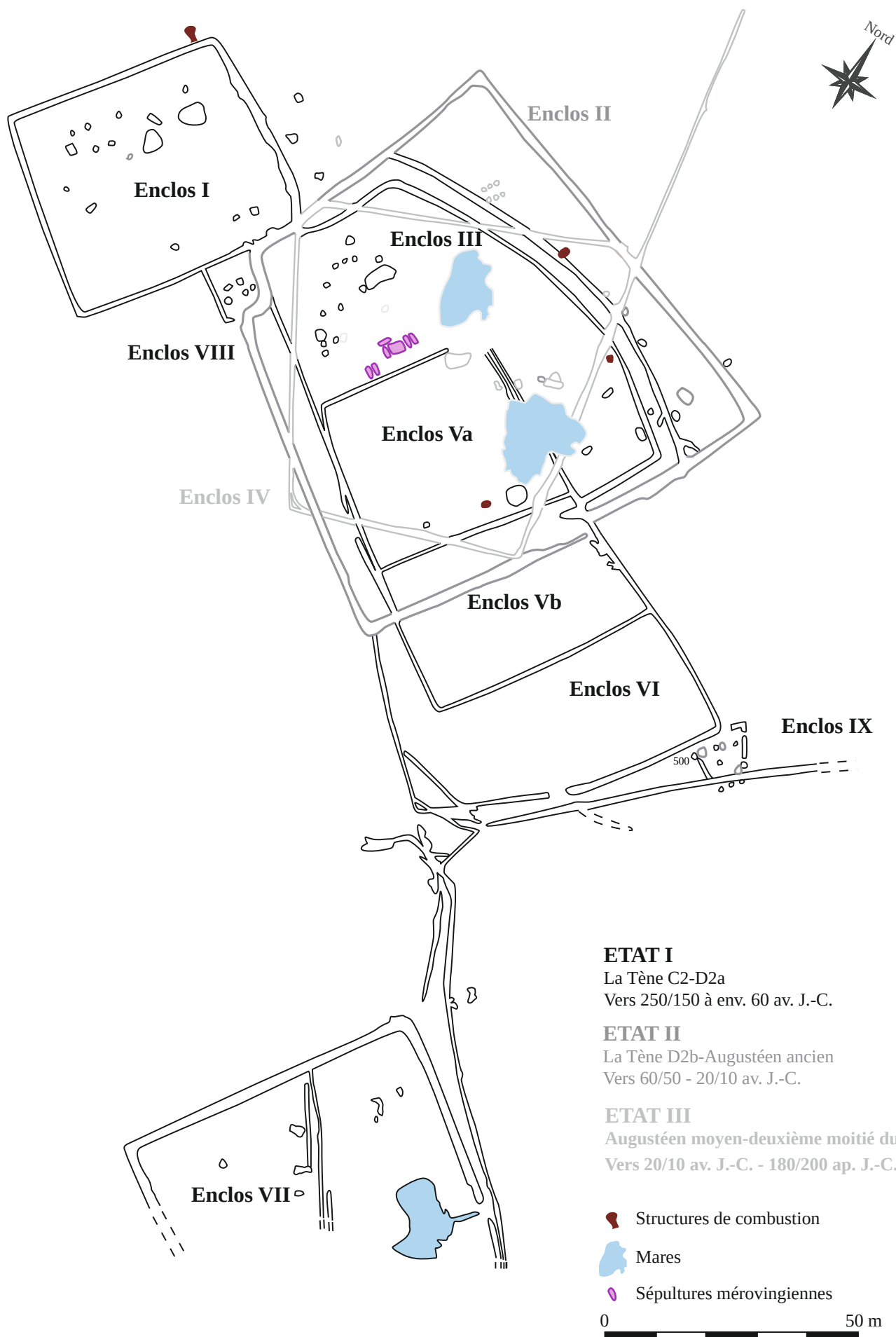
L'acidité du sol n'ayant pu préserver les restes osseux, il n'est pas possible d'avoir une idée sur les pratiques d'élevage et la consommation des viandes. Tout au plus, les quelques rares ossements conservés (dents) évoquent la présence d'ovins et de bovidés.



Eu, « L'Orée du Bois » / « Au dessus du Bois du Parc » : Céramiques de la sépulture 500 (G. Blondel, É. Mantel)



Eu, « L'Orée du Bois » / « Au dessus du Bois du Parc » : Levé de la sépulture 500 (G. Blondel, A. Bourgeois)



Eu, « L'Orée du Bois » / « Au dessus du Bois du Parc » : Plan général des vestiges (É. Mantel, S. Dubois, A. Bourgeois)

A partir d'une implantation primitive étendue et diversifiée, caractérisée par plusieurs enclos, le recentrage et la simplification du plan suggèrent une transformation des activités de cet établissement dès la fin de La Tène finale (aux environs de la Conquête).

Ces modifications aboutissent à une occupation au plan « étrié » dès la fin du I^{er} siècle. L'établissement disparaît à la fin du II^e siècle.

Présence d'un habitat mérovingien dans le voisinage ?

Un petit groupe de neuf sépultures est installé au début du VII^e siècle sur l'emprise de la ferme (Enclos II). Les tombes se rattachent aux pratiques funéraires de cette époque. Les offrandes mobilières témoignent d'un groupe au statut social modeste. Il est fort probable qu'en dehors de l'emprise existe un noyau d'occupation rural (hameau ?) et précaire (abandon du cimetière vers le milieu du VII^e siècle).

Perspectives

Les données récentes et publiées sur les établissements ruraux d'origine indigène sont pauvres pour ce secteur géographique jusqu'à l'embouchure de la Béthune. A l'exception des fouilles sur le tracé autoroutier A. 29, entre Neufchâtel-en-Bray et Aumale (É. Mantel à paraître), le diagnostic réalisé sur la ZAC des Essarts à Callengeville (C. Beurion 2007) et Fontaine-le-Dun/Houdetot (C. Maret 2007).

La fouille préventive de « L'Orée du Bois » permet de reconnaître un établissement agricole ceint de fossés, évoluant de

La Tène C2-D2 au II^e siècle, à l'embouchure de la Bresle. Elle pose ainsi les premiers jalons dans ce domaine, dans une micro-région pour laquelle les seules données se cantonnaient jusqu'alors aux informations de la prospection-inventaire (É. Mantel 1997, 1998).

En l'état actuel des connaissances, tout essai de comparaison semble prématuré. Celui-ci repose sur l'établissement préalable d'un corpus que les prochaines fouilles préventives sur ce secteur ne manqueront pas d'alimenter.

Sophie Devillers, Guillaume Blondel, Alice Bourgois et Nicolas Fournier
Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu

Bibliographie

BEURION C., 2007 : « Callengeville RN 28 - ZAC des Essarts », *Bilan scientifique 2004*, DRAC Haute-Normandie, SRA, Rouen, p. 66.

DUBOIS S., 1997 : « La céramique gallo-romaine du sanctuaire de Fesques », in MANTEL (É.) dir. - Le sanctuaire de Fesques, *Nord-Ouest Archéologie*, 8, Berck-sur-Mer, CRADC, p.125-146.

MANTEL É., DEVILLERS S., DUBOIS S., 1997 : *Prospection-inventaire du nord de la Seine-Maritime, rapport dactylographié*, Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, Rouen, 1997, 3 vol. multigraphiés.

MANTEL É., DUBOIS S., à paraître : *L'autoroute A 29*.

MARET C., 2007 : « Fontaine-le-Dun/Houdetot, Le Bois de Bourienne », *Bilan scientifique 2004*, DRAC Haute-Normandie, SRA, Rouen, 2007, p. 68.

Préalablement à un projet de construction d'une maison d'arrêt en bordure de la D 6015 (ancienne RN 15), à la limite entre les communes de Gainneville et Saint-Aubin-Routot (Seine-Maritime), un diagnostic a été réalisé en 2006 sous la direction de Mathieu Lançon (INRAP). Il a révélé la présence d'enclos et de fossés parcellaires datés de la fin de la protohistoire et de la période antique. Suite à la prescription du SRA, une fouille a été entreprise par la société Archéopole, durant l'été 2007. La zone fouillée a livré les vestiges d'un établissement rural gaulois et gallo-romain, avec la succession de plusieurs enclos et systèmes parcellaires d'orientations légèrement différentes, datés de la fin de l'époque gauloise et des deux premiers siècles de notre ère. Ces enclos renferment de nombreuses fosses, deux silos, un four et quelques bâtiments sur poteaux, ainsi que divers fossés d'aménagements internes. Deux larges fossés parallèles traversent le sud du site, et peuvent être identifiés comme des fossés bordiers de chemin de la période gallo-romaine. Les fossés ont livré peu de mobilier et les relations stratigraphiques existantes sont parfois difficiles à lire. C'est pourquoi l'attribution des fossés à l'une ou l'autre des phases d'occupation du site s'est faite essentiellement à partir des différences d'orientation.

Bien que le diagnostic ait livré dans certaines zones du mobilier attribuable au Néolithique, la première occupation structurée du site se met en place dans le courant du premier siècle avant notre ère, au cours de la période de La Tène finale. Il s'agit d'un système parcellaire orienté nord-est / sud-ouest dans lequel s'inscrit un enclos quadrangulaire d'environ 9000 m². Il livre un certain nombre de structures, et notamment quelques fossés qui pourraient constituer des aménagements internes destinés à la circulation du bétail (présence entre autres d'une petite zone enclose dans l'angle interne sud-ouest). Un petit grenier sur quatre poteaux, en bordure du fossé ouest de cet enclos, semble se rattacher à cette première occupation, de même qu'un possible silo. De plus, certains fossés découverts lors du diagnostic permettent d'envisager une extension vers l'ouest, sur plus de 400 m du parcellaire autour de cet enclos.

Ce premier enclos est recoupé au nord par l'angle sud-ouest d'un second ensemble fossoyé, daté lui aussi de la fin de La Tène. Cet enclos, qui se développe sous la D 6015, est associé à deux fossés parallèles orientés vers le sud-est. Ceux-ci marquent probablement l'existence d'un chemin le desservant. Le tronçon sud de cet ensemble est recoupé par diverses structures, dont une fosse associée à un petit four et un petit bâtiment sur poteaux, tous rattachés à la période gallo-romaine.

La période antique voit se développer une troisième phase d'occupation avec la mise en place d'un nouveau parcellaire, légèrement décalé par rapport aux deux enclos précé-

dents. Quatre parcelles ont pu être identifiées en couplant les données du diagnostic à celles de la fouille. Ces parcelles sont de forme quadrangulaire, de 80 m de côté. Elles se développent vers l'ouest sur une distance totale d'environ 300 m dans l'emprise du projet. Il ne semble pas y avoir de traces d'un développement vers l'est. La parcelle repérée sur l'emprise de la fouille livre notamment un four et sa fosse de rejet (cités ci-dessus), ainsi que deux bâtiments quadrangulaires sur poteaux couvrant 30 à 40 m² et livrant du mobilier antique (quelques tessons et fragments d'enduit non peint).

C'est très certainement à cette dernière occupation que se rattache un silo mis au jour au sein de cette parcelle, ainsi qu'un puits situé plus au sud, près de deux fossés bordiers orientés nord-est / sud-ouest et qui peuvent être suivis sur l'intégralité de l'emprise du projet. Ces deux structures marquent l'emplacement d'un axe de circulation secondaire. Aucune structure n'a été formellement identifiée dans l'intervalle de 4 m les séparant mais quelques traces pourraient attester de la présence d'ornières.

Cet ensemble parcellaire ainsi que ces fossés bordiers livrent un mobilier qui peut être rattaché à la période gallo-romaine. L'ensemble s'est vraisemblablement mis en place au cours du premier siècle de notre ère, pour se développer à la fin de ce siècle et durant le siècle suivant. L'abandon du site peut être daté de la fin du II^e siècle de notre ère ou du tout début du III^e s.

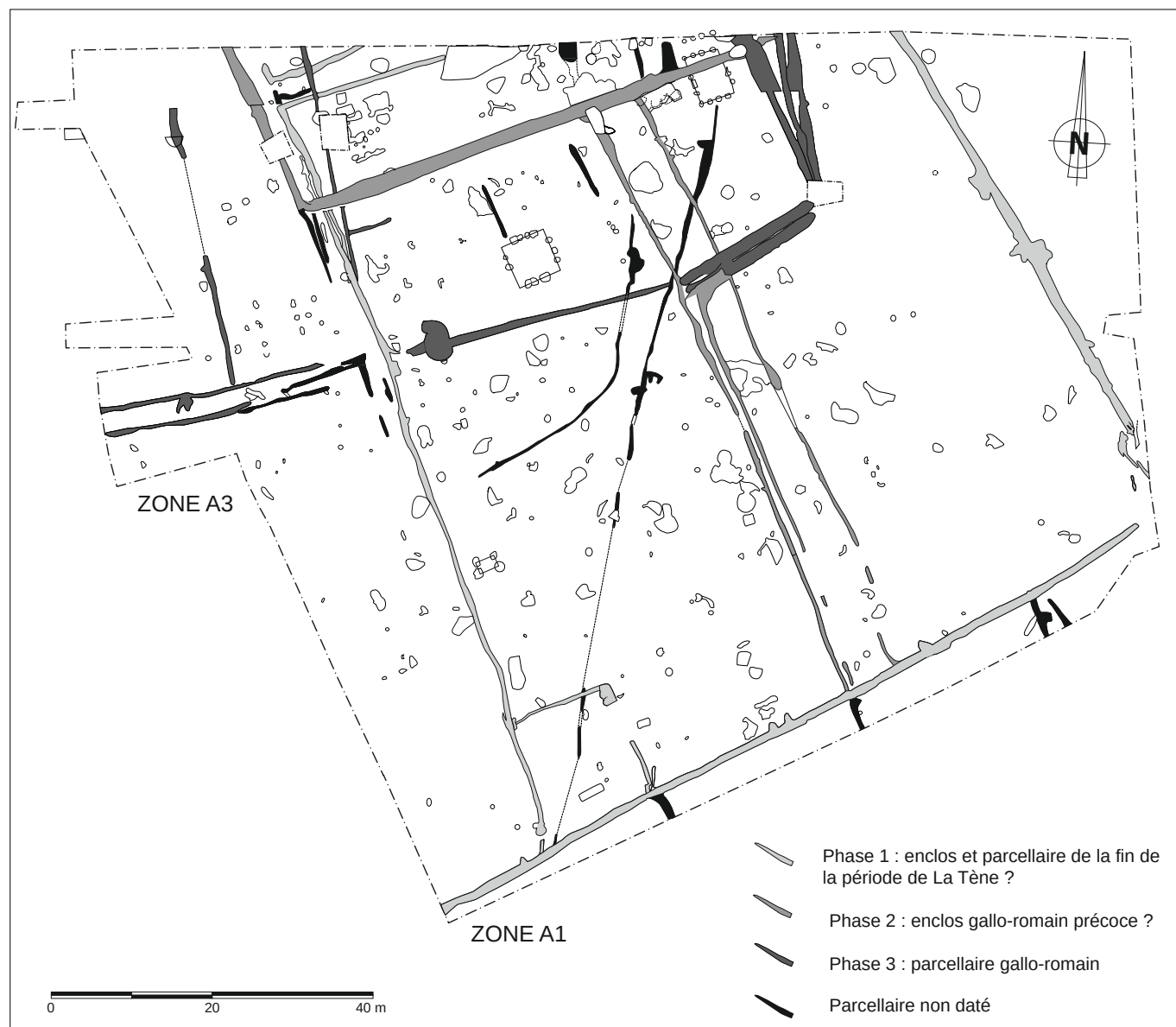
Ce site livre donc les vestiges d'une succession d'occupations allant du I^{er} siècle avant notre ère au II^e siècle de notre ère. Ces établissements à vocation agricole (présence de silos et de petits bâtiments sur poteaux) et probablement d'élevage (aménagements pour la circulation et le parquage des troupeaux ?) se sont succédés sur une courte durée. Si la première occupation montre une emprise assez large sur la zone, il est impossible actuellement d'évaluer l'ampleur des deux occupations suivantes, le site se développant au nord, au-delà de la D 6015.

Les indices éventuels de site néolithique mis au jour lors du diagnostic dans la zone nord de l'emprise n'ont pas été confirmés à la fouille. La fosse néolithique avait été entièrement sondée lors de la première opération, et les fosses alentours ont livré très peu de mobilier, celui-ci permettant a priori de les relier à l'occupation gauloise du site.

Il faut noter pour conclure la présence sur le site d'une piste desservant une base américaine des années 40 située juste à l'ouest de l'emprise. Elle se présente sous la forme d'une bande de terre mêlée de nombreux galets et mesurant de 80 cm à 1 m d'épaisseur. Cette piste et les fosses-dépotoirs

qui la bordaient ont peu perturbé les vestiges archéologiques plus anciens. Certaines de ces fosses ont été testées (notamment les quelques fosses qui perturbaient des structures plus anciennes), et elles ont livré un certain nombre de déchets divers : bouteilles de cola, tubes de crème à raser, fragments de tôle...

Myriam MICHEL
Archéopole



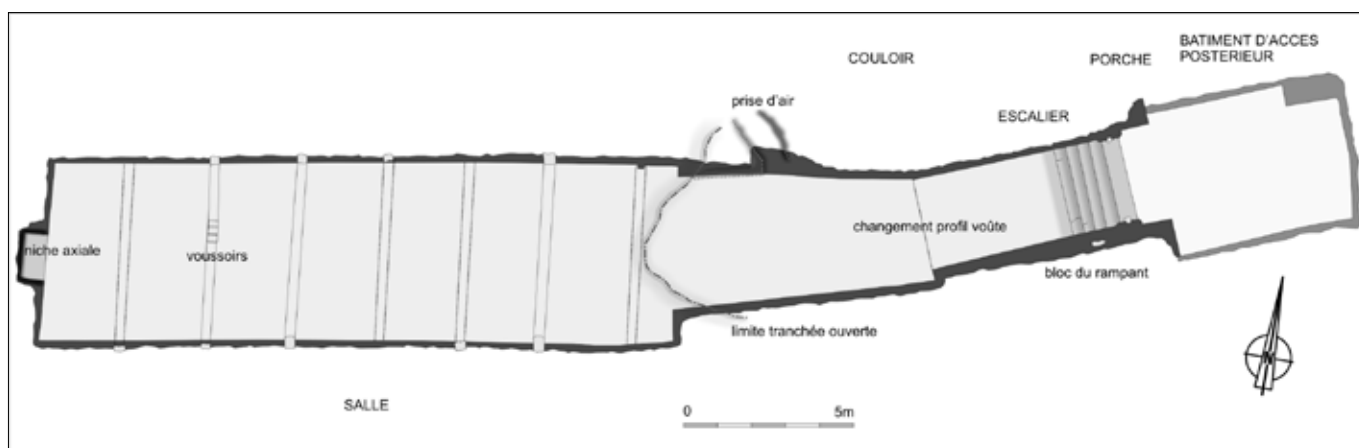
Gainneville/Saint-Aubin-Routot, « Maison d'arrêt / RN 15 » - plan général des structures et phasage des enclos en zone A1/A3.

Entre les communes de Gruchet-le-Valasse et de Lillebonne subsiste une partie des bâtiments de l'abbaye cistercienne dite du Valasse, au cœur d'un vaste domaine arboré. Vendue comme bien national à la Révolution l'abbaye devient la propriété de la famille Begouen, armateur du Havre et député, qui en fait sa résidence. Les travaux d'aménagement et la création du parc sont alors confiés à l'architecte Pierre-Adrien Paris, connu pour avoir dirigé les fouilles du Colisée. Elle est rachetée ensuite par une riche famille de cotonniers, les Fauquet Lemaître. Dans les années 1950 elle est transformée en laiterie, puis rachetée par la municipalité de Gruchet-le-Valasse en 1984. En 2006 débutent les travaux d'aménagement d'un parc à thème, Eana, consacré au développement durable. Cette création a été l'occasion de multiples interventions en 2007, contribuant ainsi à enrichir nos connaissances de cet établissement monastique.

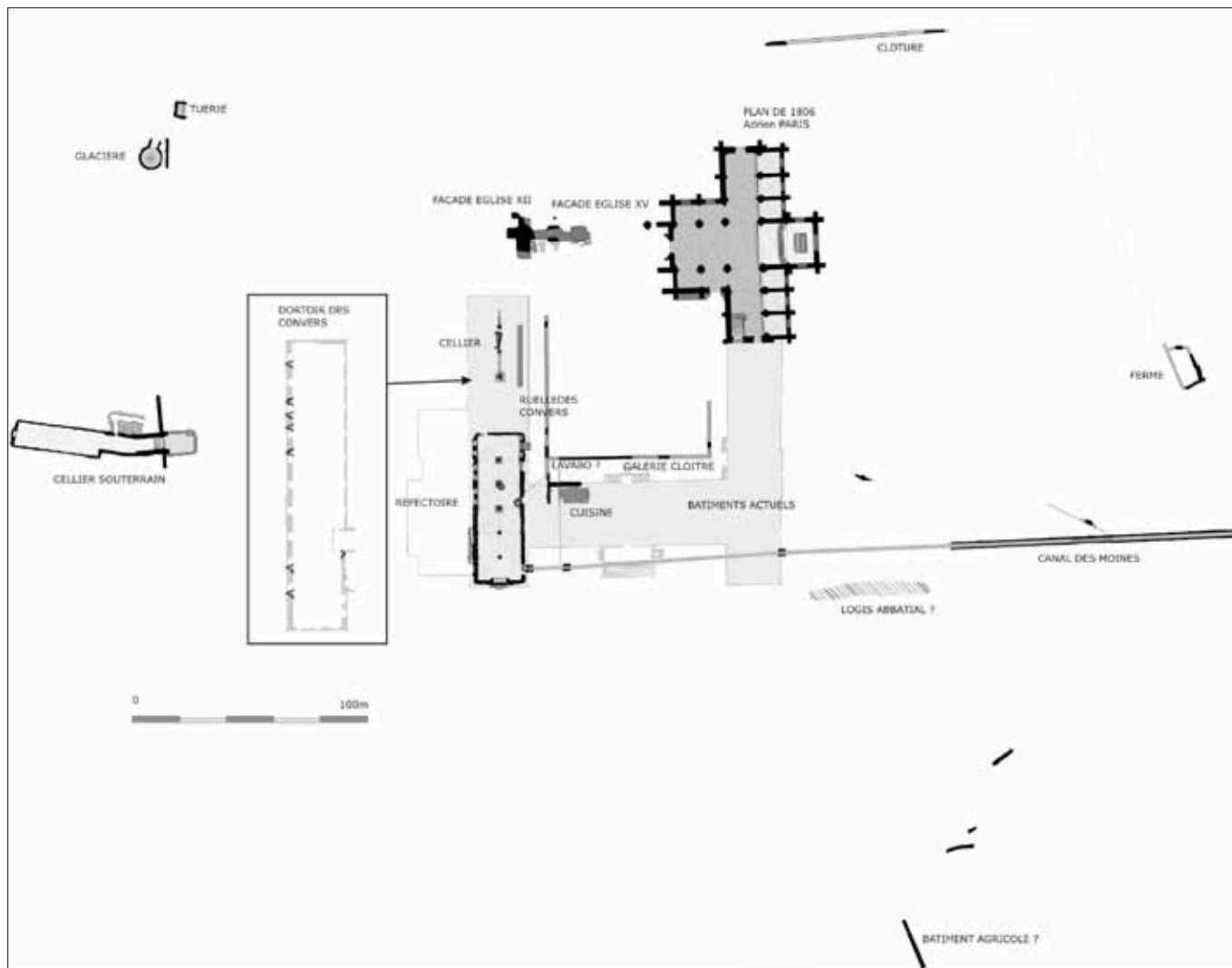
Fondée en 1157, à la suite des vœux conjoints de Galeran II, comte de Meulan (1104-1164), et de « l'empereuse » Mathilde (1102-1167), fille du roi d'Angleterre Henri 1er, l'abbaye connaît des débuts difficiles : ce n'est qu'en 1181 que l'abbatiale est consacrée par son troisième abbé. L'abbaye subit les malheurs de la guerre de Cent Ans. Des travaux de restauration et d'embellissement effacent ses blessures en particulier sous l'autorité de l'abbé Pierre Boutren, son dernier abbé régulier qui dote l'abbatiale d'un clocher. Les guerres de Religion sont l'occasion de nouvelles destructions. Au XVIII^e siècle, le corps de bâtiment sud est totalement reconstruit et les deux ailes voient leurs façades entièrement rhabillées. Ces travaux se font selon les canons de l'architecture classique. Après la Révolution, l'abbaye, devenue résidence bourgeoise, perd les derniers vestiges de son abbatiale démolie en 1810.

Hydraulique

Il n'est pas d'abbaye cistercienne où l'hydraulique ne soit un élément essentiel. Quelques tronçons de l'adduction du Valasse sont apparus lors des surveillances de travaux. Le cours naturel de la rivière du Bolbec passait à l'est de l'abbaye et c'est donc là que nous avons mis au jour un tronçon d'aqueduc. Précisons que ce conduit maçonné a été précédé d'un ruisseau puisque les prospections géophysiques menées par la société Terra Nova ont révélé la présence d'un creusement, sur un même axe mais plus au sud. À l'origine l'alimentation de l'abbaye devait se faire par une simple capture à ciel ouvert d'une partie des eaux de la rivière ; l'aqueduc est ensuite construit entre deux massifs de mortier et de silex, avec un conduit en moyen appareil sous une voûte surbaissée. Ce type de construction le date vraisemblablement de la fin du Moyen Âge ; ce que confirme une mention de maçonnerie dans les comptes 1515-1517. Il reste en fonction jusqu'à la Révolution comme l'attestent quelques fragments de faïence rouennaise trouvés dans son envasement. Des sondages complémentaires ont permis de préciser son parcours. Il passe sous l'extrémité sud de l'aile des moines, longe le corps central et aboutit dans un puisard aménagé dans l'épaisseur d'un des murs du réfectoire. La distribution dans les différents bâtiments de l'abbaye demeure inconnue à l'exception d'une canalisation de plomb protégée par un boîtier de calcaire. Elle paraît liée à la cuisine puisqu'elle est aménagée dans son pavage, mais elle pourrait avoir également desservi un lavabo situé dans l'angle sud-ouest du cloître (un autre puisard sous le sol du réfectoire et muni d'un avaloir pourrait être la vidange de ce même lavabo).



Gruchet-le-Valasse, Abbaye N.-D. du Vœu : plan du cellier souterrain et du bâtiment d'accès postérieur (É. Follain).



Gruchet-le-Valasse, Abbaye N.-D. du Vœu : plan général des vestiges mis au jour en 2007 cumulés avec les informations recueillies depuis 1984 et le plan de l'abbatiale dressé par Pierre-Adrien Paris au début du XIX^e s. (É. Follain)

Bâtiments conventuels

Ils s'organisent, selon la tradition, autour du cloître dont les caractéristiques architecturales originelles ont pu être précisées. L'aspect du préau demeure inconnu mais on a au moins la certitude, par un sondage en son centre qu'il ne comportait pas de puits. Le lavabo est probablement à localiser dans l'angle sud-ouest comme nous l'avons vu. De la galerie on a reconnu sur trois côtés la fondation et une partie de l'élévation du mur-bahut. Sa présence le long de l'abbatiale n'est pas attestée. Par contre un refend coupant la galerie dans l'angle sud-ouest prouve l'existence d'une ruelle des convers : la branche ouest est ainsi isolée et leur est réservée. Les sols sont rustiques car formés par des lits de calcaire damé. Sur le mur-bahut devait courir une colonnade dont quelques éléments ont été retrouvés, soit dans des remblais, soit en réemplois. Il s'agit de fûts ou de bases de colonnes géminées. Ces dernières sont d'un type à griffes parfaitement compatibles avec une datation de la deuxième moitié du XII^e siècle.

L'aille des moines n'a pas fait l'objet de travaux. Dans la galerie du corps central reconstruit en 1740 un creusement a permis de retrouver un pavage de carreaux de terre cuite. Les pavés de 11,5 x 11,5 cm sont bruts, disposés en rangées obliques. Le seul effet décoratif est obtenu par des lignes perpendiculaires les interrompant. Un massif de maçonnerie observé en limite du dallage et comportant une sole de briques épaisses permet d'interpréter cet espace comme la cuisine du monastère. L'absence d'occupation antérieure sous les pavés et leurs caractéristiques permettent de proposer une datation ancienne.

C'est l'aille des convers qui a bénéficié des observations les plus nombreuses. Cette partie est la mieux conservée et elle comporte au rez de chaussée le réfectoire du XII^e siècle, simplement modifié par l'adjonction d'une cheminée des XV^e-XVI^e siècles et un cellier médiéval dont nous avons revu la chronologie. Extérieurement, des reprises pour restauration ont permis de prouver l'existence de contreforts de faible épaisseur au Moyen Âge puisque la semelle de fondation initiale présente des élargissements réguliers (cette semelle de silex liés au mortier

maigre orange est particulièrement caractéristique). Dans le réfectoire l'enlèvement des enduits et la reprise des fenêtres classiques ont permis de retrouver l'état initial du fenestrage : chaque travée de la salle comportait à l'ouest deux baies ébrasées sous arcatures en plein cintre. A l'autre extrémité de l'aile le cellier a souvent été considéré comme contemporain du réfectoire. Pourtant des sondages ouverts au pied des trois piliers centraux ont mis au jour des bases polygonales à degrés peu compatibles chronologiquement avec celles à griffes du réfectoire. Il est vraisemblable que ce cellier a connu une réfection, peut être après les destructions de la guerre de Cent Ans.

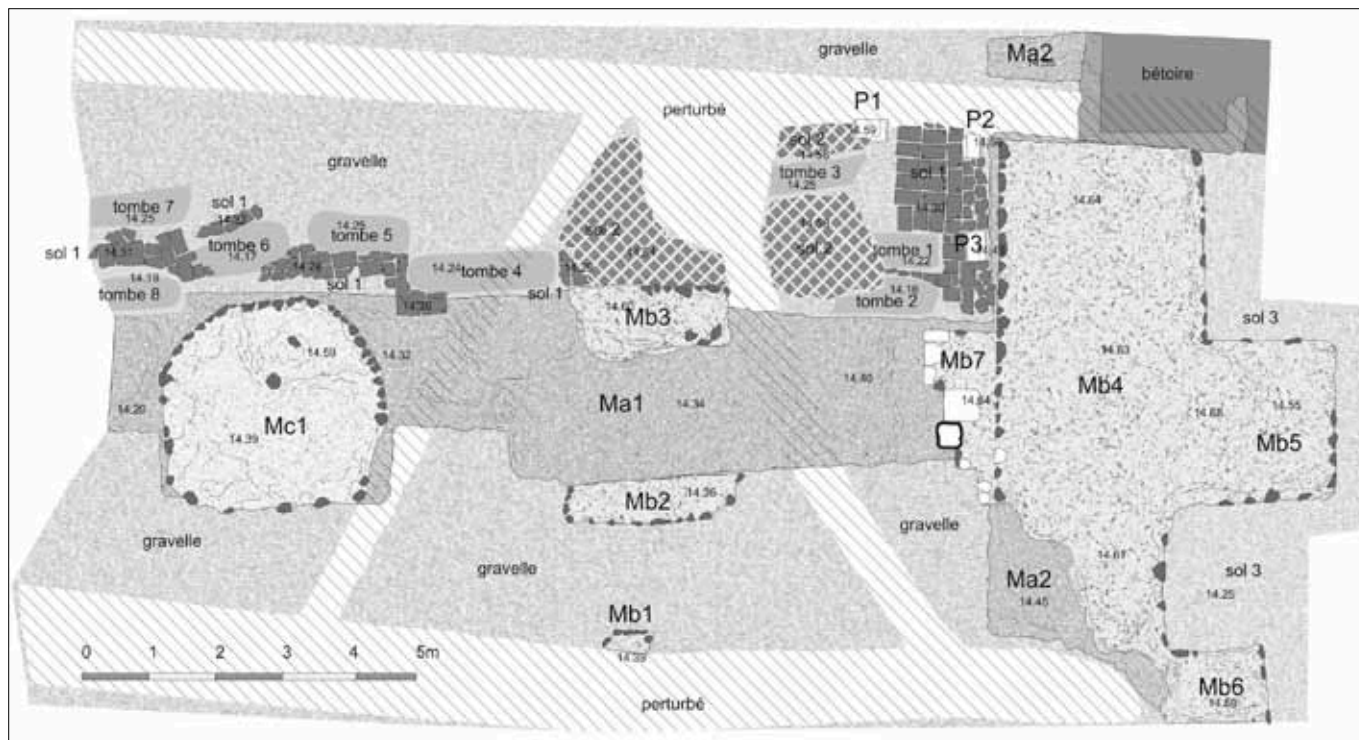
La plus grande surprise est venue des travaux de restauration de l'étage. Particulièrement ruiné par les installations de la laiterie, le rétablissement de son volume a nécessité une reprise complète des murs porteurs. À l'ouest il s'agissait d'une reprise permettant de rouvrir les fenêtres du XVIII^e siècle, bouchées par les doublages des séchoirs à fromage. C'est ainsi que sont réapparues les baies médiévales du dortoir des convers. Aucune n'est complète mais leurs vestiges sont suffisant pour les comparer, en plus petit, avec celles du réfectoire et restituer leur fréquence et leur disposition. Coupée une première fois par les ouvertures classiques l'une d'entre-elles avait conservé, noyés dans la maçonnerie, une partie de son tableau rectangulaire et son linteau monolithes.

Abbatiale

Lorsque Pierre-Adrien Paris dresse le plan de l'abbatiale au début du XIX^e siècle il n'en subsiste plus que le chœur, le transept et deux travées de la nef. Cette dernière est fermée par une paroi, fortement épaulée par des contreforts, qui intègre le porche déplacé de l'église du XVI^e siècle. C'est du moins ce que suggèrent le plan et l'élévation qu'il nous a laissés. Manifestement le sanctuaire a conservé l'essentiel de ses spécificités cisterciennes du XII^e siècle : omniprésence de l'angle droit, simplicité des formes et chevet plat. Nous avons tout d'abord procédé à la rotation du plan de Paris qui n'avait pas remarqué l'oblique du pignon nord de l'aile des moines où le transept s'attachait. Une vue oblique figurant sur un plan daté de 1691 constitue la plus ancienne représentation de l'abbaye. Quelques cartes postales du parc au début du XX^e siècle fournissent également des informations. L'examen du pignon mitoyen à l'église disparue permet de préciser la hauteur des structures dans le transept, le système de toitures de ce dernier et les circulations entre l'abbatiale et l'aile des moines. Il faut noter que les fenêtres de la tourelle qui surmontent ce pignon sont à l'origine des portes d'accès aux combles du transept et de ses chapelles. Restait à définir les façades successives et les caractéristiques de la nef. Profitant de terrassements de voirie nous avons pu obtenir des informations concernant les façades vers l'extrémité nord de l'aile des convers. Deux



Gruchet-le-Valasse, Abbaye N.-D. du Vœu : Vue intérieure du cellier souterrain montrant une partie de la salle et le couloir d'accès partiellement effondré (É. Follain)



Gruchet-le-Valasse, Abbaye N.-D. du Vœu : succession des façades de l'abbatiale du XIII^e au XVI^e siècle, apparues lors des travaux de voirie. Ces vestiges ont été soigneusement ré enfouis et préservés par une modification des pentages de la chaussée. Une signalétique au sol matérialise la limite de l'état XIII^e qui a pu être précisé grâce aux découvertes de 2007 (É. Follain)

semelles perpendiculaires associées à un sol de tuiles sans crochet (à pureau sans glaçure) pourraient correspondre à une tentative avortée de construction. Sur ces semelles on a pu observer une puissante fondation garnie d'un massif contrefort et la base d'un pilier. Contemporains de cette maçonnerie des tombes et un sol de petits pavés bruts disposés en oblique ont également été mis au jour. Enfin, confirmant la vue en perspective de 1691, la base d'une des tourelles a été dégagée. Des dizaines de carreaux vernissés vert ou jaune découverts dans les remblais témoignent du sol disparu de cet état. Il apparaît donc que l'abbatiale primitive comportait une nef à sept travées et que sa façade présentait deux puissants contreforts de part et d'autre du porche. Au XVI^e siècle, la nef perd deux travées, comme le montre le positionnement de la tourelle, mais l'abbatiale gagne un clocher. L'un des pinacles récupéré par Pierre-Adrien Paris orne encore le parc.

Cellier souterrain

Des travaux de terrassements du coteau faisant face à l'aile des convers ont mis au jour le sommet d'une voûte. Son cintre est renforcé par une seconde maçonnerie en tiers-point le recouvrant en totalité. Rapidement, un porche monumental encadré de deux massifs quadrangulaires arasés est apparu. Puis, en avant de l'entrée, le déblaiement a mis au jour la base des murs d'un pavillon manifestement ajouté à l'époque moderne (les parements en silex grossièrement taillés et les fragments de briques et d'ardoise pris dans le blocage l'attestent). Au-delà du porche sont apparus un escalier puis un pas d'âne (deux ou peut être trois paliers) juste avant le pan de voûte conservé. Une tentative de débouchage du couloir au moyen d'une mini pelle a été stoppée par un énorme effondrement après le tronçon vouté. Au printemps 2007, une pelleteuse à godet

rotatif a permis l'enlèvement des gravats par le dessus et le curage de la suite du couloir sur une dizaine de mètres. Enfin nous avons pu atteindre une vaste salle quasiment intacte. Très allongée, elle est voutée en plein cintre. Une série de doubleaux sur consoles masquent les raccords entre ses différentes sections. Dans la paroi du fond une grande niche a été aménagée. Des récupérations ont abîmé ces éléments à une époque indéterminée. Un système de ventilation a été mis en évidence au milieu du couloir : il s'agit d'une bouche ouverte dans le rein de la voûte qui communique par un conduit taillé dans la roche avec l'extérieur. La prise d'air se faisait à droite de l'entrée sans plus de précision. L'examen de l'environnement immédiat montre, pour l'installation de la structure, un creusement du coteau sur une quarantaine de mètres de profondeur, d'abord en tranchée ouverte puis en galerie. Par son mode de construction, ses formes architecturales et par comparaison avec d'autres « caves » médiévales normandes (celle conservée dans le square George Lanfry à Mont Saint Aignan (76) qui relevait du prieuré du Mont-aux-malades par exemple) elle est attribuable au XIII^e siècle. La possession de vignes à Meulan (78) et certaines activités marchandes permises à la communauté du Valasse plaident pour un cellier souterrain. L'abbaye stockait vraisemblablement en ce lieu les pièces de vin, pour sa propre consommation et pour la vente conditionnelle par autorisation royale à ses vassaux. En l'état des recherches menées en archives, les volumes cités sont parfaitement compatibles avec la capacité du cellier. Sa désaffectation pourrait s'expliquer par les désordres constatés dans ce qui subsistait du couloir sans que l'on sache la dater. Ajoutons que le système de ventilation se justifierait par le souci d'éviter l'accumulation des gaz lié au stockage du vin.

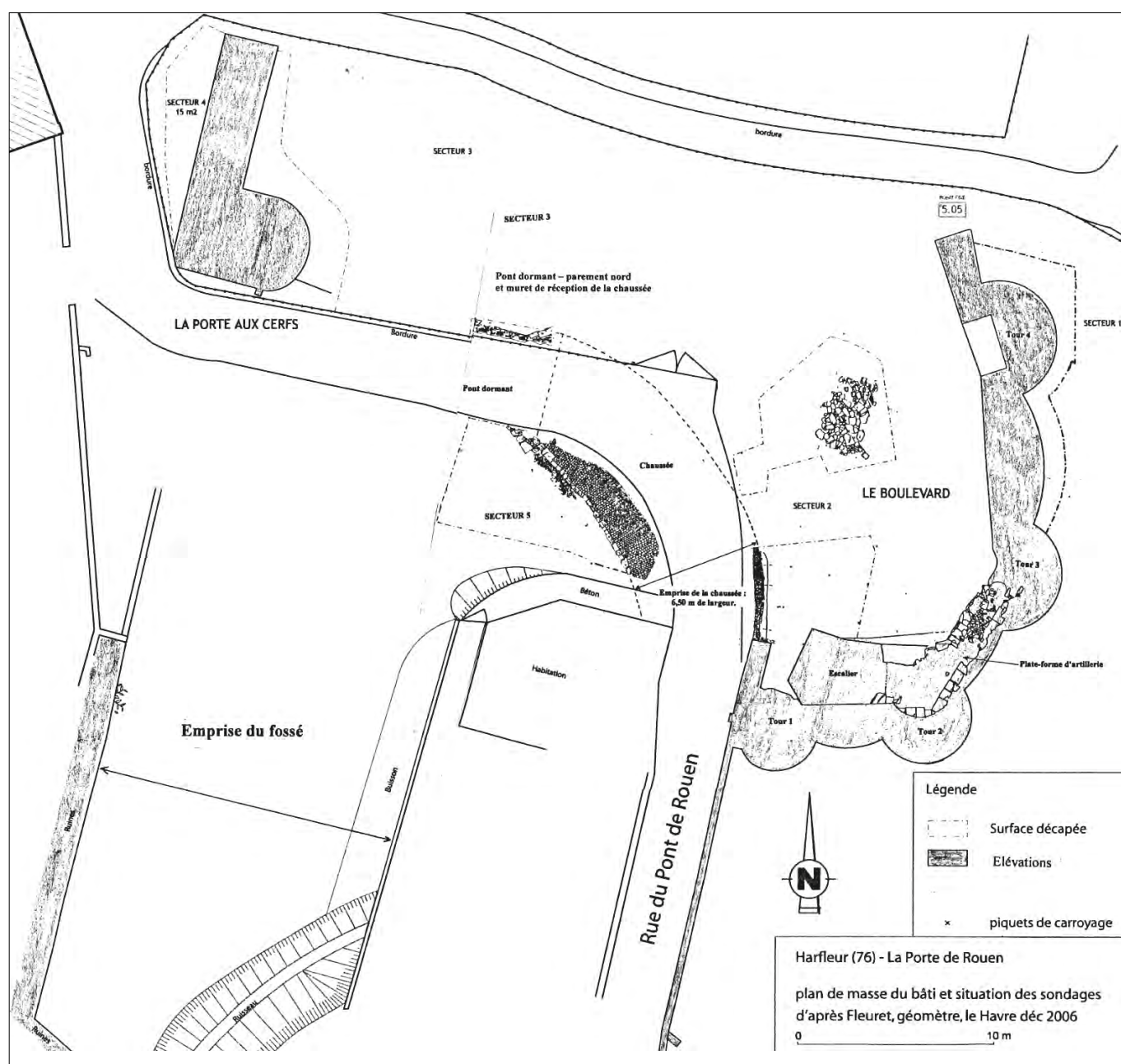
Beaucoup de ces témoins de l'histoire de l'abbaye du Valasse ont été soigneusement ré-enfouis après les modifications d'aménagement qui s'imposaient. Certains tronçons de l'aqueduc sont en espace vert et seuls les deux arrachements dans les berges d'un nouveau lit de la rivière seront visibles. Le pavement de la cuisine et les fondations des façades de l'abbatiale sont préservés sous un géotextile et du sable. De même les traces de fenêtres du dortoir des convers sont de nouveau sous les plâtres. Par contre celles qui ont été découvertes dans le réfectoire ont été intégrées dans les enduits et sont parfaite-

ment lisibles. Après examen des maçonneries du cellier souterrain il s'avère qu'elles ne présentent pas de réelles garanties quant à la sécurité des visiteurs. La salle est taillée dans le banc calcaire, globalement stable, mais ses maçonneries sont désolidarisées de la roche. Un accès de contrôle et une ventilation ont été créés mais la présence du public n'y est pas envisageable.

Éric FOLLAIN
SRA de Haute-Normandie

Haut Moyen Âge
Moderne

Harfleur Porte de Rouen



Harfleur, Porte de Rouen : Plan du site, Porte aux Cerfs, boulevard, chaussée (B. Duvernois)

Depuis 2006 est menée sur le site de la Porte de Rouen une étude globale visant à mesurer l'importance de la stratigraphie en place en lien avec les élévations conservées, dans la perspective d'une mise en valeur du site. L'opération archéologique est accompagnée de chantiers de restauration des élévations.

La porte de Rouen est un ensemble monumental édifié pendant la guerre de Cent Ans pour protéger la ville et l'arsenal royal d'Harfleur des incursions anglaises. Seule porte conservée sur les trois que comptait la ville, elle présente deux monuments remarquables par leur état de conservation : la Porte aux

Cerfs, édifiée entre 1391 et 1399 ; le boulevard en pierre qui a remplacé vers 1450 un édifice de terre et de bois construit par les Anglais après le siège de 1415. L'un et l'autre sont reliés par une large chaussée en pavés de silex.

La Porte aux Cerfs est connue grâce aux documents de l'administration royale qui mentionnent la construction de l'édifice à la fin du XIV^e siècle et les réparations effectuées à plusieurs reprises, notamment durant la période anglaise sur les toitures, pour remplacer l'ardoise par de la tuile. La porte se présente

comme un passage entre deux tours demi rondes. Du côté extérieur, ce passage est précédé d'un pont-levis puis d'un pont dormant, dispositif évoqué dans les textes, et dont les fouilles menées en 2006 et 2007 ont confirmé l'existence.

De la tour demi ronde septentrionale ne subsiste qu'une partie de l'élévation, déshabillée de son parement extérieur, que l'on ne retrouve qu'à deux mètres sous le niveau de la voirie actuelle, vestiges du démantèlement ordonné par Richelieu en 1630. Afin de maintenir la stabilité de la voirie qui supportait toujours le passage routier, le parement interne de cette tour a été maintenu en place.

On y observe encore l'attache du pont levis, sous la forme d'une cavité circulaire qui devait supporter le moyeu d'axe du pont. L'emplacement de cette attache, ainsi que la profondeur de la feuillure d'encastrement permettent d'en déduire la position exacte et l'épaisseur du tablier. La position de l'extrémité ouest du pont dormant, découverte en mai 2008, permet maintenant d'en déduire la longueur du pont levis et donc la hauteur de la porte.

La tour demi ronde sud a été arasée en 1865 pour permettre la construction d'une maison en bordure de la rue. Sa masse, portée sur de faibles fondations, a protégé cette partie du site des fouilles clandestines qui, perpétrées en de nombreux endroits jusque dans la décennie 1980, ont eu raison d'une grande partie de la stratigraphie.

Une portion de courtine, ancienne clôture de l'arsenal royal, se développe au nord et au sud de la porte. En 2007 ont été découverts les pare-



Harfleur, Porte de Rouen : Chaussée de liaison entre la Porte aux Cerfs et le boulevard. Pavage en silex et bordure en moellons de calcaire. Au second plan, amorce du fossé (B. Duvernois)

ments nord et sud du pont dormant au niveau de son extrémité, à 16 mètres à l'est de l'ouverture de la porte. En contrebas du parement sud du pont subsiste, intact et dans son emprise d'origine, le fossé de défense de la Porte aux Cerfs et ses niveaux de comblement jusqu'au XVII^e siècle.

Un premier boulevard est probablement construit par les Anglais dès les premières années de l'occupation, après 1415, pour défendre chaque entrée de ville. D'après la description des travaux réalisés, on peut supposer qu'il s'agissait d'une construction en bois, remplie de terre et de matériaux dits de « bourrage » à l'intérieur de laquelle étaient aménagés des loges couvertes en tuiles, probablement pour abriter les soldats.

C'est sans doute pendant la période de paix initiée à partir de 1450 que le boulevard de pierre a remplacé définitivement celui de terre et de bois ; c'est d'ailleurs après cette date que le mot de « boulevard » apparaît dans les comptes de travaux de réparations.

La partie conservée du boulevard présente une ceinture de maçonnerie se développant en demi fer à cheval sur quarante mètres, enfoncée dans un large fossé, munie de quatre tours, comprenant des casemates et des canonnières. Son entrée, pourvue également à l'origine d'un système de pont dormant et de pont levis, donnait accès à une large chaussée en chicane pavée de silex la reliant à l'entrée du pont dormant.

Aujourd'hui, le passage se fait sur un pont dormant en pierre muni de parapets ; l'élévation de la courtine nord ainsi que celle de la tour ouest encadrant l'entrée ont disparu sous des constructions modernes.

La campagne de fouilles 2007 a permis d'affiner l'étude architecturale de cet édifice et de caractériser ses phases d'utilisation.

Au milieu du XV^e siècle, la défense était organisée à partir de la ligne inférieure, au niveau des casemates nichées au cœur des tours, à l'aide des canonnières ouvertes sur le fond du fossé et sur le marais.

A la fin du XV^e siècle, l'élévation du niveau de la chaussée dans le boulevard et la construction d'un escalier monumental en pierre marquent l'abandon de la ligne inférieure de défense. Dans un contexte d'envasement de la Lézarde et de recul de son confluent avec la Seine, des aménagements sont réalisés pour adapter la défense de la cité. L'édification en son sommet d'une plate forme d'artillerie et d'une large courtine dallée permettent d'organiser rapidement la défense sur toute la partie supérieure, et la construction en bas de l'escalier d'un mur frontal protège la montée et la descente des soldats du passage d'entrée du boulevard.

L'abandon du site

La chaussée de silex est abandonnée à la fin du XVI^e siècle et recouverte par des chemins de cailloux fréquentés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le passage est toujours utilisé jusqu'à 1850 pour les échanges entre la ville et la campagne par le sud-est. A cette époque, les fortifications du Clos aux Galées, jusqu'alors tout juste démantelées, sont arasées pour permettre l'extension urbaine. La municipalité accorde la vente des trois quarts du site du Clos aux Galées qui vient d'être comblé pour y installer des usines dans sa partie occidentale. La partie orientale est maintenue dans le domaine public pour y installer le champ de foire. La rue du Pont de Rouen perd sa fonction principale d'entrée de ville et est remplacée par la route d'Oudalle nouvellement percée.

Les campagnes de fouilles de 2008 et 2009 devraient permettre d'étudier le comblement du fossé sud, l'état de conservation du pont dormant et l'existence de structures antérieures au boulevard de pierre.

Bruno DUVERNOIS
Musée du Prieuré, Harfleur



Harfleur, Porte de Rouen : Escalier monumental sur une imposante fondation. A gauche, partie montante accessible directement depuis la chaussée. A droite, partie descendante protégée par le mur frontal (B. Duvernois)



Harfleur, Porte de Rouen : Pont dormant, parement sud. A droite, muret de réception de la chaussée s'affaissant (B. Duvernois)

Suite au diagnostic archéologique réalisé en 2005 sur la commune de Houpeville au nord de Rouen, une prescription de fouille sur une surface d'environ 1 ha a permis de mettre au jour d'une part, la partie conservée de l'enclos qui avait révélé des structures d'habitat datées de La Tène finale et, d'autre part, de vérifier la présence de vestiges anthropiques au sein du second enclos et d'en appréhender son organisation.

Un fossé double ceinture le premier enclos qui est incomplet (surface minimale observée : 1 550 m²). La branche ouest du fossé interne propose un phasage dans le système. Au sein de cet enclos, deux bâtiments sur poteaux se dessinent parallèlement au fossé ouest. L'un, situé à proximité de l'angle nord-ouest se distingue par un abondant mobilier céramique. Ces tessons, retrouvés essentiellement dans le comblement des fosses d'installation des poteaux, ont presque tous subi une très forte exposition au feu (incendie précédant l'implantation de ce bâtiment). Le second, plus au sud, est de dimensions similaires. Il n'offre que peu d'information quant à sa fonction.

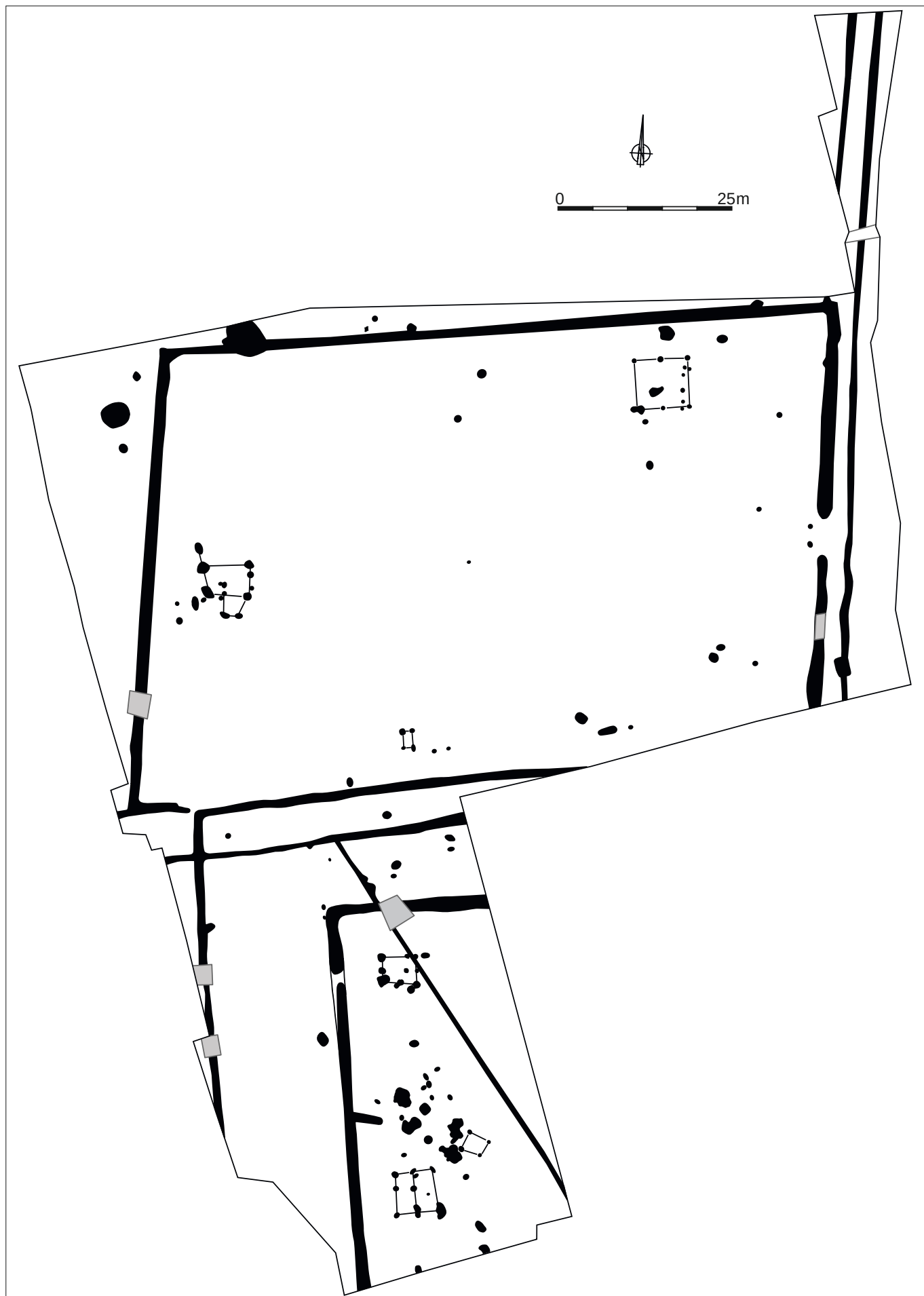
Encadrés par ces bâtiments, une série d'anomalies dévoile le plan de deux petits greniers, une structure de combustion de type foyer et quelques fosses. Malgré un prélèvement systématique, aucun refus de tamis ne vient étayer la proposition d'une quelconque activité.

Un fossé se démarque par son orientation, il est associé à un second, postérieur à l'occupation protohistorique. Bien que de rares vestiges céramique de tradition indigène aient pu être identifiés, ils sont cependant accompagnés d'éléments plus tardifs (cruche datée de la première moitié du I^{er} s). Ces fossés sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'occupation gallo-romaine découverte plus à l'est lors du diagnostic (réutilisation du parcellaire avec légère modification de l'orientation).

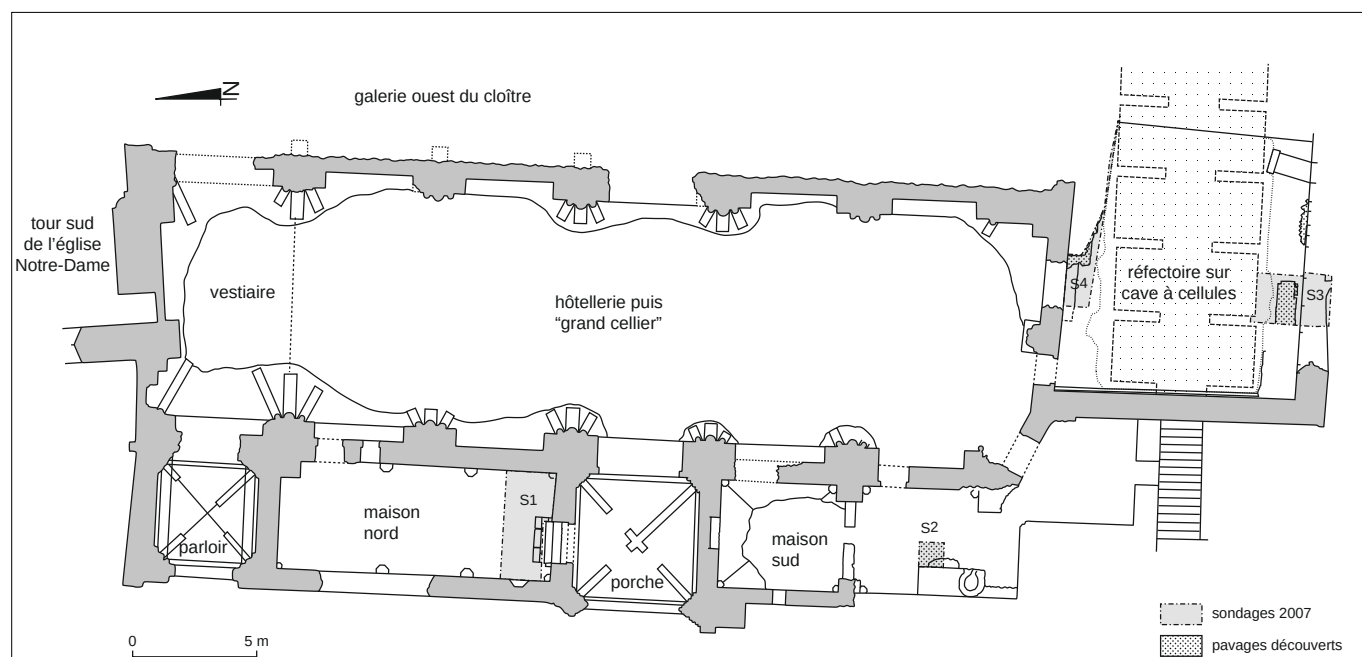
Un second enclos (100 m de long sur 62 de large) se développe au nord, il s'appuie sur le premier et occupe une surface d'environ 6 250 m². Cet enclos, constitué d'un unique fossé s'appuie à l'est sur un réseau fossoyé déjà existant (chemin ou parcellaire ?). Le fossé oriental s'interrompt et dessine avec deux trous de poteau un système d'entrée aménagée. De même, une petite interruption dans l'angle sud-est offre un passage réduit. La puissance du fossé (profondeur restituée d'1,60 m pour un empiètement à certains endroits de 2,20 m) contraste avec la pauvreté du comblement qui n'offre que quelques tessons isolés répartis irrégulièrement. Peu de structures ont été mises au jour, néanmoins, un bâtiment sur poteaux se dessine dans l'angle nord-est mais aucune fosse n'y est associée. Un petit grenier a été repéré au sud et un probable bâtiment à l'ouest. Tous ces éléments, notamment le manque de structure pour une telle surface, laissent envisager une fonction purement agricole ou pastorale de cet enclos.

Au regard du mobilier - céramique à usage courant et de stockage (vase et fragment d'amphore) - et de son aménagement, cette occupation s'apparente aux sites datés de La Tène finale. Cet ensemble, zone d'habitat et secteur agricole s'harmonise avec les exemples fouillés récemment (Crosville, sites de l'A28...).

David BRETON
INRAP



Houpeville, rue de la Voie Maline : Plan d'ensemble des vestiges (D. Breton)



Jumièges, Abbaye : Plan partiel des ruines et localisation des sondages (G. Lanfry, 1954 / G. Deshayes, 2007)

Dans le cadre d'une thèse consacrée aux celliers des abbayes de Normandie orientale, quelques sondages archéologiques ont été effectués dans certains bâtiments conventuels du monastère de Jumièges (propriété du Département de Seine-Maritime).

Construite dans la seconde moitié du XII^e siècle et formant l'aile ouest du cloître, l'hôtellerie perd sa fonction au cours du XIV^e siècle et se mute en « recettes et greniers ». Contre sa façade occidentale et entre son porche au sud et le parloir au nord est alors édifée une maison (« maison nord »), dotée d'une salle basse semi-enterrée de trois travées voûtées de croisées d'ogives sur culots polygonaux, et d'une salle haute avec cheminée, ces deux niveaux étaient éclairés le premier de baies étroites, le second de baies à meneaux cruciformes. Un sondage réalisé dans la travée sud de la salle basse a mis au jour l'escalier d'approvisionnement de ce cellier ainsi que les niveaux de sol médiévaux, finement stratifiés et riches en mobilier : céramiques normandes et franciliennes, grès bas-normands et du Beauvaisis ; déchets alimentaires (en particulier poissons, fruits de mer et œufs). L'absence de craie damée pendant près de deux siècles, le long du mur gouttereau est, suggérerait la présence de chantiers de bois supportant une rangée de tonneaux. L'attribution au XIV^e siècle, fondée sur l'architecture et l'interprétation prudente des sources écrites, a été étayée par la céramique en contexte stratigraphique. Cette maison pourrait être celle du receveur des moines, officier laïc logé dans l'enceinte de l'abbaye. Il aurait utilisé ce cellier de

près de 50 m² pour stocker les revenus en nature de sa charge monastique jusqu'au XVI^e siècle ; il gérait aussi le vestiaire des moines (sartrinum) installé dans la première travée nord de l'ancienne hôtellerie. Au XVI^e siècle, la salle basse servit de dépotoir (déchets du quotidien et débris de construction) puis fut remblayée. Les XVII^e et XVIII^e siècles, dont les couches archéologiques semblent avoir été décaissées par les nettoyages drastiques de l'époque contemporaine, sont connus par des plans où la salle basse fait office de « cellier » puis de « fruitier ».

Une seconde maison (« maison sud ») a été élevée contre la façade occidentale de l'ancienne hôtellerie mais au sud de son porche, au XIII^e ou XIV^e siècle. Sa salle basse, semi-enterrée, à deux travées voûtées de croisées d'ogives sur pilastres, était surmontée de deux étages avec cheminées. Les ruines de cet édifice ont fait l'objet de consolidations en 1968 par l'entreprise de Georges Lanfry qui, en évacuant les décombres, dégagait alors un pavage complet dans la travée sud de la salle basse. Un sondage en 2007 a permis d'en vérifier l'existence. Ce carrelage est constitué de carreaux de terre cuite glaçurés de 12 cm de côté, monochromes ou historiés (animaux, blasons de seigneurs laïcs dont les familles d'Harcourt et d'Ivry), datables du XIV^e siècle, ici en position secondaire. Ce remploi dans ce qui devait être une cuisine (vestiges de fours) n'est qu'un exemple de plus de la mutation des multiples celliers médiévaux des abbayes à l'époque moderne. Louée à un particulier après la Révolution, cette maison est détruite en 1799, écrasée par la



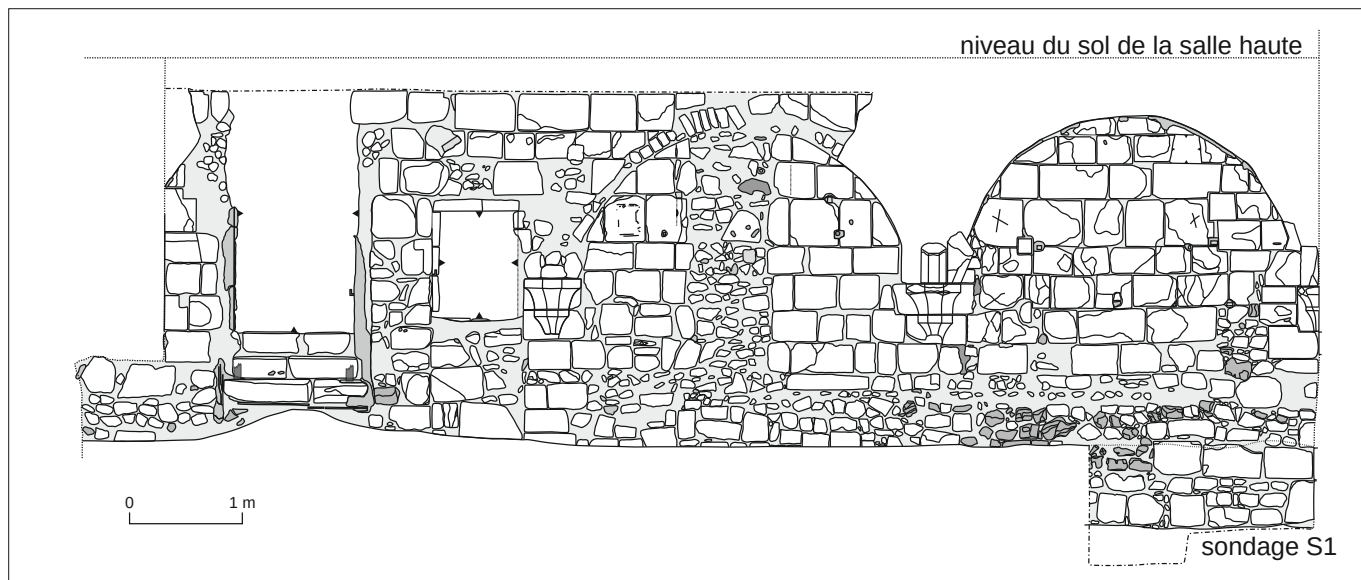
Jumièges, Abbaye : Sondage dans la travée sud de la salle basse de la maison nord, escalier primitif et sol de craie damée (G. Deshayes)

chute du pignon de la bibliothèque (bâtie en 1664 au-dessus de l'hôtellerie). Enfin, un carottage à la tarière dans la travée nord a révélé la présence d'un niveau de sol de craie damée dans la stratigraphie fossilisée, suggérant l'utilisation temporaire de cette salle basse comme cellier.

Le réfectoire, bâti au XIII^e ou XIV^e siècle au sud du cloître et contre le mur sud de l'hôtellerie, s'est vu doté au XIV^e siècle d'une cave à 26 cellules latérales construite en fosse (dans la région haut-normande, ce type de cave est généralement conçu en galerie souterraine). Un premier pavage de carreaux de terre cuite glaçurés en très grande partie monochromes semble avoir été posé à la suite de ces travaux, de manière anarchique, ce qui pourrait suggérer une dépose avant construction du cellier sous-jacent, suivie d'une nouvelle pose désordonnée. Au cours du même siècle, d'après Georges Lanfry, le mur pignon ouest fut percé d'une large baie gothique en tiers-point, découpée de meneaux et d'un remplage moulurés (article inédit de 1946). Les sondages effectués en 2007 dans ce bâtiment ont révélé sa réfection partielle au XVI^e siècle, la pose des remblais de démolition sur le premier pavage puis celle d'un second carrelage, et la percée de soupiraux pour aérer quelques cellules de la cave. Ces travaux de la Renaissance, perceptibles par

la grande baie en anse de panier du pignon ouest, coïncident avec l'introduction à Jumièges de la réforme de Chézal-Benoît en 1515-1516 et l'installation de nouveaux religieux dans les chambres fraîchement construites à l'étage de l'édifice, pendant la construction d'un nouveau dortoir. Malgré la disparition des niveaux archéologiques dans presque tout le réfectoire, suite à la ruine des voûtes de la cave et aux travaux du XX^e siècle, la stratigraphie de l'édifice reste presque intacte contre les murs gouttereaux. Elle a notamment permis de retrouver, entre les deux pavages, des fragments de moulures et de peintures qui autorisent quelques restitutions du réfectoire du XIII^e ou XIV^e siècle : ses murs étaient recouverts d'un décor couvrant imitant un faux appareil de pierres jaunes, jointoyés d'une bande blanche au centre de laquelle passait un filet rouge ; certaines moulures de ses baies étaient ornées d'un chevronné de rouge et jaune. Un fragment laisse imaginer l'existence de fleurs de lys réalisées à la feuille d'or sur fond azur.

Un relevé topographique (avec l'aide d'E. Leclercq, Inrap) a permis de localiser une dépression actuelle du terrain sur un plan de 1674, et de proposer l'existence d'une construction encavée sous l'ancien « Vieux Charles-VII », imposante hôtellerie gothique détruite dans les années 1780.



Jumièges, Abbaye : Parement de la façade ouest de l'hôtellerie, reprise en sous-oeuvre et ancrage des voûtes de la salle basse de la maison nord (relevé et mise au net G. Deshayes)

L'abondant mobilier archéologique tiré des niveaux d'occupation, des dépotoirs et des remblais, fournit une multitude de données inédites sur les édifices sondés mais aussi sur le monastère : terres cuites architecturales (tuiles glaçurées ou non, carreaux de terre cuite monochromes ou historiés) ; peintures murales (réfectoire) ; monnaies (études J. Pilet-Lemière, CRAHM) ; céramique (É. Lecler, Inrap) ; ossements animaux (B. Clavel, Inrap).

Cette opération archéologique, très limitée, a permis d'évaluer une infime partie du potentiel archéologique d'un site dont les fouilles anciennes restent limitées et souvent inédites. Elle a apporté ce qui manque le plus à l'étude des celliers médié-

vaux : des éléments de datation et d'utilisation, une organisation spatiale et une évolution du bas Moyen Age à l'époque Moderne.

Gilles DESHAYES
Université de Rouen / Groupe Archéologique du Val de Seine

Bibliographie

Deshayes G., 2005 : « Les celliers de l'abbaye de Jumièges (XIII^e-XIV^e s.). Architecture gothique et topographie monastique », *Haute-Normandie Archéologique*, 10, Centre de Recherches Archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, p. 139-150.

Manoury N., 1997 : « Les bâtiments conventuels de l'abbaye de Jumièges », 1996, 26, p. 79-107.



Jumièges, Abbaye : Pavage du XIV^e siècle contre le mur sud du réfectoire (G. Deshayes)

En 2007, le Théâtre romain de Lillebonne a fait l'objet d'une campagne de fouille archéologiques programmées. Le secteur concerné par cette intervention, situé au nord-est et à l'est du monument, comprend :

la partie extérieure de la galerie périphérique depuis l'angle nord-est jusqu'à l'entrée donnant accès au *vomitorium* V2, l'intérieur de la galerie périphérique depuis son extrémité nord en bordure de la place Félix Faure jusqu'au *vomitorium* V2, l'entrée axiale orientale de l'arène, la cage d'escalier E1, parallèle et contigüe à la galerie périphérique.

L'un des objectifs de cette campagne était de préparer la construction de la nouvelle entrée du théâtre vers la place Félix Faure, au niveau de l'escalier E1 et de la partie nord-est de la galerie périphérique.

L'implantation de cette entrée plus directe et perceptible sur la place Félix Faure doit contribuer à en faciliter l'accès et à mettre en valeur les vestiges antiques en rapport avec l'urbanisme moderne. Elle sera constituée d'un local d'accueil, d'une plate-forme en bois et d'un grand degré qui conduiront depuis le niveau de la place jusqu'à la galerie périphérique en contrebas. L'ensemble des structures projetées a été pensé dans le respect des vestiges antiques. Les constructions seront composées de structures légères qui resteront indépendantes des murs romains et qui auront un impact limité sur les vestiges et le terrain en place.

Zone extérieure au mur périmétral du théâtre au nord-est et à l'est

Selon les hypothèses antérieures, dans cette zone et dans sa proximité immédiate, se trouvait le mur d'enceinte du Bas-Empire qui défendait la ville de Lillebonne.



Lillebonne, le théâtre : Entrée axiale est et galerie périphérique nord

En effet, la morphologie de la colline sur laquelle est construit le monument peut suggérer la présence d'une imposante structure enterrée longeant le mur extérieur de la galerie périphérique à l'est et au sud-est. Elle présente à cet endroit une forme courbe, parallèle au mur périmétral du théâtre, formant relief par rapport au terrain environnant. Dès le début du chantier, la fouille de cette zone a permis d'y constater l'absence de vestiges appartenant au mur d'enceinte de la ville. Toutes les données qui en proviennent conduisent à exclure définitivement la construction d'un mur d'enceinte de cette importance qui aurait contourné le théâtre par l'est.

Zone extérieure au niveau de l'entrée située face du vomitorium V2

A l'extérieur de l'entrée qui donne accès au théâtre au niveau du vomitorium V2, les vestiges sont présents sous quelques centimètres de terre végétale. Comme toutes les entrées du théâtre, elle avait été fermée par des blocs de réemploi en grand appareil, en calcaire à rognons de silex, probablement récupérés dans le monument lui-même et réadaptés pour cette fonction.

Dans la partie sud-est, la roche d'origine de la colline se trouve immédiatement sous la terre végétale. Cette roche présente un travail de taille destiné à permettre la pose des fondations du mur extérieur du théâtre. Elle a été creusée légèrement pour obtenir une superficie homogène qui convienne à la pose des fondations. Aucune trace de construction ultérieure n'a été trouvée sur la roche à l'extérieur du monument.

En face de l'entrée, la roche a été creusée pour créer un couloir rectiligne dans l'alignement des murs du vomitorium V2. A l'extrémité de ce couloir, elle est taillée en diagonale pour ouvrir le passage vers l'extérieur, en forme d'entonnoir, afin de faciliter l'entrée et la sortie du public du vomitorium V2 et de le canaliser. Depuis l'extérieur du théâtre, où le sol se situe plus bas que le niveau de l'entrée, un palier et des marches placés à l'intérieur du passage creusé dans la roche naturelle permettaient de monter progressivement jusqu'à l'entrée.

Zone extérieure depuis l'entrée située face du vomitorium V2 jusqu'à l'entrée axiale est

Dans ce secteur, les fouilles ont permis d'observer que le mur périmétral a été conçu en harmonie avec la colline dont il suit la pente, son aspect naturel n'ayant subi que des modifications superficielles pour permettre la pose des fondations. Le mur extérieur est homogène et comparable par ses dimensions aux autres parties édifiées dans des zones planes. Il présente toutefois des caractéristiques particulières dans les mesures des contreforts. Leur largeur reste identique à celles des autres contreforts de l'édifice, mais la longueur de leur façade externe, parallèle au mur, varie parfois jusqu'à atteindre le double de la largeur.

Cette constatation est révélatrice des choix architecturaux qui ont présidé à la construction de l'édifice : augmenter la stabilité statique des structures, en fonction des dénivelés de la colline, plutôt que de modifier l'aspect naturel du terrain avec de gros travaux de terrassement.

Deux contreforts, qui étaient jusqu'à lors enterrés, sont apparus pendant les fouilles : ils sont placés dans l'alignement

du mur sud M15 du vomitorium V1, orienté est-ouest. Le mur M17 se termine là où commencent les deux contreforts. Entre ces contreforts, la structure n'est pas maçonnée, mais elle se compose de blocs de pierre calcaires en grand appareil. La présence de ces blocs permet de situer à cet endroit la limite d'une probable ouverture, encadrée de chaque côté par des piédroits en blocs de pierre calcaire.

L'entrée axiale est

Cette entrée vers l'arène, composée d'une structure qui soutenait le seuil en pierre, a été retrouvée plus bas, recouverte d'une couche d'herbe avec des débris et une grande quantité de déchets urbains récents.

Sur ses côtés, se trouvent les fondations de deux piédroits en pierre calcaire coquillier en grand appareil. Assemblées à sec et bloquées par des agrafes, les pierres sont préparées pour accueillir une autre assise de blocs. Ces structures ont trois fonctions distinctes :

- des piédroits encadrant chaque côté de la porte d'entrée du monument ;
- des éléments de chaînage, au point où les maçonneries du mur périmétral s'arrêtent pour faire place aux ouvertures ;
- des éléments de soutien d'un système structural d'arcades qui permet la liaison du mur extérieur de la galerie avec les murs intérieurs, où des piédroits symétriques et d'une typologie de construction identique ont été retrouvés.

Le monument présente au niveau de l'entrée axiale une composition architecturale complexe, d'un grand intérêt par ses solutions structurelles et esthétiques, grâce à l'existence d'une ou, plus vraisemblablement, de deux entrées : l'une permettait l'accès à l'entrée axiale est vers l'arène ; l'autre, située à un niveau plus haut, conduisait au vomitorium V1 et au premier podium elliptique qui délimitait l'arène au sud.

L'intérieur de la galerie périphérique, au niveau du vomitorium V2

Dans la partie haute de la galerie périphérique, au niveau du vomitorium V2, comme ailleurs dans le monument, le dégagement a été excessif durant les travaux de fouilles du XIX^e siècle. Le sol de la galerie périphérique a été fouillé profondément, portant au jour la partie supérieure des fondations des murs dans de nombreux endroits. La fouille a permis d'identifier le travail de taille et de préparation des maçonneries lors de l'édification du mur de fermeture de l'entrée au Bas-Empire. Certains blocs sont encore en place dans la partie externe du mur et témoignent de ces travaux d'obstruction.

Dans cette zone, a été trouvée la maçonnerie de soutènement du seuil de l'entrée au monument associée au vomitorium V2. Dans l'entrée du vomitorium V2, sous les fondations des structures du dernier état du théâtre, a été en partie mis au jour un mur situé dans l'alignement du mur circulaire intérieur de la galerie périphérique qui délimite la *summa cavea*. Les maçonneries de ce mur ont fait l'objet d'une démolition et d'une récupération à l'époque antique. Il s'agit du mur périmétral extérieur de l'édifice qui précède le dernier état du théâtre et présente des dimensions inférieures à celui-ci. Le théâtre, dans sa reconstruction du dernier état, a donc été agrandi de 7,10 m (24 pieds) avec la création d'une galerie périphérique

(ou corridor annulaire). La structure mise au jour à l'entrée du vomitorium V2 révèle qu'à cet endroit l'état précédent du théâtre ne présentait pas l'ouverture d'un vomitorium, mettant en évidence l'existence de différences typologiques entre ces deux états du théâtre.

La galerie périphérique entre l'entrée axiale est et la place Félix Faure

Le dallage de la galerie périphérique était constitué de blocs de calcaire à silex comme dans les autres parties du monument. Une partie de ce dallage avait été mis au jour par Léon de Vesly à l'extrémité nord de la galerie au cours des fouilles de 1915. Selon les documents d'archives, le dallage aurait été laissé en place et recouvert par un remblai. Le dallage en blocs calcaires n'a pas été retrouvé, toute la zone ayant été profondément déblayée sans aucune logique, à la recherche de vestiges improbables dans les remblais de construction qui stabilisaient les fondations de la galerie. Seule la partie de la galerie comprise entre les derniers contreforts au nord et la clôture le long de la place Félix Faure conserve encore une partie de la stratigraphie originelle. Ces fouilles sauvages ont eu comme résultat la disparition de tous les niveaux appartenant au pavimentum de la galerie périphérique nord. Aucune trace ou négatif de sol n'a été retrouvé et les récentes restaurations des parois des murs ont effacé ce qui pouvait encore subsister.

Sous le mur de clôture du théâtre, une seconde structure beaucoup plus importante, d'époque moderne, a été mise au jour. Il s'agit d'un mur de soutien de la route départementale qui court le long la place Félix Faure. Ce mur, qui commence au niveau du trottoir, descend à l'intérieur de la galerie périphérique sur une profondeur de 3 mètres. Ses fondations reposent sur une structure d'époque romaine du même type que celles qui obstruaient toutes les entrées du théâtre. Les grands blocs en pierre calcaire à rognons de silex qui la composent sont encore en place et en bon état de conservation, au moins pour la partie qui subsiste. Une partie des blocs calcaires a été réutilisée pour la construction des fondations du mur de soutènement de la rue, entraînant la destruction partielle de ces importants vestiges.

La découverte de cette structure encore en place présente un grand intérêt archéologique pour l'étude du monument au moment de son

abandon et de son changement d'utilisation. Elle témoigne de la fermeture des accès nord de la galerie périphérique par une structure en blocs d'importantes dimensions, à la suite de l'abandon du monument comme édifice de spectacle,.

Toutes les entrées extérieures du théâtre, y compris l'accès à la galerie périphérique, ont donc été obstruées, selon toute vraisemblance pendant la période du Bas-Empire, isolant et fortifiant ainsi l'édifice. La découverte de l'obstruction de l'accès nord-est à la galerie périphérique qui ouvrait vers le centre urbain est un élément nouveau qui indique que le monument fut alors totalement isolé de son environnement. Cela ouvre une nouvelle problématique concernant le système d'accès à l'édifice après son changement d'utilisation et les modifications de ses caractéristiques architecturales.

Un seul alignement des blocs qui fermaient la galerie périphérique au nord a été fouillé, une partie de cette structure étant située sous la route départementale. Elle ne pourra être



Lillebonne, le théâtre : Zone extérieure du mur périmétral : mur M17

mise au jour que lors d'un programme de fouilles ultérieur qui intéressera tous les vestiges du théâtre encore situés dans le sous-sol de la place Félix Faure.

A la suite des creusements sauvages dans la partie nord de la galerie, seule une partie des couches d'époque antique a été conservée, grâce à la proximité avec la route départementale et à leur profondeur. La stratigraphie en place est composée essentiellement de matériel calcaire provenant du chantier de récupération des maçonneries et des revêtements du monument. Ce chantier de récupération situé à l'intérieur de la galerie périphérique se présente comme une séquence logique de couches calcaires mélangées avec du mortier de chaux, compactées par le transport des matériaux vers l'extérieur de l'édifice à travers la galerie périphérique.

À l'intérieur de l'escalier E1, des sondages ont permis de vérifier la composition du remblai de soutien des marches. Il est composé de matériel de rejet du chantier de construction et de blocs de silex, ce qui confirme la technique de construction de l'édifice déjà observée dans d'autres secteurs lors de l'étude préliminaire effectuée en 2001.

Les murs M10 et M11 qui forment les côtés de l'escalier E1 finissent à environ 1,40 m de la parcelle au niveau du mur de fermeture en grand appareil de la galerie périphérique. Le mur M62, en continuité avec le proscaenium et perpendiculaire au mur M10, se termine lui aussi au contact avec le mur M10 en laissant un vide structurel entre les deux murs. Les extrémités des murs ne présentent aucun type de finition, mais unique-

ment le négatif des revêtements lapidaires ou plus vraisemblablement d'une architecture plus complexe composée par des piliers ou des piédroits.

Donc, à l'entrée nord de la galerie périphérique et vers l'escalier E1, l'architecture du monument devrait révéler un nouvel espace d'accès, probablement plus complexe que la simple linéarité des murs actuellement découverts. Mais, à proximité de la clôture nord, la complexité de l'architecture et de la stratigraphie ne permet pas, en l'état actuel des connaissances, de formuler une hypothèse sur le développement des structures du théâtre sous la place.

En conclusion, les fouilles menées pendant cette campagne se sont révélées plus complexes que les prévisions initiales ne le laissaient supposer. Cependant, elles ont fourni des premiers résultats d'un grand intérêt qui méritent un complément d'information.

Il semble indispensable de reprendre les fouilles dans le même secteur en 2008, pour compléter les données importantes déjà obtenues.

Vincenzo MUTARELLI
Archéologue départemental de Seine-Maritime



Lillebonne, le théâtre : Zone extérieure du mur périmétral : entrée du vomitorium V1, entrée axiale

L'intervention de diagnostic concernant le projet de Z.A.C. « Euro Channel » par la SEMAD, au nord-ouest de l'agglomération de Martin-Église, a été motivée par la forte concentration de sites sur la commune concernée, ainsi que sur les communes environnantes.

Des tranchées, au nombre de 28, ont été réalisées systématiquement sur l'ensemble de l'emprise. Au total, les sondages ont porté sur 15774 m², soit 11,15 % de la surface concernée par la Z.A.C. On notera qu'une partie du projet n'a pu être sondée (parcelle ZA. 44).

Les tranchées se sont révélées positives à 94,4 %, avec une occupation anthropique du second âge du Fer à l'époque contemporaine. Pour La Tène, les indices sont essentiellement des fossés de parcellaire et un présumé angle d'enclos. La période gallo-romaine est, quant à elle, mise en évidence par l'observation de parcellaires, d'une voirie et d'un habitat. Une voirie moderne a été mise au jour, ainsi que des vestiges de la seconde guerre mondiale composés de trous de bombe, vraisemblablement à mettre en relation avec le débarquement allié du 19 août 1942 et visant la batterie située au sud-ouest de l'emprise.

La période protohistorique est très peu représentée. Un ensemble de fossés de parcellaire attribué à La Tène finale a été mis au jour (orientation : nord-est / sud-ouest et nord-ouest / sud-est), un grand nombre de fossés parcellaires non datés mais ayant les mêmes orientations sont vraisemblablement contemporains. Il est à noter que l'orientation des fossés gallo-romains est légèrement différente. A l'angle nord-est de l'emprise, a été observé l'angle d'un enclos d'habitat, celui-ci se développe sous la RD 920 et au nord-est de celle-ci. Le peu de mobilier collecté pour cette période ne nous permet pas d'affiner la datation, mais celle-ci est très vraisemblablement de La Tène D (présence de tessons céramique de type Veauvillaise).

Le parcellaire du Haut-Empire n'a pas la même orientation que celui de La Tène. Celui-ci semble avoir un décalage d'une dizaine de degré. De la même manière que pour la période protohistorique, un grand nombre de fossés non datés peut vraisemblablement leur être contemporains.

Le diagnostic a permis de confirmer la présence dans l'emprise du futur projet d'une voirie antique qui reliait Dieppe à Beauvais (Oise). Nous avons pu la suivre sur près de 350 m. Aucun aménagement de chaussée n'a pu être observé, si ce n'est quelques ornières. La chaussée large d'environ 5,5 m est longée de chaque côté par deux fossés relativement larges (environ 1,3 m) mais peu profonds (entre 30 et 40 cm), alors que les deux autres fossés situés de part et d'autre des deux précédents ont une ouverture moyenne de 2 m, pour une profondeur moyenne de 1,2 m. Le mobilier associé à cette voirie est céramique, et attribué au I^{er} et II^e siècle de notre ère. On notera la présence de deux céramiques, un pot à cuire et une cruche à pâte claire.

Des structures d'habitat et d'artisanat (forge mise en évidence par un grand nombre de scories et de culots de forge) ont été mises au jour le long de cette voirie, à l'est de l'emprise. Ces structures sont constituées pour l'essentiel de fossés (orientés nord-ouest / sud-est et nord-est / sud-ouest), de fosses et de trous de poteaux. Dans le cadre du diagnostic, aucune organisation n'a pu être observée. Les structures ont fourni une grande quantité de mobilier céramique, métallique, verre, scories, ainsi qu'une Vénus dite « en terre cuite de l'Allier ».

Ce matériel met en évidence une chronologie axée sur les I^{er} et II^e siècle de notre ère, et plus particulièrement sur la période comprise entre le milieu du I^{er} et le milieu du II^e siècle, qui semble marquer le développement maximum de l'occupation. Le mobilier postérieur au milieu du II^e siècle est insignifiant, ce qui tend à suggérer un abandon relativement précoce de cette partie du site.

Après cette campagne de sondages, on constate une forte occupation anthropique de ces parcelles. L'ensemble des structures du Haut-Empire associé à la voirie n'a pas été clairement identifié, seule une fouille permettrait une compréhension de ce site ainsi que sa relation avec la voirie. Cet indice n'est pas entièrement dans l'emprise de la future ZAC, mais les terrains situés au sud-est de celle-ci sont appelés à être aménagés dans les années à venir.

Willy VARIN
INRAP



Martin-Église, ZAC Euro Channel : Vénus dite « en terre cuite de l'Allier » (st. 139) (W. Varin)

Le diagnostic concernant un projet de lotissement par la SARL « Terres à Maison », a été motivé par la forte concentration de sites archéologiques sur la commune concernée, ainsi que sur la commune limitrophe de Bonsecours. Au total, les sondages ont porté sur 9543 m², soit 9,95 % de la surface concernée par le projet.

Les tranchées se sont révélées positives à 94,4 % et cette intervention a permis de mettre en évidence quatre zones.

La zone archéologique I, située au nord / nord-est de l'emprise, est attribuée au Haut-Empire. Les zones II, (au centre du projet), III (au nord), et IV (à l'est) sont quant à elles attribuées à La Tène.

Zone I

Les tranchées ont permis d'observer plusieurs fossés dont deux parallèles. Cet ensemble de fossés, observé sur 250 m, peut border un segment de voirie orienté nord-ouest / sud-est. Ils ont fourni peu de mobilier céramique mais datable de la période gallo-romaine. La partie inférieure d'une cruche à pied annulaire en pâte claire a été prélevée, il s'agit d'une production régionale attribuable à la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle de notre ère.

Le chemin rural dit « des Religieux » est vraisemblablement la grande voie antique qui relie Rouen à Paris, celle-ci venant de Rouen par la cavée de Carville, remonte probablement sur le plateau en utilisant le vallon de « la Valette de la Lande » (en face du projet). Les fossés que nous avons localisés dans la zone I peuvent être mis en relation avec cette hypothétique voirie.

Zone II

Cet espace ne semble pas clos et occupe une superficie d'environ 1000 m². Cette zone se caractérise par une concentration à caractère funéraire composé de huit sépultures dont quatre ont fait l'objet d'une fouille. L'absence de squelette ne semble pas exclure l'inhumation comme mode de sépulture.

- La structure 43 renfermait une céramique écrasée dans le quart nord-est de la fosse.

- La structure 47 présentait une céramique couchée sur sa panse dans le quart nord de la fosse. Il s'agit d'un gobelet de confection très frustre. Cette présence en contexte funéraire de vases de faibles dimensions, très irréguliers, mal fini est assez courante. Elle est déjà mentionnée sur la nécropole de Tournedos (Eure) pour la phase ultime de la fréquentation du site datée du 1^{er} siècle avant notre ère (Carré 1993), ainsi qu'à Bois-Guillaume (Seine-Maritime).

- La structure 50 a livré du mobilier métallique au centre et à l'extrémité nord-ouest de la fosse (fibule ?), ainsi qu'un vase ovoïde légèrement refermé. Ce type de forme très particulier se retrouve sur le site de Fesques (Seine-Maritime), mais aussi en grand nombre sur le site de Montmartin (Oise) (Brunaux, Méniel 1997, p. 75-82). Pour J.-L. Brunaux, ce type de vase est fréquent en contexte Laténien C2/D1. Il faut par ailleurs noter

l'aire de diffusion de ce type de céramique, très bien représenté en Picardie et sur ses marges, mais qui en revanche est totalement absent des assemblages plus occidentaux.

- La structure 51 a livré une céramique écrasée dans le quart sud-ouest de la fosse. Du mobilier métallique se trouvait au centre de la sépulture ainsi que sur la céramique.

L'étude rapide de cet ensemble funéraire permet de le situer chronologiquement à La Tène C2-D1. Les quatre tombes fouillées semblent être des sépultures à inhumation. Trois de ces fosses se distinguent de par leurs petites dimensions ; s'agit-il d'inhumations d'enfants ? Cet ensemble funéraire comporte au moins une incinération (structure 54, non fouillée). Les sépultures sont de faible profondeur (21 cm en moyenne) et aucun aménagement interne comme externe n'a été observé.

Zone III

La Zone III est caractérisée par une concentration à caractère funéraire composée de quatre sépultures. Cet espace semble ouvert et occupe une superficie d'environ 1000 m². Deux des ces sépultures ont fait l'objet d'une fouille. De même que pour la zone II, aucune inhumation ne recèle de vestiges osseux.

- L'inhumation probable St. 170, a livré deux céramiques à l'extrémité sud-est de la fosse, avec mobilier métallique à proximité : deux fragments en fer qui peuvent provenir d'une fibule et une tige de fer passée dans un anneau de bronze. Une armature tranchante reposait sous la céramique 1.

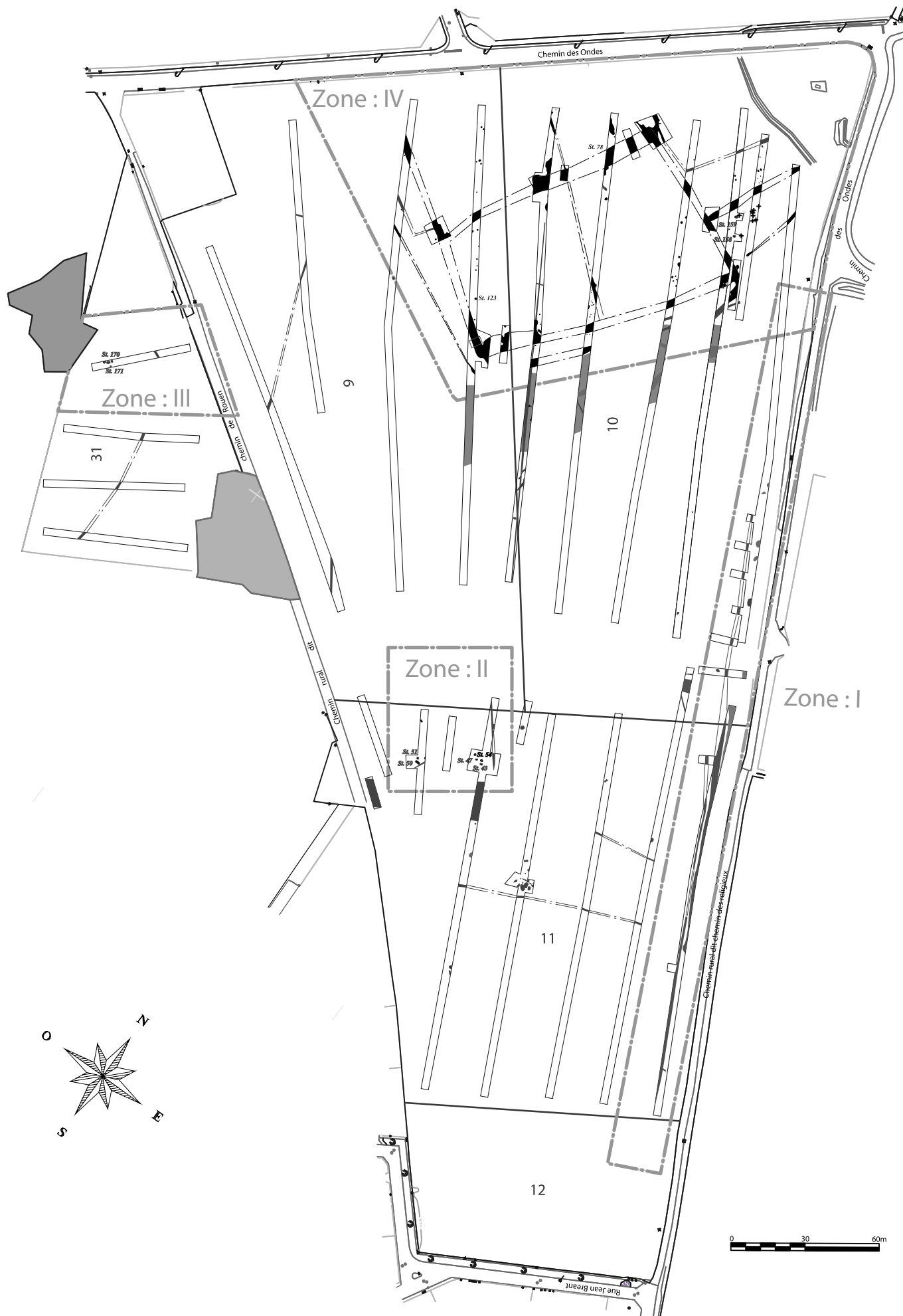
- L'inhumation probable St.171, présentait une concentration de charbon de bois au fond de la structure, ainsi qu'une céramique dans sa moitié nord-est.

Le vase de la sépulture 171 et le vase 1 de la sépulture 170 présentent incontestablement un lien de parenté de par leur profil et surtout leur pied très particulier. Malgré cette physiologie si singulière, nous n'avons pas pu trouver d'exemples similaires au cours de nos rapides recherches. Le champ des comparaisons reste donc ouvert pour ces deux vases. On notera un gobelet de confection très frustre dans la sépulture 170, d'un aspect proche de celui prélevé dans la sépulture 47 de la zone II.

L'étude de cet ensemble funéraire permet de le situer chronologiquement à La Tène C-D. Les sépultures fouillées semblent être des sépultures à inhumation de faible profondeur (22 cm en moyenne) et aucun aménagement interne comme externe n'a été observé. Comme pour la zone II, elles se distinguent par leurs petites dimensions. Aucun élément n'a permis d'observer en surface le mode funéraire des deux structures non fouillées.

Zone IV

La Zone IV est caractérisée par un habitat et une concentration de fosses funéraires. Bien que les structures se soient révélées assez riches en mobiliers céramiques, ceux-ci étant fragmentés et n'ayant eu le temps de procéder à un recollage systématique, l'étude céramique d'H. Lepaumier apporte peu d'éléments chronologiques dans le cadre de ce diagnostic.



Le Mesnil-Esnard, Route de Darnétal, Rue Jean Bréant : Plan général de structures (W. Varin)

L'enclos d'habitat

Deux coupes ont été effectuées dans l'enclos et leurs ouvertures comme leurs profils présentent des différences assez remarquables. Le sondage effectué dans le fossé d'enclos St. 78 permet d'observer un profil en V, profond de 2,70 m (terre végétale incluse), pour une ouverture de 6 m au niveau du décapage. La coupe orientée est-ouest montre un comblement stratifié et une forte présence de mobilier.

La coupe nord-sud effectuée dans le fossé d'enclos St.123 permet d'observer un profil en U d'une profondeur de 1,55 m, pour une largeur de 3,70 m, avec un comblement stratifié et un mobilier abondant.

Cet enclos présente des différences remarquables d'un tronçon à l'autre. Sa largeur est en moyenne de 3 m, mais l'on constate à son angle nord (tronçon St. 78), une largeur de 6,3 m sur une longueur de 55 m, ce qui correspond au double d'envergure. Faut-il y voir un aménagement pour une entrée monumentale ? L'angle sud (tronçon St. 154) présente à peu près les mêmes caractéristiques avec une ouverture de 6 m sur environ 20 m de long. Au diagnostic aucune interruption n'a été constatée dans les fossés de cet enclos. Ce dernier de plan trapézoïdal a une superficie d'environ 5000 m², et son orientation reprend celle du talweg qui le borde au sud-est.

Plusieurs fossés de largeur assez conséquente sont accolés à l'enclos décrit ci-dessus. C'est le cas du fossé à l'angle ouest de l'enclos qui présente une ouverture moyenne de 2,7 m. Il en est de même pour les fossés au nord et à l'est de l'enclos, larges de 2 à 3,45 m. Il est fort probable que ces fossés associés à l'enclos décrit ci-dessus forment un ensemble plus complexe, avec fossés de partition.

Un fossé orienté sud-est / nord-ouest semble être recoupé par l'enclos décrit ci-dessus. Il est peu profond (56 cm) et a fourni une grande quantité de mobilier céramique.

Un nombre important de structures peu profondes assimilées à des trous de poteaux ont été repérées dans la partie sud-ouest et dans l'angle est de l'enclos, sans pour autant permettre d'identifier des bâtiments. Des concentrations de trous de poteaux ont aussi été repérées à l'ouest du fossé d'enclos 78 et au sud du fossé d'enclos 155, et quelques fosses ont été mises au jour sans que l'on puisse leur accorder une fonction particulière.

Deux structures de combustion ont également été observées dans les fossés d'enclos 78 et 154, sans que leur fonction n'ait pu être définie. Enfin, un ensemble de fossés correspondant vraisemblablement à du parcellaire gravite autour de l'enclos. Bien que recelant du mobilier céramique Laténien, ils ne sont pas forcément tous en relation avec l'enclos.

Le mobilier céramique mis au jour dans ce secteur est assez important mais plutôt fragmenté. Il y a quelques éléments de céramique tournée (attribuables à la période Augustéenne) et peu de fragments de céramiques décorées. Quelques tessons de terra nigra et quelques uns de céramique de type Besançon ont été collectés, de même que quelques fragments d'amphores indéterminées.

De nombreuses scories liées à une ou plusieurs activités de forge (scories à culot) ont été prélevées mais aucun élément ne permet d'y voir une production de fer par réduction directe. Deux fragments de parois de forge, vitrifiés et de couleur verte (ce qui est du au fait qu'ils étaient situés près de l'arrivée d'air du foyer), ont été collectés.

Le mobilier métallique, très présent, est constitué de clous, d'outils, de la partie distale d'une serpe en fer, une lame de couteau et des fragments d'objet à douille ou de lame, non identifiés. Un bracelet en bronze à jonc plein et décoré de chevrons a également été collecté en surface d'un sondage.

Les restes osseux de faune ne sont pas conservés du fait de l'acidité du limon. L'on peut tout de même noter la présence de quelques molaires de suidé.

La nécropole

Une concentration de fosses à caractère funéraire a été repérée à l'est de « l'enclos principal », le long d'un fossé. Cet espace semble clos par deux autres fossés à l'est et un à l'ouest. Une entrée semble aménagée à l'est. Cette nécropole occupe une superficie d'environ 600 m². Nous avons observé onze sépultures et deux d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille.

Pour la sépulture à incinération St.158, l'amas osseux est déposé au fond de la fosse, soit en pleine terre, soit en contenant périssable, au milieu du mobilier céramique et métallique. A l'ouest des restes osseux a été déposée une épée ployée, et à l'est trois céramiques ainsi qu'un umbo de bouclier et deux fers de lances. La céramique, contenant des ossements, a été fouillée par l'anthropologue. Le vase le plus intéressant du point de vue chronologique présente un profil tronconique très simple, ponctué d'une série de légères cannelures réalisées à la pointe mousse dégageant de fins cordons. L'irrégularité de la paroi et des décors exclut l'usage du tour rapide dans la confection de cette forme qui trouve de très bons parallèles dans la nécropole de Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), notamment si on le compare au vase de la tombe 605 (M.-L. Merleau 2002, p. 61-63 et p. 152-153). D'après M.-L. Merleau, le vase de Bois-Guillaume rappelait un vase du site de Saint-Aubin-Routot « Le Four à Chaux 1 » qui avait été attribué par G. Blancquaert à la fin de La Tène moyenne/début de La Tène finale. Pour Bois-Guillaume, la sépulture 605 est quant à elle attribuée à la phase 1 (M.-L. Merleau 2002, p. 224-225) soit au début de La Tène C1. À Fesques, sur le sanctuaire du « Mont du Val aux Moines » (Seine-Maritime), cette forme se rencontre en assez grand nombre dans le comblement d'un fossé qui se met en place au cours de La Tène D1 (Barbet, Mantel 1997, p. 117-120). Le second vase complet de cette tombe présente un profil plus commun que l'on rencontre pratiquement dans tous les assemblages régionaux de La Tène moyenne/finale, comme à Bois-Guillaume, mais aussi à Cottévrard (G. Blancquaert 2002, p. 380) pour ne citer que quelques cas issus de contextes funéraires régionaux.

Nous n'avons pas observé la présence de charbon de bois parmi les ossements inhumés. L'amas contient les restes osseux d'au moins un individu adulte. Enfin, nous avons pu constater la présence d'ossements brûlés de faune dans l'amas.

Le mobilier métallique de cette sépulture à incinération est constitué d'armes offensives et défensives. Cette étude n'est que préliminaire car le mobilier a été rapidement déposé au laboratoire de restauration des métaux de Compiègne (IRRAP) afin de disposer de radiographies X et est en cours de stabilisation avant restauration. Cet ensemble est constitué d'une épée dans son fourreau, d'un umbo de bouclier, de deux fers de lances, et de fragments de tôles.

L'épée dans son fourreau est ployée en U et était déposée au fond de la sépulture. La soie d'environ 1,05 m de long n'est pas complète. Le fourreau mesure un peu plus d'1 m et est composé de deux tôles de fer serties en gouttière. Ce fourreau se distingue par une entrée rectiligne et la présence d'une pièce de renfort. L'ensemble est renforcé par une série de deux à trois frettes qui semble enserrer le pontet rectangulaire et ses longues pattes de fixation. La bouterolle est de type long et semble mesurer près de 40 cm, soit près de la moitié du fourreau. Elle est pourvue de nombreuses frettes (on en distingue six sur la radiographie, mais l'on en a observé un nombre plus important sur le terrain). On peut avancer une datation pour cette arme située à La Tène D1/D2.

L'umbo mesure près de 25 cm de long, la largeur de la coque est d'environ 9 cm. Celle-ci est bordée d'un bourrelet accentué ; elle ne semble pas présenter de nervure médiane. Les ailettes sont de type rectangulaire haut. La fixation de l'umbo sur le bouclier est assurée par deux rivets de section carrée ; la forme de leur tête ne peut être décrite sans une restauration de l'objet. Il faut noter la présence de deux attaches aux extrémités « en crochet » près de la coque. L'umbo est de type I (Typologie des umbos de boucliers de Gournay-sur-Aronde par A. Rapin) et ce type est représenté dans une large fourchette chronologique qui s'étend de La Tène C1 jusqu'à La Tène D1.

La longueur du fer de lance est d'environ 54 cm ; son système de fixation sur la hampe est assuré par un emboîtement à douille ; celle-ci a un diamètre d'environ 3 cm pour une longueur de près de 12 cm. La fixation de la douille sur la hampe n'a pu être observée. L'empennage est symétrique à base arrondie ; la largeur de celui-ci est d'environ 4 cm pour une longueur approximative de 12 cm. La pointe, quant à elle, mesure presque 30 cm. Ce fer de lance est de type IV, lance baïonnette (typologie des fers de lance de Gournay-sur-Aronde par A. Rapin) et peut être comparé à celui du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde mesurant 50,8 cm. Ce type de fer est généralement attribué à La Tène C2. Précisons qu'aucun de ce type de fer de lance n'a été découvert actuellement en Normandie.

La longueur du second fer de lance est d'environ 24 cm. Son système de fixation sur la hampe est assuré par un emboîtement à douille ; celle-ci a un diamètre d'environ 2 cm pour une longueur de près de 7 cm. La fixation de la douille sur la hampe n'a pu être observée. L'empennage est symétrique ; la largeur de celui-ci est d'environ 4 cm. Ce fer de lance est de type I, forme classique à douille moyenne (typologie A. Rapin). Ce type de fer est l'un des plus classiques ; son attribution chronologique va de la fin du premier âge du Fer à La Tène D1.

Lors de la fouille et du tamisage du remplissage de cette sépulture, une quarantaine de fragments de tôles de dimension variable, ainsi que quatre clous dont un inséré dans un morceau de tôle ont été mis au jour près des restes osseux. La surface de certains de ces fragments permet d'affirmer qu'ils ont été portés au feu. De nombreux morceaux conservent sur une face des restes de fibre de bois et certains présentent un profil en U. Ces fragments nous font penser aux orles qui soulignent et garnissent le pourtour, la partie supérieure ou latérale du bouclier. La forme de certains de ces éléments permet de penser que l'épaisseur du bouclier devait être d'environ 1,5 à 1,7 cm.

Dans la sépulture à incinération St. 159, une céramique, inclinée vers le nord-ouest, contenait les ossements. Des restes osseux étaient déposés ou bien ont migré à la base du vase. L'urne

contenait les restes osseux d'au moins un individu adulte, et l'ensemble des ossements préfigure un individu plutôt robuste. Enfin, nous constatons la présence d'une diaphyse animale brûlée dans le fond de l'urne.

Ce type de tombe n'est pas un cas isolé en Haute-Normandie, notamment le long de la Seine où elles peuvent être associées à d'autres tombes du même type ou à des tombes à chars. Cependant les habitats qui leur sont associés n'ont jamais été fouillés.

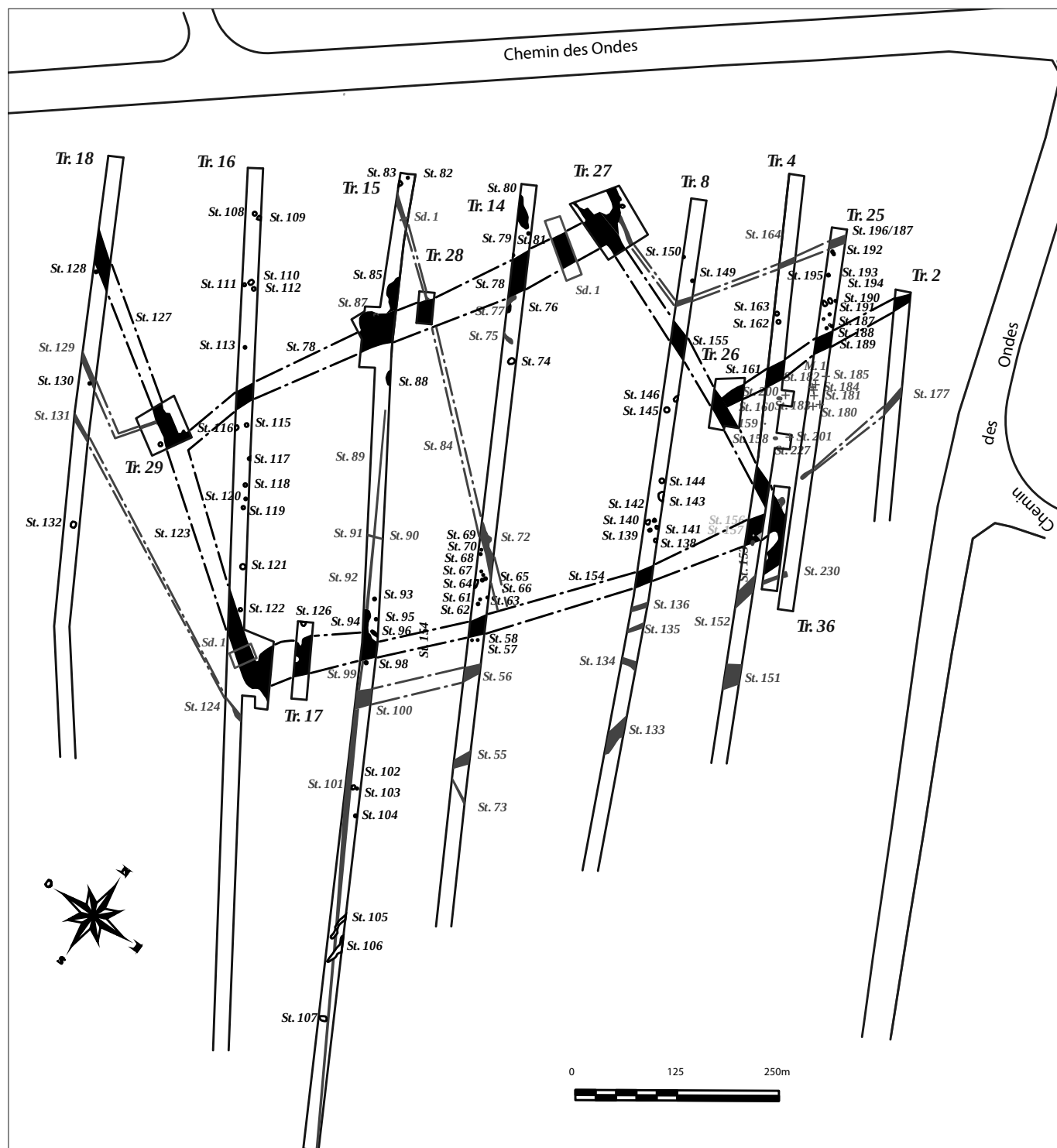
Les terrains diagnostiqués sont, semble-il, occupés dès le Néolithique, période mise en évidence par du mobilier lithique non associé à des structures. Vraisemblablement dès La Tène C un habitat (zone IV) est implanté dans la partie nord-ouest du futur projet près d'un talweg. Cet habitat est enclos par des fossés assez remarquables de part leurs ouvertures notamment à deux de leurs angles où elles atteignent une largeur de plus de 6 m pour une profondeur de 1,7 m. Cet ensemble clos renferme des structures en creux liées à des bâtiments, fosses et structures de combustion. Le mobilier y est assez abondant ; céramiques (dont de l'amphore), scories (issue de travaux de forge), objets métalliques (outils, parure) mais la faune y est peu représentée en raison de l'acidité du limon. Trois ensembles funéraires gravitent à proximité de l'habitat, un premier (zone II) est localisé à près de 150 m au sud-est de celui-ci, un second (zone III) est, quant à lui, implanté à 150 m au sud-ouest de l'enclos. Enfin un troisième (zone IV) cette fois-ci certainement enclos et accolé à l'un des fossés d'enclos de l'habitat. Ces trois nécropoles sont-elles contemporaines et sont-elles toutes liées à cet habitat ? Une d'entre elles se distingue de part son mobilier funéraire ; il s'agit de celle accolée à l'enclos d'habitat, où une tombe à armes de La Tène D1/D2 a été découverte. Faut-il alors voir en cet habitat une simple ferme ou un domaine plus important ?

Les sépultures à armes sont connues en Haute-Normandie. Celles-ci sont parfois seules parmi des sépultures plus « classiques », comme dans la nécropole de Cottévrard, mais elles peuvent aussi être associées à d'autres tombes de guerrier, comme à Poses et à Pîtres où elles sont aussi associées à une tombe à char.

Une fouille sur cet ensemble habitat/nécropoles donnerait l'occasion de fouiller l'habitat lié à une tombe de guerrier ce qui n'a encore jamais été réalisé en Haute-Normandie.

Willy VARIN
INRAP

[Ce texte a fait l'objet d'une modification visant à en réduire la taille.
Patricia MOITREL, SRA HN]



Le Mesnil-Esnard, Route de Darnétal, Rue Jean Bréant : Plan de la zone IV (W. Varin)



Le Mesnil-Esnard, Route de Darnétal, Rue Jean Bréant : Tombe à armes St. 158 (W. Varin)

L'opération de diagnostic s'est déroulée en octobre-novembre 2007 sur une surface de 20 ha, coupée en son milieu par la nationale 138.

Une occupation gallo-romaine de la fin du II^e-début III^e siècle après J.-C. a été découverte en zone forestière et en limite d'emprise. Elle couvre une surface d'environ 425 m².

Trois bâtiments sur solins calcaires avec les niveaux d'occupation en place, une fosse et un fossé ont été mis au jour. La présence de mobilier céramique, ferreux ainsi que de nombreuses meules indiquent probablement des constructions à caractère domestique.

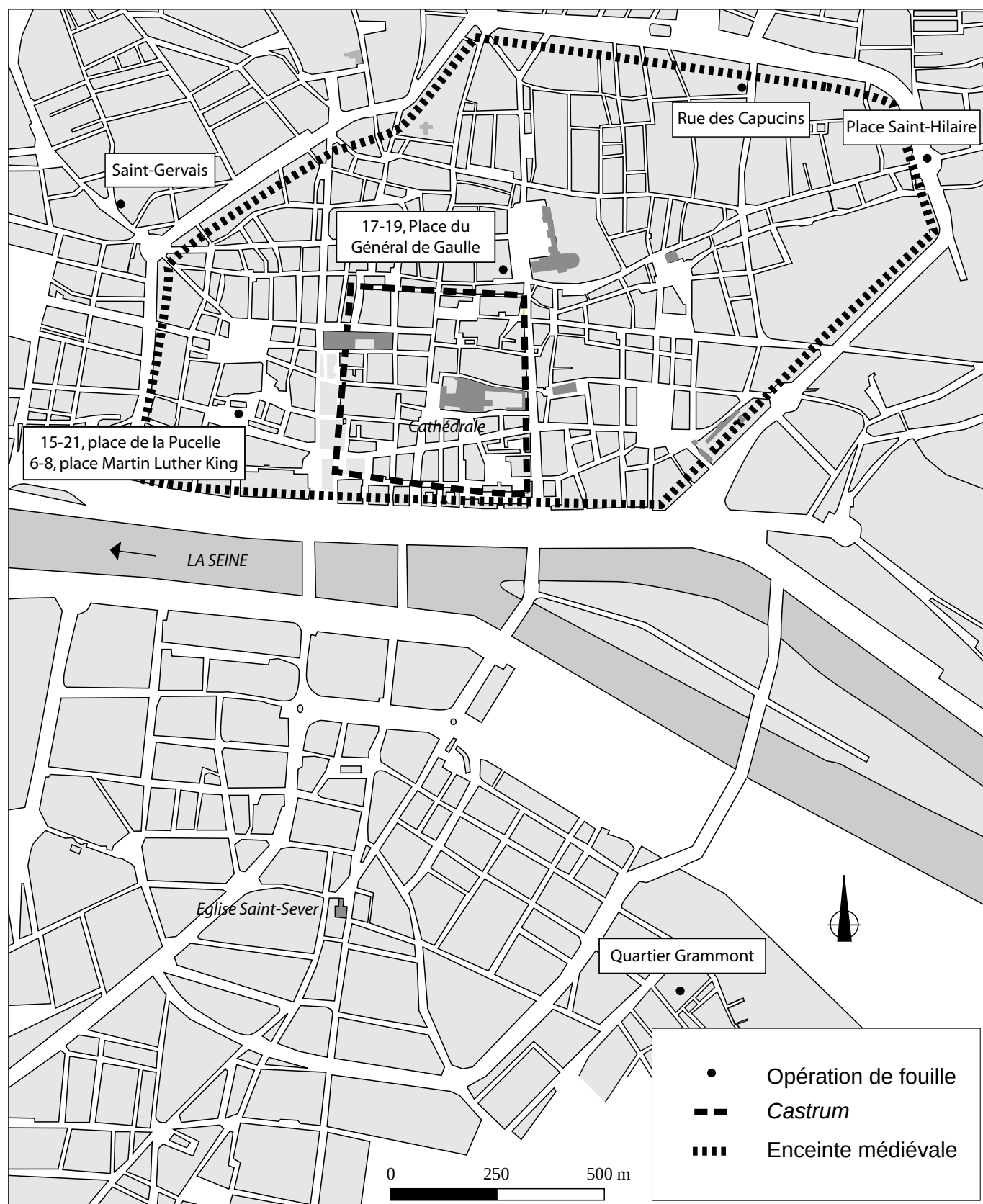
Laurence JÉGO
INRAP



Petit-Couronne, Technopole du Madrillet : Relevé et photo du bâtiment 02 (L. Jégo)



Rouen



Rouen : Répartition des opérations de terrain (L. Éloy-Épailly, SRA HN)

Rouen

69, rue des Capucins

Le monument conventionnellement nommé « les Terrasses des Capucins » fut longtemps considéré comme l'un des vestiges les plus impressionnants de l'enceinte fortifiée de Rouen. Situé dans la partie septentrionale de l'enclos urbain de la fin du Moyen Âge, il s'agissait d'un important massif maçonné en grand appareil calcaire s'élevant à plus de 16,30 m au-dessus du niveau de la chaussée contemporaine et soutenant un important remblai de terre côté ville. Le sommet du monument était occupé par un petit oratoire de style néo-classique. En février 2006, une partie des maçonneries s'était effondrée entraînant l'obstruction de la chaussée et la déstabilisation du monument principal. Le Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie a donc commandé une étude architecturale afin de mesurer le risque archéologique lié à son démontage partiel. Pour d'évidentes raisons de sécurité, la majeure partie des investigations furent menées sans contact direct avec l'édifice, au moyen de relevés laser ou de dessins pierre à pierre par photo-redressement.

Au terme de l'opération, l'appartenance du monument aux fortifications rouennaises de la fin du XV^e siècle a pu être remise en question. Il est apparu que l'édifice se situait en réalité à plus

de 10 m en arrière du front des remparts urbains. L'ensemble fut vraisemblablement bâti dans la première moitié du XVIII^e siècle à l'occasion du raccordement de la voirie intra muros aux promenades des boulevards périphériques, ce qui nécessitait le percement de la fortification des XV^e et XVI^e siècles. Le massif en grand appareil était donc destiné à soutenir, parallèlement à la chaussée, les remblais des terrasses d'artilleries et des rampes d'accès aménagées en gradins successifs derrière le front de la muraille de pierre. En outre, l'épaisseur de remblais qu'il a été possible d'observer en coupe a démontré que ceux-ci avaient été fortement perturbés durant le dernier tiers du XX^e siècle (présence pêle-mêle de gaines de câbles électriques et de résidus de ciment gris).

Les données collectées durant l'étude du monument ont par conséquent permis de rectifier le tracé de cette portion des fortifications urbaines de Rouen et d'envisager sereinement le démontage des parties supérieures de l'ensemble, maçonneries et terrassement.

Thomas GUÉRIN
Université de Rouen

Rouen

17, 19 et 21, Place du Général de Gaulle

Suite à un projet de construction d'immeubles d'habitation, les anciens locaux occupés depuis 1923 par le journal Paris-Normandie ont été démolis. Les sous-sols de ces locaux ont détruit la stratigraphie sur 3,50 à 4,50 m de profondeur. A cette destruction très inégale au niveau des cotes, s'ajoutait la présence de nombreux plots et ouvrages en béton qui perçaient les niveaux archéologiques et ont rendu difficile l'établissement d'une chronologie relative.

L'îlot dans lequel se trouve le site est placé à l'extrémité nord-est de la ville antique de Rotomagus, près d'un carrefour de voies correspondant à deux sorties importantes. La première voie, nord-sud, conduit à la nécropole du nord, puis rejoint le cardo principal vers Amiens. La seconde, est-ouest, mène à la nécropole de l'est et se dirige vers Paris. Alors que le noyau primitif de la ville est une création de l'époque augustéenne, ce quartier semble être une extension plus tardive, les habitats s'installant autour des deux voies construites vers le milieu du I^{er} s. Ce quartier est essentiellement constitué de maisons en pans de bois, même si on note la présence de quelques édifices en maçonnerie. Ces habitats sont occupés par des commerçants et des artisans (boulangers, tabletiers, verriers, bouchers et /ou équarrisseurs, etc...).



Rouen, Place du Général de Gaulle : Égout collecteur (C. Maret)



Rouen, Place du Général de Gaulle : Four de forgeron, seconde moitié du II^e s. (C. Maret)

Le nord du site est occupé, à l'origine, par une dépression qui semble naturelle et s'étend au-delà de l'emprise ; elle constituait probablement une zone marécageuse, puisque la nappe a été atteinte dans sa partie la plus profonde. Elle semble subir des comblements naturels dans un premier temps. Une fosse de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. a été découverte sur le bord méridional.

Après une campagne de remblaiement, le decumanus, cité ci-dessus, est construit, à 10 m environ de cette bordure sud. La dépression est ensuite comblée par de nombreux remblais quasiment stériles. L'un des plus anciens est néanmoins constitué exclusivement d'ossements (étude archéozoologique en cours) et a livré de la céramique de la fin du I^{er} et du début du II^e s.

Durant la première moitié du II^e s., un habitat en pans de bois est construit à la limite orientale de l'emprise. Au centre du site, une cave maçonnée en petits moellons calcaires présente une rampe, suivie de deux marches, qui donne directement sur la voie. Elle est en partie détruite par un incendie au milieu du II^e s. L'escalier est comblé et nous ne savons pas où se situe le nouvel accès. La cave continue à être utilisée après agrandissement et ses murs subissent de nombreux remaniements. A la fin du II^e s. (?), elle est dotée d'un puits dont le cuvelage en silex est posé sur quatre poutres en bois (dendrochronologie en cours). L'habitat dont elle dépend se développe au nord. S'il est édifié en grande partie en pans de bois, posés sur solins calcaires, il possède néanmoins un hypocauste aux murs de petits moellons calcaires. La cave est comblée au début du III^e s. et l'hypocauste détruit dans la première moitié du même siècle.

Un grand mur, en moellons de calcaire irréguliers et posé sur de gros pieux en bois, sépare cet ensemble d'un atelier de forge situé à l'ouest ; il est possible que ce mur marque la mitoyenneté entre les deux propriétés. L'atelier, créé durant la première moitié du II^e s., semble se présenter sous la forme d'un appentis, s'appuyant sur le mur et sur des poteaux posés sur moellons calcaires. Le four de forge découvert est édifié en argile et en tessons d'amphore ; il présente deux états (étude paléométallurgique en cours). Ensuite, un nouveau four doit être construit hors emprise, puisque les niveaux d'occupation de forge se succèdent encore sur 1,20 m d'épaisseur. Cet atelier est déplacé ou disparaît durant la première moitié du III^e s. et un hypocauste est installé sur son emplacement.

Dans la partie orientale du site, un égout collecteur est édifié en grandes dalles calcaires, probablement durant la seconde moitié du II^e s. Par la suite, il sera doté d'un regard constitué du même matériau. Il est probable que cet égout soit parallèle à une voie (secondaire ?), détruite par les sous-sols des constructions récentes. Il semble qu'il soit peu entretenu, puisqu'il se comble quasiment complètement.

Au troisième quart du III^e s., un dépotoir, presque exclusivement constitué de céramiques, est déversé sur l'égout. Un second dépotoir de la même époque a été découvert dans une cave (?) à l'ouest. Ces deux ensembles, très conséquents et bien conservés, constituent des éléments majeurs pour la connaissance de la céramique de la fin du Haut-Empire à Rouen (Y.-M. Adrian, « la Céramique du III^e siècle dans la vallée de la Seine : exemples issus de Rouen et de Lillebonne (Seine-Maritime) », Actes du congrès de Chelles, 13-16 mai 2010, SFECAG, p.477-520. Dans le second dépotoir, on note la présence de



Rouen, Place du Général de Gaulle : Hypocauste (C. Maret)

nombreuses céramiques d'importation rares, sinon inédites, une forte proportion d'amphores d'importation ou régionales, de la verrerie composée exclusivement de bouteilles. La présence de ces éléments permet d'envisager une origine particulière sur le plan fonctionnel (restes d'un cellier ? d'une cuisine ?). En outre, 34 monnaies de même époque sont associées à ce lot. Pour la même période, seuls les vestiges d'un habitat à pans de bois ont été découverts.

Sur notre site, comme sur les sites proches, il est difficile de cerner la désaffectation de ce quartier extérieur au castrum.

Une seule fosse du haut Moyen Âge (seconde moitié du VII^e - première moitié du VIII^e s.) a été découverte à proximité de la voie. Les structures du bas Moyen Âge sont plus nombreuses, la plus ancienne datant du XII^e s. On note la présence d'un puits du XIII^e s. et d'une grande latrine maçonnée utilisée du XIII^e au XVI^e s.

Chrystel MARET
INRAP

Moyen Âge
Moderne

Rouen

Rue Plantagenêt, Parc Grammont

L'opération de diagnostic menée en 2007 porte sur la création dans le quartier Grammont d'une médiathèque, réalisée par la Direction de l'aménagement Urbain et de l'Habitat de la Mairie de Rouen. Le site à aménager d'une superficie de 5822 m² se trouve sur la rive gauche de la Seine, au sud-est du centre ville historique développé sur la rive droite.

L'unique vestige découvert lors de cette opération est le mur de clôture nord des jardins du prieuré de Grammont (fondé au XII^e siècle par Henri II Plantagenêt), qui figure sur le plan Terrier

d'Emendreville et de Grammont de 1750.

Ce mur n'a pu être daté avec précision car de grands travaux de terrassement au XVIII^e s. ont détruit les niveaux archéologiques antérieurs.

Charles LOURDEAU
INRAP

Dans le cadre du réaménagement de l'hôtel de Bourgtheroulde en hôtel de luxe, il est prévu de créer une piscine dans le sous-sol. Suite à la prescription d'un diagnostic archéologique, sept sondages (surface totale : 35 m²) ont été effectués, dont un jusqu'à 1,80 m de profondeur à l'emplacement de la future piscine.

Les niveaux découverts dans les sondages datent du bas Moyen Âge (du XII^e au XIV^e s.) et sont donc antérieurs à l'hôtel de Bourgtheroulde (à partir de 1501). Le sondage le plus profond a permis d'observer que des phases de remblaiement alternent probablement avec des niveaux de circulation peu marqués. L'ultime phase de remblaiement, que l'on retrouve dans tous les sondages, semble dater de la fin du XIII^e et du début du XIV^e s. Quant aux murs recoupant ces remblais, nous pouvons seulement affirmer qu'ils datent, au plus tôt, du XIV^e s.

Nous savons qu'à partir de la construction de l'hôtel et jusqu'au XVIII^e s., les terrains situés à l'ouest correspondaient au jardin de l'hôtel. Au vu de nos observations, il semble qu'ils aient été occupés par des espaces non construits (cour ou jardin) dès le bas Moyen Âge. Quant aux murs, aucun ne correspond à des limites connues aux époques moderne et contemporaine : ils semblent donc qu'ils soient antérieurs à ces époques.

Chrystel MARET
INRAP

Suite à la découverte fortuite d'ossements humains sur le site du Centre Saint Gervais pendant les travaux de réhabilitation, une surveillance des terrassements a été réalisée par le SRA. Cette découverte d'os longs épars dans des remblais modernes se situe sur un emplacement qui correspond à l'emprise de l'ancien cimetière paroissial. Cependant la proximité de l'église Saint Gervais et des sépultures du haut Moyen Âge découvertes anciennement nous ont incité à demander le décapage d'une zone d'environ 100 m² correspondant à l'extension future du bâtiment.

Plusieurs inhumations ont été reconnues à environ 0,60-0,70m de profondeur. La première est celle d'un enfant en décubitus dorsal, mains croisées sur le pubis. Le cercueil (L. 0,85 m) est orienté nord / sud. Dans le remplissage de la tombe, se trouvaient une vertèbre et une phalange d'adulte, du verre à vitre, un bouton et de la céramique à vernis épais jaune (XVIII^e/ XIX^e siècle).

La seconde tombe, de même dimension, est également celle d'un enfant en décubitus dorsal, orienté est-ouest. Elle recoupe la précédente au niveau des pieds.

Plusieurs autres sépultures d'enfant, assez mal conservées, ont été observées aux alentours, en surface. Sous les deux premières tombes se trouvait un homme en décubitus dorsal,

inhumé en espace vide, tête à l'ouest. Dans le remplissage de la sépulture, se trouvait une réduction de corps et un bouton. Toutes ces tombes étaient creusées dans une terre noire, sablo-argileuse, contenant de nombreux débris divers de construction. Ces observations sont tout à fait comparables à celles effectuées par B. Guillot lors du diagnostic, mais lors de cette première intervention, les tombes n'avaient pas été fouillées ni datées. Ce secteur correspondant manifestement à des inhumations modernes dans le cimetière paroissial, nous avons réalisé un sondage profond à la pelle mécanique. Celui-ci a fait apparaître que sous ce niveau de sépultures denses et superficielles, on notait un épais niveau stérile de terre brune hétérogène avec des débris de construction. Au fond, à environ 3 m de profondeur, est apparue, en coupe, une unique inhumation. Les constructions ne descendant pas à ce niveau, la tombe n'a pu être fouillée. Les quelques suivis de terrassement à l'emplacement des 6 pieux situés au sud du terrain n'ont rien donné. A cet endroit, sous la terre noire, l'argile à silex puis la craie font leur apparition rapidement.

Marie-Clotilde LEQUOY
SRA DRAC Haute-Normandie

Rouen

3, place Saint-Hilaire

Le Service Régional de l'archéologie est intervenu suite à la découverte fortuite de maçonneries lors de l'aménagement du Rond-Point Saint-Hilaire, dans le cadre des travaux de Téor. Ces maçonneries affleuraient sous l'asphalte de la voirie. Elles semblent se rattacher à la fois aux fortifications de la ville et à un réseau d'aqueduc conçu au XVI^e siècle puis réaménagé au XVIII^e siècle.

La place Saint-Hilaire présente l'aspect d'une esplanade circulaire (et récemment d'un rond point) depuis son aménagement en 1782 par Thiroux de Crosne, après l'arasement de l'ancienne porte Saint-Hilaire en 1776.

Les vestiges de cette porte ont été mis au jour lors de l'installation d'un égout en 1964 et Guy Dubois a effectué des relevés des maçonneries apparues lors de ce chantier. Il apparaît que, sous la porte encadrée par deux tours, existait une salle rectangulaire. Dans celle-ci, s'ouvrait une poterne (l. 0,69 m) protégée par deux murs qui traversaient le fossé. D'autre part, il a également observé que la tour sud de la porte était traversée par une canalisation d'eau.

Les travaux du Téor ont fait ressurgir l'entrée d'un passage voûté, large intérieurement de 0,85 m, flanqué de part et d'autre par un mur. Les deux premières marches d'un escalier permettant d'accéder à l'entrée ont été dégagées, puis le couloir présente une pente douce et la voûte suit cette inclinaison sur

1,25 m de long. A 4,45 m de l'entrée, le passage était condamné par un mur. L'entrée était obstruée par des déblais de démolition et par un niveau d'incendie qui a altéré les maçonneries. Dans ces niveaux, a été recueillie de la céramique du XVIII^e siècle. Ce passage, qui pourrait correspondre au débouché de la poterne observée en 1964, a été coupé par une maçonnerie constituée de grandes pierres de taille.

D'autre part, le décapage du rond-point et de la voirie a mis au jour l'extrado de la voûte d'un aqueduc, qui a été par endroit endommagé. Ce dernier a été observé sur environ 30 m de long. La canalisation, rectiligne au niveau du centre du rond-point, forme un coude à 3 m du bord de celui-ci pour se diriger vers le côté sud de la rue Saint-Hilaire. Un regard a été emporté par le godet d'une pelle mécanique ainsi que quelques dalles fermant l'aqueduc, ce qui a permis d'observer la partie intérieure de la canalisation. Elle a environ 2 m de hauteur et 1 m de large. Il s'agit du réseau d'adduction qui se développe à partir de la source du Roule à Darnétal. Le tronçon observé est une réfection du XVIII^e siècle qui modifie le tracé du XVI^e siècle représenté dans le *Livre de Fontaines* de Jacques le Lieur, pour alimenter les fontaines du centre ville.

Marie-Clotilde LEQUOY
SRA DRAC Haute-Normandie



Rouen, 3 place Saint-Hilaire : Entrée du passage voûté en cours de dégagement (M.-C. Lequoy)



Rouen, 3 place Saint-Hilaire : Fond du passage, condamné par un mur (P. Moitrel)

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise du projet de lotissement a mis au jour des vestiges mobiliers et immobiliers intéressants les périodes protohistorique et gallo-romaine. Il s'agit d'abord d'aménagements parcellaires, domestiques (fosses, trous de poteaux, four...) et funéraires (urnes cinéraires, structures annexes ?) livrant un mobilier homogène datable de La Tène D1/D2. Ces installations semblent couvrir toute l'emprise avec une certaine répartition spatiale dénotant d'une organisation de l'espace réalisée au moyen d'une trame parcellaire qui n'a pu être intégralement appréhendée dans le cadre du diagnostic.

Quelques temps après, dans la dernière moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., une nécropole d'urnes cinéraires est implantée dans la partie centrale de l'emprise. Cette fréquentation gallo-romaine est également discrètement représentée par quelques excavations recelant du mobilier céramique ou architectural (tuile). Néanmoins, il est possible qu'intervienne, à ce moment, une réorganisation du parcellaire.

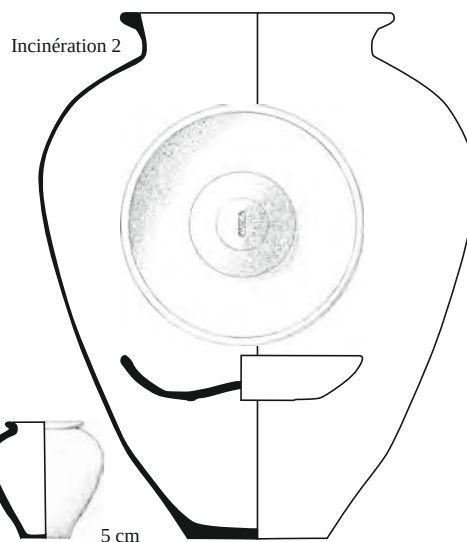
Ainsi, la nature et la qualité des vestiges conservés ouvrent la possibilité d'appréhender une occupation agro-pastorale de la fin de l'indépendance gauloise avec son cimetière, et de suivre son évolution lors de la conquête romaine. Ceci dans une région où les fenêtres archéologiques sont rares et dans un contexte environnemental particulier, car à quelques encablures de la mer.

D'autres vestiges, comme les petits enclos circulaires indiquent des fréquentations pouvant être plus anciennes ou plus récentes mais dont la nature exacte est difficile à comprendre.

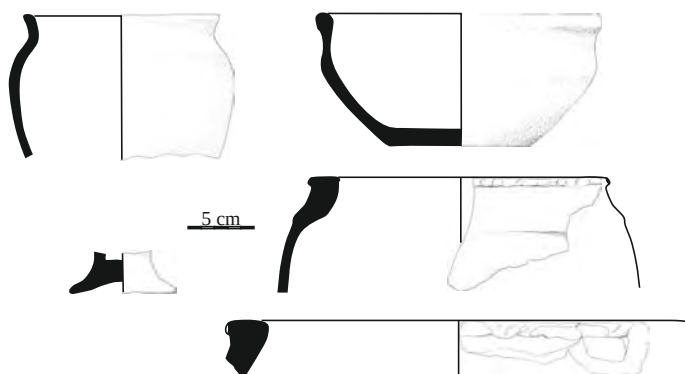
Nicolas FROMONT, Miguel BIARD et Erwan LECLERCQ
INRAP



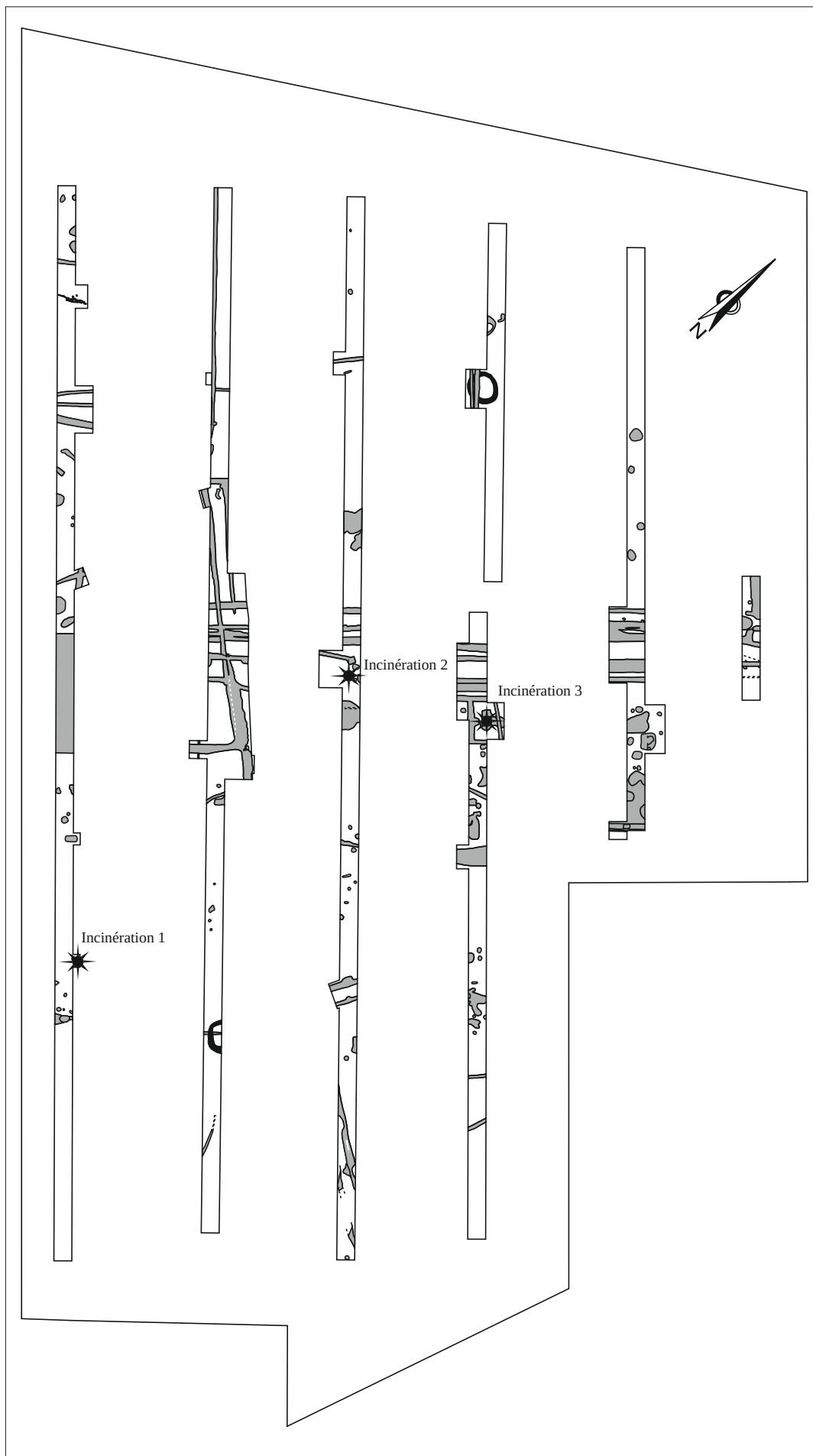
Incinération 1



Incinération 2



Céramique domestique La Tène D1-D2



Saint-Aubin-sur-Mer, CVO n° 2 / Plaine de Saussemare : Plan d'ensemble des vestiges (N. Fromont)

L'intervention de fouille menée sur la dernière parcelle de la carrière de Saint-Germain-d'Étables a fait suite à l'abandon d'une partie des emprises par l'exploitant, protégeant ainsi les vestiges de bâtiments du XVI^e ou XVII^e siècle situés au bord de la rivière « La Varenne ». La zone restant à fouiller a fait l'objet d'une intervention rapide puisqu'il s'agissait a priori d'un espace intermédiaire entre deux zones d'habitats présentes sur une île et structurée par des fossés ainsi qu'un possible bief.

L'opération a dégagé un vaste quadrilatère irrégulier (54 x 37 x 48 x 29 m), sous le niveau de la nappe phréatique actuelle de la rivière. Cet espace est divisé en parcelles allongées (au moins 8) d'une largeur parfois réduite à environ 3 m.

La plupart des profils des fossés sont simples, en « U », et au comblement limono-tourbeux.

Le fossé ouest a la particularité de présenter des piquets le long de son axe, conservés en raison du milieu humide, et espacés régulièrement d'une cinquantaine de centimètres. Ils sont enfoncés et poinçonnent les niveaux argilo-tourbeux sous-jacents.

Un fossé interne, au profil trapézoïdal, présente un aménagement particulier, qui peut avoir existé pour d'autres fossés du site. Des planches de faibles dimensions forment une sorte de

cuvelage du fossé en trois sections : le fond et les deux pentes. Seul ce fossé présente un remplissage en « tourbe dorée ». Un fossé identique et de même orientation avait été observé lors du diagnostic quelques mètres vers l'est (tranchée 5, structure 24). A l'est du quadrilatère, une légère levée de grave apparaît artificielle et pourrait avoir supporté un cheminement reliant le bâtiment isolé au sud (à environ 60 m) avec l'alignement de « maisons » le long de la route départementale qui traverse la vallée à 80 m au nord.

Toutes ces structures semblent avoir fonctionné concurremment. Les seuls éléments de datations découverts ici sont deux fers à cheval et un fragment de céramique, sans doute de période moderne.

Il est donc probable que nous soyons en présence d'une tentative de mise en culture de la zone humide durant la période moderne ; soit par délimitation de petites parcelles jardinées, soit par établissement de cultures en billon avec des fossés drainant entre les parcelles. L'ensemble est bordé par le chemin de liaison entre les divers habitats du secteur.

Philippe FAJON

SRA DRAC Haute-Normandie

Un diagnostic archéologique a été réalisé en septembre 2007, au préalable à la construction d'une ZAC. La tranche 1 concerne les communes d'Isneauville et de St-Martin-du-Vivier, en Seine-Maritime. Située à la limite nord de l'Agglomération Rouennaise, notre intervention a mis au jour différents indices d'occupation humaine.

Quelques silex taillés paléo et néolithiques ont été découverts essentiellement dans les labours, ils ne constituent qu'un bruit de fond mais complètent la carte archéologique déjà riche en artefacts lithiques de surface.

De nombreux vestiges protohistoriques, notamment un réseau fossoyé orthonormé ainsi que quelques fosses, ont livré du mobilier céramique daté de La Tène finale, appuyant la thèse d'une occupation du terroir par un petit établissement gaulois (ferme ?).

La période antique est représentée par une *villa* de taille modeste qui s'installe et s'appuie sur le parcellaire protohistorique. Outre le bâtiment principal, cet habitat regroupe une cave et divers bâtiments sur fondations de silex ou sur poteaux.

Un important réseau fossoyé, bien qu'attribué aux deux phases d'occupation, semble délimiter la *pars urbana* et la *pars rustica*. Le corpus céramique découvert au décapage ou lors de tests dans les structures apparaît homogène et peut-être attribuable du dernier quart I^{er} au III^e siècle.

Une nécropole à incinérations contemporaine à l'habitat gallo-romain a été découverte 350 m à l'est. Elle offre un petit ensemble circonscrit de dépôts secondaires, simples ou multiples (amphores gauloises, verreries...). Quelques incinérations isolées, plus modestes, sont réparties le long du parcellaire. L'ensemble est cohérent et pourrait correspondre à l'espace funéraire de l'occupation gallo-romaine voisine. L'inégale richesse des dépôts et l'implantation des sépultures supposent une représentation exhaustive de la population de la villa (famille du maître, serviteurs et esclaves).

Dans les parcelles situées au nord-ouest de l'emprise, un bâtiment sur fondation de silex est apparu juste sous la terre végétale. Un mobilier peu abondant et très fragmenté caractérise le site qui couvre une période allant de la seconde moitié du II^e au

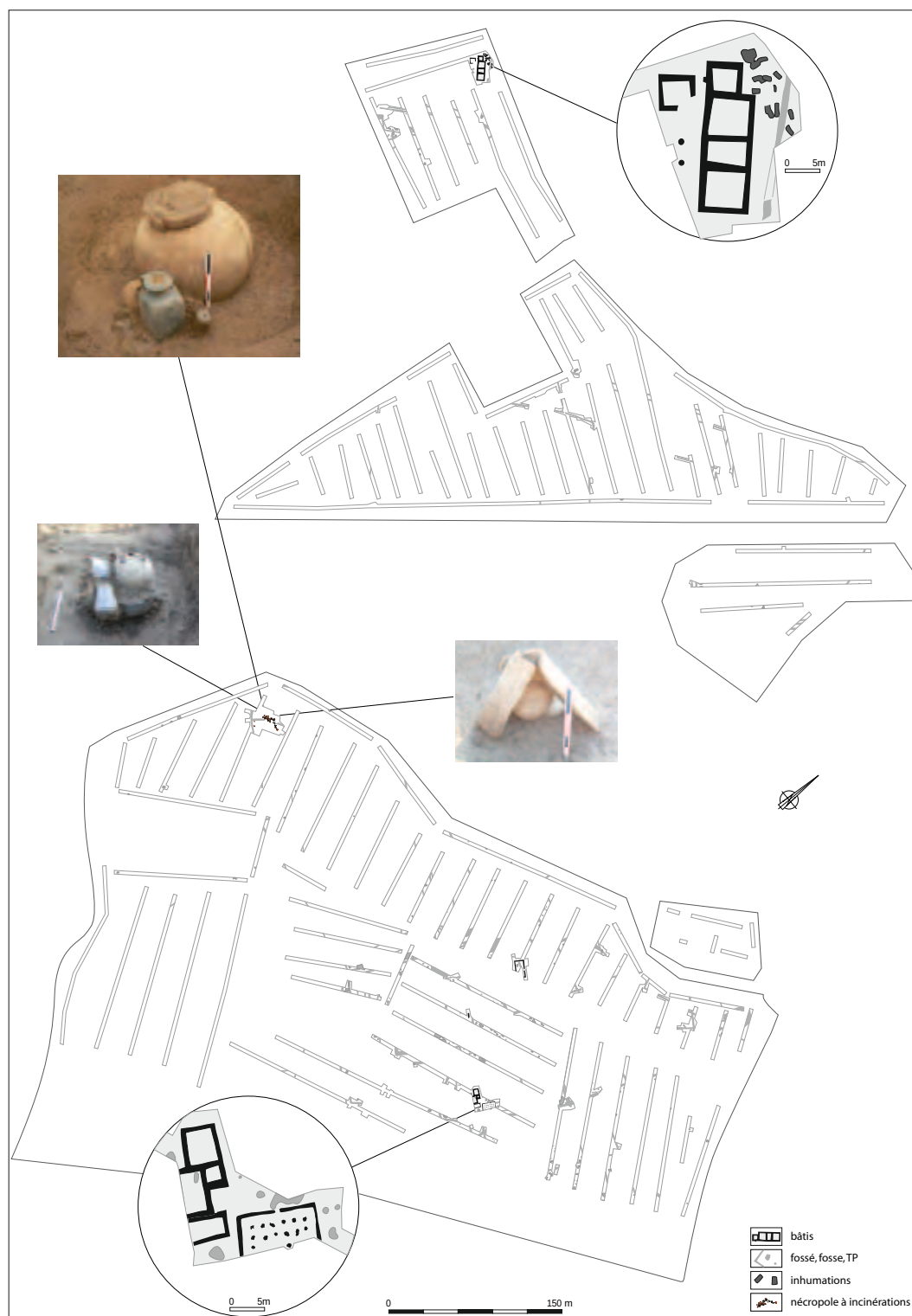
III^e siècle. Quelques fossés accompagnent ce bâtiment, ils ont livré un rare mobilier protohistorique et gallo-romain. À noter, la présence d'une occupation protohistorique au sens large, entre les deux zones antiques.

Une dizaine de sépultures viennent s'installer contre le bâtiment. Leur comblement n'a mis au jour que de rares tessons issus de l'occupation gallo-romaine. Un prélèvement en vue d'une étude C14 visera à proposer une datation.

Ce diagnostic offre de multiples possibilités. Dans un premier temps, il laisse entrevoir la pérennité d'une occupation gauloise jusqu'au III^e siècle. Dans un second temps, il propose d'une

part, une vue d'ensemble d'une villa, certes modeste mais qui associe la pars urbana et la pars rustica. D'autre part, la proximité et l'apparente contemporanéité d'une nécropole à incinérations sous-entend une association entre ces deux occupations. Enfin, la présence d'une seconde villa (?) dans un environnement proche suppose de vérifier si une coexistence des deux habitats est envisageable et si des échanges ont pu s'effectuer.

David BRETON
INRAP



Saint-Martin-du-Vivier / Isneauville, ZAC de La Plaine de la Ronce, tranche 1 – Phase 1 :
Plan général des structures (D. Breton)

La poursuite des investigations conduites sur le site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'inscrit dans un programme de recherche pluridisciplinaire visant d'une part, à une meilleure caractérisation des industries rapportables à l'Acheuléen «classique» de France septentrionale, d'autre part, à affiner la lecture chronostratigraphique des coupes qui ont exceptionnellement enregistré les événements paléoclimatiques de Normandie, depuis environ 500 000 ans.

La reprise de la grande coupe classée (opération 2004), les prélèvements de tuf visant à revisiter le corpus malacologique du site (campagne de fouille 2005) et le décapage intégral d'une butte résiduelle en fond de carrière (opération 2006) se sont accompagnés d'un important programme d'analyses (sédimentologie, pédologie et surtout de datations par les méthodes radiométriques).

C'est à l'occasion de la mise en place de l'étude relative à ces données environnementales qu'un horizon archéologique en place a été mis au jour (propriété Gapenne / Michel), et a motivé la conduite d'une opération durant l'été 2005.

Le décapage effectué autour du sondage pratiqué dans le cadre de la reprise de l'étude du tuf avait mis en évidence des perturbations du niveau d'occupation par des aménagements contemporains de l'extraction de la terre à brique (XIX^e et XX^e siècles) épargnant environ 170 m² de couche.

Nous avons déjà souligné l'exceptionnel état de conservation de ce niveau d'occupation, le plus anciennement connu à ce jour en Normandie.

C'est donc ce même horizon archéologique qui a été l'objet de nos investigations durant l'été 2007. L'analyse fine du site a confirmé les observations effectuées lors de la fouille 2005 et lors des décapages de 2006, à savoir, une perturbation des



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Le Mont Énot : Niveau supérieur du tuf, datable d'environ 410 000 ans, sous-jacent au niveau archéologique (D. Cliquet)



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Le Mont Énot : Biface en place dans le niveau archéologique datable d'environ 350 000 ans (J.-N. Leborgne)

couches sédimentaires et une importante troncature au Pléni-glaciaire, des niveaux du Pléistocène moyen et du début du dernier glaciaire, en allant vers la confluence de l'Oison et de la Seine.

Pour l'espace non affecté par cette troncature, le sol archéologique apparaît bien conservé. Il présente, comme lors de la campagne 2005 une faible dispersion verticale des artefacts au sein du loess, des déplacements d'artefacts limités malgré un pendage de la couche archéologique non négligeable et surtout une grande densité de petits éléments qui participent aux séquences de débitage et de façonnage.

L'étude de la série lithique exhumée en 2007 n'est pas encore achevée, cependant les observations préliminaires corroborent les résultats de l'analyse conduite sur la série lithique issue des fouilles 2005 et fondée sur un corpus de 3397 objets.

On retrouve des blocs et des galets de silex (éventuelles « réserves » de matière première), quelques galets de grès et surtout un abondant matériel taillé très majoritairement composé de petits éléments et d'esquilles.

Comme nous l'avons souligné en 2005, l'assemblage conservé à Saint-Pierre comporte à la fois des éléments participant au débitage d'éclats et à la confection de pièces bifaciales (façonnage), dont quatre bifaces.

Cette année encore, tous les éléments des chaînes de débitage et de façonnage sont représentés sur le site : éclats de décorticage, éclats de plein débitage, d'entretien et de réaménagement, enlèvements de confection (façonnage et retouche), et multitude de petits éléments et d'esquilles. Ces éléments permettront de mieux appréhender l'évolution taphonomique du site et de tenter une approche de la dynamique dans l'espace des différentes composantes de l'industrie, notamment par le biais des raccords et des remontages.

Parallèlement au mobilier lithique, de rares pièces de faune, très mal conservées, ont été mises au jour. Une consolidation de ces vestiges est indispensable (en cours) avant d'en tenter une détermination. La quasi intégralité de la couche archéologique a été fouillée, seul un carré de 3 m de côté n'a pu faire l'objet d'observations en raison de la présence d'un arbre.

Au terme de cette nouvelle campagne de fouille, les investigations ont livré un abondant matériel (plusieurs milliers d'objets) qui constitue pour la Normandie et par extension la France septentrionale, un ensemble de référence ; rappelons la rareté des niveaux d'occupation de la phase moyenne du Pléistocène moyen (vers 350 000 ans) en Europe septentrionale.

Si le gisement de Saint-Pierre-lès-Elbeuf faisait déjà référence au plan chronostratigraphique (coupe classée) et chronologique

(seule séquence longue actuellement datées en continu, par les méthodes radiométriques d'Europe septentrionale), il en va désormais de même pour les implantations acheuléennes.

Le gisement de Saint-Pierre-lès-Elbeuf est actuellement le seul site normand conservé en place pour cette période.

Dominique CLIQUET (SRA DRAC Basse-Normandie) et Jean-Pierre LAUTRIDOU (M2C, UMR 6143, CNRS)



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Le Mont Énot : Vestiges de grande faune fortement compactés dans le niveau d'occupation (D. Clquet)

Le site est localisé sur un plateau crayeux dominant l'estuaire de la Seine, à quelques encablures en amont du Havre. Il matérialise l'extrémité sud-ouest du pays de Caux. L'extension d'une carrière de calcaire pour le ciment est à l'origine de cette intervention archéologique. Ainsi, au fur et à mesure des élargissements des fronts de taille, plusieurs opérations de fouilles réalisées par l'INRAP ont été menées sur les parcelles adjacentes (Marcigny 2002, « Les Sapinettes » et « La Mare des Mares », tranches 1, 2 et 4, D.F.S.). Elles ont démontré la densité et la continuité de l'occupation humaine sur ce secteur depuis l'époque néolithique (éperon barré, bâtiments, zones de débitage), l'âge du Bronze (enclos circulaires) et l'âge du Fer (nécropoles et habitat). La période romaine a également été figurée par une portion d'enclos, tout comme l'époque médiévale, matérialisée par une ferme enclose.

Deux zones distinctes ont été fouillées durant l'hiver 2006 puis au printemps 2007 (tranches 4 bis et 5). La première a été

ouverte en doubles tranchées. Elle a livré une petite nécropole de l'âge du Fer (La Tène C2 - D1) de six individus. Les esquilles osseuses calcinées ont été placées dans des vases balustres ou tronconiques avant d'être déposées dans de petites fosses aménagées à cet effet et/ou contre les parois de petits fossés. Deux d'entre elles ont révélé un dépôt de « quincaillerie » et nécessaire de toilette (clé à loquet, rasoirs, pinces...). Si les études sont encore en cours, de fortes similitudes avec les nécropoles découvertes les années précédentes, ainsi que d'autres sites peu éloignés, comme Saint-Aubin-Routot, peuvent d'ores et déjà être mises en évidence.

La seconde zone, plus importante, a été décapée de manière extensive sur une superficie de 1,4 ha. Au sud-est de l'emprise, directement sous la semelle de labours, et reposant au sommet des limons, est apparu un « épandage » de silex et autres tessons attribuables à la phase récente du Villeneuve-



Saint-Vigor-d'Ymonville, La Mare des Mares : Au sud du bâtiment d'habitation, les murs de la cave laissent apparaître les négatifs de poteaux de soutènement. En vignette : détail de la maçonnerie (L. Gubellini)

Saint-Germain (anciennement VSG/ASP). L'emprise de la zone concernée est d'environ 350 m². Un relevé systématique des artefacts en trois dimensions, couplé à la superposition des structures fossoyées sous-jacentes et postérieures, a permis de confirmer leur état perturbé par l'occupation antique et les labours ultérieurs. Il apparaît toutefois une zone vide de 3 m de large orientée est / ouest. Dans le cas où l'on considère une migration générale et homogène des divers artefacts, ce vide pourrait suggérer la présence d'un bâtiment, qui paraît alors similaire, tant vis-à-vis du module que de l'orientation, aux types synchrones déjà observés lors de la fouille des tranches précédentes.

Le cœur de l'occupation, plus tardif, semble dater de La Tène finale. Il consiste en un réseau d'enclos fossoyés qui délimitent une petite unité agricole. Elle paraît toutefois bien organisée. Elle est circonscrite au sein d'un réseau plus étendu de même orientation. Cette propriété rurale est scindée en deux : la partie occidentale caractérise un espace d'habitat qui forme un carré de 1100 m². Les fossés qui l'enclosent présentent deux ouvertures alignées, vers l'est et l'ouest. Plusieurs bâtiments sur poteaux s'y inscrivent. Le principal est carré et constitue l'habitation en elle-même, matérialisée par sept imposants poteaux dont un central. Une rigueur est observée dans la symétrie et l'aménagement des avant-trous. Sa superficie est de 40 m². Un accès couvert matérialisé par quatre trous de poteaux paraît lui être accolé au sud. Deux petits greniers surélevés le jouxent à l'ouest.

La partie orientale, plus vaste, se situe dans le parfait prolongement de la précédente. Elle semble dédiée à des activités agricoles et/ou artisanales. Son emprise rectangulaire est de 1850 m². On y accède par le sud-est et par le sud en longeant une palissade. Elle est limitée à l'est par une série de grandes mares qui drainent le réseau, dont certaines paraissent être consécutives de vastes fosses d'extraction de limon. Au milieu de l'enclos, un fossé curviligne orienté nord-ouest / sud-est semble limiter le débordement de ces dernières. Deux bâtiments sur poteaux s'immiscent au milieu de ces vastes dépressions. À l'inverse des autres bâtiments repérés sur le site, leur orientation diverge de celle de l'enclos. Ils pourraient lui préexister.

Outre un matériel céramique récurrent, les origines laténiennes de cette première entité sont suggérées par la présence des quatre nécropoles retrouvées aux abords du site en 2002 et 2006, ainsi que par l'orientation du réseau de chemins mis au jour lors des tranches 1 et 2, attribués eux aussi à La Tène. Cette occupation, bien que pérenne, semble décroître tout au long du premier siècle de notre ère.

À partir de la fin de ce siècle, le parcellaire est modifié. Le réseau fossoyé extérieur est repris vers le septentrion et l'occident, ceinturant ainsi la moitié ouest de l'enclos, qui tombe alors progressivement en désuétude. Les fosses de débordement qui lui sont associées sont comblées et un système de fours domestiques est implanté en son sein. Progressivement, des fosses de rejet viennent le morceler. Le secteur d'habitation, s'il est modifié, ne change pas de place. Une petite cave aux murs épais est aménagée au sud du bâtiment d'habita-

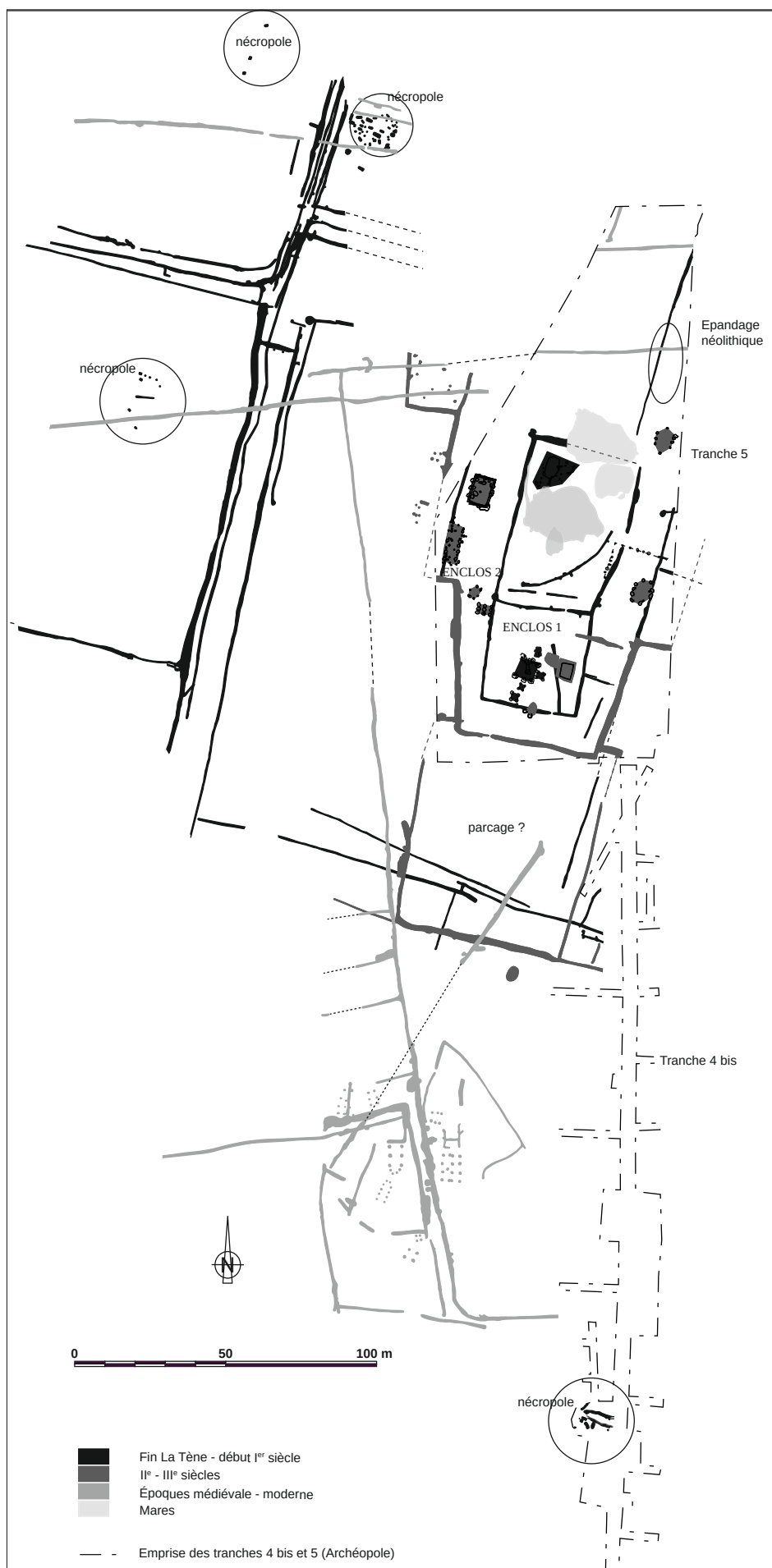
tion. Ses murs sont appareillés à l'aide de blocs de silex sans liant. Un parement en calcaire, dont seul un fragment a été retrouvé l'habille. Son accès est orienté vers le nord, si bien qu'il est aisé de circuler de l'une à l'autre des constructions. De nombreuses fosses de rejet, d'extraction, latrines et autres silos jalonnent les abords.

Le remembrement parcellaire s'accompagne d'une latéralisation des activités agricoles et artisanales, au nord et au sud de l'ancien enclos. Elles consistent en plusieurs bâtiments sur poteaux de même orientation. Les mares existantes sont peu à peu comblées et un nouveau point d'eau, régulièrement curé, est implanté plus à l'est. Parallèlement, un enclos carré (mis au jour lors des fouilles de 2002) poursuit le nouveau réseau vers l'ouest. Son emprise est d'environ 4000 m². Il semble être dévolu au parcage.

Les dernières séquences d'occupation remontent à la fin du II^e, voire à la première moitié du III^e siècle. Elles correspondent à la destruction du bâtiment principal et à l'abandon de la cave. Cette dernière, à peine remblayée, se voit remplacée par un bâtiment carré de 5 m de côté, aux larges fondations de silex. Sa durée d'utilisation est courte, tant il est vrai que le comblement non stabilisé de la cave provoque l'affaissement de son mur septentrional. Au nord, dans la partie agricole, un autre bâtiment sur poteaux de 70 m², à double abside, est reconstruit en dur. Il adopte alors un plan rectangulaire.

La superposition des divers plans des fouilles réalisées sur le plateau de « la Mare des Mares » depuis 2002 a permis de mettre en évidence une organisation parcellaire orthogonale remontant au second âge du Fer. Ces orientations sont préservées lors du remembrement (second enclos), qui pourrait être le résultat de l'implantation d'une véritable autorité autochtone, romanisée, caractéristique de la fin du I^{er} siècle. L'acculturation romaine se perçoit aussi dans l'organisation structurale de cette unité agricole que, finalement, on qualifierait volontiers de *villa*.

Laurent GUBELLINI
Archéopole



Saint-Vigor-d'Ymonville, La Mare des Mares : Superposition des données simplifiées issues des tranches 2, 4 (fouilles INRAP 2002), 4 bis et 5 (Archéopole 2007), détail (L. Gubellini)

L'aménagement en zone lotie de cette parcelle de 27 280 m², implantée dans l'enceinte la plus large de l'oppidum de Sandouville, site fortifié de rebord de plateau connu dès le XIX^e s. sous le nom de « Camp César » ou « Camp Romain », a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique.

Le site est implanté à la limite sud-ouest du plateau du Pays de Caux, plateau crayeux recouvert de limons de plateau, bordant la Seine et dominant son estuaire. Il forme un éperon délimité à l'ouest par la vallée d'Oudalle, à l'est par le vallon de Mortemer, sa pointe étant orientée au sud-ouest. D'une superficie avoisinant les 140 ha, il fait partie des ensembles avérés les plus vastes de la basse vallée de la Seine. Cet éperon est barré deux fois. Le rempart extérieur, au nord-est, longe le village actuel de Sandouville sur une distance de près de un kilomètre. Il se matérialise sous la forme d'une levée de terre s'élevant à environ 6 m au-dessus de l'intérieur du camp. Le rempart intérieur, à l'est, est présent sous la forme d'une levée de terre longue d'environ 400 m, il barre la pointe de l'éperon.

La parcelle diagnostiquée est située à proximité de l'enceinte extérieure, à l'intérieur du camp fortifié. Le Néolithique récent est évoqué par la présence d'artéfacts hors structure (dont neuf outils), répartis sur l'ensemble du site, et peut-être par deux fosses dont la fonction n'est pas établie. Ces indices suggèrent l'existence d'un site à proximité et pourraient être rapprochées des découvertes anciennes, sur la pente du Vallon de Mortemer (Cahen, 1905).

La conservation relativement médiocre et la faible représentativité du mobilier céramique n'ont pas toujours permis de différencier l'occupation néolithique de l'occupation protohistorique. Quatre fosses et un fossé reçoivent donc une datation large pour ces périodes.

L'occupation protohistorique est la mieux documentée, huit fosses et un fossé sont datés de cette période, dont trois fosses du second âge du Fer. Ces structures sont réparties sur l'ensemble du site diagnostiqué, sans concentration particulière. L'absence de recoupement, hors parcellaire, évoque une occupation chronologiquement homogène. Des vestiges d'activités domestiques (céramique, meule) et métallurgiques (scories, marcassite) ont été relevés.

Aucun indice d'une occupation postérieure n'a été appréhendé. Le réseau parcellaire dense, présentant de nombreuses récurrences dans ses orientations, n'a pas en l'absence de mobilier, été strictement daté. Il en va de même pour le chemin bordé de deux fossés, qui suit la même orientation que le réseau parcellaire. L'absence d'indice d'occupation relevant des périodes historiques, renforce l'hypothèse de contemporanéité des aménagements.

Cet échantillon ne permet pas de déduire un schéma d'organisation générale de l'occupation gauloise. La caractérisation de cette organisation reste à approfondir.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

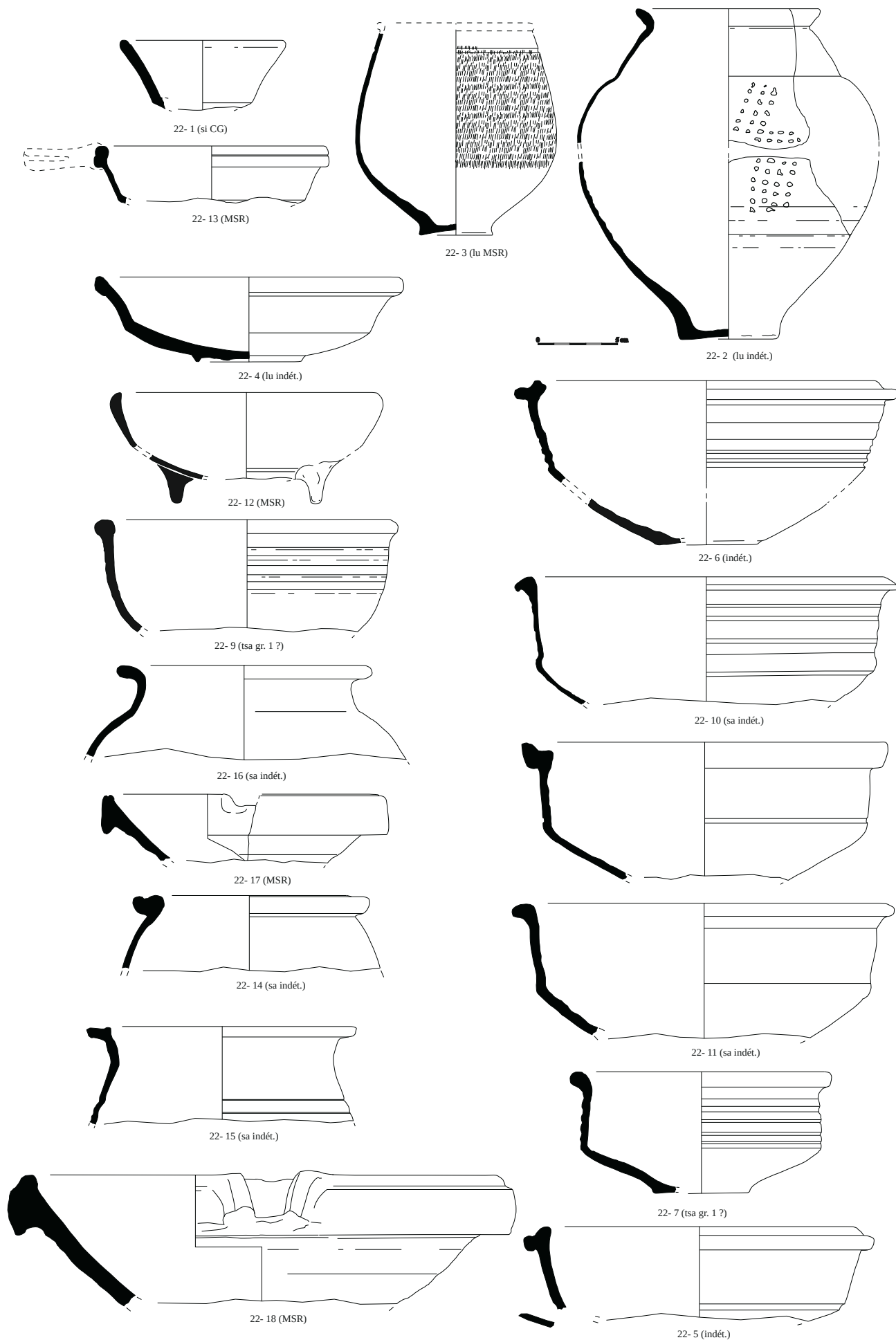
Un projet de lotissement de 2,5 ha entre les rues Chardonneret et Petite Croix et la découverte de sépultures antiques au XIX^e siècle à quelques dizaines de mètres au nord-est de l'emprise ont nécessité la réalisation d'un diagnostic.

L'emprise est coupée en deux parties par une parcelle lanierée hors projet et comportant des maisons individuelles. Toutes les parcelles ont fait l'objet de terrassements divers depuis quelques dizaines d'années : zones de pépinière, d'emprunts de terres et de dépôts de gravats par une entreprise de travaux publics.... Des travaux de construction, de voirie et autres réseaux ont par ailleurs entamés le site juste avant les sondages archéologiques. Ainsi ces parcelles sont atteintes en profondeur sur les deux tiers du projet. Ce qui est d'autant plus regrettable puisque sur le peu de terrain non détruit, quelques vestiges antiques ont été découverts : fossés et trous de poteau. La trame parcel-

laire apparaît cohérente. Le matériel céramique relativement abondant (plus de 600 tessons et un fragment de vénus en pâte blanche) permet une datation homogène du II^e de notre ère. Les rares structures et les assemblages céramiques laissent entrevoir une occupation domestique rurale, simple et de courte durée dans ce secteur. Les productions potières locales indéterminées côtoient celles des ateliers de Lyons-la-forêt et Appenval-dit-Annebault.

Enfin il apparaît que la zone funéraire antique ne semblait pas s'étendre jusqu'à ce secteur de Yerville.

David HONORÉ
INRAP



Yerville, "La Briquerie" : Céramiques du fossé 22 (courant du II^e s.) (S. Le Maho)

Les photographies aériennes réalisées sur le pays de Bray en 2007 ont été utilisées comme support pour coordonner une campagne de prospection et d'échantillonnage.

Les différentes opérations archéologiques menées de 2004 à 2006 aux alentours de Forges-les-Eaux ont bien montré le poids de la métallurgie ancienne. Sur les photos aérienne, les champs labourés au sud de la ville apparaissent constellés de traces noires. Il importe de vérifier sur le terrain si ces traces ont un réel rapport avec cette activité.

Les photographies sont d'abord redressées et incluses sur un logiciel topographique. Les taches sont localisées. Les données fournies par l'ordinateur sont ensuite exportées vers un GPS. Cet appareil est enfin utilisé au sol pour retrouver rapidement l'emplacement des traces noires.

La relation « tache noire - métallurgie » est considérée comme probante quand l'aire charbonneuse clairement localisée recèle une présence significative de scories (plusieurs dizaines de kg) et éventuellement du minerai grillé ou des fragments de paroi.

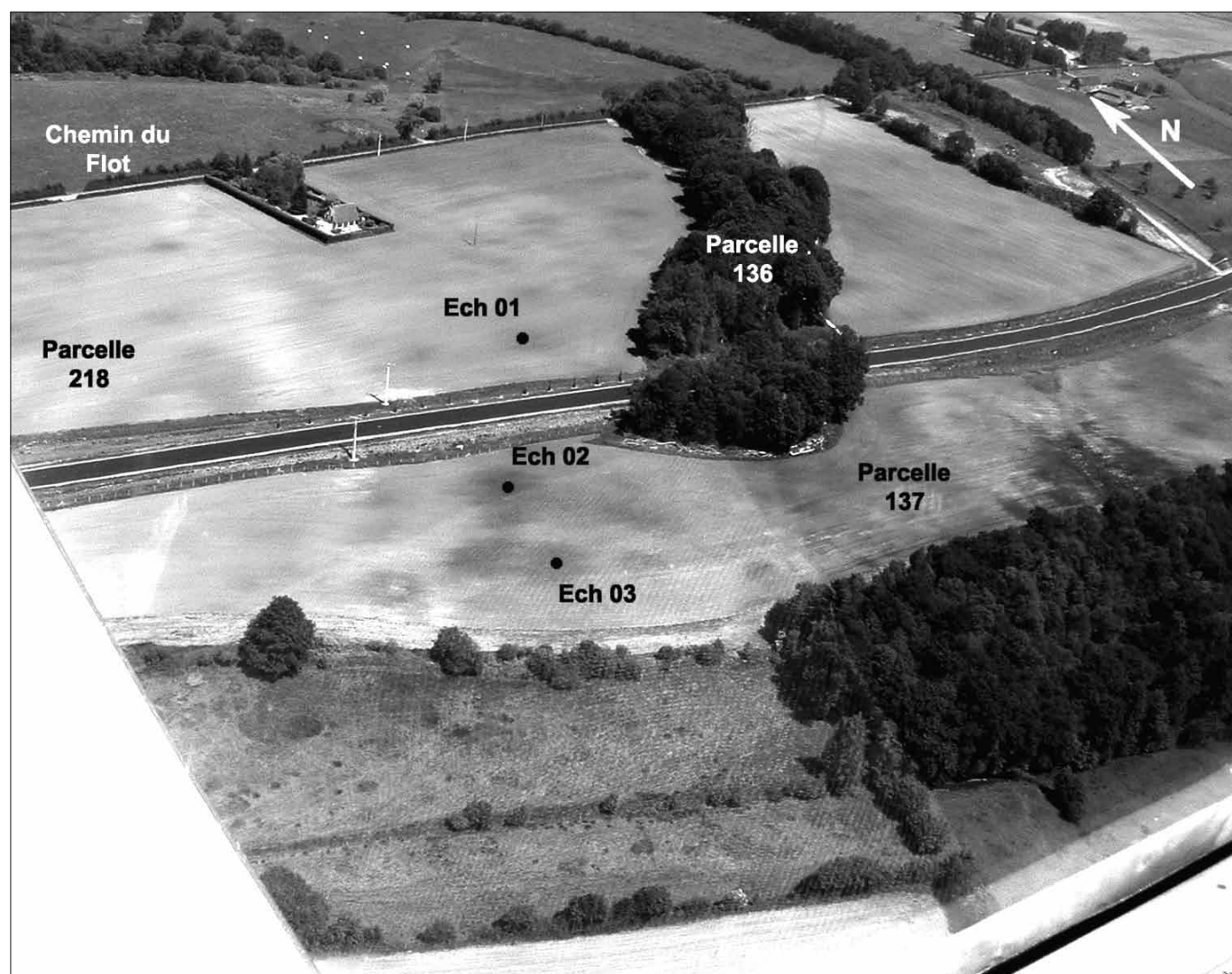
10 zones ont été sélectionnées, 7 ont donnés des résultats concluants.

Les scories et les fragments de minerai retrouvés sont en cours d'analyse.

Les résultats serviront à alimenter la banque de données analytique pour le pays de Bray, en construction depuis 2003. Ils seront notamment comparés avec les résultats obtenus sur :

- le minerai utilisé au haut Moyen Âge récupéré lors du diagnostic de la déviation de Forges-les-Eaux (W. Varin, 2004)
- les scories et le minerai récupéré durant la fouille du site protohistorique des Prés de Montadet (W. Varin, 2005)
- le matériel tiré de la fouille programmée du site du bas Moyen Âge au Chemin du Flot, sur la commune de La Ferté-Saint-Samson.

Christophe COLLIOU
Université de Rouen



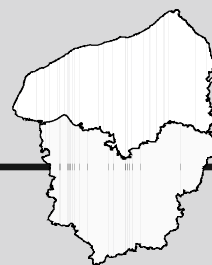
Points d'échantillonnage de scories 01,02 et 03 au sud de Forges-les-Eaux

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE EURE

Carte des PCR et PI autorisés en Haute-Normandie



- PCR la vallée de la Seine
- PCR fortifications de terre
- PI archéologie et forêts domaniales



HAUTE-NORMANDIE

Opérations interdépartementales en 2007

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats
	Archéologie et forêts domaniales en Haute-Normandie	Thierry Lepert <i>SDA</i>	PI	14 24 31	MUL	DFS non parvenu
	La vallée de la Seine	Cécile Riquier <i>SUP</i>	PCR	31	MUL	DFS non parvenu
27 072 003 27 112 001 27 116 003 27 307 008 27 307 009 27 426 001 27 540 005 27 601 011 76 462 018 76 463 001	Les fortifications de terre de Haute-Normandie	Anne-Marie Flambard <i>SUP</i>	PCR	24	MED	DFS 2216 <i>Positif</i>

**La Seine de Rouen à l'ouest parisien,
peuplement de la vallée et des plateaux
du Néolithique à l'âge du Fer**

Les premiers résultats obtenus les deux années précédentes sur le cœur du plateau de Saint-André-de-l'Eure nous ont conduit à réexaminer complètement la question des ressources en eau, tant en ce qui concerne les eaux de surface que les réserves du sous-sols.

Les possibles variations holocènes du réseau hydrographique sont minimales. Ceci se comprend aisément si l'on examine l'ensemble du système hydrogéologique de la zone d'étude. Il est constitué de manière homogène de craies secondaires qui piègent une nappe phréatique libre qui forme le principal système aquifère (la nappe de la craie) de l'ouest du Bassin parisien. Les argiles de Gault forment le substratum de ce réservoir souterrain. Compte tenu du faible développement des alluvions grossières dans les vallées, les nappes alluviales sont confondues avec cette nappe de la craie. C'est là la situation dominante, sauf lorsque le système karstique très développé conduit à une perte de la nappe en profondeur. Cette situation se rencontre localement sur la vallée de l'Iton en amont d'Évreux et en aval de Damville. Les alluvions grossières de la vallée sont alors sèches et la rivière uniquement alimentée par les eaux de ruissellement. Il n'existe pas de transferts d'eau entre la nappe de la craie et la rivière dans cette configuration, donc pas de source en pied de versant. Ceci nous renvoie à la situation générale des ressources en eaux libres sur les plateaux secondaires crayeux couverts ou non de loess (limon de plateau). Elles sont nulles et les précipitations annuelles variant de 1200 à 500 mm du nord-ouest au sud-est ne nuancent pas la situation. Les précipitations s'écoulent vers les vallées et s'infiltrant par le karst de faible ampleur, mais aux ramifications multiples. Toutes les ressources pérennes de surface sur les plateaux secondaires sont des créations humaines (mares). C'est là un facteur naturel essentiel à prendre en compte pour appréhender l'occupation diachronique des sols de ces surfaces tabulaires. Les sources ne sont présentes qu'en pied de versant sur les grandes vallées (quand elles ne sont pas scellées par des strates argileuses anté-holocènes) et dans les petits vallons secondaires affluents des principales rivières et de la Seine. Ces lignes de sources peuvent progresser vers l'aval ou l'amont en fonction de la variation de la nappe de la craie. Cette variation est saisonnière et/ou pluriannuelle selon les cycles des précipitations. Les lignes de sources progresseront ou régresseront en conséquence, au mieux sur quelques centaines de mètres. La géométrie de l'ensemble aquifères-sources-cours d'eau est

avant tout conditionnée par la topographie générale qui n'a pas sensiblement évolué sur la durée de l'Holocène. L'influence du niveau marin est négligeable au sein de notre zone d'étude. Cette remarque serait moins fondée si nous prenions en compte la vallée de la Seine en aval de Rouen.

Le cas du plateau de Madrie, entre Seine et Eure est plus complexe. C'est la seule partie conséquente du territoire couvert par le PCR où les formations secondaires sont surmontées de séquences tertiaires notablement développées. Ces dernières permettent la formation d'un système aquifère multicouches qui couvre tout le centre du Bassin parisien. Nous ne sommes concernés que par ses marges, marges qui peuvent néanmoins comporter quelques nappes perchées s'écoulant par des rus vers la Seine ou l'Eure. Ces sources ne sont toutefois présentes qu'en bordure du plateau. Elles sont susceptibles de se perdre. Nous en avons identifié une sur le versant nord de la Seine (Saint-Marcel, au dessus de Vernon), active au haut Moyen Âge, tarie depuis lors (une autre source est aujourd'hui active à une centaine de mètres vers l'amont et quelques mètres plus bas en côte ngf). Des conditions similaires se retrouvent ponctuellement sur les marges ouest de la vallée de l'Epte.

Cette analyse globale de la ressource en eau aboutit à une prise en compte des eaux souterraines (nappes) dont l'accessibilité depuis la surface peut être un critère particulièrement déterminant dans le choix des implantations sur les plateaux secondaires en Haute-Normandie. Il s'agit là d'une configuration spécifique, induite par un fort drainage de la nappe libre de la craie par la basse Seine et ses affluents. Cette géométrie génère des obstacles à l'accès à l'eau sans équivalent à l'échelle du Bassin parisien.

Les données correspondantes seront traduites en une nouvelle couche d'information dans le MNT de notre PCR (données BRGM et Agence de l'Eau Normandie-Seine).

Cécile RIQUIER
UMR 7041, Nanterre Paris X

Thierry LEPERT
SRA DRAC Haute-Normandie

François GILIGNY
Université de Paris 1

Le PCR entrepris depuis 2004 s'est poursuivi en 2007 avec l'exploration de dix nouveaux sites. La fiche d'enregistrement a été légèrement modifiée : sa présentation est désormais plus compacte et il a été décidé d'y ajouter l'indication du matériel utilisé, combien de stations ont été nécessaires et combien de points ont été pris. Ces détails techniques mettent en effet en évidence la précision des relevés, obtenue à la fois par l'utilisation d'un tachéomètre performant et par un semis de points serré. Enfin, le rendu des plans a pu être automatisé grâce à l'utilisation du logiciel Covadis-Autocad.

Responsable du PCR : Anne-Marie FLAMBARD- HÉRICHER

Bois-Jérôme-Saint-Ouen (Eure) : La Ferme de Bois-Jérôme (Coord. Lambert I : 541,250 x 1157,250)

La fortification est placée au contact de la forêt de Vernon, à la limite nord du village, les reliefs sont très érodés ou effacés par les constructions environnantes. L'ensemble est constitué d'une motte, de 4 m de hauteur pour une base de 35 m avec un fossé de 10 m d'ouverture, et d'une basse-cour de 80 m de diamètre dont le fossé a été partiellement repris par un chemin. L'angle d'un bâtiment accolé au flanc sud de la motte est partiellement visible, un glacis en grand appareil et muni de fentes d'écoulement sert de base à un bâtiment de 7 m de largeur pour 11 m de longueur au moins, dont le sol devait communiquer de plain-pied avec la plateforme. La basse-cour rassemble quelques témoins modernes de la résidence seigneuriale : colombier (daté de 1728), four et logis. L'origine du site est liée à une activité d'essartage mentionnée en 1186, le site peut être plus ancien d'un siècle tout au plus.

Relevé et étude : Bruno LEPEUPLE

Breteuil-sur-Iton (Eure) : Château de Breteuil (Coord. Lambert I : 361.7 x 1131.031)

Le complexe castral de Breteuil est un site de grande ampleur, bâti vers 1054 sous l'impulsion du duc Guillaume II le Bâtard. Le relief naturel a été remodelé afin de créer un large tertre ovalaire (80 m de diamètre) légèrement surhaussé, associé à une enceinte trapézoïdale (80 m x 122 m). L'ensemble est défendu au nord par de larges fossés (25 m à l'ouverture) initialement drainés et doublés d'un talus de contrescarpe. Les fronts ouest et sud sont baignés par un étang artificiel captant les eaux de l'Iton. Enfin, la partie E du château est accolée à la ville de Breteuil dont elle est isolée par un bras détourné de la rivière. L'installation d'ateliers sidérurgiques à proximité dès 1480 et la transformation du site en parc romantique au tournant des XIX^e et XX^e siècles ont considérablement accéléré l'oblitération des micro-reliefs. En outre le démantèlement de la fortification à partir de 1378 et son utilisation comme carrière durant l'époque moderne ont conduit à la disparition de la plupart des vestiges maçonnés. Seuls d'imposants blocs renversés parsèment encore le site.

Le relevé a permis de mettre en évidence des traces du siège de Jean II le Bon (1356) notamment la tentative d'assaut avortée au moyen d'un puissant beffroi mobile. Les terrassements conçus pour acheminer la machine de guerre jusqu'aux murs de la forteresse sont perceptibles notamment une rampe d'accès aux fossés et le percement mal réparé du talus de la contrescarpe. Le déclin et l'abandon rapide du site après cet événement ont sans doute contribué à la fossilisation de ces structures qu'il est rare d'observer.

Relevé et étude : Thomas GUÉRIN, Magali HEPPE

Brionne : Le Vieux Château (Eure)

Entre 1831 et 2001, les ruines du donjon de Brionne ont fait l'objet de multiples études historiques et archéologiques. En 2007, un relevé topographique de la fortification et de ses environs immédiats est venu compléter ces travaux.

Intégré dans le domaine des premiers comtes normands, Brionne, érigé en comté, est donné en apanage à Geoffroy (fils de Richard I^{er}) qui le transmet à son fils Godefroy vers 980. Le site où sera construit le donjon est certainement lié, d'abord au blocus du château primitif situé sur un îlot entre deux bras de la Risle, en 1047, qui a nécessité la mise en place de deux contre-châteaux, puis au siège de 1090 dont les événements sont relatés par Guillaume de Jumièges et Guillaume de Poitiers. Après avoir reçu Brionne en échange du château d'Ivry dont il avait la charge, Robert I^{er} de Meulan († 1118), fils de Roger, fit probablement construire un donjon quadrangulaire sur le site d'un des contre-châteaux de 1047. Le site domine le bourg actuel ; il comporte une levée de terre en arc-de-cercle, entourée d'un fossé peu profond et plus marqué au nord. Ce talus qui atteint 102 m NGF est surélevé de 3 m par rapport à la plateforme sous-jacente et présente une longueur maximale de 38,55 m et une largeur maximale de 12,8 m. Assez bien conservé, le fossé sec en U présente une profondeur maximale de 5 m, ainsi qu'une largeur maximale au fond de 8,35 m ; il se referme au nord-ouest au contact d'un petit massif maçonné et, à l'extrémité est, pourrait avoir fonctionné avec le fossé conservé au sud. Les caractéristiques de cet ouvrage de terre font écho à la fortification relevée et sondée de l'autre côté de la vallée, au lieu-dit La Côte du Vigneron. Le donjon (qui ne constituait pas l'objet de notre étude) a conservé moins de la moitié de ses maçonneries en plan mais une élévation sans doute proche de la hauteur initiale (env. 17 m). Les dernières datations dendrochronologiques situeraient sa mise en place dans le premier quart du XII^e s., entre 1107 et 1122, à l'initiative de Robert de Meulan ou de son fils Galeran peu avant la révolte de 1123-1124. Maintes fois étudié, le site fortifié du vieux donjon souffre toujours d'approches partielles et non abouties. Néanmoins, la chronologie relative de la mise en place de cet ensemble fortifié se précise. La date de l'édification du donjon quadrangulaire, encore incertaine, reste un des éléments clés

pour l'interprétation du site. Le plan topographique et les représentations anciennes (gravures, croquis et cartes postales) permettent de constater un nivellement général de l'assise du donjon au cours du XX^e siècle.

Relevé et étude : Gilles DESHAYES, Sébastien LEFÈVRE, Jimmy MOUCHARD

Guiseniers (Eure) : La Bucaille, La Butte

(Coord. Lambert : 537,250 x 1167,500)

Le château de la Bucaille est situé sur un plateau limoneux, à 8 km à l'est des Andelys ; le site prend place à l'ouest d'une cour de ferme qu'il domine légèrement. L'ensemble est composé d'un grand tertre auquel est ajouté un petit ouvrage vers l'ouest. L'ouvrage principal forme une plateforme ovale de 47 m de longueur, haute de 4 m, ceinturée par un fossé aussi profond avec une ouverture de 14 m. Sur la périphérie, un léger relief coïncide avec une grande densité de silex, témoin probable d'une défense maçonnée. Le second élément, une demi-lune de 25 m de diamètre dont le fossé ne communique pas avec l'enceinte principale, s'apparente à une barbacane. La fortification est mentionnée en 1144, dans une liste de places fortes du Vexin cédées par Geoffroi Plantagenêt au roi de France Louis VII. Des précisions concernant la chronologie seront apportées après l'étude de la chapelle Saint-Jean dont les vestiges s'élèvent à 100 m du château.

Relevé et étude : Bruno LEPEUPLE

Guiseniers (Eure) : La Bucaille, Le Bois de Vieville

(coord. Lambert : 539,300 x 1167,550)

La fortification du Bois de Vieville se situe à l'est du hameau de La Bucaille, dans une mince bande boisée qui correspond à un affleurement d'argile. C'est une petite enceinte de 40 m de diamètre aux reliefs faibles : la levée de terre n'excède pas 2 m de hauteur avec un fossé d'environ 10 m. Vers l'est, l'ouvrage a été récemment tronqué lors de la coupe d'une protubérance forestière qui marquait la saillie du site sur une lisière rectiligne. Les premiers labours montraient parfaitement la bande argileuse utilisée pour l'espace du fossé et du remblai. Aucune source ne mentionne le site qui apparaît lié à la fortification de La Bucaille, les deux points sont en communication visuelle.

Relevé et étude : Bruno LEPEUPLE

Neaufles-Saint-Martin (Eure) : Le Bois de la Tour

(coord. Lambert : 555,200 x 1175,850)

Le château de Neaufles-Saint-Martin est intégré au réseau castral de la vallée de l'Epte dont il domine la confluence avec la Lévrière, à 3 km des fortifications de Dangu et de Gisors. Le site occupe plus de 3 ha, il présente une demi-ellipse fossoyée de 270 m de diamètre adossée à une pente abrupte. Au centre se dresse un tertre portant une tour circulaire et muni d'un mur de soutènement vers le nord. Vers l'ouest, l'enceinte a fait l'objet d'un cloisonnement qui en a isolé un quart de la surface. Le relevé topographique a permis d'identifier plusieurs phases d'une occupation longue, dont le tertre central porte les principaux témoins. Une première enceinte en forme de fer à cheval, de 85 m de diamètre et munie d'un fossé de 25 m d'ouverture, peut être mise en relation avec l'installation de Guillaume Crespin, vers 1050. Implantée au centre de cette enceinte, la tour, probablement la turris mentionnée en 1184, a ensuite

été emmottée sur le premier de ses quatre niveaux, ce qui a nécessité la construction du mur de soutènement. Le schéma d'aménagement a été répété lors de la partition de la grande enceinte où un fort remblai issu du doublement du fossé est amené au-dessus de l'abrupt. Cette dernière phase de travaux, que quelques témoins permettent de situer dans le second quart du XIV^e siècle, a occasionné des réfections à la tour : la transformation d'un premier niveau en cave, la reprise des ouvertures et de la chambre des latrines située au dernier niveau.

Relevé et étude : Bruno LEPEUPLE

Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) : le Vieux Château

(coord. Lambert : 535,68 x 1226,48)

Neufchâtel-en-Bray, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Rouen est réputée tirer son nom du château qu'Henri I^{er} Beauclerc aurait édifié au sommet du coteau dominant la ville. Le site, connu sous le nom de Vieux Château, a été totalement démantelé au début du XVII^e s. et, depuis, plusieurs fois remanié. Il en subsiste aujourd'hui : une portion de fossé bien conservé, l'enceinte du château aménagée sur le rebord de coteau et un tertre, à l'extérieur du fossé.

La portion conservée, au nord, montre le fossé après la dernière phase de recreusement, dans les années 1620. Il présente un fond plat d'une dizaine de mètres, une ouverture en surface de 30 m et une profondeur de 8 m. L'enceinte, rognée sur ses pentes par l'urbanisation, a aujourd'hui un plan triangulaire, de 100 m de longueur pour 50 m de hauteur, et surplombe le relief immédiat d'une dizaine de mètres. Le tertre, situé à l'ouest de l'enceinte à l'extérieur du tracé du fossé, est de petites dimensions (moins de 5 m d'élévation et 5 m de diamètre sommital). Il correspond plutôt au cône d'effondrement d'une tour liée à la défense d'une porte qu'à une motte du château. L'étude du cadastre ancien et des sources écrites permet de discerner à Neufchâtel (primitivement Drincourt) plusieurs phases d'agrandissement et de fortification. L'occupation humaine débute au haut Moyen Âge et la fortification de la ville, peut-être d'époque franque, est attestée en 1040. Un château (*castellum*), qui est peut-être l'œuvre d'Henri I^{er} Beauclerc, est plusieurs fois mentionné à Drincourt au cours du XII^e siècle, mais l'expression *novum castellum* n'apparaît qu'à la fin du XII^e s. voire au début du XIII^e s. La construction du Vieux Château n'est donc pas à mettre au compte d'Henri I^{er} Beauclerc. L'aménagement du Neuf Châtel et l'accroissement conjoint de la ville forte sont soit l'œuvre des rois Plantagenêt, soit celle de Philippe Auguste. Neufchâtel-en-Bray a ensuite connu deux châteaux distincts : un château primitif au chevet de l'église Notre-Dame, englobé par la ville et à vocation résidentielle ; un château neuf au sommet du coteau, surplombant la ville et à vocation défensive. Les deux châteaux perdurent jusqu'aux Guerres de Religions avant de disparaître, le premier par manque d'entretien au milieu du XVI^e s. et le second par décision royale au début du XVII^e s.

Relevé et étude : Daniel ÉTIENNE

Neuf-Marché (Seine-Maritime) : Le château

(Coord. Lambert : 554,800 x 1191,500)

Le château de Neuf-Marché occupe un promontoire formé par la falaise de Bray, là où elle est entaillée par la vallée de l'Epte, sur les franges de la forêt de Lyons. Les ruines d'un puissant château de pierre marquent la limite d'une haute cour, de 80 m

de diamètre, dont le niveau se situe 4 à 6 m au-dessus du terrain environnant. Cet espace est défendu par deux fossés qui barrent l'éperon vers l'ouest, tandis qu'une basse cour s'étend vers l'est jusqu'aux îlots bâtis. Les maçonneries sont principalement constituées par un puissant arc de 100 m de développement venu s'appuyer sur une levée de terre antérieure. Cet ensemble, tourné vers l'ouest, montre une tour au plan en amande et une succession de flanquements dont au moins deux sont des tourelles d'escalier associées à des bâtiments appuyés au dos de l'enceinte. Un sondage mené en 1983 permet d'ajouter une tour d'angle orientale à ce dispositif et d'évaluer les dimensions du château de pierre organisé autour d'une cour carrée de 60 m de côté à l'exception d'un angle arrondi, formant presque un quart de cercle. Des opérations antérieures ont fourni une collection de 80 pavés glaçurés attribuables aux XIII^e-XIV^e s. Leur présence, associée à l'observation des maçonneries, tendraient à rapprocher le dernier état du château de la résidence commandée par Philippe le Bel au début du XIV^e siècle. Les reliefs de terre antérieurs qui ont contraint le plan des maçonneries sont reliés à une mention du château vers 1050 lorsque Guillaume le Bâtard prend le contrôle de la forteresse et en expulse « l'héritier naturel ».

Relevé et étude : Bruno LEPEUPLE

Sainte-Geneviève-Les-Gasny (Eure) : Malassy

(Coord. Lambert : 544,900 x 1154,650)

Placée sur le sommet d'un coteau, la fortification domine la vallée de l'Epte et le village de Gasny. C'est afin de l'assiéger qu'elle a été érigée en 1118 par Henri 1^{er} Beauclerc face aux troupes de Louis VI le Gros. C'est une fortification de terre classique, de type motte avec basse cour. La plateforme sommitale de la motte mesure 17 m de diamètre pour une hauteur d'environ 4 m, elle est entièrement ceinturée d'un fossé large de 9 m et profond de 2 m, qui la sépare de la basse cour. Celle-ci, de 90 m de diamètre, est constituée d'une levée de terre et d'un fossé interrompus au sud-ouest pour laisser un accès vers l'intérieur de l'ouvrage. Dans le quart septentrional de l'ensemble, une légère saignée du sol épouse la silhouette des creusements précédents, trace d'un doublement du fossé abandonné en cours. Le château, détruit par les Français l'année même de sa construction, a été par eux nommé « Malassis », ce qui correspond au plan du site, mal agencé et inachevé. Une nouvelle lecture des textes et du terrain permet de revoir le contexte du siège de Gasny en privilégiant maintenant l'hypothèse, pour le site de « Bellevue », commune de Gommecourt (78), d'un château de surveillance construit en 1118 par le roi de France et non par les Normands, comme cela était envisagé (cf. *Archéologie Médiévale* 36 2006, p. 321-322).

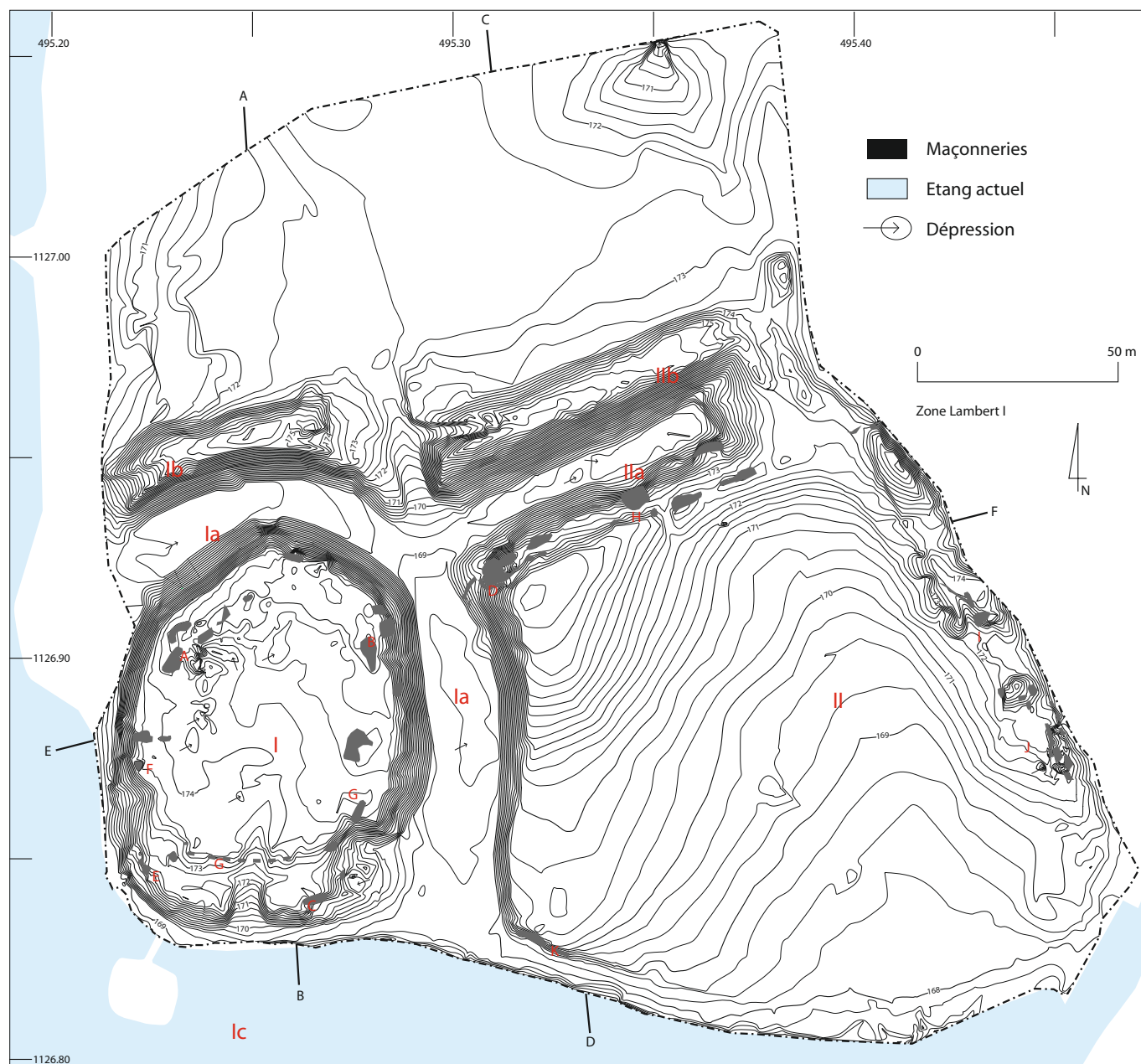
Relevé et étude : Bruno LEPEUPLE

Saint-Samson-de-la-Roque (Eure) : Tinnetot

(Coord. Lambert : 463,837 x 1189,897)

La fortification désignée sous le nom de Prémanoir de Tinnetot dans les inventaires du XIX^e s. s'élève sur le rebord du versant de la vallée de la Risle à moins de 6 km de Pont-Audemer. Elle se place à l'extrémité d'un éperon formé par deux petits vallons secs qui entament le coteau, assez large, qui domine d'environ 90 m la vallée. Ce site, très bien conservé, correspond d'un point de vue typologique à une petite enceinte ovalaire (35 m x 25 m) délimitée par un rempart de terre protégé extérieurement par un fossé sec. Une échancrure dans le talus, ouverte au nord-est, large d'environ 4,50 m, placée devant une interruption du fossé, constitue selon toute vraisemblance l'accès primitif du site. La situation topographique de cette fortification lui confère une position stratégique évidente (poste de surveillance ?). D'après l'inventaire des fortifications de la région, c'est le site le plus en aval du versant nord de la vallée de la Risle. L'absence de source écrite se rapportant à l'édification de la fortification rend difficile toute tentative de datation. Ce domaine constituait encore en 1540 une terre noble comme l'atteste le rôle des fiefs de la vicomté de Pont-Audemer (Tynetot ¼ d fief de haubert) et la présence d'un moulin à vent (bien qu'il soit ruiné) représenté sur la Carte de Cassini (XVIII^e s). Le type de cette fortification et sa position géographique amènent à la comparer au site de Corneville-sur-Risle établi sur la limite de l'honneur de Pont-Audemer et relevé en 2006 (cf. *Archéologie Médiévale* 37 2007, p. 284).

Relevé et étude : Gilles DESHAYES, Sébastien LEFÈVRE et Jimmy MOUCHARD



Les évaluations des sites « majeurs » (BSR 2006) se sont poursuivies au cours du printemps et de l'automne 2007. En parallèle, des relevés GPS ont été réalisés en forêt Verte et en forêt de La Londe-Rouvray.

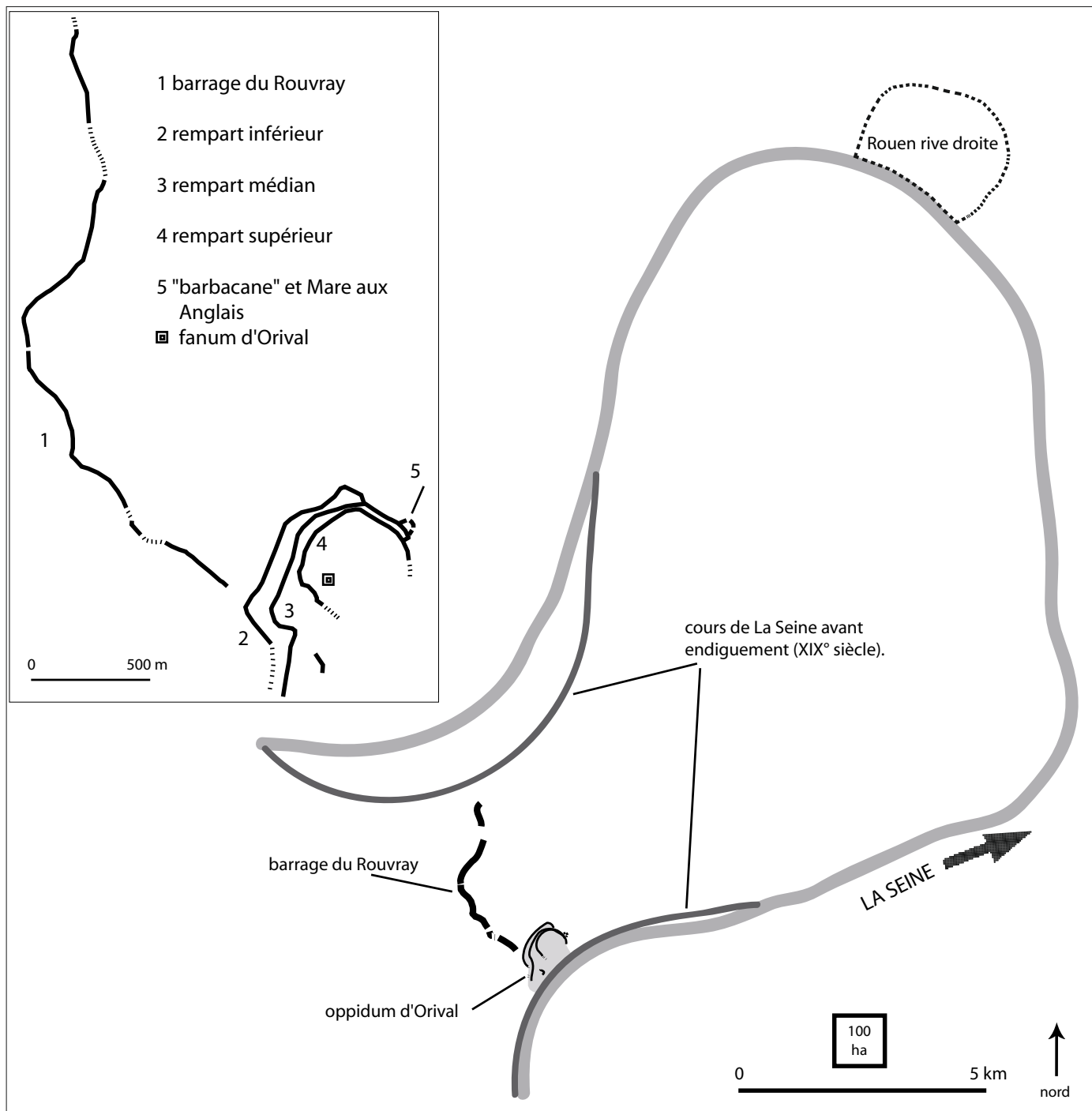
Nous disposons désormais d'un premier plan fiable des crêtes de talus de l'*oppidum* d'Orival (Seine-Maritime). De plus, le réexamen de cet *oppidum* ne saurait faire l'économie d'une prise en considération de la levée de terre barrant la boucle du Rouvray. Ce « barrage du Rouvray » et le rempart inférieur de l'*oppidum* (cf. 1 et 2 du plan) présentent des morphologies similaires et une certaine cohérence d'orientation dans leurs tracés sud est. Si rien ne permet d'attester une mise en oeuvre synchrone des deux structures, il est possible qu'elles aient connues une période d'utilisation commune. C'est, après le méandre de Jumièges situé en aval, la seconde grande boucle de La Seine dotée d'une structure barrant son « isthme » sur près de 4 km.

L'exploitation des déblais d'un curage ancien de « La Mare aux Anglais » (cf. 5 du plan) a livré un lot de céramique, certes hors contexte, mais constitué exclusivement de productions attribuables à La Tène D, voire à La Tène C2. Ce lot de plus de 500 tessons comporte une proportion étonnante, en regard des contextes régionaux, de céramique fine tournée et aucun fragment d'amphore italique ou de mobilier gallo-romain.

Ces nouvelles données nous amènent revoir la question des antécédents de l'agglomération antique de Rouen. Faut-il, comme certains, continuer à rechercher un éventuel oppidum sur les rebords de plateau en rive droite de la Seine ? Si la nécessité d'un antécédent laténien est incontournable, ce rôle ne peut-il être rempli par l'*oppidum* d'Orival ? Ce dernier, situé à l'aplomb d'une courbe très serrée du fleuve, regarde vers l'est en direction de la grande confluence Seine-Eure-Andelle, c'est à dire vers Pîtres. Orival n'est qu'à 16 km plein ouest de Pîtres et à 15 km au sud-sud-ouest de Rouen. Existe-t-il une filiation dans le temps entre ces trois sites voisins qui marquent la vallée



Orival, La Roche Fouet : Maçonneries médiévales du château de la Roche Fouet en forêt domaniale de La Londe-Rouvray (T. Lepert)



L'oppidum d'Orival et le barrage du Rouvray : Relevés GPS ONF / SRA 2007 (T. Lepert)

de La Seine de leur empreinte entre la fin de la Protohistoire et le Haut-Empire? Rouen succède-t-elle à un binôme Pîtres-Orival ?

Après une longue éclipse au Bas-Empire et au haut Moyen Âge, sans doute faute de documentation, l'importance accordée à ce secteur de vallée est matérialisée par deux fortifications médiévales: le château de « La Roche Fouet » mitoyen de l'oppidum d'Orival et le château dit de « Robert le Diable » sur la commune de Moulineaux. Ces deux points de contrôle encadrent le tracé du « barrage du Rouvray »...

Une part des moyens disponible en 2007 a financé une étude documentaire et cartographique sur la forêt de Lyons-La-Forêt (Eure et Seine-Maritime). Celle-ci comporte une première approche de l'activité verrière bien attestée dans les sources médiévales, modernes et contemporaines mais paradoxalement presque absente des données archéologiques. Or les observations effectuées sur le terrain par l'ONF depuis 1993 ont mis en évidence une série de micro-reliefs constitués de fragments rubéfiés attribués à des fours démantelés. Aucun indice ne permet d'envisager une activité briquetière-tuilière ou potière (par ailleurs bien présente en forêt de Lyons) sur ces gisements qui ne livrent par ailleurs pas ou peu d'éléments orientant l'attribution chronologique. Des prélèvements ont été réalisés et les premières observations convergent vers une production de matière vitreuse.

Deux sites de réduction de minerai de fer ont été confirmés lors des vérifications de cette année. Ils semblent être antiques.

La formation professionnelle est toujours sollicitée et plébiscitée par nos collègues forestiers. La session 2007 s'est déroulée pour la troisième et dernière fois en Picardie. En 2008 la forêt de Rambouillet (Yvelines) recevra notre visite. La formation 2009 est programmée en Basse-Normandie, Région non concernée depuis 2001.

Enfin, l'historique et les fruits de nos expériences communes ont été présentés en octobre au séminaire Bibracte III (l'intégration de l'Archéologie dans la planification de l'aménagement : dimensions territoriales et portées juridiques).

Thierry LEPERT
SRA DRAC Haute-Normandie

Jean MESCHBERGER
ONF Agence régionale Haute-Normandie

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE

Bibliographie

Généralités & études diachroniques

Bayon et Yvard 2007 : BAYON (Richard), YVARD (Jean-Claude), «Les limons quaternaires éoliens de l'ancienne briqueterie Chédeville à Saint-Pierre-lès-Elbeuf», *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, 47, p. 7-10.

Bernard, Épaud et Le Digol 2007 : BERNARD (Vincent), ÉPAUD (Frédéric), LE DIGOL (Yannick), «Bois de haie, bois de bocage, bois d'architecture», in ANTOINE (Annie) et MARGUERIE (Dominique) (dir.), *Bocages & Sociétés*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 213-230.

Beurion et Kaurin 2007 : BEURION (Caire), KAURIN (Jenny), «De la nécropole de Notre-Dame-du-Vaudreuil «La Coulinière» à la nécropole de Val-de-Reuil «La Communière» (Eure) : histoires autour d'une collection», *Antiquités Nationales*, 38, p. 77-88.

Blancquaert et Adrian 2007 : BLANCQUAERT (Geertrui), ADRIAN (Yves-Marie), «Le gisement diachronique d'Hautôt-

Le-Vâtois, «La Plaine du Bosc Renault» (Seine-Maritime) : les vestiges du premier âge du Fer et les vestiges antiques», *Revue Archéologique de l'Ouest*, 23 (2006), p. 9-44.

Carpentier, Ghesquière et Marcigny 2007 : CARPENTIER (Vincent), GHESQUIÈRE (Emmanuel), MARCIGNY (Cyril), *Archéologie en Normandie*, Rennes, Ouest France, 127 p.

Chabannes 2007 : CHABANNES (Hervé), «Louis Augustin Pinel, un historien et archéologue havrais méconnu (1752-1833)», *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, 65, p. 27-44.

Colliou et Peyrat 2007 : COLLIOU (Christophe), PEYRAT (François), «Proposition de reconstitution et expérimentation d'un four de réduction de minerai de fer à ventilation naturelle», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/2 (2006), p. 15-21.

Deshayes 2007 : DESHAYES (Gilles), «Sondages dans le réfectoire et les salles de deux maisons civiles de l'abbaye de Jumièges

(2007)», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 79-80.

Farcy 2007 : FARCY (David), «Brionne à travers les âges», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 19-20.

Follain 2007 : FOLLAIN (Éric), «Abbaye du Valasse, journal de fouilles en images», *Patrimoine Normand*, 63, p. 10-13.

Hoyau-Berry et L'Hour 2007 : HOYAU-BERRY (Anne), L' HOUR (Michel) (dir.), *Le Havre ~ Port 2000. Prospection archéologique préventive*, Domagné, Adramar, 152 p.

Largesse 2007 : LARGESSE (Pierre) (dir.), *Atlas historique de l'agglomération d'Elbeuf*, Elbeuf, Société de l'Histoire d'Elbeuf, 172 p.

Le Borgne, Le Borgne et Dumondelle 2007 : LE BORGNE (Véronique), LE BORGNE (Jean-Noël), DUMONDELLE (Gilles), «Archéo 27 : Bilan des activités de l'année 2005 de l'équipe de prospecteurs aériens dans le département de l'Eure», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/1 (2006), p. 5-9.

Le Borgne, Le Borgne et Dumondelle 2007 : LE BORGNE (Véronique), LE BORGNE (Jean-Noël), DUMONDELLE (Gilles), «Bilan des activités de l'année 2006 de l'équipe de prospecteurs aériens (Archéo 27) dans le département de l'Eure», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/2 (2006), p. 11-14.

Le Borgne, Le Borgne, Dumondelle et roussel 2007 : LE BORGNE (Véronique), LE BORGNE (Jean-Noël), DUMONDELLE (Gilles), ROUSSEL (Renée), «Trente ans de prospection aérienne au sein d'Archéo 27, la genèse d'une recherche, son aboutissement actuel : les cartes de communes informatisées», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/2 (2006), p. 5-9.

Mesqui 2007 : MESQUI (Jean), *Le château de Tancarville*, Paris, Société Française d'archéologie, 151 p.

Rémy-Watté et Roussel 2007 : RÉMY-WATTÉ (Monique), ROUSSEL (Pierre), «Le «Camp du Vigneron» et les origines de Brionne (Eure)», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 9-18.

Ridel 2007 : RIDEL (Laurent), «Histoire d'un paysage : le Roumois du Moyen Âge à nos jours», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 29-35.

Lepert et Meschberger 2007 : LEPERT (Thierry), MESCHBERGER (Jean), «La collaboration archéologique entre le service régional de l'archéologie de Haute-Normandie et l'Office National des Forêts pour la gestion des vestiges archéologiques», in DUPOUEY (Jean-Luc), DAMBRINE (Étienne), DARDIGNAC (Cécile) et GEORGES-LEROY (Murielle) (dir.), *La mémoire des forêts*, Colloque «Forêt, archéologie et environnement» (14-16 décembre 2004), [s.l.], ONF, INRA, DRAC de Lorraine, p. 227-284.

Roy 2007 : ROY (Nathalie), «Le Musée départemental des Antiquités de Rouen», *Archéologia*, 446, p. 30-31.

Watté 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), «Léon Coutil et la Préhistoire aux Andelys (Eure), *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, (164^e congrès de l'Association normande, Les Andelys 2006), p.109-113.

Watté 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), «Utilisation d'oursins fossiles au Néolithique et à l'époque gallo-romaine en Haute-Normandie», *Bulletin de la Société géologique de Normandie et des Amis du Muséum du Havre*, 94/1, p. 25-34

Watté 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), «Le Havre, des premières implantations humaines préhistoriques à celles du début de l'Histoire», *Cahiers du Centre Havrais de Recherches Historiques*, 65, p.155-180.

Watté, Faraut et Gosselin 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), FARAUT (Alain), GOSSSELIN (Gérard), «Tortues subfossiles (Néolithique-Bronze ?) en Basse Seine à Bardouville (Seine-Maritime)», *Bulletin de la Société géologique de Normandie et des Amis du Muséum du Havre*, 94, p. 35-38.

Paléolithique

Cliquet et Lautridou 2007 : CLIQUET (Dominique), LAUTRIDOU (Jean-Pierre), «L'occupation acheuléenne de Saint-Pierre-lès-Elbeuf : une implantation à la confluence de la Seine et de l'Oison, il y a environ 350 000 ans...», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/2 (2006), p. 49-57.

Cliquet, Lautridou, Huet et Hébert 2007 : CLIQUET (Dominique), LAUTRIDOU (Jean-Pierre), HUET (Briagell), HÉBERT (Sébastien), «Les occupations paléolithiques du gisement du Long-Buisson à Évreux»,

Haute-Normandie Archéologique, 11/2 (2006), p. 23-35.

Plisson 2007 : PLISSON (Hugues), «La fonction des outils de silex dans les grottes ornées paléolithiques», in ÉVIN (Jacques) (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire. Volume 1 : «Des idées d'hier...»*, 26^e Congrès Préhistorique de France, Avignon, (21-25 septembre 2004), Paris, Société Préhistorique Française, p. 125-132

Watté 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), «Les occupations du Paléolithique supérieur final en Seine-Maritime. L'exemple des vallées de l'Austreberthe et de la Durdent», in VALENTIN (Boris) (dir.), *Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien (PCR programme P7 et P8, rapport d'activités pour 2007)*. Nanterre / Saint-Denis : UMR 7041 / Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France, p. 144-153.

Watté et Jullien 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), JULLIEN (Michel), «Un biface employé comme «céraunie» ou «pierre de foudre» à Livet-sur-Authou (Eure)», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 5-8.

Mésolithique

Souffi, Fagnart et Coudret 2007 : SOUFFI (Bénédicte), FAGNART (Jean-Pierre), COUDRET (Paule), «Un siècle de recherches sur le Mésolithique du Nord de la France : bilan et perspectives», in ÉVIN Jacques (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire. Volume 1 : «Des idées d'hier...»*, 26^e Congrès Préhistorique de France, Avignon, (21-25 septembre 2004), Paris, Société Préhistorique Française, p. 431-440.

Néolithique

Aubry et Honoré 2007 : AUBRY (Bruno), HONORÉ (David), «Une tombe du Néolithique ancien dans l'Eure», *Archéologia*, 443, p. 24-29.

Marcigny, Ghesquière et Deloges 2007 : MARCIGNY (Cyril), GHESQUIÈRE (Emmanuel) et DELOGES (Jean), *La hache et la meule. Les premiers paysans du Néolithique en Normandie*, Le Havre, Éditions du Muséum du Havre, 190 p.

Renard 2007 : RENARD (Caroline), «Nouvelles données sur les armatures de la fin du Néolithique dans le bassin de la Seine», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 69

Riche 2007 : RICHE (Caroline), «Le site Villeneuve-Saint-Germain d'Aubevoye «La Chartreuse» (Eure) : Premiers résultats (campagnes de fouilles 2003-2007)», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 47-52.

Vaudrel 2007 : VAUDREL (Gérard), «Un nouveau témoignage de l'exportation de dolérite «du type A» d'Armorique jusque dans le Pays de Caux (Seine-Maritime)», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/1 (2006), p. 11-12.

Vaudrel 2007 : VAUDREL (Gérard), «Un nouvel objet en forme de hache à tranchant émoussé en Seine-Maritime, à Auberville-la-Manuel», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/1 (2006), p. 13-14.

Watté et Calais 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), CALAIS (Jacques), «Un nouveau témoin du groupe des urnes à anse en arceau retourné en Normandie : Bardouville (Seine-Maritime)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/1 (2006), p. 15-17.

Watté et Vaudrel 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), VAUDREL (Gérard), «Un polissoir

fixe à Veulettes-sur-Mer (Seine-Maritime)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 59-68.

Watté et Vaudrel 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), VAUDREL (Gérard), «Une hache bipenne naviforme de type «Val de Loire» à Beuzeville (Seine-Maritime)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 69-73.

Âge des Métaux

Cabboi, Dunikowski, Leroy et Merluzzo 2007 : CABBOI (Sandra), DUNIKOWSKI (Christophe), LEROY (Marc), MERLUZZO Paul, «Les systèmes de production sidérurgique chez les Celtes du Nord de la France», in MILCENT (Pierre-Yves) (dir.), *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, 28^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004), Bordeaux, Aquitania, p. 35-61.

Dechezleprêtre et Merleau 2007 : DECHEZLEPRETRE (Thierry), MERLEAU (Marie-Luce), «Le phénomène funéraire dans la zone de confluence de l'Eure et de l'Andelle, avec la Seine à La Tène ancienne», in MENNESSIER-JOUANNET (Christine), ADAM (Anne-Marie) et MILCENT (Pierre-Yves) (dir.), *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, 27^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2004), Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, p. 177-186.

Delattre et Séguier 2007 : DELATTRE (Valérie), SÉGUIER (Jean-Marc), «Du cadavre à l'os sec», in BARRAL (Philippe), DAUBIGNEY (Alain), DUNNING (Cynthia),

KAENEL (Gilbert), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, vol. 2, 29^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, (Bienne, 5-8 mai 2005), Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 605-620.

Honoré, Léon et Roudié 2007 : HONORÉ (David), LÉON (Gaël), ROUDIÉ (Nicolas), «Deux sites de réduction et de forge de l'âge du Fer en Normandie», in MILCENT (Pierre-Yves) (dir.), *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, 28^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004), Bordeaux, Aquitania, p. 117-124.

Leman-Delerive 2007 : LEMAN-DELERIVE (Germaine) avec la col. de BUCHEZ (N.), BARAY (L.), CHARPY (J.-J.), DESENNE (S.), LEFEVRE (Ph.), LAMBOT (B.), METZLER (J.), PINARD (E.), «Inventaire des sites funéraires de l'âge du Fer contenant des ustensiles du feu découverts en Gaule Belgique», in KRUTA (Venceslas), LEMAN-DELERIVE (Germaine) (dir.), *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine*, Colloque international de Halma-Ipel, UMR CNRS 8164 (27 ; juin 2004), Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, p. 257-269.

Pétel 2007 : PÉTEL (Éric), «Anneville-Ambourville (Seine-Maritime) : l'âge du Bronze représenté sur le vicus gallo-romain», *Haute-Normandie archéologique*, 11/1 (2006), p. 18-22.

Watté et Calais 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), CALAIS (Jacques), «Un nouveau témoin du groupe des urnes à anse en arceau retourné en Normandie : Bardouville (Seine-Maritime)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/1 (2006), p. 15-17.

Watté et Géhenne 2007 : WATTÉ (Jean-Pierre), GÉHENNE (Jean), «Une phalère à Bardouville (Seine-Maritime), *Haute-Normandie archéologique*», 11/1 (2006), p. 23-25.

Antiquité

Adrian 2007 : ADRIAN (Yves-Marie), «Céramiques et verreries des IV^e et V^e siècles dans la basse vallée de la Seine : des exemples issus de Rouen, Lillebonne, Caudebec-lès-Elbeuf, Tourville-La-Rivière (Seine-Maritime), Pîtres et Poses (Eure)», *Diocesis Galliarum, Document de travail n° 7* (Van Ossel et Ouzoulias, dir.), p. 331-389.

Broglio 2007 : BROGLIO (Gérard), «Estampilles sur céramique sigillée gallo-romaine recueillies hors stratigraphie lors des travaux urbains réalisés à Rouen dans les années 1970-1980», *Haute-Normandie Archéologique*, 11/1 (2006), p. 27-31.

Étienne-Eudier et Eudier 2007 : ÉTIENNE-EUDIER (Annie), EUDIER (Pascal), «Nouveaux fana repérés en prospection aérienne sur l'est de l'Eure», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 45-46.

Follain 2007 : FOLLAIN (Éric), «Nouveau tronçon du rempart gallo-romain à Évreux», *Archéologia*, 447, p. 4-5.

Follain 2007 : FOLLAIN (Éric), «Les thermes de Rouen Architecture, urbanisme et Histoire», *Dossiers d'Archéologie*, 323, p.36-43.

Friboulet 2007 : FRIBOULET (Joël), «Arnières sur Iton : l'agglomération et les vestiges antiques», *Connaissance de l'Eure*, 146, p. 4-13.

Guyard et Bertaudière 2007 : GUYARD (Laurent), BERTAUDIÈRE (Sandrine), «Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : résultats de la campagne 2007»,

Haute-Normandie Archéologique, 12, p. 71-73.

Guyard et Bertaudière 2007 : GUYARD (Laurent), BERTAUDIÈRE (Sandrine), «Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : résultat des fouilles 2005-2006 et perspectives 2007-2009», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 83-94.

Lequoy 2007 : LEQUOY (Marie-Clotilde), «La forêt de Brotonne dans l'Antiquité», in DUPOUEY (Jean-Luc), DAMBRINE (Étienne), DARDIGNAC (Cécile), GEORGES-LEROY (Murielle) (dir.), *La mémoire des forêts*, COLLOQUE «Forêt, archéologie et environnement» (14-16 décembre 2004), [s.l.], ONF, INRA, DRAC de Lorraine, p. 109-119.

Mutarelli 2007 : MUTARELLI (Vincenzo), Le théâtre romain de Lillebonne à travers l'histoire : mutations d'un édifice de spectacle du I^{er} au XIX^e siècle. *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 75-82.

Pétel 2007 : PÉTEL (Éric), avec la col. de BROGLIO (Gérard), «Collier à médaillon monétaire trouvé à Elbeuf-sur-Seine, villa gallo-romaine du Val Caron, Le Buquet», *Haute-Normandie archéologique*, 11/1 (2006), p. 33-35.

Pluton-Kliesch 2007 : PLUTON-KLIESCH (Sylvie), «La nécropole antique d'Évreux. Le diagnostic des ensembles funéraires», *Les Cahiers de l'Inrap*, 1, p. 84-87.

Moyen Âge

Baume 2007 : BAUME (Andrew), «Le document et le terrain : La trace du système défensif normand au XII^e siècle», in FLAMBARD HÉRICHER (Anne-Marie), GAZEAU (Véronique) (dir.), *1204 : La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*, colloque international (Caen, 16-19 juin 2004), Caen, CRAHAM, p. 93-112.

Bonnin 2007 : BONNIN (Luc), «Saint-Thomas d'Aizier. Un exemple de projet de valorisation d'un site archéologique de léproserie médiévale», in TABUTEAU (Bruno) (dir.), *Étude des lépreux et des léproseries au Moyen Âge dans le nord de la France. Histoire - archéologie - Patrimoine, Histoire médiévale et archéologie*, 20, Amiens, CAHMER, p. 35-46.

Brenner 2007 : BRENNER (Elma), «The leper house of Mont-aux-Malades, Rouen, in the twelfth and thirteenth centuries», in TABUTEAU (Bruno) (dir.), *Étude des lépreux et des léproseries au Moyen Âge dans le nord de la France. Histoire - archéologie - Patrimoine, Histoire médiévale et archéologie*, 20, Amiens, CAHMER, p. 219-146.

Cabboi, Dunikowski, Leroy et Merluzzi 2007 : CABBOI (Sandra), DUNIKOWSKI (Christophe), LEROY (Marc) et MERLUZZO (Paul), «Réflexions sur les formes d'organisation du travail du fer dans le nord de la France au Haut Moyen Âge (l'apport des découvertes archéologiques récentes)», *Medieval Europe, Paris, 2007* (4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne), 18 p. [<http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/S.%20Cabboi%20et%20al..pdf>]

Cailleux 2007 : CAILLEUX (Philippe), «Le développement urbain de la capitale normande entre Plantagenêts et Capétiens», in FLAMBARD HÉRICHER (Anne-Marie) et GAZEAU (Véronique) (dir.) - *1204. La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*, Caen, Centre de Recherches archéologiques et historiques médiévales, p. 261-274.

Cardon, Moesgaard, Prot et Schiesser 2007 : CARDON (Thibault), MOESGAARD (Jens Christian), PROT (Richard) et SCHIESSER (Philipps), «The first Recorded Viking Hoard in Normandy, *Numismatic Circular*», CXV/6, p. 308-309.

Carré, Ruas et Yvinec 2007 : CARRÉ (Florence), RUAS (Marie-Pierre), YVINEC (Jean-Hervé), «Le site rural de Porte-Joie (Tournedos / Val-de-Reuil, Eure, France) : des espaces particuliers au sein de l'habitat du haut Moyen Âge ?», 4^e congrès international d'archéologie médiévale et moderne, Paris, 3-8 sept. 2007, *Medieval Europe*, 24 p. [<http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/F.%20Carre%20et%20al..pdf>]

Casset 2007 : CASSET (Marie), *Les évêques aux champs. Châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 543 p.

Colliou 2007 : COLLIOU (Christophe), «Fouille programmée d'un site de production métallurgique du Bas Moyen Âge en pays de Bray», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 87.

Deshayes et Lepeuple 2007 : DESHAYES (Gilles), LEPEUPLE (Bruno), «La cave à cellules latérales du château de Hacqueville», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 125-127.

Deshayes, Lefèvre, Mouchard et Leclercq 2007 : DESHAYES (Gilles), LEFÈVRE (Sébastien), MOUCHARD (Jimmy), LECLERCQ (Erwan), «Le «Fort d'Harcourt» à Corneville-sur-Risle (Eure)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 115-117.

Diot 2007 : DIOT (Martine), *Cheminées. Étude de structures du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Patrimoine, 300 p.

Duvernois 2007 : DUVERNOIS (Bruno), «Harfleur médiéval. La porte de Rouen (Seine-Maritime). Recherches archéologiques et étude des élévations. Campagnes 2006 et 2007», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 91-93.

Épaul 2007 : ÉPAUD (Frédéric), avec la col. de BERNARD (Vincent), LE DIGOL (Yannick), *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie. Évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XI^e-XIII^e siècles*, Caen, CRAHAM, 613 p.

Farcy 2007 : FARCY (David), «L'enceinte circulaire du Bois du Vigneron à Brionne (Eure)», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 21-27.

Farcy 2007 : FARCY (David), «Brionne au Moyen-Âge. Recherches historiques et archéologiques», *Monuments et Sites de l'Eure*, 122 (Cahier Jacques Charles, 9), 60 p.

Follain 2007 : FOLLAIN Éric, «Abbaye de Valmont : histoires de tombeaux», *Patrimoine Normand*, 62, p. 74-76.

Gosse-Kischinewski 2007 : GOSSE-KISCHINEWSKI (Annick), «La fondation de l'abbaye de Bonport : de la légende à la réalité politique», in FLAMBARD HÉRICHÉ (Anne-Marie), GAZEAU (Véronique) (dir.), *1204 : La Normandie entre Plantagénets et Capétiens*, colloque international (Caen, 16-19 juin 2004), Caen, CRAHAM, p. 61-74.

Grant 2007 : GRANT (Lindy), «Les répercussions de 1204 sur l'architecture et la sculpture normande», in FLAMBARD HÉRICHÉ (Anne-Marie), GAZEAU (Véronique) (dir.), *1204 : La Normandie entre Plantagénets et Capétiens*, colloque international (Caen, 16-19 juin 2004), Caen, CRAHAM, p. 389-400.

Hyacinthe 2007 : HYACINTHE (Rafaël), «Les maisons de l'ordre de Saint-Lazare dans le nord de la France», in TABUTEAU (Bruno) (dir.), *Étude des lépreux et des léproseries au Moyen Âge dans le nord de la France. Histoire - archéologie - Patrimoine, Histoire médiévale*

et archéologie, 20, Amiens, CAHMER, p. 247-259.

Jimenez, Carré et Le Maho 2007 : JIMENEZ (Frédérique), CARRÉ (Florence), LE MAHO (Serge), «Une sépulture exceptionnelle à Louviers à la charnière des V^e et VI^e siècles : réflexions autour de la restitution», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 95-97.

Jimenez, Carré et Le Maho 2007 : JIMENEZ (Frédérique), CARRÉ (Florence), LE MAHO (Serge), avec la col. de RAST-EICHER (Antoinette) et GALLIEN (Véronique), «Une sépulture exceptionnelle à Louviers (Haute-Normandie) à la charnière des V^e et VI^e s. : réflexions autour d'une restitution», 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne (Paris, 2007), *Medieval Europe*, 8 p. [<http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/F.Jimenez%20et%20al..pdf>]

Jouneau 2007 : JOUNEAU (David), «Le site de Sainte-Radegonde (Eure), fouilles 2006», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 133-135.

Jouneau, Guillon, Colleter, Rolland et Roche 2007 : JOUNEAU (David), GUILLON (Mark), COLLETER (Rozenn), ROLLAND (Noémie), KOCH (Nicolas), «Le site de Saint-Crespin à Romilly-sur-Andelle (Eure). Fouilles 2005-2006», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 131-132.

Langlois 2007 : LANGLOIS (Jean-Yves), «L'église mérovingienne et l'église abbatiale de moniales cisterciennes de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime, Haute-Normandie)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 99-107.

Lefebvre 2007 : LEFEBVRE (Raphaëlle), «Les pratiques funéraires dans les léproseries médiévales normandes, à partir du cas

concret de la léproserie Saint-Thomas d'Aizier (27)», in TABUTEAU (Bruno) (dir.), Étude des lépreux et des léproseries au Moyen Âge dans le nord de la France. Histoire - archéologie - Patrimoine, *Histoire médiévale et archéologie*, 20, Amiens, CAHMER, p. 109-110.

Lemoine-Descourtrieux 2007 : LEMOINE-DESCOURTIEUX (Astrid), «Une illustration des problèmes d'Henri I^{er} Beauclerc en Normandie ? Les églises paroissiales de Breteuil-sur-Iton et Verneuil-sur-Avre (Eure)», *Archéologie médiévale*, 37, p. 53-66.

Léost 2007 : LÉOST (Dominique), «A la table du comte de Warwick, l'alimentation au château de Rouen au XV^e siècle», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 97-105.

Lepeuple 2007 : LEPEUPLE (Bruno), «Le château de Saint-Clair-sur-Epte à l'époque du duché de Normandie», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 119-123.

Lepeuple 2007 : LEPEUPLE (Bruno), «Notes archéologiques sur quatre châteaux du Vexin normand : Baudemont, Longchamps, Cléry et Château Saussart», in FLAMBARD HÉRICHER (Anne-Marie), GAZEAU (Véronique) (dir.), *1204 : La Normandie entre Plantagénets et Capétiens*, colloque international (Caen, 16-19 juin 2004), Caen, CRAHAM, p. 113-136.

Lepeuple 2007 : LEPEUPLE (Bruno), «Le château de Lyons-la-Forêt. Premier bilan des fouilles menées du 18 au 30 juin 2007», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 81-82.

Le Maho 2007 : LE MAHO (Jacques), «L'abbaye cistercienne de Mortemer (comm. Lisors), 164^e congrès de l'Association normande, (Les Andelys, 2006), *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, p. 59-62.

Le Maho 2007 : LE MAHO (Jacques), «L'église du Coudray-en-Vexin (cant. Étrépagne)», 164^e congrès de l'Association normande, (Les Andelys, 2006), *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, p. 65-72.

Manneville 2007 : MANNEVILLE (Philippe), «L'église Saint-Denis de Lyons-la-Forêt», 164^e congrès de l'Association normande, (Les Andelys, 2006), *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, p. 91-96.

Moesgaard 2007 : MOESGAARD (Jens Christian), «Découvertes de monnaies médiévales et modernes à Notre-Dame-de-Bondeville», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 129-130.

Moesgaard 2007 : MOESGAARD (Jens Christian), «A propos d'un écu d'or de Charles VI-Charles VII découvert à Brionne (Eure)», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 95-96.

Moesgaard 2007 : MOESGAARD (Jens Christian), «A Survey of Coin Production and Currency in Normandy, 864-945", in, CAMPBELL, J. G. et WILLIAMS, G. (éd.), *Silver Economy in the Viking Age*, Walnut Creek, University of Arizona Press, p. 99-121.

Niel, TrucetPenna2007 : NIEL (Cécile), TRUC (Marie-Cécile), PENNA (Bruno) † (col.) 2007 : «La chapelle Saint-Thomas d'Aizier (Eure). Premiers résultats de six années de fouille programmée», in TABUTEAU (Bruno) (dir.), Étude des lépreux et des léproseries au Moyen Âge dans le nord de la France. Histoire - archéologie - Patrimoine, *Histoire médiévale et archéologie*, 20, Amiens, CAHMER, p. 47-107.

Painchault 2007 : PAINCHAULT (Aude), Le château de la «Butte au Diable» à Maulévrier-Sainte-Gertrude (Seine-Maritime)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 111-113.

Pitte 2007 : PITTE (Dominique), «La prise de Château Gaillard dans les événements de l'année 1204», in FLAMBARD HÉRICHER (Anne-Marie), GAZEAU (Véronique) (dir.), *1204 : La Normandie entre Plantagénets et Capétiens*, colloque international (Caen, 16-19 juin 2004), Caen, CRAHAM, p. 139-152.

Pitte 2007 : PITTE (Dominique), «Arques-la-Bataille, sondage archéologique dans le château», *Bulletin Monumental*, 165/1, p. 113-114.

Pitte 2007 : PITTE (Dominique), «Bus-Saint-Remy. Sondages archéologiques à l'abbaye Notre-Dame du Trésor», *Bulletin Monumental*, 165/4, p. 381-383.

Pitte, Bauduet et Bisson 2007 : PITTE (Dominique), BAUDUET (Robert), BISSON (Philippe), «Reprise des recherches au château d'Ivry-la-Bataille (Eure)», *Patrimoine Normand*, 63, p. 61-67.

Roudié et Warme 2007 : ROUDIÉ (Nicolas), WARME (Nicolas), «Léry (Eure), Rue du 11 Novembre et rue de Verdun. Bilan provisoire des fouilles de 2006», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 109-110.

Servat 2007 : SERVAT (Jules) 2007, «Un cimetière médiéval à Romilly-sur-Andelle (Eure)», *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, 87, p. 50.

Tabureau 2007 : TABUREAU (Bruno), «Archéologie et patrimoine des maladreries médiévales en Normandie-Beauvaisis et dans le nord de la France. Compte rendu et actes de la journée d'étude d'Aizier du 9 avril 2005», in TABUTEAU (Bruno) (dir.), Étude des lépreux et des léproseries au Moyen Âge dans le nord de la France. Histoire - archéologie - Patrimoine, *Histoire médiévale et archéologie*, 20, Amiens, CAHMER, p. 21-33.

Tabureau et Épaud 2007 : TABUREAU (Bruno), ÉPAUD (Frédéric), «Le prieuré-léproserie de Saint-Nicolas d'Évreux. Dossier historique et patrimonial», in TABUTEAU (Bruno) (dir.), *Étude des lépreux et des léproseries au Moyen Âge dans le nord de la France. Histoire - archéologie - Patrimoine, Histoire médiévale et archéologie*, 20, Amiens, CAHMER, p. 185-218.

Wasylyszyn 2007 : WASYLYSZYN (Nicolas), «Inventaire et observations sur les églises romanes précoces de Haute-Normandie (X^e-XI^e siècles)», *Haute-Normandie Archéologique*, 12, p. 75-78.

Époques Moderne & Contemporaine

Alexandre 2007 : ALEXANDRE (Alain), «La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine industriel : l'exemple de la vallée du Cailly», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 141-143.

David 2007 : DAVID (Christian), «Trois exemples de prospection géophysique par la méthode électrique appliquée à l'archéologie des jardins», *Polia, revue de l'art et des jardins*, 8, p. 73-96.

Diot 2007 : DIOT (Martine), *Cheminées. Étude de structures du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Patrimoine, 300 p.

Duvernois 2007 : DUVERNOIS (Bruneau), «Harfleur (Seine-Maritime), la Porte de Rouen. Sondages archéologiques et étude des élévations, campagne 2006», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 139-140.

Follain 2007 : FOLLAIN (Éric), «Le château Langer», *Patrimoine Normand*, 61, p. 58-60.

Juhel 2007 : JUHEL (Vincent), «Les peintures murales de l'église de Bézu-la-Forêt (Eure)», *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, (164^e congrès de l'Association normande, Les Andelys 2006), p. 79-90.

Pitte 2007 : PITTE (Dominique), «Château-Gaillard, de la guerre de Cent Ans à son démantèlement : le déclin d'une forteresse médiévale (XV^e-XVII^e siècles)», *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, (164^e congrès de l'Association normande, Les Andelys 2006), p. 15-22.

Sorel 2007 : SOREL (Patrick), «Essai d'interprétation de vestiges archéologiques de moulins à eau : Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime) et Pennedepie (Calvados)», *Haute-Normandie archéologique*, 11/2 (2006), p. 137-138.

HAUTE-NORMANDIE

Index chronologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

PALÉOLITHIQUE

Acquigny Les Diguets - La Noé	P. 16
Léry STEP Le Pré aux Moines	P. 50
Louviers Rue Leroy Mary, parcelle 218a (p)	P. 52
Saint-Martin-du-Vivier / Isneauville ZAC La Plaine de la Ronce, tranche 1 phase 1	P. 140
Saint-Pierre-lès-Elbeuf Le Mont Énot	P. 142

MÉSOLITHIQUE

Alizay Le Pré Rompu, Le Chêne, Le Port au Chanvre, Le Postel	P. 20
Saint-Pierre-d'Autils Carrière, 2 ^e tranche	P. 59

NÉOLITHIQUE

Alizay Le Pré Rompu, Le Chêne, Le Port au Chanvre, Le Postel	P. 20
Arnières-sur-Iton Usine des Eaux, Rue du Champrier des Flotteurs	P. 22
Aubevoye La Chartreuse	P. 26
Bonsecours Les Jardins de la Basilique	P. 93
Eu Mesnil Sterling, L'Orée du Bois, Au dessus du Bois du Parc	P. 98

Honguemare / Guénouville / Bourg-Achard / Bosgouet Parc d'activités du Roumois, 1 ^{ère} tranche	P. 48
Léry STEP Le Pré aux Moines	P. 50
Louviers Rue Leroy Mary, parcelles AS 218a et AS 219a (pp)	P. 52
Le Mesnil-Esnard Route de Darnétal, Rue Jean Bréant	P. 125
Saint-Pierre-d'Autils Carrière, 2 ^e tranche	P. 59
Saint-Vigor-d'Ymonville Les Sapinettes, La Mare des Mares	P. 145
Sandouville Route du Vachat, parcelle ZB7	P. 148
Val-de-Reuil ZAC des Coteaux, Voie de la Nation- Rue des Cornalisiers	P. 65
Val-de-Reuil Le Raquet	P. 67

ÂGE DU BRONZE

Alizay Le Pré Rompu, Le Chêne, Le Port au Chanvre, Le Postel	P. 20
Arnières-sur-Iton Usine des Eaux, Rue du Champrier des Flotteurs	P. 22
Bonsecours Les Jardins de la Basilique	P. 93
Eu Mesnil Sterling, L'Orée du Bois, Au dessus du Bois du Parc	P. 98

Honguemare / Guénouville / Bourg-Achard / Bosgouet P. 48
Parc d'activités du Roumois, 1^{re} tranche

Léry P. 50
STEP Le Pré aux Moines

Louviers P. 51
Côte de la Justice, parcelle ZC 99

Val-de-Reuil P. 65
Le Cavé, ZAC des Portes, tranche 4

Val-de-Reuil P. 67
Le Raquet

ÂGE DU FER

Arnières-sur-Iton P. 22
Usine des Eaux, Rue du Champtier des Flotteurs

Aubevoye P. 28
Le Chemin Vert

Berneval-le-Grand P. 89
Rue du 8 Mai

Bois-Guillaume P. 92
Rue Herbeuse, La Prévotière II, parcelle AL4

Bouafles P. 30
Carrières RD 313, phase 2

Évreux P. 38
ZAC de Cambolle

Gainneville / Saint-Aubin-Routot P.104
Maison d'Arrêt

**Honguemare / Guénouville /
Bourg-Achard / Bosgouet** P. 48
Parc d'activités du Roumois, 1^{ère} tranche

Houpeville P. 114
Rue de la Voie Maline

Léry P. 50
STEP Le Pré aux Moines

Louviers P. 51
Côte de la Justice, parcelle ZC 99

Martin-Église P.124
ZAC Euro Channel

Menneval P. 54
Le Pré Hardy ouest

Le Mesnil-Esnard P.125
Route de Darnétal, Rue Jean Bréant

Pîtres P. 54
Rue de l'Église et rue de la Geôle

Saint-Aubin-sur-Mer P. 138
CVO n° 2 / Plaine de Saussemare

Saint-Martin-du-Vivier / Isneauville P.140
ZAC La Plaine de la Ronce, tranche 1 phase 1

Saint-Sébastien-de-Morsent P. 60
Rue de la Garenne / Avenue François Mitterrand

Saint-Vigor-d'Ymonville P.145
Les Sapinettes, La Mare des Mares

Sandouville P.148
Route du Vachat, parcelle ZB7

Val-de-Reuil P. 64
ZAC des Coteaux, Voie de la Nation- Rue des Cornalisiers

Val-de-Reuil P. 65
Le Cavé, ZAC des Portes, tranche 4

Val-de-Reuil P. 67
Le Raquet

PROTOHISTOIRE

Saint-Sébastien-de-Morsent P. 59
ZAC du Vallon Fleuri

Sandouville P.148
Route du Vachat, parcelle ZB7

ANTIQUITÉ

Arnières-sur-Iton P. 22
Usine des Eaux, Rue du Champtier des Flotteurs

Aubevoye P. 28
Le Chemin Vert

Barc P. 29
Rue du Perret

Berneval-le-Grand P. 89
Rue du 8 Mai

Bonsecours P. 93
Les Jardins de la Basilique

Bournainville-Faverolles Le Village - Rue de Malouy	P. 31	Saint-Martin-du-Vivier / Isneauville ZAC La Plaine de la Ronce, tranche 1 phase 1	P. 140
Criquetot-sur-Longueville ZAC de Criquetot	P. 96	Saint-Sébastien-de-Morsent ZAC du Vallon Fleuri	P. 59
Eu Sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé	P. 98	Saint-Sébastien-de-Morsent Rue de la Garenne / Avenue François Mitterrand	P. 60
Eu Mesnil Sterling, L'Orée du Bois, Au dessus du Bois du Parc	P. 100	Saint-Vigor-d'Ymonville Les Sapinettes, La Mare des Mares	P. 145
Évreux Parking Hôtel de Ville	P. 34	Sylvains-les-Moulins Coulonges	P. 62
Évreux 19, rue Lépouzé	P. 38	Val-de-Reuil Le Cavé, ZAC des Portes, tranche 4	P. 65
Évreux 3 bis, rue de la Libération	P. 41	Val-de-Reuil Le Raquet	P. 67
Évreux Théâtre municipal	P. 44	Val-de-Reuil Les Mares Jumelles	P. 70
Ezy-sur-Eure Fond de Sassey	P. 47	Le Vieil-Évreux Le grand sanctuaire central	P. 80
Gainneville / Saint-Aubin-Routot Maison d'Arrêt	P. 104	Le Vieil-Évreux Les Terres Noires	P. 76
Gravigny RN 154, Zone des Surettes	P. 47	Yerville La Briquerie	P. 148
Lillebonne Le théâtre	P. 119	HAUT MOYEN ÂGE	
Martin-Église ZAC Euro Channel	P. 124	Aubevoye La Chartreuse	P. 26
Le Mesnil-Esnard Route de Darnétal, Rue Jean Bréant	P. 125	Eu Mesnil Sterling, L'Orée du Bois, Au dessus du Bois du Parc	P. 98
Pîtres Rue de l'Église et rue de la Geôle	P. 54	Honguemare / Guénouville / Bourg-Achard / Bosgouet Parc d'activités du Roumois, 1 ^{ère} tranche	P. 48
Rouen 17/19/21, place du Général de Gaulle	P. 133	Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont, parcelle AB 549	P. 55
Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue des Brûlins, parcelles AC 244p (1)	P. 58	Saint-Vigor-d'Ymonville Les Sapinettes, La Mare des Mares	P. 145
Saint-Aubin-sur-Gaillon Le Village - Rue des Brûlins, parcelles AC 238, 244 et 266	P. 58	MOYEN ÂGE	
Saint-Aubin-sur-Mer CVO n° 2 / Plaine de Saussemare	P. 138	Aizier La Chapelle Saint-Thomas	P. 17
		Aubevoye Le Chemin Vert	P. 28

Bois-Guillaume Rue Herbeuse, La Prévotière II, parcelle AL4	P. 92	Broglie Le Bosc Ali	P. 32
Bournainville-Faverolles Le Village - Rue de Malouy	P. 31	Bully Martincamp	P. 93
Bus-Saint-Rémy Abbaye Notre-Dame-du-Trésor	P. 32	Bus-Saint-Rémy Abbaye Notre-Dame-du-Trésor	P. 32
Combon Rue du Pommeret, parcelle AI 221	P. 33	Gruchet-le-Valasse Abbaye Notre-Dame du Vœu	P. 106
Évreux Parking Hôtel de Ville	P. 34	Harfleur Porte de Rouen	P. 110
Gruchet-le-Valasse Abbaye Notre-Dame du Vœu	P. 106	Jumièges Abbaye	P. 116
Harfleur Porte de Rouen	P. 110	Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont, parcelle AB 549	P. 55
Ivry-la-Bataille Le Château	P. 49	Rouen Rue des Capucins	P. 133
Jumièges Abbaye	P. 116	Rouen Quartier Grammont, Rue Henri II Plantagenêt	P. 135
Lyons-la-Forêt Le Château	P. 52	Rouen Place Saint-Hilaire	P. 137
Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont, parcelle AB 549	P. 55	Saint-Aubin-sur-Gaillon Le Village - Rue des Brûlins, Parcelles AC 238, 244 et 266	P. 58
Rouen Rue des Capucins	P. 133	Saint-Germain-d'Étables Les Prés Saint-Germain	P. 140
Rouen Quartier Grammont, Rue Henri II Plantagenêt	P. 135	Sylvains-les-Moulins VC 58 - Le Buisson Chevalier	P. 63
Saint-Germain-d'Étables Les Prés Saint-Germain	P. 140		

BAS MOYEN ÂGE

Broglie Le Bosc Alix	P. 32
Louviers Place de la Demi-Lune	P. 50

MODERNE

Beaussault /Compainville Le Moulin de Glinet	P. 87
Bournainville-Faverolles Le Village - Rue de Malouy	P. 31

CONTEMPORAIN

Bully Martincamp	P. 93
----------------------------	--------------

MULTIPLE

Prospection aérienne de l'Eure	P. 83
--------------------------------	--------------

Liste des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens l^{er}.s.
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

(de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques

- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE

Liste des abréviations

Chronologie

BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge (V ^e -X ^e s.)
IND	:	Indéterminé
MED	:	Médiéval
MES	:	Mésolithique
MUL	:	Multiple
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

Nature de l'Opération

D. FORT.:	Découverte fortuite
DIAG :	Diagnostic
FP :	Fouille programmée
F PRÉV. :	Fouille préventive
SOND :	Sondage
ST :	Surveillance de travaux
PA :	Prospection aérienne
PI :	Prospection inventaire
PT :	Prospection thématique
PCR :	Projet collectif de recherche
DFS :	Document final de synthèse (rapport de diagnostic ou de fouille)

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

BEN	:	Bénévole ou association
AUT	:	Autre
CNRS	:	Centre National de la Recherche Scientifique
COL	:	Collectivité
INRAP	:	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
SDA	:	Sous Direction de l'Archéologie
SUP	:	Enseignement Supérieur

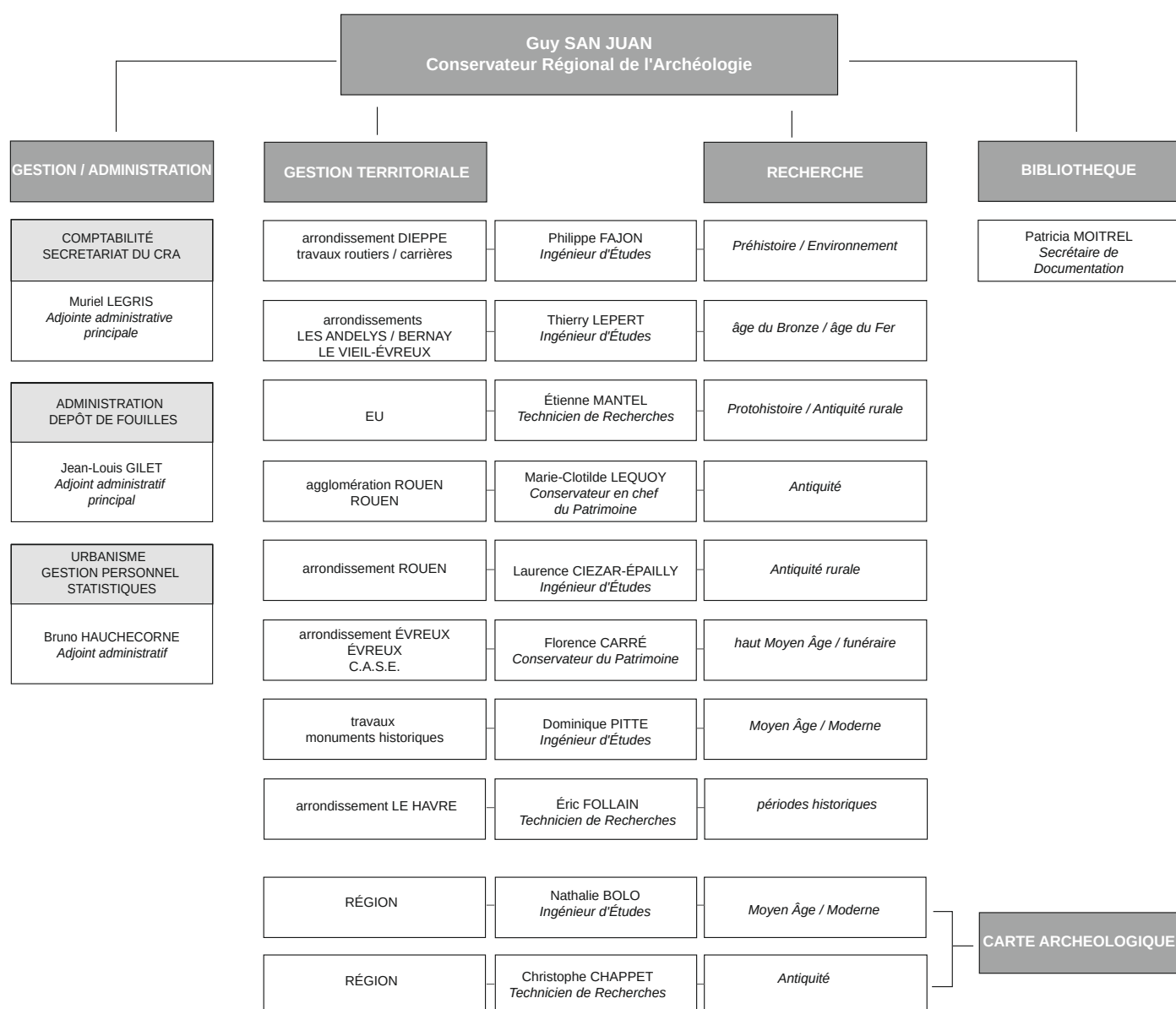
BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

HAUTE-NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie



LISTE DES BILANS

- | | | | | | |
|------|-------------------|------|----------------------|------|--|
| ■ 1 | Alsace | ■ 11 | Languedoc-Roussillon | ■ 21 | Provence-Alpes-Côte-d'Azur |
| ■ 2 | Aquitaine | ■ 12 | Limousin | ■ 22 | Rhône-Alpes |
| ■ 3 | Auvergne | ■ 13 | Lorraine | ■ 23 | Guadeloupe |
| ■ 4 | Bourgogne | ■ 14 | Midi-Pyrénées | ■ 24 | Martinique |
| ■ 5 | Bretagne | ■ 15 | Nord-Pas-de-Calais | ■ 25 | Guyane |
| ■ 6 | Centre | ■ 16 | Basse-Normandie | ■ 26 | Département de Recherches
Archéologiques Subaquatiques
et Sous-marines |
| ■ 7 | Champagne-Ardenne | ■ 17 | Haute-Normandie | ■ 27 | Rapport annuel sur la recherche
archéologique en France |
| ■ 8 | Corse | ■ 18 | Pays-de-la-Loire | | |
| ■ 9 | Franche-Comté | ■ 19 | Picardie | | |
| ■ 10 | Île-de-France | ■ 20 | Poitou-Charentes | | |